ACTA UNIVERSITATIS UPSALIENSIS
Studia Romanica Upsaliensia
86

Houda Landolsi

L'exemplification et ses marqueurs

UPPSALA
UNIVERSITET

Dissertation presented at Uppsala University to be publicly examined in Ihresalen, Engelska parken, Thunbergsvägen 3L, Uppsala, Friday, 27 April 2018 at 10:15 for the degree of Doctor of Philosophy. The examination will be conducted in French. Faculty examiner: Professor Alain Rabatel (Université Claude-Bernard, Lyon 1, France).

Abstract

Landolsi, H. 2018. L'exemplification et ses marqueurs. *Studia Romanica Upsaliensia* 86. 312 pp. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis. ISBN 978-91-513-0261-4.

This thesis deals with exemplification and example markers in contemporary French. Earlier research has focused mainly on the rhetorical aspect and showed less interest in syntax and semantics.

The current study is based on several written corpora; the data are provided by *C-ParlEur* (Corpus of European Parliament discourse), by a corpus composed of non-academic humanities texts, and by a third one consisting of twenty contemporary French novels.

The first part of the thesis focuses on the identification of the example in written text. Emphasis is given to the study of exemplification as a relation between two segments that are pragmatically linked. The analysis leads us to propose two main categories: the example-sample and the example-model. While the first represents the example as a non-specific and arbitrarily chosen element of the paradigm, the second shows the example as a particular and typical element.

The second and third parts of the study are devoted to a detailed analysis of the characteristics and functions of three markers *par exemple*, *comme* and *notamment* – not only from a semantic and pragmatic viewpoint, but also from a rhetorical perspective. This account includes a thorough description of their functions and of the different constructions in which the markers appear. It also embraces a detailed analysis of the intersection between the example markers and the segment they introduce, as well as between the exemplifying unit and the sentence in its entirety.

Even though *par exemple*, *comme* and *notamment* have several distinctive properties, they also have many common characteristics. Our analyses lead to the result that the segment these markers introduce is an intermediate link in the argumentative chain and thus entails a re-evaluation of the traditional definition, which recognizes only that the example's role is to provide the mental imagery needed to overcome the difficulty of shaping an object or understanding a concept. The study of example and exemplification as a linguistic phenomenon allows us to refine the rhetorical definition of examples as inductive arguments, to propose a multi-dimensional description that aims to identify the examples' main textual, topical and argumentative roles, and to reveal exemplification as a complex strategy in the negotiation of meaning.

Keywords: exemplification, example markers, par exemple, comme, notamment, discourse analysis, rhetoric, argumentation

Houda Landolsi, Department of Modern Languages, Box 636, Uppsala University, SE-75126 Uppsala, Sweden.

© Houda Landolsi 2018

ISSN 0562-3022
ISBN 978-91-513-0261-4
urn:nbn:se:uu:diva-344265 (http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-344265)

À ma mère
À Mayar, Youssef et Yassin
Merci pour tout ce que je ne saurais exprimer

Avant-propos[1]

> Il y a des êtres qui deviennent si proches de nous qu'on les dirait intégrés à nous-mêmes. En épousant leurs sentiments les plus intimes, en scrutant le mystère de leur âme, nous assimilons une part de leur être.
>
> Ève Bélisle

Si la thèse est un voyage initiatique, c'est parce que le chemin parcouru est aussi important que le point d'arrivée. Partir à la quête du savoir, c'est en quelque sorte être en mer, c'est éprouver le plaisir de naviguer, de plonger et de surfer avec les vagues, de contempler le soleil et la mer, de les sentir, de voyager pour découvrir d'autres cieux et rencontrer d'autres personnes, de pêcher des huîtres et de trouver des perles. Durant cette traversée périlleuse, le long de laquelle on n'aperçoit ni arbres, ni villages, ni villes, ni tours, ni clochers ; sur ce chemin de l'océan, qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeau que les astres, j'ai eu la chance d'avoir été accompagnée non pas d'êtres qui font d'un soleil une simple tache jaune mais plutôt de ceux qui font d'une simple tache jaune, un véritable soleil. Et c'est précisément à ces personnes que je souhaiterais témoigner ma profonde gratitude.

Je tiens à exprimer mes plus chaleureux remerciements à ma directrice de thèse, Coco Norén, qui a bien voulu se charger de la direction de cette étude. Je lui suis particulièrement reconnaissante d'avoir suivi mon travail avec une attention compréhensive, d'avoir lu attentivement des brouillons épars, d'avoir orienté mes idées, de m'avoir fait bénéficier de ses connaissances et de m'avoir conduite dans la présentation d'un travail scientifique rigoureux. Ses suggestions stimulantes ont pu m'éclairer dans mes recherches et confirmer des pensées qui étaient au départ floues. Ses recommandations ont été prépondérantes pour la concrétisation de ce travail, mais aussi pour le fondement de ma carrière. Je la remercie surtout de m'avoir aidée à diriger le bateau aux heures les plus dangereuses, avant que la nuit ne soit tout à fait tombée, avant que le jour n'ait disparu et que l'obscurité ne soit complète, aux

[1] Un hommage aux écrivains et artistes qui m'ont inspirée ces mots et avec qui je partage un goût pour la mer et le soleil : Chateaubriand, Emmanuel Desclèves, Roland Dorgelès, Carl Gustave Jung, Romain Gary, Frédéric Lenoir et Picasso. Leurs voix se font entendre à travers ces lignes et leurs propos s'entremêlent, sans guillemets, aux miens.

moments où il n'y avait plus assez de clarté pour y voir sans phares et il était encore trop tôt pour que ceux-ci soient vraiment utiles.

Un grand et sincère merci à ma co-directrice Maria Svensson qui sait tout de mon voyage, jusqu'au moindre détail. Je tiens à la remercier de m'avoir toujours écoutée avec une disponibilité constante et une sympathie sans égale, de m'avoir prodiguée ses conseils aussi savants que judicieux. Elle n'a cessé de suivre mes recherches et de commenter les différentes versions de cette thèse avec un rare mélange de rigueur scientifique et de bienveillance conviviale. Son sens du détail et ses commentaires avisés ont été décisifs pour mener à bien ce travail. Je voudrais la remercier également pour m'avoir guidée et soutenue dans mes premières expériences en tant qu'enseignante.

Je remercie tous les membres du séminaire des langues romanes de l'Université d'Uppsala pour l'ambiance à la fois scientifique et conviviale qu'ils ont créée tout au long de mes années de recherche. Je remercie particulièrement Hans Kronning pour ses conseils judicieux. Je lui suis redevable de l'attention et de la bienveillance qu'il n'a cessé de manifester à mon égard tout au long de la préparation de ce travail.

Si ces séminaires ont été tellement riches en échanges, c'est également grâce à la présence et à la contribution active de Lars-Göran Sundell, Kerstin Jonasson, Dan Nosell, Fernando Bermúdez et Johan Gille.

Je voudrais exprimer ma vive reconnaissance à Jean-Michel Adam et à Øyvind Gjerstad d'avoir accepté de lire des versions antérieures de la présente thèse. Leurs remarques et commentaires ont sensiblement orienté mes choix et mes lectures.

Je remercie également André Leblanc qui a donné généreusement de son temps et attention et a entrepris la tâche de relecture de cette étude.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à toutes les personnes que j'ai croisées durant mon périple et qui m'ont éclairée, qui m'ont été une source d'inspiration et qui m'ont donné de l'élan. Je pense surtout à Kjersti Fløttum, Henning Nølke, Rachid El-Yagoubi, Christina Kullberg, Julie Hansen, Sylviane Robardey-Eppstein et Ute Heidmann. Qu'ils veuillent bien trouver ici un témoignage de ma profonde admiration et de mon sincère respect.

Je remercie mon amie et collègue Birgitta Hellqvist pour son optimisme et son soutien infaillible. Merci d'avoir nourri en moi le désir jamais comblé de connaître sans cesse autre chose. À Nicolas Manuguerra pour nos discussions sur tout et rien, pour sa présence constante et pour son irremplaçable amitié.

J'associe à ces remerciements mes cher(e)s ami(e)s et collègues, docteurs et futur(e)s docteurs : Tünde Blomqvist, Sebastian Cöllen, Mervi De Heer, Jenny Gustafsson, Hanna Henryson, Maria Håkansson Ramberg, Olena Jansson, Olle Kejonen, Pontus Lindgren, Miriam Thegel et Arantxa Santos.

Je remercie affectueusement mes amis et collègues du département des langues modernes à l'Université d'Uppsala pour les précieux moments en leur compagnie et pour nos pauses indispensables à la machine à café : Anneli Fjordevik, Thomas Grub, Anders Gustafsson, Ingrid Maier, Julia Nielsen,

Raimo Raag, Gunilla Ransbo, Magdalena Slyk, Dessislava Stoeva-Holm, Torbjörn Söder, Gábor Tillinger, Nils Thelin et Karine Åkerman Sarkisian.

Ma vive reconnaissance et mes remerciements vont à Carl Wahlunds stiftelse et Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala pour avoir financé mes voyages scientifiques et mes conférences à l'étranger.

J'exprime toute ma gratitude pour l'aide, les conseils et la bienveillance à tous ceux dont la présence était décisive dans mon parcours scientifique et académique, en tant qu'élève et en tant qu'étudiante. Je voudrais rendre un hommage particulier à mon enseignant de philosophie Mohsen Mili qui m'a appris que ce n'est pas en contemplant la lumière que l'on devient lumineux, mais en portant son regard sur sa propre obscurité. Mes remerciements s'adressent également à mes professeurs de Master II à Paris III qui m'ont fait voir la langue française comme je ne l'ai jamais vue et qui ont marqué l'aube de ma maturité scientifique.

Je voue une immense reconnaissance à mon pays d'origine, la Tunisie qui m'a donné des racines et des ailes et qui m'a permis de me lancer à la recherche de nouveaux horizons, aussi bien qu'à la Suède, mon pays d'adoption, qui m'a accueillie chaleureusement et qui m'a offert les mêmes opportunités qu'elle offre à ses propres enfants.

Je remercie enfin tous ceux qui me sont chers : à ma famille et à mes amis. À mes parents, surtout, auxquels je suis redevable. À ma mère, mon havre et mon refuge et à qui je dois tout succès. À mon père qui m'a transmis l'amour pour le savoir et la passion pour l'enseignement. Je remercie mes sœurs pour leur soutien moral et leur confiance indéfectible dans mes choix. Une pensée particulière à Abir, à mes nièces, à mes neveux et à ma belle-famille. Ni l'éloignement géographique, ni les préoccupations de la vie quotidienne ne les ont empêchés de manifester, à toute heure, affection et encouragements.

À mon amie Houda Boukadida, avec qui je partage non seulement un prénom commun, mais d'inoubliables souvenirs de jeunesse et une ancienne amitié qui remonte déjà à plus de vingt ans.

Mes plus vifs remerciements s'adressent à mon mari Ouday qui, considérant ma réussite comme la sienne, a su me soutenir dans les moments difficiles et m'a beaucoup aidée en me libérant de mes charges familiales. Je le remercie pour sa compréhension, sa patience et pour avoir toujours cru en moi.

À mes enfants, Mayar, Youssef et Yassin, qui m'ont toujours donné, par leur présence même et pendant les durs moments où le courage me manquait, la confiance en moi-même et la force de continuer et de faire aboutir ce travail. Ils ont donné à ma vie un sens – et ce, dans les deux acceptions du terme : ils lui ont donné à la fois une direction et une signification. Peut-être aurais-je dû être plus présente à leurs côtés, mais ma consolation était de garder l'espoir qu'ils seraient un jour fiers de leur maman et de son parcours et qu'ils sauraient que tout au long de cette traversée de mer, ils ont été pour moi ce que le phare est pour un marin.

Table des matières

Avant-propos vii

Abréviations xvii

1 Introduction – L'exemple : « un mal nécessaire » ? 19

Première partie – Exemple et exemplification 23

2 Aperçu général 25
2.1 « Exemple » en français moderne : définitions et significations 25
2.2 La classe paradigmatique : définition et caractéristiques 28
2.3 Contraintes sémantiques 32

3 L'exemplification : une relation aux contours flous 35
3.1 La relation d'exemplification 35
3.1.1 Nature et caractéristiques 35
3.1.2 L'exemplification : une relation pragmatique 38
3.2 L'exemplification est-elle une reformulation ? 43
3.3 La glose : un phénomène langagier autonome ? 52
3.4 Exemplification et comparaison : quelques réflexions introductives 57
3.5 Exemplification et énumération ; *exemple* et liste 58
3.6 Les marqueurs d'exemplification 61

4 Corpus et méthode 63
4.1 Corpus d'étude : présentation et caractéristiques 63
4.1.1 *C-ParlEur* 63
4.1.2 *C-ParaFraSe-HumSam* 63
4.1.3 *C-Romans 20/20* 65
4.2 Exploitation du corpus et méthode d'analyse 67
4.2.1 Recueil et traitement du matériau 67
4.2.2 Exploitation des données 71

5 Cadres théoriques et travaux antérieurs 73
5.1 La description sémantico-pragmatique de l'exemplification et de ses marqueurs 73
5.2 Exemple, rhétorique et argumentation 76
5.2.1 L'exemple dans la pensée aristotélicienne 76

5.2.2 Peirce et les trois formes de raisonnement 78
5.2.3 L'exemple dans la théorie de Perelman : nature et fonctions .. 79
5.2.4 Regards croisés sur l'exemple 81
5.2.5 Rhétoriques de l'exemple 84

6 La Séquence-exemple : principales caractéristiques 87
6.1 Caractéristiques formelles et sémantiques 88
6.1.1 La composante syntaxique 88
6.1.2 La composante logico-sémantique 90
6.1.3 La composante pragmatico-sémantique 91
6.2 La Séquence-exemple dans le discours : le rôle du marqueur dans l'organisation textuelle 93
6.2.1 Les marqueurs d'exemplification : des organisateurs textuels 93
6.2.2 L'exemplification : une relation textuelle 94
6.3 Les valeurs argumentatives de la Séquence-exemple 97

Deuxième partie – *Par exemple*, marqueur par excellence de l'exemplification 103

7 *Par exemple* : un segment figé ? 107
7.1 De *per* et *exemplum* à *par exemple* : étymologie et significations .. 107
7.2 *Par exemple* en français moderne : la polysémie d'une locution ... 109
7.3 *Par exemple* marqueur d'exemplification : un syntagme semi-figé 113

8 *Par exemple* : l'inclassable adverbial ? 121
8.1 *Par exemple* : un adverbial de phrase ? 121
8.2 *Par exemple* : un adverbial contextuel 126
8.3 Résultats et transition 132

9 *Par exemple* : des emplois différents, des caractéristiques communes 135
9.1 *Par exemple* : un organisateur textuel 135
9.2 *Par exemple*, le posé et le présupposé 139

10 *Par exemple* introduisant un exemple-échantillon 145
10.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques 145
10.2 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple introduite par *par exemple* à valeur illustrative 152
10.2.1 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur introduisant une série énumérative 152
10.2.2 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur de pseudo-glose 153
10.2.3 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur de reformulation exemplifiante 156

11 *Par exemple* introduisant un exemple-modèle 159
11.1 La Séquence-exemple à valeur sélective 160
11.1.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques... 161
11.1.2 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple à valeur sélective 163
11.2 La Séquence-exemple à valeur d'argument 169
11.2.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques... 169
11.2.2 La relation argumentative liant Y à X : une relation d'étayage 170

12 *Par exemple* : le marqueur à multiples facettes 179
12.1 Antéposition *vs* postposition : variation esthétique ou valeurs argumentatives distinctes ? 179
12.2 Illustrer, c'est aussi argumenter 180
12.3 Des emplois et des valeurs argumentatives 182
12.3.1 La relation d'exemplification : une relation posée ? une relation sous-jacente ? 182
12.3.2 *Par exemple* : marqueur d'exemplification, … entre autres 184
12.4 Caractéristiques syntaxico-sémantiques et valeurs argumentatives : bilan récapitulatif 186

Troisième partie – *Comme* et *notamment* : exemplification, qualification et extraction 189

Comme est aussi un marqueur d'exemplification 191

13 Étymologie, nature grammaticale et valeurs sémantiques 195

14 Comparaison, qualification et exemplification 205
14.1 La comparaison 206
14.2 La qualification 209
14.3 *Comme* est-il un marqueur d'exemplification ? 212
14.3.1 Exemplification *vs* comparaison 212
14.3.2 Exemplification *vs* qualification 216
14.3.3 L'exemplification : emploi intermédiaire – mais distinct – entre la comparaison et la qualification 218
14.3.4 La construction d'une sous-classe est-elle une exemplification ? 221
14.4 Des emplois intermédiaires 227
14.4.1 Considérer/regarder/voir/imaginer N1 *comme* N2. Je la considérais *comme* la chair de ma chair 227

14.4.2 L'approximation : C'est déjà quelque chose *comme* de la nostalgie qui nous étreint 228
14.4.3 Au seuil de l'exemplification : Elle est *comme* un diamant à multiples facettes....228
14.4.4 Des zones grises 231

15 Caractéristiques fondamentales de *comme* marqueur d'exemplification 233
15.1 Quelques propriétés de la Séquence-exemple 233
15.2 Fonction du marqueur dans la Séquence-exemple 236

16 Valeurs sémantiques et argumentatives de la Séquence-exemple 239
16.1 Le rôle de *comme* dans l'organisation textuelle et topique du discours....239
16.2 Une opération d'extraction et d'inclusion : identification et mise en série des éléments de la Classe paradigmatique....243
16.2.1 Une valeur d'équivalence....244
16.2.2 Une valeur d'ingrédience 245
16.3 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple introduite par *comme* 250

À la périphérie de l'exemplification : *notamment* ou le marqueur d'extraction avec effet d'exemplification 257

17 *Notamment* : aperçu général 259
17.1 Étymologie, signification(s) et adverbes parents....259
17.2 *Notamment* en français moderne : 262

18 *Notamment*, marqueur d'extraction 267
18.1 Caractéristiques syntaxico-sémantiques....267
18.2 Caractéristiques sémantico-pragmatiques 272

19 *Notamment*, marqueur d'extraction avec effet d'exemplification 279
19.1 Caractéristiques syntaco-sémantiques....279
19.2 Propriétés sémantiques et valeurs argumentatives 281
19.2.1 *Notamment* introducteur d'*exemple* : caractéristiques sémantiques 281
19.2.2 Insertion de *notamment* introducteur d'*exemple* dans l'argumentation....284
19.3 Au seuil de l'exemplification : (X), *notamment* Y 286

20 Conclusion générale – Pour ne pas en finir avec l'exemplification et ses marqueurs....289

Bibliographie 301
Corpus 301
Corpus d'étude.....301
Autres corpus et ouvrages cités ou consultés.....302
Références bibliographiques 303
Dictionnaires et encyclopédies.....312

Abréviations

AC	Adverbial contextuel
Comme MEx	*Comme* marqueur d'exemplification
CP	Classe paradigmatique
É*n*	Ensemble des éléments de la classe paradigmatique
ExI	*Exemple* introduit
MEx	Marqueur d'exemplification
N1	Terme antéposé au marqueur *comme* de comparaison, de qualification ou d'exemplification Terme antéposé au marqueur *notamment* d'extraction
N2	Terme postposé au marqueur *comme* de comparaison, de qualification ou d'exemplification Terme postposé au marqueur *notamment* d'extraction
Notamment$_{\text{ext}}$	*Notamment* marqueur d'extraction
Notamment$_{\text{int}}$	*Notamment* introducteur d'*exemple*
N*x*	Ensemble des éléments du paradigme
N*z*	Éléments d'un sous-ensemble
PA	Paradigme
Par exemple$_{\text{ill}}$	*Par exemple* introduisant un exemple-échantillon, à valeur illustrative
Par exemple$_{\text{mod}}$	*Par exemple* introduisant un exemple-modèle
Par exemple$_{\text{sél}}$	*Par exemple* introduisant un exemple-modèle à valeur sélective
Par exemple$_{\text{arg}}$	*Par exemple* introduisant un exemple-modèle à valeur d'argument
Séq.Ex	Séquence-exemple

1 Introduction – L'exemple : « un mal nécessaire »[2] ?

> Il existe une différence philosophique indubitable entre la substance et la matière, car la matière n'est rien que de la matière tandis que la substance est la matière façonnée, matière élevée à la puissance d'une essence idéale. Pour prendre un exemple : l'eau est matière, la mer est substance. (Werfel 1977 : 104)

Le recours à un exemple pour éclaircir des notions philosophiques sophistiquées, à savoir la « matière » et la « substance », confirme bien la maxime que « la voie du précepte est longue, celle de l'exemple [est] courte et efficace » (Sénèque : Lettre VI). Toutefois, l'importance, vitale certes, de l'exemple dans l'acquisition de la connaissance, rend encore plus saillante l'inadéquation entre le concept ou l'idée et l'exemple qui l'illustre. Nous allons voir en effet que l'exemple n'est jamais présenté comme une entité autonome ayant ses propres caractéristiques, mais toujours comme annexé à une autre entité, dont il est précisément l'actualisation ou l'illustration. Montaigne l'a déjà constaté : « [t]out exemple cloche, et la relation qui se tire de l'expérience est toujours défaillante et imparfaite ; on joint toutefois les comparaisons par quelque coin[3] » (Montaigne 1965 : 1070).

L'exemple est bien considéré comme une preuve qui n'en est pas une, et comme un argument facilement réfutable et dont la valeur épistémologique est sans cesse mise en doute. Un mal, mais inévitable. Ces deux caractéristiques, contradictoires au moins en apparence, forment l'essence même de l'exemple et déterminent, partiellement en tout cas, la façon communément admise de penser, d'argumenter, de débattre, voire d'enseigner : l'exemple est présenté, surtout dans les manuels de didactique, comme un outil discursif indispensable mais à manipuler avec précaution. Comme le remarque Delcambre (1997 : 19), tout discours argumentatif est censé respecter le « trinôme 'thèse/argument/exemple' » et veiller à ce que la « distinction tant assénée entre argument et exemple » soit bien claire. Pourtant, un exemple *est* un argument (c'est au moins la thèse que défend la rhétorique et que nous développerons ultérieurement) ; et la relation contiguë qui lie l'argumentation à l'exemple et qui s'alimente des images et des échos

[2] Nous nous permettons de reprendre le titre de l'article de Beatens (2011 : 135).
[3] Nous modernisons l'orthographe du texte de Montaigne.

que ces deux notions se renvoient mutuellement ne peut ni émanciper l'exemple de ses fins argumentatives ni concevoir une argumentation dépourvue de l'un de ses moyens de persuasion qu'est précisément l'exemple.

Si la rhétorique, la pragmatique et l'argumentation contemporaines s'intéressent, de plus en plus, à l'exemple dans l'objectif de résoudre les questions de l'efficacité de la parole et de sa dimension argumentative et persuasive (voir à ce propos 5.2 de cette étude, ou encore Molinié 1999), la linguistique, elle, a souvent délégué au second rang ce moyen discursif dont la présence s'impose pour autant presque comme une évidence. D'ailleurs, Adam (2011 : 145) remarque à juste titre que « l'importance des marqueurs d'illustration et d'exemplification [...] est trop souvent négligée ». En effet, peu d'intérêt a été consacré à l'opération d'exemplification et à ses marqueurs discursifs.

La présente étude vise à combler, partiellement en tout cas, ce manque. Elle tendra, précisément, à discerner les caractéristiques formelles et sémantiques des marqueurs d'exemplification et à analyser les fonctions – surtout argumentatives – de la séquence discursive identifiée comme un exemple. Nous tâcherons donc de réaliser un double objectif :

I. Cette étude s'intéressera, dans un premier temps, à l'exemple en tant qu'unité discursive et essaiera d'abord d'en proposer une définition, et ensuite de discerner ses caractéristiques et d'analyser ses fonctions au sein du discours. Seront au centre de nos réflexions les questionnements suivants :

1. Citer un exemple, c'est d'abord sélectionner un élément parmi tant d'autres. L'identification de l'exemple comme un maillon d'une chaîne dont les composants sont plus ou moins identiques nous mène à nous demander s'il est possible d'évoquer la valeur (argumentative) d'un exemple, de le situer sur une échelle qualitative en le comparant à ses semblables. Selon quel(s) critère(s) ce classement qualitatif pourrait-il être effectué ? Se pose donc la question de l'éventuelle légitimité de distinguer les exemples les plus significatifs, importants ou saillants, de ceux qui sont alors marginaux, ou non-significatifs. Est-il possible dans ce cas de parler de bons exemples, ou pour aller plus loin, d'exemples exemplaires, et d'autres mineurs ? Et ces exemples mineurs peuvent-ils avoir un statut dans le discours ? Lequel ?
   La classification et la qualification des exemples nécessitent que nous nous arrêtions sur la nature du rapport et de l'influence – si influence est – que le marqueur exerce sur l'exemple et *vice versa*.

2. La pensée sur les différents critères de choix d'un exemple au détriment de tous les autres incite également à la réflexion sur l'insertion de l'exemple dans le discours. Nous étudierons donc le rapport du discours intégral à l'exemple et de l'exemple au discours. Ce rapport peut-il être envisagé selon l'opposition (que nous développerons ultérieurement) illustrer *vs* argumenter ? Quelles sont les valeurs argumentatives que peut véhiculer une séquence discursive identifiée comme un exemple ?

II. Notre intérêt portera, dans un second temps, sur les marqueurs servant à introduire un exemple dans le but de les identifier, de les catégoriser et de décrire leurs fonctionnements. Un tel objectif sera réalisé au moyen d'une démarche qui veillera à :

1. Répertorier les propriétés communes de certains marqueurs d'exemplification permettant de les identifier en tant que tels et de maintenir une certaine unité du groupe auquel ils appartiennent.

2. Appréhender la manière dont se construit la variation en discernant les caractéristiques formelles et sémantiques propres à chaque marqueur. L'accent sera particulièrement mis sur la nature grammaticale des morphèmes qu'il convoque, sur les différentes contraintes qu'impose la sélection d'un marqueur et sur les rapports que ce marqueur instaure au sein de l'énoncé entre l'exemple et ce qui le précède (ou suit).

La réponse à ces questions doit permettre, pensons-nous, d'éclairer la notion d'« exemple », d'exposer et d'analyser les caractéristiques de ses marqueurs et d'identifier le rôle que la séquence formant l'exemple et son marqueur peut avoir dans le discours.

Nous tenons à préciser avant d'aller plus loin que les relations qui lient le marqueur à l'exemple sont indénouables. Le parcours de notre étude nécessite une séparation initiale de ces deux unités, une séparation qui n'est certes que purement méthodologique étant donné que le marqueur et l'exemple qu'il introduit sont attachés l'un à l'autre par un rapport de complémentarité, d'interaction et d'indépendance mutuelle.

Première partie – Exemple et exemplification

2 Aperçu général

2.1 « Exemple » en français moderne : définitions et significations

Toute conception de l'exemple, toute description de sa nature grammaticale et sémantique dépendent de la définition que l'on attribue à la notion étudiée. Selon cette définition, le champ de l'exemple (mais aussi de l'exemplification) se voit rétréci, ou, au contraire, élargi. La complexité de la notion étudiée et l'ampleur des domaines d'usage nous ont convaincue de la nécessité de commencer par définir l'« exemple ». Et comme il nous a semblé que cette définition ne devrait pas dépendre, dans un premier temps, ni de la nature du texte dans lequel l'*exemple* est inséré, ni de la forme que celui-ci pourrait prendre, nous avons préféré interroger les dictionnaires de la langue française qui nous permettront de reconstruire – succinctement – l'histoire du terme, et d'en déterminer les usages actuels.

Par souci de clarté, nous avons choisi de distinguer typographiquement les différents usages du terme *exemple*. L'« exemple », en tant que notion ou concept, sera mis entre guillemets. Nous réservons l'italique à l'*exemple* introduit dans le discours. Les énoncés et citations que nous évoquons pour illustrer nos propos ou pour soutenir certaines de nos idées seront nommés des exemples (sans aucun marquage typographique).

Le *Trésor de la langue française informatisé*[4] propose les définitions suivantes :

A. Personne, action, activité qui peut être proposée comme modèle à imiter.
B. Ce qui peut servir de leçon ou d'avertissement par sa rigueur.
C. Ce qui, étant antérieur à l'objet du propos et lui étant semblable, peut servir à le confirmer, à l'illustrer, à en donner une idée plus claire.

[4] En ligne, consulté le 17/03/2013. Définition mise à jour le 30/01/2018.

Ces différentes acceptions du terme sont aussi admises et attestées par le *Littré*[5] (s. v. « Exemple ») :

1. Ce qui peut être imité en tant que modèle.
2. Chose dont on peut tirer enseignement. Personne du sort ou des actions de laquelle on peut tirer enseignement.
3. Exemple d'une chose : celui, celle qui a éprouvé, subi une certaine chose et qui en sert aux autres d'avertissement.
4. Chose pareille à la chose dont il s'agit.

La définition que propose *Le Grand Robert* (2011) est de loin la plus longue, la plus détaillée et la plus illustrée puisqu'elle offre plusieurs exemples (de l'« exemple ») pour chacune des acceptions suivantes :

I. 1. Action, manière d'être, considérée comme pouvant être imitée.
2. Par extension : personne dont les actes sont dignes d'être imités.
3. Malheur, châtiment subi par quelqu'un et considéré comme pouvant servir de leçon ; leçon, enseignement qu'on en tire.

II. 1. Chose semblable ou comparable à celle dont il s'agit.
2. Cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie (un genre) et qui sert à confirmer, illustrer, préciser (un concept).

Nous achèverons cette partie consacrée aux dictionnaires par la définition concise tirée de *Larousse*[6] (s. v. « Exemple ») :

- Personne, acte considérés comme un modèle servant de référence à une attitude.
- Ce qui constitue une leçon, comporte un effet dissuasif.
- Fait, cas antérieur semblable ou comparable à ce dont il s'agit.
- Fait, chose, comportement de quelqu'un qui illustre une assertion, qui est caractéristique de quelque chose.

De l'analyse des définitions extraites des dictionnaires de langue moderne et dont les spécificités de chacune sont minimes, ressort un certain nombre de points communs. Ainsi, les grandes lignes de la définition de la notion d'« exemple » peuvent-elles être résumées comme suit :

[5] En ligne, consulté le 17/03/2013. Définition mise à jour le 30/01/2018.
[6] En ligne, consulté le 17/03/2013. Définition mise à jour le 30/01/2018.

- Chose pareille à la chose dont il s'agit ou lui est comparable.
- Cas, événement particulier, chose précise qui est caractéristique de quelque chose.
- Personne, événement ou chose considérés comme un modèle.

Nous pouvons aisément remarquer que l'« exemple » est défini dans son rôle : il est censé apporter quelques éclaircissements sur la chose dont il s'agit et lui est, naturellement, secondaire. L'hétérogénéité des *exemples* ainsi que la diversité de leurs usages font de ce procédé discursif, par essence, un objet complexe, protéiforme. Les *exemples* sont unifiés, non pas par ce qu'ils *sont*, mais par ce qu'ils *font*. L'« exemple », de par sa fonction, peut ainsi être considéré comme « un petit zeste de concert indispensable à la bonne marche de la grosse machine abstraite » (Delcambre 1997 : 19).

L'essence, au sens philosophique du terme, dépassant notre champ d'étude, nous n'examinerons que les rôles attribués aux *exemples* et nous reprenons, par conséquent, la définition proposée par les dictionnaires de langue. L'« exemple », en tant qu'ensemble, inclut trois sous-catégories distinctes :

1. Un cas, un évènement ou un fait pareil à la chose dont il s'agit ou lui est comparable. L'accent est surtout mis sur la relation d'un cas particulier à un autre cas ; d'un fait à un autre.
2. Un cas particulier, une chose précise qui est caractéristique de quelque chose. L'*exemple*, faisant partie d'un ensemble, est considéré comme servant à mettre en lumière la caractéristique commune de cet ensemble.
3. Une personne, un événement ou une chose mis en discours et considérés comme un modèle.

Après avoir défini l'« exemple », nous avons jugé indispensable de préciser selon quel(s) critère(s) une séquence du discours peut être considérée comme un *exemple* et de spécifier les traits distinctifs et donc propres à ce procédé discursif. Cet objectif nécessite que le champ de nos investigations soit préalablement délimité.

Insérer l'« exemple » dans la réflexion linguistique, et le distinguer de tout autre procédé discursif, nous a menée à le mettre en association – mais aussi en confrontation – avec une autre notion : celle de la classe.

2.2 La classe paradigmatique : définition et caractéristiques

Sémantiquement, nous nous basons sur l'hypothèse que l'*exemple* introduit dans le discours (désormais ExI) présuppose l'existence d'une classe, que nous appellerons *classe paradigmatique* (désormais CP) à laquelle appartient l'*exemple* à l'état virtuel et qui contient d'autres éléments semblables ou, au moins, ayant quelques points communs d'une part les uns avec les autres, et d'autre part, avec l'*exemple* à l'état virtuel. L'ExI est donc un élément actualisé de la CP.

L'actualisation d'un ou de plusieurs élément(s) de la CP signifie que tout autre élément demeure nécessairement à l'état virtuel.

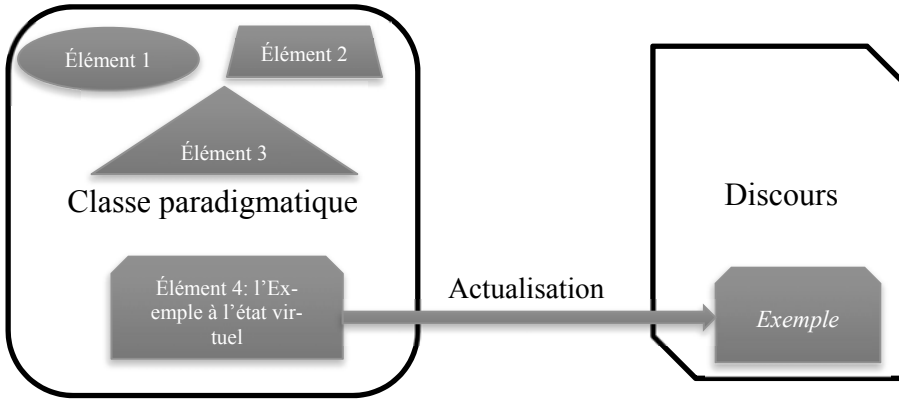

Figure (1) : Insertion de l'*exemple* dans le discours

Du schéma ci-dessus nous pouvons déduire que seul un ensemble composé de plusieurs éléments peut être une éventuelle CP. La proposition suivante l'illustre bien :

(1) Tout ce qui est gratuit rend ingrat. Le romancier américain Paul Theroux, connu aussi pour **ses récits de voyage** *tel que* ***The Great Railway Bazaar*, consacré à l'Orient-Express**, en a fait l'expérience au cours d'un périple à travers l'Afrique, du Caire au Cap. (Smith 2003 *C– HumSam*)

Dans (1), l'exemple (The Great Railway Bazaar, *consacré à l'Orient-Express*) est un élément extrait de la CP *les récits de voyage de Paul Theroux*. Cette classe est composite ; une caractéristique que le pluriel (*récits*) rend explicite.

Or, il se peut qu'une catégorie ne soit composée que d'un seul élément : nous parlons alors d'un singleton. C'est le cas dans (2) et (3) :

(2) Une telle fatigue n'a pas de fin, seule **la mort** peut y mettre un terme, elle dure encore aujourd'hui et pour moi elle durera toujours. (Littell 2006 : 700 *C-Rom*)

(3) [S]eule la réalité s'entête à tenir compte du temps passé et à le dater dans ses carnets, il n'y a que **les romans** [...] qui durent et recommencent leur inlassable et perpétuel achèvement. (Garat 2003 : 317 *C-Rom*)

Dans l'exemple (2), l'ensemble, composé de virtuel(s) élément(s) ayant la caractéristique de pouvoir mettre un terme à la fatigue que sent le locuteur, ne contient que *la mort* ; ce dont témoigne l'adjectif *seule*. Contrairement à *la mort* qui est, en tant que concept, indivisible, *les romans*, que nous retrouvons dans l'exemple (3), sont de nature composite mais considérés comme un élément unique. Dans les deux cas, l'introduction d'un marqueur d'exemplification (désormais MEx) semble peu tolérée :

(2a) ? Une telle fatigue n'a pas de fin, seule **la mort**, *en particulier*, peut y mettre un terme, elle dure encore aujourd'hui et pour moi elle durera toujours.

(3a) ? Seule la réalité s'entête à tenir compte du temps passé et à le dater dans ses carnets, il n'y a *notamment* que **les romans** [...] qui durent et recommencent leur inlassable et perpétuel achèvement.

Certes, une telle incompatibilité s'explique par la combinaison de quelques renseignements, apportés par divers modules. Il s'avère néanmoins que l'une des explications de l'inadmissibilité des énoncés (2a) et (3a) se situe à un niveau sémantico-pragmatique : un ensemble composé d'un seul élément (qu'il soit lui-même de nature homogène ou composite) ne peut pas prétendre au statut de CP (groupe formé de plusieurs éléments dont l'un est l'ExI).

L'expression *exemple unique*, qui relève souvent de l'hyperbole, voire de l'oxymore, pourrait être interprétée comme l'équivalent de *cas unique* ; la citation (4), tirée de *Frantext*, le montre bien :

(4) Je trouvai dans les *Confessions* l'*exemple unique* d'une sorte d'« auto-analyse » sans la moindre complaisance, où manifestement Rousseau se découvrait en écrivant et réfléchissant sur les données manquantes de son enfance et de sa vie. (Althusser 2007 : 252 *Frantext*)

Nous n'avons trouvé qu'une occurrence d'*exemple unique* dans notre corpus d'étude (ce corpus sera présenté dans un chapitre ultérieur) :

(5) Pauline était aussi belle qu'il est possible de l'être ; elle était amoureuse d'elle-même, et son occupation unique était le plaisir. D'un caractère affable, douée d'une extrême bienveillance, Napoléon lui vouait un sentiment différent de celui qu'il portait à ses autres parents. Il la citait

comme un *exemple unique* dans la famille : « Pauline, m'a-t-il dit souvent, ne me demande jamais rien ». (Villepin 2002 *C-HumSam*)

Dans l'exemple (5), *Pauline* est présentée comme un cas spécifique, isolé même, et dont la particularité est mise en lumière : elle est l'*exception*.

Notons aussi qu'un *exemple* a la fonction d'illustrer (une fonction dont les caractéristiques seront exposées ultérieurement), et non pas celle de définir. En d'autres termes, l'ExI ne peut pas contenir un trait définitoire de la CP : il ne peut assurer ni la fonction de l'identifier ni celle de la gloser (voir à ce propos 3.3 de cette étude). Un *exemple* ne peut guère coïncider avec tout le défini ; il peut toutefois correspondre à un échantillon représentatif de ce défini.

Expliquons-nous à l'aide de l'exemple suivant :

(6) Les tissus hiérarchisés à renouvellement rapide [...].
Dans ces tissus, on trouve **des cellules fonctionnelles**, *comme* **les cellules de la peau**, **dont la mission est de protéger les tissus sous-jacents**, ou **les globules blancs du sang qui luttent contre les microbes ou les organismes étrangers**. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Les *exemples* introduits par *comme* dans (6), à savoir *les cellules de la peau* et *les globules blancs du sang*, appartiennent – mais ne correspondent pas – au sous-ensemble *les cellules fonctionnelles*. Contrairement à un adjectif qualificatif ou à une relative, une séquence abritant un *exemple* ne peut pas qualifier son antécédent nominal dans son intégralité ; elle ne peut pas le décrire non plus.

L'exemple (6) montre également que la CP ne peut pas être homogène ; elle est nécessairement subdivisée en sous-classes dont chacune est pourvue d'un ou de quelques traits distinctifs :

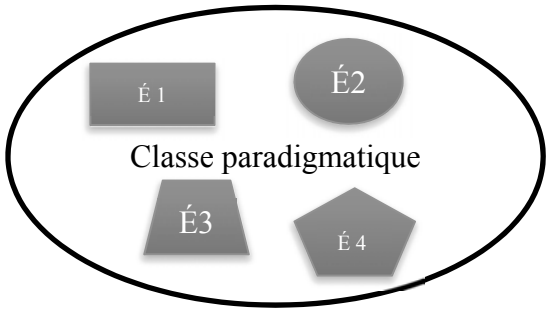

Figure (2) : Hétérogénéité de la classe paradigmatique

Les indices de l'hétérogénéité de la CP sont souvent présents dans le co-texte. En effet, cette classe se manifeste syntaxiquement généralement sous la forme d'un syntagme nominal dont le substantif est au pluriel (6) et est souvent précédé de *certains*, *quelques*, *beaucoup*, etc. Dans certains cas, tel (7), l'ensemble est présenté comme un tout tissé d'éléments strictement identiques :

(7) La femme, toutes les femmes, la servante du grand prêtre devant qui saint Pierre renia Jésus, Ève au paradis poussant Adam à désobéir, sont les instruments du diable. (Duby 1995 *C-HumSam*)

La volonté d'homogénéiser le paradigme '*les femmes*' et le fait d'insister sur une telle homogénéisation n'abolit toutefois pas la possibilité d'insérer un MEx qui remet en évidence l'hétérogénéité de ce paradigme :

(7a) La femme, toutes les femmes, *par exemple* la servante du grand prêtre devant qui saint Pierre renia Jésus, *ou* Ève au paradis poussant Adam à désobéir, sont les instruments du diable.

Dans (7), la CP à laquelle appartiennent les éléments *la servante du grand prêtre* et *Ève*, est présentée comme homogène : toute femme, quels que soient son identité et le lien qu'elle noue avec l'homme, incarne nécessairement le mal. Citer quelques éléments de cette classe ne fait que confirmer un tel constat. Nous revenons, dans les chapitres suivants de cette étude (et notamment dans 11.2.2), sur le processus d'homogénéisation de la CP, car un tel processus nécessite une explication et une analyse plus élaborées.

Notons finalement que le contexte joue un rôle décisif dans l'interprétation du lien que noue l'élément avec la classe. *Ève*, que l'on retrouve dans (7), peut appartenir aussi bien à la CP de la gent féminine, qu'à celles des êtres humains, des êtres faibles ou dangereux, etc. Cependant, l'appartenance de l'élément à la CP est présupposée être clairement reconnue comme évidente dans les connaissances collectives des interlocuteurs. Des données socio-culturelles affinent encore ce lien de l'élément avec la classe. Ainsi, tout le monde est censé savoir qu'Ève est une femme, qu'elle symbolise la Femme : faible physiquement, et, par conséquent, vulnérable mais séductrice et fatale. Il arrive toutefois que ce lien d'hyperonymie ne soit pas facilement identifiable comme dans l'exemple suivant :

(8) Pendant l'Occupation c'était préférable d'attraper d'autres **microbes** que le bacille de Koch... **celui du patriotisme** *par exemple*. (Boudard 1995, cité par Hamma 2004 : 157 ; nous soulignons)

Dans (8), le ton ironique est perceptible à travers les lignes : le *patriotisme* est présenté comme faisant partie de la famille des *microbes*. Comme la comparaison (et il est difficile, à ce propos, de ne pas se rappeler le célèbre

« La terre est bleue comme une orange » d'Éluard), l'exemplification peut aussi être insolite.

Quel que soit le degré de l'originalité de l'*exemple*, celui-ci doit avoir la caractéristique principale commune à tous les éléments de la CP. Ouellet (1989 : 96) écrit à ce propos :

> [L']exemplification nécessite, dans bien des cas, deux exemples au moins, dont la comparaison révèle une structure ou une propriété commune, qu'on peut supposer incarner, justement, ce que la proposition exemplifiée vise à énoncer sous la forme d'une loi.

Certes, la notion-clé de la CP, que nous avons introduite dans le présent chapitre, permet de délimiter notre champ d'étude. Elle ne peut pour autant pas être présentée comme propre à l'exemplification. En effet, certains procédés discursifs présupposent, eux aussi, l'existence d'un ensemble ou d'une classe à laquelle appartient l'élément focalisé par ces procédés. Il s'agit particulièrement de la *reformulation* et de l'*énumération*, avec lesquelles l'exemplification noue des liens de parenté suffisamment forts pour créer une certaine ambiguïté quant à leurs natures et fonctions. Pour mieux définir l'objet de notre étude, nous avons estimé nécessaire de commencer par spécifier les traits distinctifs de ces différents procédés. La démarche que nous avons suivie procède en quelque sorte par dévoilements successifs, en variant les éclairages de manière à faire émerger progressivement le tissu des relations entre l'*exemple* et d'autres procédés et phénomènes discursifs et en interrogeant les différentes caractéristiques qui pourraient d'emblée les unir ou les désunir.

2.3 Contraintes sémantiques

Pour distinguer l'*exemple* de tout autre procédé discursif, il faut d'abord le définir et pour le définir, il faut le distinguer de tout autre procédé discursif. Cette logique – circulaire – a abouti à des définitions de l'« exemple » et de la relation d'exemplification qui sont, elles aussi, pour le moins *circulaires*. C'est ainsi que Downing et Locke (2006 : 282, cité par Eggs et McElholm 2013 : 7) qualifient l'exemplification : « The second clause develops the content of the first by means of an example » et la rapprochent, par conséquent, de la reformulation, ayant toutes les deux pour rôle de clarifier une proposition par l'intermédiaire d'une autre.

Pouvoir tracer des frontières entre les territoires de chaque procédé aurait pu permettre un premier repérage des caractéristiques propres à l'exemplification. Or, il s'est avéré que les liens de parenté entre l'exemplification, la reformulation et l'énumération sont indénouables et parfois même indéfinissables. En outre, ces notions nous ont inévitablement

menée à en questionner d'autres telles que la glose, la qualification, voire la comparaison.

Il s'est avéré également qu'il n'y a pas de marqueur monofonctionnel, aussi prototypique d'un acte qu'il paraisse être. Ainsi, et comme l'a montré Fløttum (1996), un marqueur considéré comme introduisant typiquement une reformulation, à savoir *c'est-à-dire*, peut-il introduire également une glose, un *exemple* ou une réinterprétation. Certes, une définition 'large' de la reformulation, englobant tous ces actes cités, ferait de *c'est-à-dire* un marqueur monofonctionnel, mais cette définition nous semble peu satisfaisante pour des raisons que nous évoquerons dans 3.2.

Les contraintes sémantiques exposées plus haut ne délimitent que partiellement notre champ d'étude. Il nous semble en effet nécessaire, à ce stade, de définir ce que nous considérons comme propre à l'exemplification. Ce pas nous permettra de mettre des noms sur des notions qui semblent encore vagues ou mal-définies.

Par conséquent, le chapitre suivant visera à définir (ou plus précisément à redéfinir) l'acte d'exemplification, ainsi que ceux de reformulation et de glose. Notre objectif sera moins de délimiter leurs domaines que de discerner leurs caractéristiques majeures et leurs particularités distinctives, tout en admettant l'existence de lieux de transition, de zones grises qui confirment l'hypothèse selon laquelle ces actes se situent sur un même continuum.

3 L'exemplification : une relation aux contours flous

L'exemplification, définie comme l'action de citer un *exemple*, est un domaine vaste, vague et aux contours flous. De la simple énumération jusqu'à l'allégorie, en passant par l'illustration, la qualification, la comparaison et la métaphore, le symbole, le conte et la fable, tout un ensemble de phénomènes langagiers et de figures de style pourrait être interprété, d'une manière ou d'une autre, comme la réalisation d'une action d'exemplification.

3.1 La relation d'exemplification

3.1.1 Nature et caractéristiques

Pour des raisons que nous évoquerons dans les pages suivantes, ne sera considérée comme *exemple* que toute unité du discours introduite nécessairement par un terme ou une expression qui sert de *marqueur* et dont le rôle est précisément d'annoncer l'ouverture d'une *nouvelle séquence discursive* (la nature et les caractéristiques de cette séquence devraient être mieux définies dans ce chapitre et dans les chapitres suivants).

Même si nous ne considérons comme *exemple* que toute séquence discursive introduite par un marqueur qui l'annonce, explicitement, nous nous heurtons à la richesse des configurations discursives de l'exemplification. En effet, un « marqueur d'exemplification » peut prendre la forme d'un signe de ponctuation (deux points, parenthèses, etc.). Il peut également être une unité discursive dont la nature grammaticale varie sensiblement d'un texte à un autre : *penser à* X, X *est un bon exemple*, *citer* X *à titre d'illustration*… D'ailleurs, toute une gamme d'expressions figées et semi-figées construites avec le terme *exemple* a vu le jour, dans différents moments de l'histoire de la langue française : *le commun exemple*, *un homme de mauvais exemple*, *passer en exemple*, *faire un exemple de quelqu'un*, *faire des exemples*, *faire son exemple*, *sans exemple*, … (expressions extraites du *Littré*, s. v. « Exemple »[7]).

[7] En ligne, consulté le 20/05/2013. Mis à jour le 30/01/2018.

Nous regrettons ne pas pouvoir nous intéresser à toutes les configurations discursives de l'exemplification. Dans l'obligation de circonscrire notre domaine de recherche, nous précisons que nous ne tâcherons de mettre quelques lumières que sur les séquences discursives qui se révèlent sous la forme de la construction schématisée suivante :

X marqueur d'exemplification Y

Cette hypothèse de travail laisse surgir plusieurs questions. Selon quel(s) critère(s) une unité discursive peut être considérée comme un marqueur d'exemplification ? Quelle définition attribuons-nous à ces marqueurs ? Servent-ils à introduire exclusivement des *exemples* ?

Les recherches effectuées sur des exemples authentiques montrent que ce n'est pas le marqueur seul qui détermine la nature de la relation liant X à Y et que la relation d'exemplification se construit grâce à la réunion de plusieurs informations que fournissent et le marqueur d'exemplification (MEx) et l'*exemple* qu'il introduit (ExI). Ces deux unités (MEx + ExI) forment ensemble ce que nous avons appelé la Séquence-exemple (désormais Séq.Ex).

Nous avons choisi d'appeler la relation qui lie les unités Y à X selon la formule *X MEx Y* une *relation d'exemplification*, quoique cette nomenclature ne fasse pas l'unanimité. Vincent (1995 : 59) choisit d'appeler la valeur dont est dotée la relation qui lie les deux éléments discursifs X et Y par l'intermédiaire du marqueur *par exemple* une « valeur exemplaire » et la distingue ainsi de la « valeur non exemplaire » que peut véhiculer la même locution dans d'autres emplois. Nous pensons que le qualificatif *exemplaire* pose problème dans la mesure où il est pourvu d'une connotation, généralement positive (le modèle à imiter, à suivre), mais également négative (lorsque le substantif qu'il qualifie est lui-même pourvu de cette connotation. *Exemplaire* signifie dans ce cas le modèle à fuir ; signification que l'on retrouve dans l'expression *châtiment exemplaire*). Il apparaît en tout cas qu'en français moderne, le qualificatif n'est plus neutre, même si le substantif *exemplaire* l'est toujours.

Rossari et Jayez (2003 : 462) parlent, eux, d'une « procédure d'exemplification » et la définissent ainsi :

> La procédure d'exemplification est une procédure textuelle, au sens où elle implique une mise en relation entre différentes propositions d'un texte. Elle se construit sur un rapport de particularisation/généralisation qui peut s'établir de différentes manières : par un mouvement qui va de l'abstrait au concret, d'une pluralité à une singularité, d'une possibilité à une réalisation effective ou encore, et la liste n'est pas close, d'une indication non spécifique à une illustration.

Il nous semble qu'une définition basée sur le rapport *particularisation/généralisation* est tellement vaste qu'elle ferait perdre à l'exemplification ses traits distinctifs. La liste n'étant pas close, toute forme de *particularisation/généralisation* est une exemplification. Or, il est légitime de se demander si la mention d'une généralité ne sert pas, dans plusieurs cas, de cadrage pour le cas particulier, l'objet principal du discours.

Illustrons cette idée avec l'extrait ci-dessous. Le 31 mai 2006, le premier ministre belge tient un discours « sur le futur de l'Europe » au Parlement européen. Un député, commentant les propos de Verhofstadt, construit son discours sur un passage du général au particulier :

(9) **J'aurais beaucoup à dire sur certaines des idées avancées par M. Verhofstadt**. [...] Je ne pourrai pas développer maintenant ces différents points, parce que je voudrais m'arrêter à **un autre point sur lequel je trouve que M. Verhofstadt est passé trop rapidement**. Or, il s'agit, à mon avis, de notre principal problème aujourd'hui : **je veux parler des raisons du fossé qui se creuse entre les Européens et l'Union**. (Wurtz 060531 *C-Parl*)

Dans (9), le premier énoncé (*J'aurais beaucoup à dire sur certaines des idées avancées par M. Verhofstadt*) se présente comme une forme d'introduction qui précède l'évocation d'une seule question. Cette question est un élément **particulier** qui appartient à l'ensemble **général** *des idées avancées par M. Verhofstadt*. L'élément particulier ne noue pas avec l'ensemble une relation d'exemplification à proprement dite, mais une relation argumentative : si j'évoque l'ensemble, c'est pour légitimer les propos sur l'élément. Cet ensemble, dénommé dans le premier segment, sera « décondensé » (Danon-Boileau et Morel 1994 : 267) en plusieurs éléments, sur le plan paradigmatique, et en plusieurs sous-segments, sur le plan syntaxique et discursif. Relisons à ce propos les réflexions de Danon-Boileau et Morel (1994 : 267-268) sur ce sujet :

> Un premier segment permet d'évoquer un ensemble de champs événementiels ou de zones de pensées différentes. À lui seul, ce premier sous-segment ne permet pas encore de savoir de quoi l'on va parler. Puis un sous-segment indique sur quel champ associé à ce terme va porter le choix. Le cadre de prédication est alors défini. Un dernier sous-segment vient alors mettre en place l'élément qui va servir de support à la suite.

Nous fondons donc notre étude sur l'hypothèse que l'exemplification est une relation à la fois syntaxique, sémantique et pragmatique entre énoncés. L'exemplification est d'abord et surtout une relation sémantico-pragmatique qui se conçoit et se singularise grâce à la caractéristique d'inclusion/appartenance qui lie l'ExI à la CP : la CP englobe absolument l'ExI et l'ExI appartient nécessairement à la CP. Mais l'exemplification est également une relation discursive et textuelle qui fait de Y un élément dérivé

de X sur le plan syntagmatique et inévitablement annexé à X d'un point de vue informationnel[8]. L'*exemple* ne peut pas être l'objet principal du discours, ni même d'une séquence autonome du discours. Certes, il est possible d'enchaîner sur un *exemple*, donc sur l'élément Y, mais cet *exemple*, aussi long qu'il soit, est conçu comme une parenthèse qui doit être fermée[9].

La thèse que nous venons d'avancer sera développée et argumentée tout au long de cette étude. Les caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de la Séq.Ex seront exposées et analysées au chapitre 6.

3.1.2 L'exemplification : une relation pragmatique

3.1.2.1 Une relation d'inclusion/appartenance

Intéressons-nous d'abord à la relation d'inclusion/appartenance qui lie les X et Y de l'exemplification. Les exemples suivants nous permettront d'illustrer cette idée :

(10) La plupart des schizophrènes doivent prendre leur molécule à vie pour être à peu près stabilisés, mais ces molécules ont **des effets secondaires importants** (*en particulier* **dyskinésies tardives – raideur corporelle -, centres intellectuels déclinants**, etc.). (Ehrenberg 2000 *C– HumSam*)

(11) 'On est repassés chez elle, en Poméranie, grogna Clemens. On a trouvé des lettres, des documents. Il y avait **des choses très intéressantes**, *entre autres* **les papiers des petits**'. (Littell 2006 : 887 *C-Rom*)

(12) Le futur accord de libre-échange avec la Corée doit présenter un caractère moderne et inclure **des normes environnementales et sociales contraignantes** *telles que* **celles inscrites dans les conventions fondamentales de l'OIT qui visent à promouvoir le travail décent**. (Arif 071213 *C-Parl*)

Dans (10), *les dyskinésies tardives et les déclinaisons des centres intellectuels* introduits comme *exemple* appartiennent à l'ensemble *des effets secondaires importants des molécules que doivent prendre les schizophrènes*. De même pour les exemples (11) et (12) : *les papiers des petits* sont présentés comme l'une *des choses très intéressantes trouvées dans l'appartement* ; et *les normes inscrites dans les conventions fondamentales de l'OIT qui visent à promouvoir*

[8] La construction CP *MEx* ExI désigne la relation sémantico-pragmatique entre un élément (*exemple*) et la classe à laquelle appartient cet élément. Cette relation se traduit syntaxiquement et syntagmatiquement sous la forme canonique X *MEx* Y. La distinction entre CP et X d'une part et ExI et Y d'autre part se justifie entre autres par le fait que la CP peut ne pas être explicitement mentionnée dans le discours. Dans ce cas, X s'éclipse.

[9] Rappelons que nous ne nous intéressons qu'aux séquences qui apparaissent sous la forme *X marqueur d'exemplification Y* et donc nos hypothèses de travail n'ont été vérifiées que sur cet objet d'étude.

le travail décent sont inclues dans l'ensemble des *normes environnementales et sociales contraignantes*.

L'ExI et la CP de cette relation d'exemplification sont donc d'une nature homogène (ou homogénéisée) mais d'une composition différente. L'élément X coïncide avec la CP (*effets secondaires* dans (10), *choses très intéressantes* dans (11) et *normes environnementales et sociales contraignantes* dans (12)) et Y avec l'élément qui appartient à la CP (de laquelle il est extrait) et qui est présenté comme un *exemple*. Lorsque la CP n'est pas explicitement mentionnée dans le discours, il est présupposé soit que l'appartenance de l'ExI à la CP fait partie des connaissances des interlocuteurs, soit que la désignation de la CP n'est pas considérée ou présentée comme primordiale.

Considérons l'extrait suivant :

(13) La secrétaire de PME n'est plus une simple sténodactylo. Il est fréquent *par exemple* **qu'elle se retrouve, vers la fin des années 80, en charge de la commande des fournitures, mais aussi du petit mobilier dont a besoin l'entreprise. À elle de négocier au mieux tarifs, délais, fournisseurs... et de découvrir au passage qu'il est courant d'obtenir des remises de 30 à 50% sur ces achats**. (Rochefort 1995 *C– HumSam*)

Dans (13), on comprend qu'il est fréquent que la secrétaire de PME accomplisse des fonctions vitales, telles que celles mentionnées comme *exemple*. Pour autant, la CP ne figure pas dans l'énoncé ; elle est à reconstruire.

La relation de l'ExI à la classe peut être envisagée sous deux angles différents : il s'agit d'une part d'une relation qui lie le tout (CP) à l'élément (ExI), et d'autre part d'une relation qui lie les différents éléments de la classe les uns aux autres (ce point sera étudié surtout dans les chapitres 14, 15 et 16).

3.1.2.2 Exemple-échantillon *vs* exemple-modèle : des propriétés distinctives

Soient les exemples suivants :

(14) La commission du commerce international [...] propose, naturellement, de développer les importations, mais aussi d'accorder de l'attention à la production industrielle européenne dans un double objectif d'indépendance énergétique de l'Union et de débouchés pour **les productions agricoles**, *par exemple* **les végétaux sucriers**.
Les coûts de production de l'éthanol sont de vingt-cinq euros l'hectolitre au Brésil, de trente-cinq euros aux États-Unis d'Amérique et de quarante-cinq euros dans l'Union européenne. (Audy 061214 *C-Parl*)

(15) Les yeux les plus redoutables, bleus, qui vous traversent sans prendre le temps de vous voir. Et l'assurance de qui détient **un savoir rare et donc incontesté** : *par exemple* **parler couramment le latin de Virgile**. Bref, aucune chance. (Orsenna 1993 : 24 *C-Rom*)

Bien que les *exemples* que l'on retrouve dans (14) et (15) soient tous les deux introduits par le même marqueur, à savoir *par exemple*, ils sont toutefois pourvus chacun d'une valeur différente. Alors que dans (14), l'ExI est présenté comme quasi-identique à tout élément de la CP, il acquiert dans (15) une certaine spécificité qui le distingue.

En effet, l'*exemple* des *végétaux sucriers* est convoqué en tant qu'élément quelconque de la CP des *productions agricoles* : c'est la représentativité de l'ExI qui est surtout mise en scène.

Par contre, l'*exemple* cité dans (15) se distingue par sa spécificité. C'est un *exemple* « commenté », pour reprendre la terminologie de Genette, « choisi en raison de deux critères plus ou moins clairement mentionnés : la richesse et la complexité du choix » (1992 : 515, cité par Stiénon 2011 : 104). D'ailleurs cet *exemple* mérite une description détaillée : « il doit représenter un ensemble et en même temps valoir pour sa singularité en dehors de cet ensemble qu'il représente » (Stiénon 2011 : 106). Ainsi, le savoir introduit par *par exemple* dans (15), celui de *parler couramment le latin de Virgile*, est présenté comme indubitablement le savoir rare et donc incontesté.

Pour mieux comprendre cette différence de valeurs, nous avons interrogé l'étymologie même du substantif *exemple* duquel est construit celui d'*exemplification*. Rappelons qu'*exemple*, dérivé du latin *exemplum*, est introduit en français sous la forme d'*essample* que l'anglais adoptera et transformera en *sample*. L'équivalent français moderne de *sample* est le terme *échantillon* (*Dictionnaire historique de la langue française*, s. v. « Exemple ».)

Les données étymologiques nous révèlent donc que le latin *exemplum* implique l'idée d'un *prélèvement*, d'un extrait représentant, d'un maillon appartenant à une série d'éléments tous identiques ; une idée que l'on retrouve dans le verbe *exemplifier* et dans le substantif *exemplaire*.

Le synonyme grec du terme latin *exemplum* est *paradeigma*. *Paradeigma*, dérivé du verbe *paratithesthai* qui signifie « présenter à titre d'exemple ou d'argument » (Lallot 2007 : 59), peut être traduit par *modèle*. Comme le précise Lallot, « cette famille [grecque] met au premier plan, notamment par la diathèse *moyenne* du verbe, la fonction argumentative de l'exemple : *paratithes**thai***, c'est exhiber quelque chose dans son intérêt, à titre de preuve de la thèse qu'on soutient ». L'idée du modèle est incluse dans le sémantisme de l'adjectif *exemplaire*.

Il s'avère de ce bref exposé des origines latine et grecque du substantif *exemple* que le terme latin souligne surtout la conformité de tous les éléments de la CP. L'*exemplum*, qui présente un élément comme un *échantillon*, s'oppose donc au *paradeigma*. Nous avons appelé cette sous-classe d'*exemples* des exemples-échantillons.

Nous allons bien voir que d'un point de vue argumentatif, ces *exemples* servent à nommer, à préciser une chose semblable ou comparable à celle dont il s'agit (pour reprendre les termes du *Grand Robert* (2011), s. v.

« Exemple »). L'intérêt de tels *exemples* est précisément de confirmer l'identification de l'objet du propos avec tous les éléments de la classe paradigmatique à laquelle il appartient ; des *exemples* dont le rôle est précisément de *représenter* une classe.

À la seconde sous-catégorie appartiennent des *exemples* particuliers qui, de par leur spécificité, servent précisément à confirmer, à authentifier une idée ou un concept. L'accent est mis sur la particularité de l'*exemple* choisi. L'objet du propos a un *plus* qui le distingue de tout autre élément de la CP de laquelle il est extrait : c'est un exemple-modèle. Le recours à de tels *exemples* implique un jugement explicite, voire exhibé, sur la valeur spécifique dont l'ExI est pourvu.

Lyons (1989), se référant, lui aussi, aux données étymologiques, en déduit que l'acte d'exemplification implique la réalisation soit d'une opération de précision ou de clarification qui fait de l'*exemple* un *exemplum* ; soit d'une opération de mise en scène qui aboutit à la création d'un *paradeigma* et il explique :

> *Exemplum* is, first of all, etymologically akin to the verb *eximere*, "to take out, to remove, to take away, to free [...]". Therefore, the example is something cut out and removed from some whole. In this sense, *example* is synonymous to modern term that appears very different: *detail*. The detail is also removed, cut out (dé + tailler in French [...]). [...] In its Latin origin, [...] *exemplum* concerns a distinction between a prior whole and a resultant fragment. (Lyons 1989 : 9)

L'*exemplum* implique donc un processus d'extraction de l'ExI de la CP. Exemplifier c'est d'abord tirer – au hasard (?) – un élément du paradigme, l'extraire de l'ensemble et le présenter comme un détail, comme un fragment. L'*exemplum* est présent notamment dans les dictionnaires et dans les discours scientifiques ou de vulgarisation.

Le *paradeigma* implique, quant à lui, l'idée d'un détachement de l'élément d'un tout, à laquelle est jointe une mise en lumière de l'ExI :

> *Paradeigma* is related to *paradeiknumi* ("to exhibit side by side to make comparisons, to indicate or point out" and to *deiknumi* "to bring to light, to show forth"). The Greek term is therefore always associated with light, showing, seeing and pointing. (Lyons 1989 : 9)

Schématiquement, et en référence aux données étymologiques, la différence entre l'exemple-échantillon (*exemplum*) (que l'on retrouve dans des énoncés comme (14) et l'exemple-modèle (*paradeigma*) (présent dans (15)) peut être présentée comme suit :

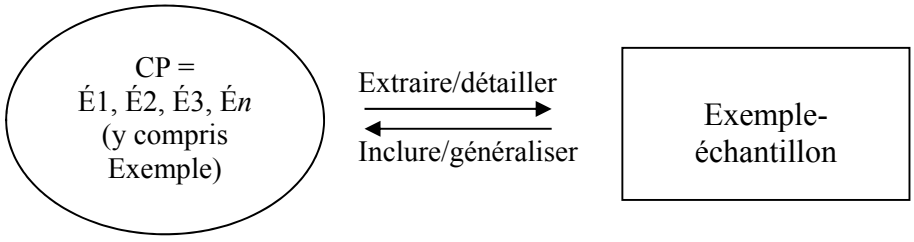

Figure (3) : L'*exemple-échantillon* et le processus d'extraction/inclusion

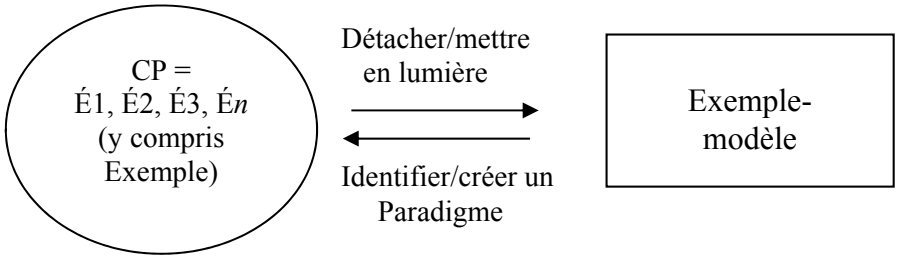

Figure (4) : L'*exemple-modèle* et le processus de détachement de l'élément/d'identification de l'ensemble

Licitra (1979) propose, lui aussi, le terme d'extraction pour décrire certains emplois de *comme*. La procédure d'extraction/inclusion désigne chez Licitra le passage d'un générique à un spécifique (extraction) et d'un élément spécifique à un genre (inclusion). Délabre (1984) suggère, lui, l'expression d'inclusion (référentielle) pour désigner la procédure, pragmatique, de la construction d'une référence et de la création des relations d'inclusion (et par opposition d'exclusion) catégorielle, une procédure que génère le recours au marqueur *comme*.

Qu'il soit échantillon ou modèle, tout *exemple* noue avec la CP une *relation d'ingrédience* : l'ExI et la CP sont de même 'nature' (et cette nature n'est ni figée ni stable). Alors que l'exemple-échantillon est conçu et présenté comme une partie d'un tissu homogène, dont il est précisément une partie, l'exemple-modèle, lui, appartient à un ensemble divisible et possède une certaine indépendance par rapport aux autres éléments de la CP avec lesquels il partage nécessairement certains points communs. Nous pouvons déjà constater que l'exemplification se situe donc entre la qualification (fortement présente dans la relation même d'ingrédience) et la comparaison (un ensemble d'éléments semblables et partageant des points communs véhicule souvent l'opposition

identique *vs* différent). De la relation d'ingrédience découle donc celle d'*équivalence*[10].

3.2 L'exemplification est-elle une reformulation ?

L'exemplification a été considérée, par certains linguistes (voir *infra*), comme un acte de reformulation. L'inclusion de l'exemplification dans la reformulation s'expliquerait par deux raisons, l'une syntaxique et l'autre sémantico-pragmatique, différentes mais intimement liées l'une à l'autre. En effet, et l'exemplification et la reformulation exigent, pour leur réalisation, la présence de deux segments qui nouent l'un avec l'autre une certaine relation. Or, c'est précisément la nature de cette relation qui crée, à notre avis, la différence entre les deux procédés et qui fait, selon les théories qui prônent l'intégration du premier procédé dans le second, l'unicité de leur identité.

Nous avons bien précisé dans la section 3.1 que l'exemplification se définit en termes d'inclusion/appartenance à une classe. La reformulation, elle, se définit plutôt en termes d'équivalence. Cette conception de la reformulation nécessite quelques éclaircissements. En effet, la multiplicité des définitions données à la reformulation et la divergence de la nature et du nombre d'opérations qu'elle est censée regrouper nous ont conduite à revoir cette notion et à proposer une redéfinition, inspirée certes des travaux antérieurs (les échos de ces travaux se feront entendre par l'adoption de certaines terminologies et définitions), mais permettant de distinguer cet acte langagier des opérations voisines.

Nous définissons la reformulation comme le retour sur un énoncé source dans l'objectif d'en modifier un des aspects. La reformulation associe un segment source à un segment qui le reformule et se présente, dans le discours, comme suit :

Segment source (S) – (marqueur de reformulation) (MR) – segment reformulant (R)

La présence d'un marqueur n'est pas indispensable dans toute reformulation. De même, une catégorisation des reformulations basée sur les marqueurs et leurs sémantismes nous semble incapable de prouver sa pertinence[11].

---

[10] Les relations d'ingrédience et d'équivalence seront minutieusement analysées dans l'étude portant sur *comme* (Chap. 14, 15 et 16).

[11] Définissant la reformulation comme une opération de rétro-interprétation du mouvement discursif antécédent, Rossari (1994) distingue les reformulations paraphrastiques des non-paraphrastiques. Alors que la première sous-catégorie lie deux énoncés par une relation d'équivalence sémantique, la seconde se caractérise par l'établissement d'une relation posant un changement de perspective énonciative, et exigeant une certaine distanciation vis-à-vis de la première formulation. Selon Rossari, la reformulation non paraphrastique se distingue de sa parente paraphrastique grâce à un autre critère fondamental : celui de la présence, obligatoire, d'un connecteur qui relie ses deux énoncés. Il s'ensuit que chaque type d'opération est

La reformulation peut se manifester dans des énoncés tels :

(16) – [E]t puis **elle est très belle, très attirante** (S), [dit Éveline].
– Qu'est-ce que tu racontes, murmura Pierre.
– N'est-ce pas, Jean ?
– Oui, dit Jean. **Elle est très belle** (R). (Queneau 1948 : 244 *Frantext*)

(17) Caïn personnifie **la perversion** (S), **le pervers qui, se croyant tout permis, nie toute limite, toute culpabilité et toute éthique, mû par la seule finalité de jouir** (R). (Nabati 2005 *C-HumSam*)

Nous supposons aussi que toute reformulation aboutit à une certaine modification du segment source. Conçue ainsi, la reformulation se situe donc entre le rephrasage (défini par Gülich et Kotschi (1987 : 30) comme « une répétition de la structure syntaxique et lexicale d'un énoncé ») et la réinterprétation, au sens que donne Garcia Negroni (1995 :19, cité par Norén 1999 : 59) au terme, c'est-à-dire « l'attribution d'une deuxième valeur sémantique (s'1) à un énoncé E1 qui s'est déjà vu attribuer un sens (s1) au moment de son énonciation ». Nous considérons la réinterprétation comme seuil de distorsion (expression de Fuchs 1983), c'est-à-dire comme point limite. Dépassant ce point, l'acte langagier en question n'est plus une reformulation.

La définition que nous attribuons à la reformulation exclut l'exemplification de son territoire. Cette exclusion nécessite certainement d'être justifiée. Mais avant d'exposer nos arguments motivant la séparation des deux procédés, nous essayerons dans les pages suivantes de revoir et de questionner quelques recherches qui se sont intéressées explicitement au rapport qui lie la reformulation à l'exemplification.

Le rapprochement entre exemplification et reformulation a été déjà fait par les toutes premières études contemporaines consacrées à la reformulation. Se basant sur l'idée que la reformulation englobe tout acte de composition textuelle dont la réalisation présuppose la relation xRy (*x* étant l'« énoncé-source » et *y* l'« énoncé reformulateur »), Gülich et Kotschi (1987 : 40) intègrent l'exemplification dans la grande famille des reformulations.

Selon les deux linguistes allemands, la reformulation comporte trois sous-catégories : le rephrasage, la paraphrase et la correction. Bien que ces trois sous-catégories se distinguent l'une de l'autre par 1) la nature de R et 2) par des sous-ensembles de marqueurs, employés pour indiquer le caractère

déterminé par les propriétés sémantico-pragmatiques du connecteur qui l'introduit, « que chaque CR [connecteur de reformulation] appartient exclusivement à l'une des deux catégories, et que leur fonction première reste la même, plus ou moins indépendamment de la nature de X et de Y » (Norén 1999 : 58). Or, les études consacrées aux connecteurs ont surtout pour objectif de mettre en lumière leur polyfonctionnalité. Fløttum (1994, 1996), par exemple, a essayé de montrer que *c'est-à-dire* n'introduit pas seulement une reformulation paraphrastique, mais aussi et entre autres, un exemple.

spécifique de l'acte de reformulation, ils se rapprochent grâce à leur caractère interactif commun. En effet, Gülich et Kotschi expliquent que, dans les trois actes, l'énoncé-source est considéré comme un élément de perturbation, c'est-à-dire comme une expression qui présente un problème ou « une faute » aux yeux d'un interlocuteur, l'énoncé réformateur servant à réparer la faute.

La paraphrase, qui nous intéresse particulièrement, est définie comme l'acte de « produire un énoncé de la forme xRy, où x et y sont deux segments de la structure propositionnelle du texte et où R est une relation sémantique » (1987 : 30). Cette relation sémantique qui lie le segment source au segment reformulateur est précisément une relation d'équivalence qui se présente sous la forme soit d'une expansion, soit d'une réduction, soit d'une variation.

La distinction entre cinq sous-catégories d'actes de paraphrase, fait de l'exemplification une reformulation par ajout d'un élément distinctif :

Expansion	**Réduction**	**Variation**
Explication définitoire	Dénomination	
Exemplification	Résumé	

Les sous-catégories de la paraphrase selon Gülich et Kotschi

L'exemplification est donc une forme d'expansion et en tant que telle, elle s'apparente à l'explication définitoire. Pour illustrer cet emploi, Gülich et Kotschi proposent l'exemple suivant :

(18) Faut lui envoyer **un pli r=commandé** […][12]
Vous l'adressez **en pli r=commandé avec accusé de réception**.

Selon les deux linguistes, l'interlocuteur, « en réalisant l'énoncé reformulateur, se réfère à l'état de choses qui a déjà été évoqué au moyen de l'énoncé-source, mais en ajoutant des aspects supplémentaires » (1987 : 41). Dans (18), l'énoncé (R) *en pli r=commandé avec accusé de réception* est une reformulation par ajout d'un trait définitoire : la lettre envoyée ne doit pas être seulement recommandée, mais aussi avec accusé de réception. Dans d'autres occurrences d'exemplification, il s'agit de restreindre l'extension du référent de l'énoncé-source. Or, l'ajout (ou l'omission) de sèmes supplémentaires se définit-il (elle) comme un acte d'exemplification ?

L'assimilation de cette reformulation par ajout d'un élément distinctif à l'exemplification s'expliquerait par le fait que dans les deux cas, il y a un passage du général au particulier. Un sous-ensemble d'éléments ayant les mêmes caractéristiques sont extraits d'un paradigme plus grand. Mais la

[12] L'omission n'est pas la nôtre.

réalisation d'une reformulation par ajout aboutit à l'*exclusion* de tout autre semi-ensemble n'ayant pas ce sème distinctif (toute demande de résiliation parvenue par une lettre recommandée mais sans accusé de réception ne sera pas traitée) ; alors que l'exemplification aboutit à une mise en lumière d'un sous-ensemble du paradigme ; une mise en lumière qui n'est pas accompagnée d'une isolation discriminatoire de l'ensemble exemplifiant.

Nous pouvons en déduire que l'ajout ou l'omission d'un aspect supplémentaire à un énonce S assure certes la restriction ou l'extension du paradigme duquel est extrait S, mais ne fait pas de l'énoncé-reformulateur un *exemple* de l'énoncé-source.

Tout en adoptant une autre conception de la reformulation, Fuchs intègre, elle aussi, l'exemplification dans la famille des paraphrases. Dans l'objectif de définir son objet d'étude, Fuchs part à la recherche d'un invariant commun qui serait présent dans toute paraphrase et qui permettrait de l'identifier en tant que telle. Les définitions antérieures proposées, notamment par des transformationalistes, posent l'idée de l'existence d'une identité de sens et considèrent qu'une « séquence est une paraphrase d'une autre si elles signifient la même chose » (Smaby R. 1971, traduit et cité par Fuchs 1994 : 47).

Constatant que l'unicité de l'identité sémantique est inexistante, Fuchs propose une définition de la paraphrase inspirée de la théorie des airs de famille de Wittgenstein. En effet, Fuchs (1994 : 131) envisage les paraphrases comme un ensemble de phrases « ne partageant qu'un 'air de famille', c'est-à-dire comme étant reliées par des relations sémantiques locales, de type associatif, construite par le jeu de l'interprétation ».

L'invariant est donc sémantique, une thèse que Fuchs a soutenue depuis 1982, date de la parution de son ouvrage *La paraphrase*. Elle considère en effet qu'il y a, dans toute paraphrase, non pas identité mais équivalence fondée précisément sur ce qu'elle appelle un « noyau sémantique commun », conçu et défini sur un plan linguistique (1982 : 67-72).

En se basant sur l'hypothèse que la paraphrase est une « activité métalinguistique, [qui] consiste à identifier les sémantismes respectifs des deux séquences comparées » et en en déduisant que « cette identification constitue un jugement sur les séquences, effectué par le sujet parlant en situation » (1982 : 89), Fuchs considère l'exemplification comme l'une des trois formes linguistiques de cette relation d'identification, les deux autres formes étant les propositions équationnelles (ex. *librairie désigne un magasin où l'on vend un livre*) et la citation (ex. *« Heureux les miséricordieux », c'est-à-dire ceux qui savent pardonner*).

Sur la base d'un corpus de sermons enregistrés pendant une cérémonie religieuse (le jour de la Toussaint) en 1968-1969, Fuchs s'intéresse aux formules *Heureux les/ceux …qui…*, des formules qui, à partir d'un prédicat, construisent une classe d'animés vérifiant ce prédicat. Ces séquences établissent, selon Fuchs, une relation d'exemplification dans la mesure où « la

séquence Y qui reformule la séquence X du texte source se présente comme une sorte de cas particulier, d'exemple illustratif de X » (1982 : 107).

Définie comme une « identification qui procède par une succession d'opérations d'extraction de membres extractifs de cette classe (glose : *les/ceux… qui…*c'est = par exemple/entre autres, y_1, y_2,… y_n) » (1982 : 107), l'exemplification peut être réalisée à l'aide de plusieurs formes :

- elle est « équative » :

(19) Bienheureux ceux qui pleurent […] C'est Madeleine après son péché, c'est Monique pleurant son fils Augustin…

- elle peut avoir une forme « zéro » (non marquée explicitement) :

(20) Bienheureux les cœurs purs […] après Jésus, la très sainte, la vierge immaculée, Louis de Gonzague, Thérèse de l'enfant Jésus…

- elle peut également avoir une forme « actualisante » :

(21) Heureux sont ceux qui pleurent : nous connaissons tous des souffrances dans la vie.

- ou une comparaison :

(22) « Heureux les miséricordieux » : comme Dieu est miséricordieux avec nous, nous aussi…

- elle peut même être réalisée grâce à des formes de citations :

(23) « Bienheureux les pauvres en esprit » : « le fils de Dieu n'a pas une pierre où poser sa tête ».

Fuchs rappelle également qu'une exemplification appelle à une multiplicité de cas : « la succession des extractions se présente comme théoriquement indéfinie – même si l'énumération s'arrête très vite, voire même ne porte que sur un seul individu » (1982 : 108).

Mais l'exemplification, telle que Fuchs la conçoit, « fonctionne dans tous les cas comme une métaprédication d'identité, […] c'est-à-dire comme un parcours de la totalité de la classe, d'où identification » (1982 : 108).

Cette définition rapproche l'exemplification de la qualification et de la comparaison, ce dont témoignent les exemples cités plus haut (et particulièrement (21) et (22)). On qualifie les *heureux* en en indiquant soit quelques exemples bien connus, soit des catégories. Toute personne se considérant comme ressemblant à ces exemples ou comme appartenant à ces catégories peut s'estimer heureuse.

Fuchs maintiendra ce point de vue et le développera dans ses études sur la comparaison (notamment 2014). Nous pensons toutefois que les procédures présentes dans les extraits susmentionnés se situent dans une zone intermédiaire, entre l'exemplification, la comparaison et la qualification. Citons encore ce passage, considéré par Fuchs (1982 : 109) comme un *exemple* :

(24) Heureux les pauvres, heureux les doux, ceux qui ont soif et faim de la justice, les miséricordieux, les pacifiques, ceux qui souffrent pour le Christ.

Pour adopter la terminologie de Fuchs, nous pouvons estimer que les catégories de personnes mentionnées (*les pauvres*, *les doux*, *ceux qui ont soif et faim de la justice*, *les miséricordieux*, *les pacifiques*, …) construisent une classe en même temps qu'elles vérifient et confirment la réalisation du prédicat. Ces catégories *qualifient* donc la classe en l'*illustrant*. Nous revenons dans le chapitre consacré au marqueur *comme* sur la distinction entre les procédés d'exemplification, de qualification et de comparaison.

La question de la nature de la relation que noue l'exemplification avec la reformulation a été également posée par Norén dans son étude parue en 1999. Inspirée particulièrement de la Théorie de l'Argumentation Dans la Langue (proposée par Ducrot et Anscombre) et se basant surtout sur la théorie des topoï, Norén définit la reformulation comme « la double actualisation d'un champ topique dans le discours » (1999 : 65). Le topos est « le 'schéma de scénarios' qui permet de faire le passage entre l'argument et la conclusion » (1999 : 44). Défini ainsi, « le topos n'inclut pas les champs topiques, mais est réduit à la relation existant entre eux » (1999 : 47)[13].

Selon Norén, la « reformulation présente une structure [Segment reformulé X – Segment reformulant Y] ». Ces deux segments possèdent ce que Norén appelle des « contenus sémantique et pragmatique » (SP) qui se ressemblent, et cette ressemblance est indispensable pour qu'il y ait reformulation. Mais la reformulation exige également que X présente quelques différences par rapport à Y. Ces différences sont appelées des « éléments distinctifs (ED) » (1999 : 13).

Le test d'interchangeabilité entre X et Y permet à Norén de déterminer la ressemblance sémantique des deux énoncés : le X et le Y de la reformulation prennent le même sens lorsqu'ils sont utilisés dans les mêmes enchaînements discursifs et doivent donc être commutables.

Outre le test de substitution, Norén a eu recours à deux autres tests pour écarter les paires d'énoncés qui ne peuvent pas être considérés comme la double actualisation du même champ topique : ni *mais au contraire*, ni

[13] Pour une définition bien détaillée de la théorie des topoï, voir Norén (1999 : 43-49). La présentation que Norén fait de cette théorie est elle-même inspirée de la définition proposée par Anscombre (1995).

d'ailleurs ne sont autorisés à être introduits entre les deux segments d'une reformulation. L'insertion de l'un de ces marqueurs met en lumière l'équivalence sémantique entre les deux énoncés.

La description de la reformulation (et précisément de la ressemblance sémantique qui caractérise ce phénomène langagier) en termes de topoï permet à Norén d'inclure, sous certaines conditions, l'exemplification comme une activité reformulatrice. Dans ce cadre, l'auteur propose l'exemple (25) en guise d'illustration :

(25) mais ce qui est marrant c'est qu'ils ont gardé en plus plus ou moins les commerçants de la rue *c'est-à-dire* **que t'as tu vois un coiffeur coiffeur pour dames avec bon tu vois ça se transforme en perruquier**. c'est assez drôle[14]. (Norén 1999 : 61)

Constatant que *c'est-à-dire* introduit un *exemple* dans (25), Norén en déduit que l'exemplification est une forme particulière de la reformulation : elle « est la double actualisation d'un champ topique où celui-ci est de caractère général » (1999 : 61).

Selon Norén, « lorsque *c'est-à-dire* introduit un exemple, Y peut être généralisé au point où il coïncide avec le degré de généralisation de X ». Nous croyons en effet que ce qui est introduit par *c'est-à-dire* dans (25) est bien un *exemple*, mais cela ne prouve, à notre sens, que le fait que *c'est-à-dire* n'introduit pas exclusivement une reformulation. Selon les critères mêmes de Norén, les deux énoncés doivent être interchangeables. Or, l'étude de nos marqueurs montrera que, contrairement à la reformulation, l'exemplification ne postule pas nécessairement la conservation du sens, et qu'elle impose une certaine hiérarchie entre ses deux termes (l'élément exemplifiant est un argument pour une règle qui est l'élément exemplifié). Nous allons également voir que l'insertion d'un *d'ailleurs* n'est pas impossible dans plusieurs énoncés exemplifiants.

Nous remarquons finalement que Norén constate que toute exemplification n'est pas une reformulation. C'est précisément le cas lorsque l'énoncé introduit par un marqueur d'exemplification ne renvoie pas à un champ topique général explicite : « [d]ans ce type de cas, il ne s'agit pas de reformulation, puisque l'idée exemplifiée doit être dérivée des exemples effectifs donnés. Elle est alors implicite et ne peut être reformulée » (1999 : 62). Pour confirmer ce constat, Norén cite le (26) :

(26) Ouais moi c'est pareil mes vieux je leur je leur
par exemple à Noël j'ai rien demandé juste demandé un comment j'avais une veste trois quart avant elle était pétée dans le dos j'en revoulais une c'est juste ça parce que je crois que j'aime pas trop demander un peu de

[14] Exemple authentique tiré d'un corpus oral composé par Norén (1999 : 17-21).

> de thune parce que je sais pas je me sens un peu coupable de de pas bosser ou des conneries comme ça. (1999 : 62)

Nous pouvons en déduire que l'exemplification n'est pas systématiquement considérée comme une sous-catégorie de la reformulation, ce qui nous mène à supposer que la théorie des topoï, aussi pertinente qu'elle soit pour l'identification de la reformulation, n'est pas aussi efficace pour la mise en lumière de la caractéristique principale de l'exemplification, incarnée dans les notions d'appartenance/inclusion et dans celles de généralisation/particularisation. La théorie de topoï n'est en effet pas capable de discerner, formellement et systématiquement, les caractéristiques discriminatoires de l'exemplification. La double actualisation du même champ topique, intrinsèque à la reformulation, est une caractéristique qui peut être incidente à l'exemplification, mais ne lui est pas inhérente.

L'exemplification se place sur un continuum où l'on peut situer tout procédé discursif mettant en relation deux éléments appartenant ou non à un même ensemble ou paradigme. La nature de ces éléments et le lien qui les unit à la classe de laquelle ils sont extraits nous permet de distinguer l'exemplification des procédés parents (surtout la comparaison, la reformulation et la qualification). Il est certes difficile d'énumérer tous les phénomènes que l'exemplification regroupe. De même, nous ne pouvons pas trancher d'une manière catégorique que la procédure d'exemplification ne fait pas partie d'un phénomène plus large. Nous pouvons toutefois affirmer que l'exemplification, dans sa forme idéalisée en tout cas, n'est pas une reformulation. Malgré les divergences entre les définitions, les domaines et les formes de la reformulation, il est généralement admis que cet acte langagier **pose** une certaine équivalence (sémantique ou argumentative) entre le segment source et le segment reformulant. Nous considérons donc que le critère fondamental qui permet de distinguer une reformulation des procédures voisines est l'interchangeabilité de ses segments. À l'instar de Norén (1999 : 53), nous croyons en effet que S et R sont substituables dans les enchaînements discursifs où ils sont réalisables. Ceci reste vrai même pour les reformulations non paraphrastiques.

Cette équivalence génère une relation d'interdépendance : le sens de chaque segment est perceptible à travers l'autre segment. D'ailleurs, Pennec remarque, à juste titre, qu'

> en l'absence d'introducteur (cas de la paraphrase), les contenus doivent présenter une forte équivalence, faute de quoi les segments sont perçus comme simplement consécutifs. Le seuil critique de distorsion est donc très rapidement atteint. (2006 : 40)

Or, en l'absence de tout introducteur d'exemplification (y compris les deux points et les parenthèses), le discours devient ambigu : s'agit-il d'un *exemple*

ou d'une précision (voire d'une correction) ? En effet, les X et Y de l'exemplification ne peuvent pas être perçus comme consécutifs : leurs contenus propositionnels ne se complètent pas.

Considérons ces deux exemples :

(27) Ce n'est pas que Julien ait honte de sa mère. Mais **il aimerait qu'elle soit belle, grande, illuminée par un sourire** (S). **Il aimerait qu'elle soit pleine de vie** (R). (Pontalis 1996 : 28 *C-Rom*)

(28) La signature de cette convention réunit non seulement Européens et Américains, mais également **quelques pays qui ne sont ni occidentaux ni colonisés** (X), *tels* **le Japon, la Chine ou la Perse** (Y). (Postel-Vinay 2005 *C-HumSam*)

Il est tout à fait possible que R se substitue à S dans (27), mais il n'est pas possible que Y se substitue à X dans (28) :

(27a) Ce n'est pas que Julien ait honte de sa mère. Mais **il aimerait qu'elle soit pleine de vie** (R). **Il aimerait qu'elle soit belle, grande, illuminée par un sourire** (S).

(28a) ? La signature de cette convention réunit non seulement Européens et Américains, mais également **le Japon, la Chine ou la Perse** (Y), tels **quelques pays qui ne sont ni occidentaux ni colonisés** (X).

Si l'on admet que sur le plan informationnel, « la reformulation ne ferait pas évoluer le discours ; [mais plutôt] progresser la nomination »[15] (Pennec 2006 : 22), on discerne ainsi une différence capitale entre reformuler et exemplifier. Toute relation d'exemplification, aussi primitive qu'elle soit, véhicule deux informations, certes présentées comme des présupposées, mais, mises à l'appui d'une information posée, elles font progresser le discours. L'exemplification fournit en quelque sorte un socle pour l'énonciation d'une nouvelle information. D'ailleurs, il est tout à fait possible d'enchaîner non pas sur X, l'ensemble exemplifié, mais plutôt sur Y, l'élément exemplifiant. La suite du paragraphe d'où est extraite la proposition (28) le confirme bien :

(29) La signature de cette convention réunit non seulement Européens et Américains, mais également quelques pays qui ne sont ni occidentaux ni colonisés, tels le Japon, la Chine ou la Perse. **Pour ces derniers**, adhérer à la nouvelle grammaire internationale de l'Occident est le seul moyen d'exister sur la scène politique mondiale. (Postel-Vinay 2005 *C–HumSam*)

[15] Pennec remarque dans une note de bas de page qu'« en réalité, un bon nombre de reformulations ajoutent des éléments informatifs. Toutefois, l'énonciateur qui introduit sa reformulation […] annonce une simple modification formelle ». (2006 : 22)

Deux facteurs fondamentaux différencient l'exemplification de la reformulation : la nature de la relation que chaque procédure établit entre deux énoncés et sa fonction, sur les plans discursif et argumentatif. Alors que l'exemplification pose l'appartenance de l'ExI à la CP, la reformulation pose l'équivalence entre le segment source et le segment reformulant. Cependant, ce que chaque procédure pose n'est pas nécessairement ce que l'énoncé révèle : certaines exemplifications véhiculent une valeur d'équivalence entre les deux segments à droite et à gauche du marqueur. Nous avons précisé plus haut que l'exemplification se situe sur un continuum qui abrite également la reformulation, la qualification et la comparaison, ... Sur ce continuum dont les frontières sont vaguement tracées, il existe des points d'intersection où les différences se dissolvent et se gomment, vaguement, créant ainsi des zones grises, des zones intermédiaires. Cette hypothèse se confirmera tout au long de notre travail. Malgré nos efforts de délimiter notre objet d'étude et malgré les tests de catégorisation que nous avons effectués, certains énoncés resteront, nous le verrons bien, inclassables.

3.3 La glose : un phénomène langagier autonome ?

Comme la reformulation, la glose partage avec l'exemplification certaines caractéristiques qui les rapprochent l'une de l'autre. D'ailleurs, Beciri et Sablayrolles (2005) identifient *comme*, *tel* et *par exemple* comme des marqueurs de gloses d'exemplification. Avant de revenir en détail sur l'article que ces deux auteurs ont consacré aux trois marqueurs susmentionnés, nous avons estimé indispensable de définir la glose et de déterminer le lien de parenté qu'elle noue avec la reformulation. Une telle étape est nécessaire pour discerner les différences qui distinguent l'exemplification de la glose.

« Gloser, à l'intérieur d'un discours, c'est expliquer par une autre parole lâchée ». C'est ainsi que Douay et Steuckardt (2005 : 5) définissent la glose. En tant qu'« acte », la glose, ou plus précisément sa configuration, « engage nécessairement un support (le segment glosé : X) et un apport (le segment glossateur, ou *glose* : Y) ».

Nous commençons d'abord par présenter les caractéristiques de la glose et de ses marqueurs selon Steuckardt et *al*. (2005), avant de mettre les résultats de leur étude en dialogue, ou peut-être en confrontation, avec nos constats et nos hypothèses de travail.

La notion de « glose » appartient à la tradition philologique d'établissement, d'étude, de commentaire et d'enseignement des textes homériques qui se déploie à l'époque hellénistique.

La glose, selon Steuckardt et *al*. (2005 : 5), peut être introduite avec ou sans marqueur ; mais les treize articles que contient l'ouvrage ne s'intéressent qu'à la glose introduite par un marqueur, ou plus précisément, aux marqueurs de

glose. L'ouvrage collectif s'inspire, pour la sélection des marqueurs, d'une étude publiée deux ans auparavant par Steuckardt et Niklas-Salminen (2003).

Les marqueurs de glose construisent, selon Douay et Steuckardt (2005 : 18), deux différentes procédures (de glose) :

> les uns déclarent, entre le segment glosé et sa glose, un lien synonymique, les autres un lien métonymique ; les uns par le métaterme qui les constitue, affichent leur destination métalinguistique, les autres, dépourvus de métaterme, la masquent.

Les marqueurs de glose sont donc regroupés en deux sous-catégories : les marqueurs à métaterme, « construits autour des mots *appeler*, *terme* et *dire* » ; et les marqueurs sans métaterme : *ou*, *ou plutôt*, *donc*, *bref*, *en somme*, *comme*, *tel*, *par exemple* et *en particulier*.

Selon Douay et Steuckardt (2005 : 16-17),

> [d]u point de vue pragmatique, […] on peut dégager […] trois opérations discursives fondamentales de la glose :
>
> – l'indication de la dénomination, réalisée par *appelé*, *dit*, *ou*, amène un autonyme,
>
> – l'indication du signifié, réalisé par *ce qui veut dire*, amène un « nom de signifié »,
>
> – la nouvelle nomination, réalisée par les autres marqueurs, retravaille une première nomination.

Or, ces trois opérations sont aussi susceptibles d'être réalisées par la reformulation, telle qu'elle est traditionnellement définie, mais aussi telle que nous l'avons définie. Quelle serait donc la différence entre la reformulation et la glose ? Commentant les lignes citées ci-dessus, Douay et Steuckardt remarquent d'ailleurs que

> de ces trois actes, c'est le second qui coïncide au plus près avec les contours de la glose […] : indiquer le signifié, c'est bien et c'est seulement, expliquer le sens. Des deux autres opérations, la glose est un effet perlocutoire privilégié, mais qui peut cependant céder le pas à un autre.

Le texte de Douay et Steuckardt cite en effet des exemples dont la présence même confirme que la glose 'cède facilement le pas à un autre' acte langagier (2005 : 17). Ainsi, dans l'exemple cité à la page 17,

(30) [L'Assemblée] a ravi le bien **de l'Église**, *c'est-à-dire* **des pauvres**, pour le prodiguer aux vils agents du despote. (Marat 1791 : 4)

le marqueur introduit, selon les auteurs, « un Y sémantiquement distant de X ». N'est-il pas légitime alors d'inclure cette nouvelle nomination dans la catégorie de la « reformulation »[16] ?

Les contours de la glose semblent en effet se dissoudre dans le domaine plus vaste de la reformulation. Nous considérons donc la glose comme une sous-catégorie de la reformulation et nous retenons la définition (restrictive) proposée par Steuckardt (2003) et qui considère la glose comme la procédure de l'indication du signifié qui amène un « nom de signifié ». Comme le précise Bouverot (2005 : 29), « l'indication du sens se fait essentiellement par la synonymie ou par une périphrase proche d'une définition ».

Définie ainsi, la glose a pour fonction principale d'attribuer à un X un nom ou une qualification, comme en témoignent ces exemples cités par Bouverot (2005 : 30-31) :

(31) Dans ce que j'écris aujourd'hui, **il m'arrive souvent de me redire**. C'est ce qu'on appelle irrévérencieusement : **radoter**. (Gide, *Ainsi soit-il*, 1951 : 1213)

(32) **Une longue haridelle, courte-queue, bien efflanquée**, qu'il appelait **un cheval de race**. (Jouy, *Hermite*, 1813 : 96)

Dans (31), et selon les termes de Bouverot (2005 : 30-31), le locuteur attribue un nom à un phénomène de langage, alors que dans (32), X se voit attribuer une qualification, et cette qualification « équivaut à une désignation prédicative : elle est rhétorique (métaphore, périphrase, euphémisme, hyperbole, ironie, etc.) et résulte du choix personnel du locuteur ».

La glose fait partie, selon cette conception, de la grande famille de la reformulation ou, en des termes encore plus précis, leurs domaines se superposent, intégralement pour la glose, partiellement pour la reformulation. Vue sous cette optique, la glose peut être décrite comme une « reformulation en intension » (expression de Murat et Cartier-Bresson 1987 : 11) puisqu'elle permet d'expliquer les termes qu'on emploie. Elle est aussi une reformulation qui peut être catégorisée comme appartenant au champ du discours codifié (terminologie empruntée à Pennec 2006 : 17) dans la mesure où elle apparaît généralement dans les discours scientifiques ou de vulgarisation.

Gloser, c'est donc expliquer et non pas réinterpréter, ni exemplifier. Tous les arguments avancés dans 3.2 pour différencier la reformulation de

[16] À notre connaissance, la question des rapports entre reformulation et glose a été soulevée par Steuckardt et Niklas-Salminen (2003) et par Bikialo (2005). Les deux études posent l'idée d'une différence pragmatique entre les deux actes langagiers. Bikialo (2005 : 145) écrit à ce propos : « alors que la glose est envisagée comme une séquence discursive à visée explicative, dans la reformulation cette visée non seulement n'est pas définitoire mais peut être évacuée par le rejet de X au profit de Y ». Tout en admettant avec Bikialo que la glose se définit par sa visée explicative, nous pouvons nous demander, en toute légitimité, si ce trait est caractéristique de la glose, exclusivement.

l'exemplification sont aussi valables pour la glose. Les définitions que nous donnons à l'exemplification, à la reformulation et à la glose rendent l'association « glose d'exemplification » peu admissible.

Ayant exposé notre conception de la glose, nous souhaitons revenir sur l'article de Beciri et Sablayrolles (2005) afin de mieux comprendre les mécanismes qui ont justifié l'association de l'exemplification à la glose.

L'article s'intéresse aux marqueurs *comme*, *tel* et *par exemple* et déclare avoir pour objectif de comparer leurs usages dans des textes spécialisés et dans des textes généralistes.

Il est regrettable que les deux auteurs n'aient pas présenté, d'une façon explicite, ni leur configuration de l'exemplification, ni celle de la glose. Cependant, nous pouvons comprendre de leurs analyses et de leurs exemples que la glose d'exemplification est un commentaire explicitant et expliquant un élément X par l'intermédiaire d'un *exemple*. Les extraits cités dans l'article peuvent bien le confirmer :

(33) **stations classés** (*par exemple* pour le thermalisme, les sports d'hiver, la vie balnéaire). (Bélorgey : 1967)

(34) **membrane colloïdale** *telle que* la baudruche, le parchemin. (Stocker : 1949)

(35) **colonies d'être inférieurs**, *comme* les coraux, les madrépores. (Combaluzier. 1961)

Comme le précisent Beciri et Sablayrolles (2005 : 206), les éléments X, qu'ils appellent glosés (en gras dans les exemples), sont

> des termes scientifiques ou techniques, n'appartenant pas au lexique courant, […], mais aussi parfois des xénismes […], des néologismes ou des acceptions propres à un individu ou un groupe, qui doivent être justifiées sous peine de ne pas être comprises.

L'élément glosant, lui, a une fonction d'explicitation du sens (2005 : 206). Cette explicitation peut avoir différentes formes et visées :

- indication d'éléments prototypiques ou stéréotypies aidant à la représentation effective :

(36) **les météores lumineux** *tels que* les arcs en ciel, les aurores boréales, etc. (Tscheuschener : 1919)

- meilleure incarnation du type ou prototype

(37) **les sciences se rapportant à l'homme**, *comme* la médecine *par exemple*. (De Maistre : 1821)

- technicité des termes : de l'explicitation à l'absence d'explicitation

(38) **Fibres naturelles** (*par ex*. la cellulose) (Frohm-King : 1968)

- exemples sans valeur explicative (ayant une valeur de preuve d'existence).

(39) **espèces de bactéries** […] dimensions extraordinaires, le bacteria arumatia, *par exemple*. (Guérin : 1892)

- Comparaisons littéraires (création d'une image)

(40) **ferries**, si beaux à voir, le soir, avec leur étage de vitres illuminés *comme* des tramways aquatiques. (Morand : 1930)

Nous confirmons le constat des deux auteurs que les exemples dans les extraits cités plus haut ont une valeur « d'explicitation illustrative » : X est présenté comme « un noyau dur », c'est-à-dire comme un élément posant des problèmes d'explicitation particuliers. Mais la différence entre la glose et l'exemplification peut être résumée dans la dichotomie *définition vs illustration*.

Alors que la définition est une description ayant pour objectif l'identification d'une notion ou d'un concept, l'illustration, elle, est à comprendre dans ce contexte au sens premier, littéral du terme, c'est-à-dire l'

> action d'adjoindre une représentation graphique à quelque chose, généralement un texte, ou de représenter quelque chose sous une forme graphique afin de la compléter, de la rendre plus claire ou plus attrayante. (*TLFi*)

D'ailleurs, le *TLFi* précise que la signification citée ci-dessus est issue de la définition première du terme qui présente l'illustration comme l'

> action de mettre en relation de manière non causale quelque chose (un thème, une opinion, un fait) avec quelque chose qu'on présente à la fois comme de nature différente et comme liée de manière pertinente (en tant que mise en valeur, exemplification) à ce thème, cette opinion.

La relation qui lie le segment exemplifié au segment exemplifiant est une relation d'hyperonymie/hyponymie alors que celle qui lie le segment glosé au segment glosant est plutôt d'autonymie. Si l'exemplification était une équation, elle serait : X = Y1+Y2+Y3+…..Y*n*, alors que la glose serait X = Y. Pour reprendre les termes de Fuchs (1982 : 109), l'exemplification se présente sous la forme X = Y en extension.

L'exemplification est métonymique ; la glose est synonymique.

3.4 Exemplification et comparaison : quelques réflexions introductives

L'exemplification et la comparaison sont deux procédés discursifs pourvus de certaines caractéristiques communes qui les rapprochent l'une de l'autre. Une étude approfondie sur le MEx *comme* nous a menée à revisiter le domaine – vaste – de la comparaison dans l'objectif de discerner les caractéristiques discriminatoires propres à l'exemplification. Nous nous contenterons donc pour l'instant de ces quelques remarques introductives.

Certains marqueurs polyfonctionnels ont en commun la propriété d'introduire un *exemple* ou une comparaison : *comme*, *tel(les) (que)*, *à l'instar de*… Une étude comparative mettra certainement en évidence l'existence de quelques traits distinctifs propres à chaque marqueur. Ceci n'étant pas actuellement notre objectif, nous nous intéresserons exclusivement à *comme*.

Commençons par l'analyse de ces deux exemples authentiques extraits de notre corpus d'étude :

(41) Des dispositifs additionnels pourront être activés afin de prendre en compte la situation de **populations sensibles**, *comme* **les enfants et les personnes âgées**. (Béguin 071210 *C-Parl*)

(42) On ne soigne pas **un adulte** *comme* **un enfant ou un adolescent**. (Grossetête 060905 *C-Parl*)

Le même marqueur *comme* introduit dans la première proposition un *exemple* et une comparaison dans la seconde. La mention explicite de la CP, la position du MEx et celle des éléments de la CP présentés comme un ExI dans (41) ; la présence d'un comparé et d'un comparant, ainsi que la position du marqueur comparatif dans (42), sont des données qui déterminent la fonction du syntagme ou de la proposition qui est introduit(e) par le marqueur *comme* (soit une comparaison, soit un *exemple*). Dans la première proposition, les deux éléments *les enfants* et *les personnes âgées* sont précédés par *comme*, alors que dans la seconde, *comme* sépare *un adulte* d'*un enfant ou un adolescent*. Ces remarques sur la position syntaxique du marqueur révèlent cette règle : *comme*, en tant que MEx, précède toujours les éléments qui composent un *exemple*. La comparaison, elle, exige que le marqueur soit précédé d'un élément (le comparé) et suivi par un autre (le comparant).

Ces deux critères – position du marqueur et présence (ou absence) des deux éléments de la comparaison – nous permettent, d'une part, d'identifier la fonction du marqueur *comme* (comparatif ou MEx) et, d'autre part, d'éliminer les marqueurs *ainsi que*, *tout comme*, *aussi bien que*, *de même que*, puisqu'ils n'introduisent que des comparaisons (d'égalité).

Selon la même logique, nous écarterons les formes comparatives (*plus/moins* grand *que*). Le superlatif (*le plus* grand) est aussi écarté, n'ayant

pas vraiment de ressemblance frappante avec l'*exemple*. Le seul cas où le superlatif peut avoir quelques caractéristiques communes avec un *exemple* est dans certains usages de *dont* :

(43) Mais comment rivaliser avec des garçons *dont* **les plus aisés** vont à Londres s'habiller ? Le manque d'argent m'en éloigne. (Arnaud 2010 : 82 *C-Rom*)

Comme le comparatif, le superlatif met en rapport « plusieurs éléments de référence […] présentant la même propriété » (Riegel *et al*. 2009 : 622) et présuppose donc l'existence d'une classe de laquelle sont extraits quelques éléments. Le superlatif est néanmoins pourvu de la caractéristique de présenter le référent du substantif qualifié par l'adjectif comme le seul à posséder « le plus haut degré de la propriété par rapport à l'ensemble des autres référents » (Riegel *et al*. 2009 : 622). Par conséquent, dans l'exemple (43), la classe à laquelle appartient le référent du substantif qualifié par l'adjectif (*les garçons les plus aisés*) ne comprend qu'un seul élément, même si cet élément est composite. Or, comme nous l'avons déjà précisé, la CP d'où est extrait un *exemple* ne peut pas être composée d'un seul élément.

3.5 Exemplification et énumération ; *exemple* et liste

Comme l'*exemple*, la « liste, on sait tous intuitivement ce que c'est, mais, doit-on répondre à l'injonction de la définir, on est à la peine… » (Rabatel 2011 : 259).

Malgré la difficulté, voire l'impossibilité de définir la liste et de proposer des critères formels permettant son identification, et malgré le constat qu'« [i]l y a *des* genres de liste et [qu']il est difficile d'ériger un agencement […] en un protogenre ou en un prototype » (2011 : 270), Rabatel (2011) revient sur ce concept flou et revisite quelques critères de définition et de classification des listes. Il revient également sur certaines notions en relation avec celle de la liste : répétition, énumération, accumulation et effet-liste.

Les listes forment un ensemble hétérogène, mais elles sont souvent soumises à ce que Rabatel appelle « un principe organisateur » (2011 : 264). L'un des critères les plus importants pour l'identification des listes est celui de la répétition (phonétique, morphologique ou syntaxique). Mais ce critère doit être pondéré par celui de l'homologie de la place : « la répétition à la *même* place des mêmes sons, mots, structures syntaxiques ou structures rythmiques dans la liste d'items ou dans la liste des propositions ou des phrases » (2011 : 266).

En nous basant sur les critères proposés ou mentionnés par Rabatel (2011), nous essayerons de discerner les caractéristiques communes aux listes et aux exemples.

1. Comme la liste, l'*exemple* se compose souvent « de mots ou de groupes de mots dont la longueur dépasse rarement le groupe nominal » (critère proposé par Sève 2010 : 18-20, cité par Rabatel 2011 : 261). Mais certains *exemples* n'apparaissent pas nécessairement sous la forme d'« items asyntaxiques » (Rabatel 2011 : 261). Ils peuvent en effet apparaître soit sous la forme d'un syntagme prépositionnel, subordonné à un verbe principal, soit sous la forme d'une proposition entière, syntaxiquement autonome.

(44) Ces surnoms, encore ni fixes ni héréditaires, liés tantôt au physique, au caractère ou à la personnalité, au métier, aux origines ou encore à quelque mésaventure parfois cocasse (*comme* **Percepuce, Réveilchien, Aimelafille** ou **Croquevieille**), se sont dégagés dans la France des XIe et XIIe siècles. (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

(45) D'autres déménagements viennent concrétiser une modification plutôt triste dans le parcours existentiel. *Exemple* : **les enfants devenus adultes, autonomes, s'envolent de leurs propres ailes et quittent le nid familial. La maison devient alors trop grande. Mais c'est parce qu'elle se vide symboliquement, en même temps que de ses occupants, de cette vie, de cette chaleur, de ces odeurs de cuisine, de ce désordre et de ce brouhaha, finalement vivifiants**. *Autre exemple* : **lorsqu'un couple décide de se séparer.** De tels changements peuvent être ressentis de façon amère et nostalgique, dans la mesure où ils traduisent un rétrécissement de l'espace vital, une régression, une perte, un certain repli sur soi. (Ehrenberg 2000 *C-HumSam*)

Dans (44), quatre éléments composant l'ExI sont cités. Le dernier élément est précédé de la préposition *ou* qui accompagne « l'énumération sans fournir de précision autre que le fait que le segment discursif qu'[elle] introdui[t] est à intégrer de façon linéaire dans la série » (Turco et Coltier 1988 : 57). Les éléments mentionnés sont présentés comme des maillons identiques appartenant à une même chaîne.
Même constat pour (45) : les ExI sont deux éléments non exhaustifs d'une liste formée de toutes sortes de *déménagements concrétisant une modification plutôt triste dans le parcours existentiel*.
Les *exemples* introduits dans (44) et (45) sont des listes. Mais tout *exemple* n'apparaît pas nécessairement sous la forme d'une liste.

2. La mise en colonne, souvent faussement considérée comme inhérente à la liste, n'est pas incompatible avec l'*exemple*. Même intégrés dans le corps du discours, certains *exemples* peuvent présenter ce que Rabatel appelle « l'effet-liste », créé notamment grâce « à la régularité formelle morphosyntaxique des composants de la liste » ou

encore grâce « à leur unité sémantique explicite » (2011 : 262). L'effet-liste peut surtout perdurer grâce à la reprise du marqueur d'exemplification, toujours en position frontale : ainsi, dans (45), une mise en colonne des *exemples* introduits par les marqueurs *exemple* et *autre exemple* est tout à fait possible.

3. L'exemplification et l'énumération ne s'excluent pas mutuellement. L'énumération est à définir comme

> le développe[ment] linéaire […] d'un ensemble de propositions dont l'organisation n'est à l'origine ni causale (argumentation), ni chronologique (narration ou injonction-instruction de la recette ou de la notice de montage). (Adam et Revaz 1989 : 66)

Rabatel considère que l'énumération est à la fois une opération et le résultat de cette opération :

> En tant qu'opération, l'énumération correspond à l'activité de listage ; en tant que résultat, l'énumération se spécifie selon la présence ou l'absence de principes structurants qui forment des patterns. (2011 : 259)

Rabatel fait la distinction entre deux catégories principales d'énumération, selon le critère d'ordre/absence d'ordre :

> Au niveau profond, l'ordre est indiqué par un certain nombre de traits structurants, notamment, au plan formel, la répétition et l'homologie des places […] : plus les formes phoniques, lexicales, les structures prosodiques, rythmiques ou syntaxiques se répètent *et sont à la même place*, plus l'énumération est ordonnée. Au plan sémantique, il faut la présence d'un air de famille, d'une visée pragmatique ou argumentative repérable : ainsi, les listes qui relèvent d'une même isotopie, d'une même sous-classe (événements, paroles, actions, qualificatifs), d'une même fonction relèvent des listes ordonnées. L'ensemble de ces traits crée un *pattern*, un schème organisateur de la liste, perceptible à l'œil, à l'oreille et à l'esprit. (2011 : 267)

L'activité de l'énumération désordonnée (appelée également accumulation) aboutit à la création de la fatrasie, par exemple, alors que les index et les inventaires, entre autres, sont le résultat d'une énumération ordonnée.
Selon ces critères, les exemples, composés de plusieurs éléments, sont le résultat d'une énumération ordonnée. Ainsi, dans (44), par exemple, il est possible d'identifier une liste d'items. Au niveau formel, la répétition touche la catégorie grammaticale des éléments listés (des noms propres). Au niveau sémantico-pragmatique, ces

éléments appartiennent à un même ensemble (noms de famille issus d'un surnom qui fait référence à un trait distinctif qualifiant ces familles).

3.6 Les marqueurs d'exemplification

Les marqueurs dont l'une des fonctions (majeures) est d'introduire un *exemple* sont (par ordre alphabétique) : *ainsi*, *comme*, *d'ailleurs*, *en effet*, *en fait*, *en particulier*, *entre autres*, *exemple*, *notamment*, *notoirement*, *par exemple*, *parmi*, *particulièrement*, *principalement*, *spécialement*, *surtout* et *tel*(*les*) (*que*).

Désormais, ces morphèmes et syntagmes auront une nomenclature commune : ce sont des marqueurs d'exemplification (MEx).

Nous pouvons bien remarquer que cette liste ne contient pas des marqueurs qui pourraient, dans certains contextes, introduire un *exemple* ou qui situent la séquence qu'ils introduisent dans une zone grise entre l'exemplification et un autre acte comme la reformulation ou la comparaison… Nous pensons particulièrement aux marqueurs *à l'instar de*, *à savoir*, *c'est-à-dire, même*, *outre* et *voire*. Le choix d'exclure ces marqueurs était intentionnel dans la mesure où l'exemplification semble être un de leurs emplois secondaires, voire marginaux.

Cela dit, la liste des marqueurs d'exemplification que nous avons proposée n'est ni exhaustive ni fermée.

Pour des raisons surtout matérielles, une étude exhaustive de tous les MEx s'avère être irréalisable dans le cadre de ce projet de recherche. Nous avons donc sélectionné trois MEx dont l'une des fonctions majeures, voire dont la fonction principale, est d'introduire un *exemple*. *Par exemple*, étant un marqueur emblématique, ne peut que réclamer, en toute légitimité, une position de choix dans une étude qui porte sur les marqueurs d'exemplification. Outre *par exemple*, *comme* et *notamment* seront les marqueurs sur lesquels notre étude essaiera de porter quelques lumières.

La question qui a orienté le choix des marqueurs était la suivante : Quelles indications un *exemple* et son marqueur peuvent-ils apporter sur la CP et sur ses éléments ?

Nous avons précisé plus haut qu'une extraction arbitraire, ou présentée comme telle, d'un élément de la CP aboutit à la création d'un exemple-échantillon, alors qu'une sélection et une mise en lumière d'un élément spécifique de la CP aboutit à la création d'un exemple-modèle.

En posant l'idée de la similitude de tous les éléments de la CP, la première procédure présuppose que les actes de comparaison et de qualification sont inhérents à l'exemplification. La deuxième procédure, elle, est basée sur l'hypothèse que le choix d'un élément de la CP au détriment de tous les autres appelle à une mise en lumière de cet élément.

Partant de cette conception, nous avons favorisé des marqueurs qui contiennent, dans leurs sémantismes même, les valeurs de comparaison et de qualification d'une part, et celles d'extraction et de mise en lumière d'autre part.

Mais la question qui subsiste est la suivante : Pourquoi avoir choisi *comme* et *notamment* au détriment de *tel(les) (que)*, *entre autres*, *parmi*, ou encore *notoirement*, *particulièrement*, *en particulier*, *principalement* et *spécialement* ?

Tel(les) (que), appartenant à un registre plutôt soutenu, apparaît plus dans le volet romanesque du corpus que dans les deux autres volets ; l'étude de ce marqueur aboutirait à une vision pour le moins partielle du matériau étudié. Les marqueurs *entre autres* et *parmi* introduisent généralement une extraction qui n'est pas nécessairement une exemplification. En outre, ils mettent surtout en avant l'idée du choix arbitraire de l'élément et délèguent la comparaison et la qualification au second rang.

En ce qui concerne les marqueurs *en particulier*, *principalement* et *spécialement*, ceux-ci n'apparaissent que très rarement en tant que marqueurs d'exemplification dans notre corpus d'étude ; les occurrences de chaque marqueur ne dépassant pas la dizaine. *À l'instar de*, *outre*, *surtout* et *même* ont été déjà exclus car c'est plutôt leur rôle d'extracteurs/focalisateurs qui prédomine. *Notoirement* a été également rayé de la liste à cause de son appartenance à une langue archaïque. Malgré sa faible apparition dans le corpus, *particulièrement* sera partiellement étudié ; son importance est en effet capitale pour comprendre et analyser les propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques de *notamment*.

4 Corpus et méthode

Nous présentons, dans ce chapitre, le corpus sur lequel notre étude s'appuie et nous exposons les méthodes adoptées pour l'exploitation et l'analyse des données recueillies de ce corpus.

4.1 Corpus d'étude : présentation et caractéristiques

Nos données sont issues d'un corpus composé de trois volets distincts, appartenant à différents genres de discours.

4.1.1 *C-ParlEur*

Le corpus *C-ParlEur* (*Corpus de discours du Parlement Européen*) est constitué par Norén (2010)[17] et est composé de l'intégralité de 920 comptes rendus des débats français tenus en séance plénière du Parlement européen par les 78 députés français de la 6e législature, entre avril 2006 et mars 2008. Le nombre total de mots est d'environ 460 000.

Ces débats sont insérés dans un discours fortement réglementé et sont catégorisés comme appartenant au genre parlementaire, qui est lui-même un sous-genre du discours politique (voir à ce propos, et entre autres études sur le discours parlementaire, Bayley *et al.* 2004).

4.1.2 *C-ParaFraSe-HumSam*

Le corpus *C-ParaFraSe-HumSam* est constitué de vingt-trois livres de littérature spécialisée et est composé par Svensson (2010). Les ouvrages sont rédigés originellement en français et appartiennent à différents domaines des sciences humaines et sociales : à l'histoire, à la psychologie, aux sciences politiques et à la sociologie[18]. Le nombre total de mots est 1 917 000. Les textes, dont les références sont exposées dans le tableau suivant, sont répertoriés par ordre alphabétique des noms d'auteurs :

---

[17] Ce corpus est créé dans le cadre du projet *Europe en ligne. L'argumentation des membres français du Parlement européen*, financé par l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités (dir. Norén).

[18] Pour de plus amples informations sur le corpus *C-ParaFraSe-HumSam*, voir Svensson (2010), et en particulier « Chapitre 4 : Méthodes ».

	Auteur	**Titre de l'ouvrage**	**Date de parution**	**Nombre total de mots**
1	BAJOIT G.	*Le changement social*	2003	78 000
2	BEAUCARNOT J.-L.	*Qui étaient nos ancêtres ?*	2002	123 000
3	BOURDIEU P.	*Sur la télévision*	1996	24 000
4	BOURDIEU P.	*Contre-feux*	1998	31 000
5	CARRERE d'ENCAUSSE H.	*La Russie inachevée*	2000	66 000
6	CLOSETS de F.	*Le compte à rebours*	1998	137 000
7	DECAUX A.	*C'était le XXe siècle*	1996	101 000
8	DECLERCK M.	*Le malade malgré lui – comprendre et aider un hypocondriaque*	2005	41 000
9	DETREZ C.	*La construction sociale du corps*	2002	56 000
10	DUBY G.	*Dames du XIIe siècle*	1995	36 000
11	EHRENBERG A.	*La fatigue d'être soi – Dépression et société*	2000	102 000
12	LECONTE C.	*L'Europe face au défi populiste*	2005	74 000
13	MUCHEMBLED R.	*Une histoire du diable*	2000	124 000
14	NABATI M.	*La dépression – une maladie ou une chance*	2005	76 000
15	NISSE M.	*Enfant maltraité*	2004	52 000
16	POSTEL-VINAY K.	*L'Occident et sa bonne parole*	2005	39 000

17	ROCHEFORT R.	*La société des consommateurs*	1995	86 000
18	SMITH S.	*Négrologie – Pourquoi l'Afrique meurt*	2003	76 000
19	TOURAINE A.	*Pourrons-nous vivre ensemble ?*	1997	136 000
20	TUBIANA M.	*Le Bien-Vieillir*	2003	112 000
21	VAILLANT M.	*Pardonner à ses parents*	2001	64 000
22	VILLEPIN D. de	*Les cent jours ou l'esprit de sacrifice*	2002	225 000
23	VINCENT C.	*Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*	1995	58 000

Tableau (1) : Corpus *C-ParaFraSe-HumSam*

4.1.3 *C-Romans 20/20*

Le troisième corpus sur lequel nous travaillerons est composé de vingt œuvres littéraires rédigées originellement en français et publiées durant une période qui s'étend sur vingt ans (de 1990 jusqu'à 2010). Les œuvres choisies sont tirées de la base textuelle *Frantext* et toutes catégorisées comme des romans. Le nombre total de mots dans ce corpus de travail est 1 835 893. Les textes sont également répertoriés par ordre alphabétique des noms d'auteurs :

	Auteur	**Titre du roman**	**Date de parution**	**Nombre total de mots**
1	ANGOT C.	*L'inceste*	1999	61 560
2	ANGOT C.	*Rendez-vous*	2006	138 844
3	ARNAUD C.	*Qu'as-tu fait de tes frères ?*	2010	117 531
4	BAZIN H.	*L'école des pères*	1991	81 743
5	BENABOU M.	*Écrire sur Tamara*	2002	75 974
6	CARRERE E.	*D'autres vies que la mienne*	2009	96 711
7	CECCATTY R. de	*L'Accompagnement*	1994	35 124
8	ECHENOZ J.	*Je m'en vais*	1999	57 444
9	GARAT A.-M.	*Nous nous connaissons déjà*	2003	84 174
10	GUIBERT H.	*À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*	1990	67 156
11	GUILLEBAUD C.	*Dernière caresse*	2009	32 719
12	GUYOTAT P.	*Formation*	2007	73 141
13	LITTELL J.	*Les Bienveillantes*	2006	501 024
14	MODIANO P.	*Dora Bruder*	1997	35 107
15	ORSENNA E.	*Grand amour*	1993	74 379
16	PENNAC D.	*Aux fruits de la passion*	1999	49 275
17	PONTALIS J.-B.	*Un homme disparaît*	1996	31 504
18	ROCHANT E.	*Un monde sans pitié*	1990	16 510
19	SOLLERS PH.	*Le Secret*	1993	82 234

20	VARGAS F.	*Un lieu incertain*	2008	123 739

Tableau (2) : Corpus *Romans 20/20*

Nous aurons aussi recours à l'intégralité de la base textuelle *Frantext*. Ce programme offre un corpus de travail comportant 4 610 œuvres littéraires répertoriées par *Frantext* comme appartenant à différents genres littéraires : romans, nouvelles, récits, biographies, etc. Les œuvres choisies – dont le nombre total de mots est 277 413 739 – couvrent une période de douze siècles, allant du Xe jusqu'au XXIe siècle. Le recours à cette base textuelle nous permet de conforter nos interprétations, de vérifier si l'absence de certaines constructions dans notre corpus de travail est due ou non à une contrainte sémantique et de confirmer ou de réfuter nos hypothèses interprétatives.

4.2 Exploitation du corpus et méthode d'analyse

4.2.1 Recueil et traitement du matériau

Comme le remarque Charaudeau (2009 : 39, 48), le recueil des données dépend d'abord et surtout de l'objectif d'analyse, ou de ce qu'il appelle la « problématique ». Nous précisons, d'emblée, que notre attention ne porte ni sur la dimension sociale, ni sur la dimension politique des textes. Nous nous penchons, particulièrement, sur les caractéristiques lexicales et sémantiques des lexèmes que nous avons identifiés précédemment comme des MEx. Nous essayerons également de comprendre et de décrire le rôle que jouent ces particules dans l'établissement des relations de cohérence, de cohésion et de progression textuelle. Notre problématique se qualifie, selon la terminologie de Charaudeau, de *cognitive* : elle s'intéresse à un ensemble de *mécanismes discursifs* dans l'objectif d'en repérer l'existence et le mode d'agencement à l'intérieur de certaines productions discursives. Selon les termes de Charaudeau (2009 : 49),

> [d]ans une telle problématique, le *corpus* n'a pas besoin d'être finalisé en fonction d'une situation de communication particulière. De ce point de vue, il peut être dit *aléatoire*, et seulement contraint par les contextes linguistiques dans lesquels apparaissent ces mécanismes.

Il s'ensuit que le critère fondamental qui a déterminé notre choix du corpus était surtout la « valeur emblématique de discours dominant » (Charaudeau 2009 : 52) dont les textes sont dotés. En d'autres termes, les textes sont tous des productions discursives authentiques, contemporaines et originellement françaises (tous les textes des trois sous-corpus ont été publiés dans la période

entre 1990 et 2010). Ces productions reflètent donc les tendances langagières d'une communauté linguistique à un moment bien déterminé. Bien que cette étude ne soit pas diachronique, elle retracera l'histoire des MEx dans le but de comprendre les spécificités de l'emploi moderne du terme ou de la locution.

Outre cette caractéristique fondamentale commune, les trois volets du corpus ont quelques autres spécificités que nous exposerons dans les paragraphes qui suivent.

Nous rappelons d'abord que les trois sous-corpus sont empruntés à d'autres chercheurs. Les avantages de la réutilisation des corpus existants sont relativement bien connus, ayant été longuement discutés dans les études spécialisées. Citons à ce propos Segouat *et al*. (2010 : 80) qui, se référant eux-mêmes à O'Donnell (2008), écrivent :

> O'Donnell (2008) préconise […], vu les contraintes à respecter et les conditions à vérifier, qu'il faut réfléchir en trois étapes lorsqu'il est question de construire un corpus. La première consiste à réutiliser l'existant, voire à combiner plusieurs corpus ou à n'en retenir qu'une partie. Si cela ne convient pas, il faut essayer de redéfinir l'existant suivant l'étude qu'on souhaite poursuivre. Enfin, si cela ne convient toujours pas, il faut construire son propre corpus. Cette réflexion met l'accent sur le fait que dans le domaine textuel il ne faut pas hésiter à utiliser les corpus existants avant de penser à en construire un nouveau.

Bien que nous n'ayons pas sélectionné nous-même les textes, nous avons eu recours à deux corpus qui ont été conçus pour des études portant sur l'argumentation, les connecteurs et les marqueurs. En effet, le volet *C-ParaFraSe-HumSam* a été construit pour l'étude d'une catégorie de marqueurs (les marqueurs corrélatifs) et les ouvrages ont été précisément choisis pour leur richesse en séquences explicatives (Svensson 2010 : 58-59). Quant au corpus *C-ParlEur*, il a été la source de données sur laquelle reposent des études sur des marqueurs (Norén 2012, 2013).

En outre, l'adaptation du corpus a été faite en prenant en considération le facteur du choix de la matérialité langagière (paroles écrites). Nous précisons que nous nous intéressons au français écrit, ce qui signifie que nous avons écarté tout texte oral[19]. L'une des conséquences de cette exclusion est que nous n'entamerons pas de comparaison entre l'exemplification à l'oral et l'exemplification à l'écrit. Nous écarterons également la question de l'éventuelle existence de quelques emplois de l'*exemple* propres à l'oral. Certes, l'exemplification ne suit pas les mêmes processus dans une conversation orale que dans un texte écrit (rappelons par exemple que dans

[19] Il est possible de détecter, dans certaines parties des textes, la trace d'une éventuelle oralité. En effet, les débats parlementaires (bien qu'ils soient transcrits), les dialogues des personnages romanesques et les interviews et dialogues présents dans les 23 livres des sciences humaines et sociales pourraient être vus comme une représentation de la parole orale. Mais cette thèse reste à défendre et ne sera pas retenue dans le présent travail.

une interaction orale, l'exemplification tend à perdre ses caractéristiques et s'assimile plus facilement à la reformulation ou à l'énumération), mais cette question nécessite un examen rigoureux qui dépasse notre champ d'étude.

Les textes choisis appartiennent tous à un registre formel. Nous avons en effet exclu les discours écrits dans un cadre familial (lettres, journaux intimes, autobiographies, …). Les textes de l'un des volets du corpus, à savoir les débats parlementaires, sont des productions discursives de groupes constitués (les partis politiques auxquels appartiennent les députés, ainsi que le Parlement européen), alors que les textes des deux autres volets relèvent d'une production individuelle, littéraire et (pseudo)-scientifique. Les textes et débats sont intégraux et non pas des extraits.

Nous travaillerons donc sur des formes discursives hétérogènes. La richesse (quantitative) du corpus et la variété de ses volets garantissent, à notre sens, la représentativité des données recueillies. Nous disposons en effet de données provenant d'une base empirique qui nous semble assez riche pour nous permettre de recueillir, relever, recenser et classer les occurrences des marqueurs étudiés. À cet apport quantitatif, s'ajoute un apport qualitatif : nos données sont authentiques, ce qui exclut l'hypothèse de l'éventuelle non-acceptabilité des emplois des MEx tels qu'ils sont repérés dans les textes. L'authenticité des données rend solides les conclusions que nous tirons des comportements, surtout syntaxiques, des MEx.

Le corpus, étant considéré comme représentatif, a également l'avantage d'être décliné en sous-corpus. Au départ notre objectif était de mettre en lumière l'influence du genre auquel appartient le texte sur l'emploi des *exemples* et les caractéristiques de l'exemplification. Nous avons donc choisi un sous-corpus de discours scientifique vulgarisé dans l'objectif de discerner les caractéristiques de l'emploi didactique de l'*exemple* (c'est-à-dire l'*exemple* en tant qu'un moyen dans l'acquisition et la transmission de la connaissance). Les propriétés discriminatoires de l'*exemple* dans une pratique sociale hautement institutionnalisée seraient révélées grâce à l'exploitation du discours parlementaire. Les romans aident à considérer et à répertorier les effets, surtout stylistiques et rhétoriques, de l'insertion de l'*exemple* dans le discours.

L'étude de l'influence du genre sur l'emploi des *exemples*, et surtout sur les caractéristiques des marqueurs, a toutefois montré ses limites, au moins à l'heure actuelle. En effet, il n'y a, à notre connaissance, aucune étude francophone qui s'intéresse à l'exemplification en tant qu'acte discursif autonome. Il n'y a donc pas de repères qui orientent une comparaison entre les discours écrits et oraux, d'une part, et entre les différents genres du discours, d'autre part. En outre, l'étude des différentes occurrences des MEx dans les trois volets de notre corpus a révélé que les caractéristiques sémantico-pragmatiques, ainsi que les valeurs argumentatives de l'*exemple*, telles qu'elles sont répertoriées dans la présente recherche, sont semblables dans les trois genres exploités. Aucune propriété ne s'est révélée propre à un

genre discursif déterminé. Les traits distinctifs sont, au moins dans nos textes, relatifs et non absolus : la différence est surtout quantitative. Ces affirmations ne sont toutefois pas catégoriques ; ce sont plutôt des constats. Des recherches ultérieures pourraient être effectuées dans l'objectif de faire état des différences d'emploi des MEx entre genres, voire entre disciplines. Il serait également possible de procéder à une étude quantitative qui révèlera les tendances, si ces tendances existent, d'un genre à avoir recours à un certain marqueur, au détriment des autres, ou qui montrera que l'exemplification, en tant que procédure, est privilégiée par certains genres plus que d'autres.

Dans le cadre de la présente étude, ce qui nous intéresse c'est ce qui unit les genres, en ce qui concerne l'exemplification, et non pas ce qui les différencie. Plus précisément, ce ne sont pas les caractéristiques discriminatoires des genres mais plutôt celles de l'exemplification et de ses marqueurs qui sont au centre de nos intérêts.

Dans un article paru en 2011, Herman a bien justifié le choix d'un corpus composite pour l'analyse – rhétorique – de l'*exemple*. À l'aune de quelques réflexions théoriques sur la nature de l'exemple, l'auteur évalue un texte de Victor Hugo, deux discours de guerre de Charles de Gaulle et une affiche politique d'un parti populiste suisse. Herman explique et justifie ce choix par le fait que

> l'ambition de [l']article n'est pas un approfondissement sur un des aspects inhérents de l'exemple mais de cartographier la contrée de l'exemple, de rassembler les idées et les réflexions pour nous donner un peu de hauteur de vue avant de saisir des usages plus précis et plus particuliers de l'exemple, en prenant le risque de l'éparpillement. (2011 : 97)

Comme conséquence de nos choix, notre exploitation du corpus ne prend pas en compte certains critères tels que « la situation de communication », définie par Charaudeau (2009 : 46) comme « la nature de l'*identité* des partenaires de l'acte de langage, la *finalité* de la situation, les *dispositifs* et les *circonstances matérielles* de celle-ci ».

Le choix des exemples ne prend pas non plus en considération ce que Rabatel (2014 : 81) appelle « la dimension argumentative directe/indirecte » du discours. Rappelons que Rabatel fait la différence entre « une visée argumentative s'appuyant sur des formes d'argumentation 'logiques' explicites » et une dimension argumentative indirecte, présente notamment dans les récits et véhiculée par certains choix narratifs qui « construisent et orientent les interprétations, sans pour autant être toujours explicités, *a fortiori* justifiés ».

Bien que cette recherche, dans sa structuration même, n'ait pas été conçue pour rendre compte du facteur de genre, nous avons bien veillé à ce que les résultats ne soient pas déterminés par l'appartenance des textes dont sont tirés les exemples à un genre spécifique et nous avons vérifié que tout emploi existe

bien dans les trois volets du corpus. Nous avions l'intention de mentionner toute absence d'emploi marquée dans l'un des volets. Une telle absence n'a toutefois pas été repérée. Certes, quelques emplois de marqueurs, voire certains marqueurs, souffrent de différences statistiques parfois significatives (le cas de *notamment*), mais pas au point d'être abolis dans un genre particulier. Ce sont ces différences de répartition entre les volets du corpus qui font que certains marqueurs n'apparaissent que marginalement dans les romans. Par exemple, la quasi-absence de *particulièrement* en tant que marqueur d'exemplification s'expliquerait, même partiellement, par des raisons stylistiques. D'autres explications possibles dépendent de la nature même de l'ouvrage et de sa visée (explicative et illustrative *vs* argumentative). Ainsi, l'emploi fréquent de *comme* MEx, (qui dépasse, de loin, celui de *par exemple*, considéré comme le MEx prototype), confirmerait la tendance globale des textes de littérature spécialisée à avoir recours à l'exemplification dans l'objectif d'illustrer des phénomènes et de définir des concepts (expliquer) plutôt que dans celui d'argumenter.

4.2.2 Exploitation des données

Les occurrences des MEx ont été recensées grâce à l'aide du logiciel WordSmith Tools. La quantité significative des données explique – et justifie – le recours à des outils automatisés. Nous avons ensuite procédé à une analyse distributionnelle des emplois de ces différents marqueurs.

Nous n'avons pas dressé de tableaux exposant le nombre d'occurrences de chaque fonction des marqueurs étudiés. En d'autres termes, les emplois de *par exemple*, *comme* et *notamment* ne seront pas classifiés en emplois temporels, causaux, de comparaison, d'exemplification, d'extraction, etc. Une telle décision s'explique par au moins trois raisons. D'abord, le nombre considérable d'occurrences des marqueurs (tout emploi inclus) rend vaine toute tentative de les classifier. Ensuite, de nombreuses, trop nombreuses même, occurrences se sont avérées être inclassables. Nous avons jugé enfin qu'une telle classification par emploi ne sera pas productive dans le cadre de notre recherche. En effet, qu'il y ait plus de *comme* de comparaison que de *comme* MEx dans un texte donné ou qu'il y ait plus de *comme* MEx dans un roman que dans un texte de vulgarisation n'est pas actuellement au centre de nos intérêts. Il ne s'agit certainement pas d'une étude comparative de genres de textes.

Une fois nos occurrences relevées, un tri manuel des données s'est avéré nécessaire. Le travail d'identification des fonctions des marqueurs ne s'oppose pas à notre décision de ne pas répertorier ces fonctions. Il a fallu en effet écarter tout emploi des marqueurs qui ne peut en aucun cas être catégorisé comme appartenant à l'exemplification. Nous n'avions pas d'*a priori*, surtout concernant la position syntaxique du marqueur. Ainsi, par exemple, nous savons, intuitivement en tout cas, que si *comme* et *notamment* introduisent un

exemple, ils n'apparaissent pas en tout début de la proposition. Pour autant, il a fallu que nous vérifiions que ces adverbes, jouant le rôle d'un MEx, ne peuvent absolument pas occuper la position frontale avant de mentionner ce comportement comme une propriété syntaxique de ces marqueurs. Nous allons voir dans le chapitre consacré à *comme* que l'identification de ce marqueur d'exemplification a nécessité le recours à plusieurs tests[20], entre autres des tests de substitution avec d'autres connecteurs et marqueurs.

Notre analyse est donc davantage qualitative, toute perspective quantitative n'est toutefois pas exclue. Nous commencerons notre étude sur les marqueurs en classifiant les Séquences-exemples dans lesquelles ces marqueurs apparaissent en deux sous-catégories, selon la fonction de cette Séq.Ex dans la proposition. Nous étudierons ensuite les aspects syntaxiques qui peuvent nous révéler les propriétés spécifiques à chaque marqueur. Nous nous concentrerons sur les rapports qui lient le marqueur à l'*exemple* qu'il introduit et *vice versa*.

Nous nous intéresserons aussi à l'intégration de l'*exemple* dans le discours et tâcherons d'analyser les valeurs, surtout argumentatives, de la relation d'exemplification.

[20] La question des difficultés liées à l'emploi des tests, et en particulier le choix du test, le problème de généralisation (l'applicabilité de ces tests sur tous les éléments du paradigme), l'univocité des résultats, a été soulevée notamment par Nølke (1994 : 217) et par Norén (1999 : 55).

5 Cadres théoriques et travaux antérieurs

Nous proposons une analyse des MEx et de la Séq.Ex en fonction de deux paramètres, sémantico-pragmatique et argumentatif, qui nous permettront d'appréhender le fonctionnement des marqueurs et de mettre en relief la valeur argumentative que véhicule la Séq.Ex.

L'approche que nous avons adoptée ne repose pas sur un cadre théorique unique. Cependant, il s'est avéré que certains courants théoriques ont eu une influence primordiale sur notre travail et ont guidé nos réflexions. Et c'est à la présentation brève de ces théories que sera consacré ce chapitre.

5.1 La description sémantico-pragmatique de l'exemplification et de ses marqueurs

Notre étude s'inscrit dans la lignée des travaux inspirés de la Théorie de l'Argumentation proposée par Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombre. Dans l'objectif de montrer que la langue est intrinsèquement argumentative, Ducrot, Anscombre et certains chercheurs qui ont adopté la Théorie de l'argumentation dans la langue, se sont particulièrement intéressés aux marqueurs et aux connecteurs. C'est principalement grâce à ces particules que l'argumentation (au sens que donne Ducrot au terme) s'explicite.

La théorie ducrotienne a été élaborée dans différentes perspectives. Elle devient modulaire avec Eddy Roulet (et l'École de Genève)[21]. La linguistique modulaire est ensuite adoptée et développée par Henning Nølke ; un nom qui se répétera fréquemment dans les pages qui suivent. Ayant été considérablement consacrés aux adverbiaux, à leur classement et à leurs caractéristiques, les travaux de Nølke (notamment 1983, 1990a, 1990b, 1997, 2001a) ont constitué une pierre d'angle pour l'intérêt, depuis grandissant, pour les adverbiaux, les connecteurs et les marqueurs qui n'étaient jusqu'alors que partiellement identifiés.

Nølke définit la théorie modulaire comme

> une approche qui a recours à un modèle théorique contenant un certain nombre de sous-systèmes autonomes appelés modules, où chaque module est chargé de traitement d'une problématique restreinte. (1994 : 11)

[21] Voir, entre autres études, Roulet (1987, 2000).

Chaque module est donc conçu comme une mini-théorie comportant un système de règles avec un domaine d'application bien spécifié. Les modules sont ensuite reliés les uns aux autres grâce à un système de règles globales que Nølke appelle les « métarègles du système ».

Nølke (1994) fait la distinction entre trois groupes de modules, chaque groupe formant une composante :

1. **La composante syntaxique**
   C'est à ce niveau que se conçoivent les conditions de grammaticalité d'une phrase. Seule est considérée comme grammaticale une phrase dont les règles syntaxiques permettent la génération. La composante syntaxique comprend quatre modules traitant des structures syntagmatique, prédicationnelle, de portée et de thème-rhème.

2. **La composante logico-sémantique**
   C'est le lieu des conditions de bonne formation. Seule est dite bien formée une phrase admise par les règles logico-sémantiques. La structure logico-sémantique est aussi le lieu des conditions de dénotation et plus spécifiquement de vérité. Ainsi, cette composante assure-t-elle la structuration proprement sémantique de la phrase.

3. **La composante pragmatico-sémantique**
   C'est le lieu des conditions de pertinence. Seul est dit pertinent un énoncé intégré dans un contexte non spatio-temporel qui remplit ces conditions. Nous avons donc affaire à ce stade à la 'mise en discours' ou à la 'mise en contexte' de la phrase.

Véhiculant l'idée qu'il existe une certaine interaction entre les aspects structurel, sémantico-référentiel, pragmatique et compositionnel d'un phénomène linguistique, l'approche modulaire s'avère particulièrement fructueuse pour la révélation des traits caractéristiques des MEx. Nous aurons recours au modèle modulaire principalement pour expliquer l'emplacement du MEx et pour révéler la nature des relations systématiques et explicites entre modules. D'ailleurs, Nølke lui-même précise (1994 : 12) que ce modèle modulaire a été élaboré surtout pour avoir une vision aussi globale que possible sur le phénomène adverbial et pour résoudre quelques problématiques souvent reléguées au deuxième rang et sciemment ou insciemment ignorées par les théories antérieures.

La Théorie de l'argumentation dans la langue a également inspiré des linguistes dont l'écho de la voix se fait parfois entendre à travers ces lignes et dont les travaux seront cités à plusieurs reprises. Nous n'avons pas pu échapper à leur influence en ayant recours à des concepts qu'ils ont élaborés

et dont la nature se révèlera, progressivement, dans les chapitres consacrés à l'analyse des MEx.

Notre étude tend également à créer un dialogue avec des recherches qui se sont intéressées, même partiellement, à des phénomènes langagiers comme la reformulation, l'énumération, etc., mais aussi, et surtout, avec des recherches qui portent sur les marqueurs et les connecteurs, et, d'une façon moins spécifique, sur les adverbiaux et les adverbes.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'Introduction, la linguistique ne s'est intéressée que très peu à l'exemplification et à ses marqueurs. Contrairement à la comparaison et à la reformulation, ce phénomène langagier n'est mentionné que laconiquement, et toujours comme appartenant à une catégorie plus large.

Dans l'espace anglophone, la seule publication qui est exclusivement consacrée aux marqueurs d'exemplification est, à notre connaissance, celle d'Eggs et McElholm (2013). Les théories que l'étude propose pour définir l'exemplification et pour décrire les valeurs, surtout argumentatives, de la Séq.Ex nous semblent pertinentes et elles seront décrites et annotées à plusieurs reprises. Néanmoins, cette étude apporte peu de lumières sur le comportement des marqueurs d'exemplification français, sur le plan syntaxique et sémantique. Rien d'étonnant, Eggs et McElholm ont observé l'emploi des MEx en anglais et en allemand et, nous le savons bien, certaines combinaisons sont possibles en anglais mais pas ou peu en français. C'est le cas pour des constructions telles :

(46) The book is written for people who are very well-acquainted, ***for example*** **with** the Platonic dialogues. (Eggs et McElholm 2013 : 44)

(47) You can be too late for various reasons, **(such as)** ***for example*** **because of** very bad traffic or a dentist appointment. (Eggs et McElholm 2013 : 41)

L'anglais permet au MEx *for example* de suivre ou de précéder immédiatement un connecteur causal (ou temporel) aussi bien qu'un syntagme prépositionnel, ce qui n'est que très peu toléré en français (ce dont témoigne les occurrences des MEx tirées de nos corpus).

Les différences des systèmes du français et de l'anglais n'ôtent toutefois pas à l'étude son intérêt. Elles montrent que les recherches de ces deux linguistes sont juste incapables d'esquisser un tableau identitaire des MEx français.

Dans l'espace francophone, de nombreux travaux portant sur les adverbes et sur les adverbiaux ont vu le jour. Notons par exemple que l'ouvrage de Molinier et Levrier (2000) propose « une description globale, systématique et détaillée » (2000 : 17) des adverbes en *-ment*. En effet, l'étude recense et examine les comportements syntaxiques et les caractéristiques sémantiques de

2780 adverbes en *–ment* attestés, ou pas (encore), dans les dictionnaires français. Les adverbes sont catégorisés selon la relation de portée qu'ils entretiennent d'une part avec ce que les deux auteurs appellent la phrase (2000 : 19), et, d'autre part avec le verbe et/ou tout autre constituant de la phrase auquel ils sont liés.

D'autres études antérieures à celle de Molinier et Levrier, parues, généralement sous la forme d'articles, ont essayé de classifier les adverbes et de discerner leurs propriétés distinctives.

Dans son article sur la classification des adverbes, Nølke (1990b) recense et commente les principales études portant sur l'adverbe et ayant vu le jour au cours des dernières décennies. Nølke montre que la classification des adverbes dépend sensiblement de la théorie et de l'approche adoptée ou élaborée par chaque linguiste.

Nous constatons également la richesse, quantitative et qualitative, des études ponctuelles portant sur les adverbes que nous appelons, à la suite de Nølke, paradigmatisants. Ainsi, *même*, *surtout*, *seulement* et *particulièrement* ont été minutieusement étudiés entre autres par Anscombre (1973, 1996), Nølke (1983, 2001b), Norén (2013), ...

Nous avons évité de dresser une liste détaillée des travaux qui ont inspiré cette étude. Les recherches qui ont contribué à sa réalisation seront citées, résumées et commentées ponctuellement.

Les sections portant sur les marqueurs en tant qu'organisateurs textuels ont été largement inspirées par les travaux d'Adam (1989, 2011) dont la terminologie sera adoptée.

Tout en supposant que l'argumentation s'inscrit à un niveau sémantique et qu'elle englobe tout aspect de la langue, nous ne renonçons toutefois pas à l'héritage rhétorique qui voit dans l'argumentation un raisonnement intentionnel ayant pour objectif de faire accepter ou de faire croire à une thèse.

5.2 Exemple, rhétorique et argumentation

5.2.1 L'exemple dans la pensée aristotélicienne

Aussi innovatrice qu'elle paraisse être, la pensée sur l'exemple puise son origine de la rhétorique ancienne. Dans son ouvrage *Rhétorique*, Aristote fait la distinction, au sein du discours rhétorique, entre deux formes d'argumentation : l'*enthymème* et le *paradeigma*.

L'*enthymème* peut être défini comme :

> un syllogisme [...] fondé sur le probable [...]. Il a pour spécificité, tout en entraînant techniquement une proposition nouvelle et nécessaire de prémisses posées, de dépendre de prémisses, qui sont le plus fréquemment reconnues

comme probables, mais pas forcément de manière nécessaire. (Molinié 1999 : 133)

D'un point de vue argumentatif, et l'*enthymème* et le *paradeigma* font partie des preuves techniques. Mais alors que le premier peut être avancé à titre de preuve dialectique (reposant sur des prémisses[22]) et représente donc l'argument par déduction, le second fait partie des preuves analytiques qui induisent une démonstration. Et c'est précisément grâce à cette caractéristique que l'exemple (ou *paradeigma*) est considéré comme un argument par induction.

En tant qu'argument, l'exemple a principalement pour fonction de préjuger de l'avenir et peut renvoyer, toujours selon Aristote, soit à des faits historiques passés, soit à des faits inventés (des paraboles et des fables)[23]. Les exemples sont convoqués dans le but de (dé)montrer ce que telle ou telle action entrainera comme conséquence, en se référant à des évènements similaires dont l'issue est connue.

Aristote (2007 : I, 1357b) précise bien que l'exemple ne présente ni les relations de la partie au tout, ni du tout à la partie, ni du tout au tout, mais seulement de la partie à la partie, du semblable au semblable. Pour illustrer cette idée, il a recours à l'exemple suivant :

(48) Denys aspire à la tyrannie puisqu'il demande une garde ; autrefois, en effet Pisistrate, dans ce dessein, en demanda une, et quand il l'obtint, il établit la tyrannie ; de même Théagène à Mégare.

Plantin (2016 : 262-263) constate que l'argumentation par l'exemple fondé sur des faits réels passés, telle qu'elle est présentée par Aristote, n'est pas précisément une forme d'induction. Il explique que dans l'exemple :

(49) Dans le passé, Darius ne passa pas en Grèce avant de s'être emparé de l'Égypte. Quand il l'eut prise, il traversa ; Xerxès à son tour ne lança pas son offensive avant d'avoir pris l'Égypte. Quand il l'eut prise, il traversa. (Aristote 2007 : II, 20, 1393a30-b5)

le but n'est pas d'établir une loi générale ''tous les conquérants qui s'emparent de l'Égypte passent ensuite en Europe''. Le raisonnement est orienté vers une action particulière [...] ''il faut se préparer à combattre contre le Grand Roi et ne pas le laisser faire main basse sur l'Égypte''. (Plantin 2016 : 262-263)

[22] Pour clarifier cette idée, Molinié (1999 : 133) propose l'exemple suivant : « On conclura qu'un tel a reçu une couronne pour prix de sa victoire parce qu'il a été vainqueur à Olympie : *presque tout le monde* sait en effet que *l'usage veut* que le vainqueur aux jeux olympiques soit couronné ».

[23] « Une espèce d'exemple consiste à raconter des événements qui se sont produits dans le passé, l'autre à inventer soi-même. Dans cette dernière espèce, on distingue la comparaison [*parabolè*] et les fables [*logoi*] ». (Aristote 2007 : II, 1393a20-1393b1)

Plantin considère d'ailleurs que cette forme d'argumentation est proche du raisonnement à deux termes, caractéristique d'un « rythme de pensée proprement sémitique que le génie de l'arabe a su utiliser avec un rare bonheur » (Gardet et Anawati 1967 : 89, cité par Plantin 2016 : 500). Il s'agit en effet d'une forme d'analogie qui consiste à « passer du fait 'présent', du 'témoin' (*shâhid*), à l'absent (*ghâ'ib*) » (Gardet et Anawati 1948 : 8367, cité par Plantin 2016 : 500), donc d'un cas particulier vers un autre cas particulier.

Héritées de la rhétorique aristotélicienne, les notions d'*exemple* et d'*argumentation par induction* ont été reprises et mises à jour par la rhétorique, l'argumentation et la pragmatique contemporaines. L'alliance d'une science séculaire avec les théories modernes des sciences du langage a ouvert de nouvelles pistes de recherche et a permis d'interpréter l'acte communicationnel sous un nouvel éclairage.

5.2.2 Peirce et les trois formes de raisonnement

S'intéressant à la logique formelle, Peirce constate que « l'induction ne fait rien que déterminer une valeur, et la déduction développe simplement les conséquences nécessaires d'une pure hypothèse » (cité par Chauviré 2010 : 37). Où classer donc le raisonnement aboutissant à la « formation d'une hypothèse explicative » ?

Selon Peirce, tout raisonnement est susceptible de prendre l'une de ces trois formes principales : l'abduction (terme qu'il a lui-même créé), la déduction ou l'induction. Un exemple simple rend saillante la différence entre ces trois formes :

> Considérons un sac qui contient des haricots et quelques haricots autour.
>
> Supposons qu'un certain nombre de haricots qui ont été tirés de ce sac soient tous blancs ; donc, *par généralisation inductive*, « tous les haricots du sac sont blancs ».
>
> Supposons que l'on sache que tous les haricots dans ce sac sont blancs ; or, je tire un haricot du sac ; *par déduction*, je peux affirmer que « cet haricot est (nécessairement) blanc ».
>
> Supposons que je sache que tous les haricots dans ce sac sont blancs ; or, voici un haricot à côté du sac, qui est percé ; *par abduction*, je peux en inférer que « cet haricot vient du sac » *est une proposition plausible*. (exemple de Peirce, cité par Desclés et Jackiewicz 2006 : 36-37)

Les trois formes de raisonnement peuvent donc être définies comme suit :

> L'**induction** généralise à partir de corrélations particulières ; son objet : formuler une loi générale.
>
> La **déduction** utilise une loi générale et une prémisse ; son objet : déduire une conclusion vraie à partir d'une loi vraie et d'une prémisse acceptée pour vraie.
>
> L'**abduction** utilise une loi générale et un constat pour remonter à une « hypothèse causale » ; son objet : remonter à une hypothèse plausible à partir d'indices identifiés. (Desclés et Jackiewicz 2006 : 37)

Comme le précisent Desclés et Jackiewicz (2006 : 37), l'induction généralise, la déduction infère une conclusion à partir d'une prémisse supposée vraie, l'abduction infère la plausibilité d'une hypothèse à partir d'un constat.

L'étude détaillée des marqueurs, et en particulier de *par exemple*, permettrait de mettre en lumière les enjeux argumentatifs de l'insertion et du marqueur et de la Séq.Ex dans différentes formes de raisonnement. Il est important de se rappeler à ce niveau de la nécessaire prise en charge de la relation d'exemplification par un énonciateur[24], présent, ne serait-ce qu'« à travers la sélection des items, voire à travers la mise en discours » (Rabatel 2011 : 259).

En choisissant ses exemples, en les introduisant dans son argumentation, cet énonciateur oriente le discours vers une certaine conclusion à partir d'indices et d'arguments explicites ou censés être explicités. De même, l'insertion d'un MEx dans un énoncé faisant appel à un raisonnement déductif modifie sensiblement la conception résultative de l'état de l'évènement passé, alors que son insertion dans un raisonnement adbuctif permet d'inférer une hypothèse plausible non pas d'un constat unique, mais de corrélations multiples. Nous nous contenterons de ces remarques : une étude approfondie de *par exemple* révèlera les valeurs argumentatives que la Séq.Ex introduite par ce marqueur véhicule.

5.2.3 L'exemple dans la théorie de Perelman : nature et fonctions

En rattachant l'argumentation à cette discipline millénaire qu'est la rhétorique, Perelman (1970, 1976) a essayé de renouveler le regard et le discours sur les liens que nouent les deux disciplines l'une avec l'autre. Dans ce cadre, il

[24] Dans son étude sur la liste, Rabatel (2011) fait la distinction entre le locuteur (source de la voix), l'énonciateur (source du point de vue) et le sur-énonciateur (un énonciateur surplombant, le listeur, qui est à l'origine de la liste). Cette distinction serait pertinente notamment pour l'analyse de la mise en liste des *exemples* cités par autrui. Un corpus d'étude, écrit ou oral, dont les *exemples* tirés reposent sur des paroles représentées, serait toutefois nécessaire pour comprendre le mécanisme énonciatif propre à l'*exemple* 'rapporté'.

s'intéresse à l'exemple et le considère comme une sous-catégorie d'arguments.

Selon Perelman et Olbrechts-Tyteca, les arguments, aussi divers soient-ils, se répartissent sur quatre grandes classes : les arguments quasi logiques, les arguments basés sur la structure du réel, les liaisons fondant la structure du réel et les arguments par dissociation des notions.

Le cas particulier, tout comme la métaphore, fait partie des arguments fondant la structure du réel et peut avoir des fonctions bien distinctes :

> Comme exemple, il permettra une généralisation ; comme illustration, il étayera une régularité déjà établie ; comme modèle, il incitera à l'imitation. (2008 : 471)

Les auteurs du *Traité de l'argumentation* font donc la distinction, au sein du groupe du cas particulier, entre l'exemple, chargé de fonder une règle, de formuler une loi ou de déterminer une structure, et l'illustration, ayant pour rôle de fournir des cas, de présenter des échantillons qui renforcent l'adhésion à une règle, à une loi ou à une structure déjà établie, connue et reconnue. Le modèle, lui, peut être défini comme un comportement particulier qui sert, non seulement à fonder ou à illustrer une règle générale, mais à inciter à une action qui s'inspire de lui.

Cette catégorisation est en effet inspirée de la définition aristotélicienne de l'argument par l'exemple. Selon la rhétorique classique, l'argument par l'exemple est une preuve technique permettant le passage de l'énoncé d'un cas particulier à l'énoncé d'une règle qui se veut, sinon universelle, au moins générale. Perelman reprend cette définition et l'affine. Il précise en effet que le recours à l'argument par l'exemple est conditionné par l'accomplissement de deux exigences. Premièrement, l'exemple présuppose l'existence d'un accord – souvent implicite – sur la possibilité même de généraliser à partir d'un ou de cas particuliers. Il est deuxièmement nécessaire que ce cas particulier soit un fait accompli, c'est-à-dire qu'il soit solidement établi, pour prétendre au statut d'exemple.

Par conséquent, la règle est supposée être fondée antérieurement aux exemples et elle est présentée comme le point de vue sous lequel l'exemple, entre autres cas particuliers, a été appréhendé. Toutefois, l'émergence de nouveaux exemples peut modifier la signification, la portée ou l'étendue de la règle.

Alors que l'exemple est incontestable puisqu'il touche aux fondements même de la règle, l'illustration, elle, noue un lien lâche avec celle-ci. Tout en présupposant que la règle est fortement (ou suffisamment) bien établie pour n'en pas pâtir, l'illustration interroge les limites, au sens littéral du terme, de cette règle, en la déployant dans des domaines fort variés, bien originaux. L'illustration est un cas extrême qui confirme la règle, qui la fait mieux sentir.

Bien que le recours à l'argumentation par l'exemple, en tant que tel, suppose un accord préalable sur la possibilité d'une généralisation à partir de cas particuliers, le désaccord au sujet de la règle particulière que l'exemple est appelé à fonder persiste bien. À la question fondamentale de la généralisation des cas particuliers, se rattache une autre : « quels sont les cas qui peuvent être considérés comme exemples de la même règle ? » (2008 : 475).

Perelman (2012 : 137) précise que selon les circonstances et l'objectif de l'orateur, un cas particulier peut être considéré soit comme un exemple, soit comme une illustration, soit comme un modèle. Le choix des cas particuliers, la manière de les introduire dans le discours et de les décrire dépend sensiblement du rôle que ces cas sont censés jouer dans l'argumentation : servent-ils à établir la règle à l'induction ou plutôt à lui donner une présence ?

Le cas particulier (et ses trois sous-catégories) se distingue spécifiquement de l'analogie : seul le cas particulier tient à la présence d'une règle. Quant à la comparaison, Perelman considère qu'elle est bien une illustration si elle n'est pas de forme quasi-logique et si elle n'est pas une évaluation de deux objets par un critère bien déterminé. Ayant respecté ces deux conditions, la comparaison peut être définie comme une « illustration d'un cas au moyen d'un autre tout deux étant considérés comme des applications d'une même règle » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 463).

Ce qui différencie l'exemple de l'illustration, de l'analogie et de la comparaison est, selon Perelman, la nature des rapports que ces différents procédés nouent avec ce qu'il appelle une « règle » et qui correspond, d'une façon lapidaire, à ce que nous avons appelé une CP. Toutefois, la règle est loin d'être une catégorie immédiatement intelligible ou repérable ; elle est une notion inconstante, souvent subjective et aux frontières floues. Les auteurs du *Traité de l'argumentation* précisent d'ailleurs qu'« il y a des situations où l'on peut hésiter quant à la fonction que remplit tel cas particulier introduit dans une argumentation » (2008 : 481). Les définitions de Perelman ne peuvent pas tracer des frontières bien claires entre les emplois des MEx d'un point de vue formel. En revanche, si la règle est bien déterminée et bien explicite dans le co-texte, cette distinction nous aidera à comprendre et à définir la valeur argumentative véhiculée par la Séq.Ex.

La distinction proposée par Perelman sera reprise dans nos analyses mais avec certains changements terminologiques.

5.2.4 Regards croisés sur l'exemple

Comme celles de Perelman, les réflexions d'Eggs (2014) sur l'exemple puisent leurs racines dans les écrits de l'Antiquité. Eggs analyse l'exemple de Denys (cité plus haut (48)) en s'inspirant de la définition que donne Stierle (1972 : 183) à la structure logique de l'argument par l'exemple. Commençons par relire ce que Stierle a écrit sur l'exemple (cité par Eggs 2014 : 134) :

> L'exemple se constitue à partir de trois facteurs : situation, décision, issue de la situation, et permet de montrer les conséquences inévitables de telle ou telle décision prise dans une situation donnée. [...] Conformément à sa destination rhétorique véritable, l'exemple entre en jeu dans une situation pragmatique encore ouverte qui exige une décision. [...] La situation pragmatique et la situation finale de l'exemple sont isomorphes. Dans la mesure où la situation donnée et l'exemple sont liés par une isomorphie, on peut concevoir l'issue de l'exemple comme anticipant l'issue de la situation correspondante.

Partant de cette définition, Eggs schématise le *paradeigma* comme suit :

> PARADEIGMA
> *Situation donnée / pragmatique* :
> Faut-il donner une garde à Denys ? [Quelle décision faut-il prendre ?]
> *Exemple :*
> Autrefois, on a donné une garde à Pisistrate ET il est devenu tyran [= issue].
> *Issue de la situation donnée :*
> Donner une garde à Denys aurait pour conséquence qu'il devienne tyran [= issue].
> [-> Donc, il ne faut pas lui donner de garde].

Eggs évoque également, et à la suite de Stierle, la notion d'*isomorphie* de la situation décrite par l'exemple et de la situation donnée, et pose la question de la comparabilité de deux situations. L'isomorphie se traduit en termes aristotéliciens par la quasi-ressemblance « de la partie à la partie, du semblable au semblable ». L'exemple est donc censé conclure du particulier au particulier. Pourtant, dans l'exemple de Denys, comme dans la majorité des exemples à visée argumentative, la règle autorisant le passage d'une situation à l'autre n'est pas explicite et par conséquent pas évidente. Perelman (2008 : 474) considère, à juste titre, que ce sont « les notions utilisées pour décrire le cas particulier servant d'exemple [qui] jouent […] implicitement le rôle de la règle permettant le passage d'un cas à un autre ». Mais sur quels critères le passage d'un cas à autre s'effectue-t-il ? Et quel rapport la règle implicite établit-elle avec les deux cas qui sont censés être son application ?

Il apparaît que le passage se réalise ou s'effectue du particulier au général, sans que ces mécanismes ne soient explicités ou rationalisés. Selon Plantin (2016 : 263), cette « forme de généralisation hâtive » pourrait correspondre « à la réciproque de l'instanciation d'une universelle toujours valide ». Ainsi, l'induction opérée à partir d'un seul cas particulier (ex. Ce cygne est noir ⟶ Les cygnes sont noirs) pourrait être le reflet du raisonnement inverse, qui, lui, est toujours vrai (Les cygnes sont noirs ⟶ Ce cygne est noir).

S'appuyant sur des recherches avancées dans le domaine de la méta-cognition, Clément (2014) remarque que, grâce à son caractère fluide et familier, l'exemple, pourtant douteux, échappe à la vigilance épistémique[25] :

[25] La notion de vigilance épistémique désigne, selon Clément, le mécanisme de filtrage cognitif permettant l'évaluation de la fiabilité des informations communiquées (2014 : 62).

> Dans un premier temps, nous devons interpréter un énoncé afin de comprendre ce qu'il veut dire. Pour ce faire, nous activons spontanément les catégories mobilisées par la proposition communiquée. Or, ces catégories semblent s'organiser autour d'« entités » centrales qui sont plus rapidement activées. Ainsi, plus les exemples mentionnés dans une argumentation sont, du point de vue du traitement de l'information, proches des prototypes, plus ils seront traités avec facilité. La fluidité qui en résulte a toutes les chances de donner lieu à un sentiment épistémique positif et de faciliter ainsi l'acceptation de la proposition communiquée. (Clément 2014 : 77)

Pour comprendre le mécanisme du passage du particulier au général qu'implique l'exemple, Eggs propose le schéma suivant :

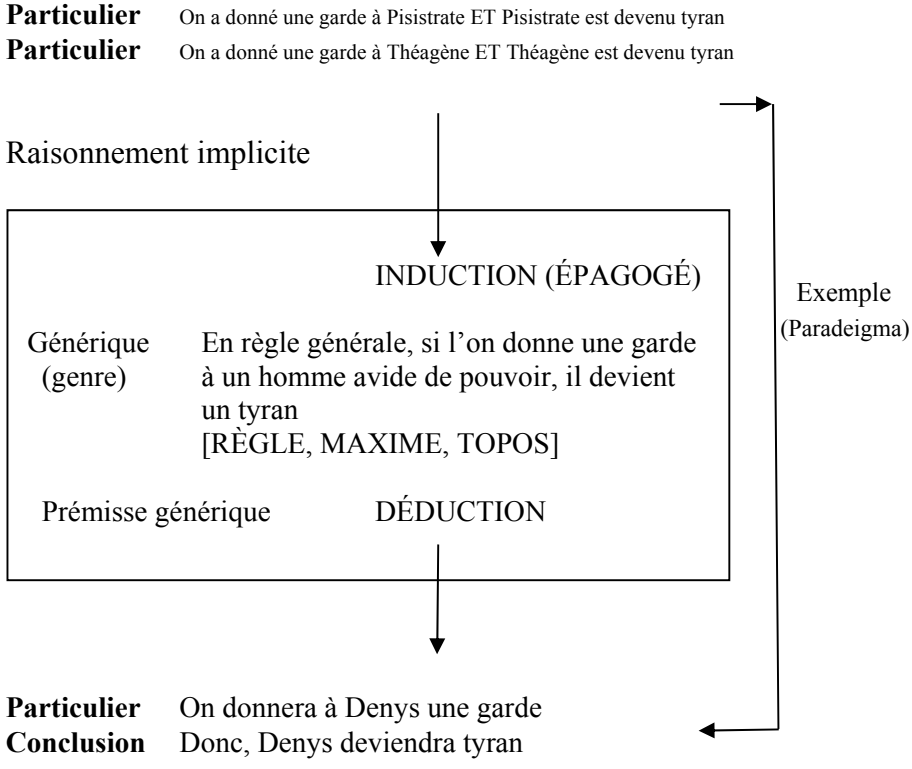

Figure (5) : Structure logique de l'argument par l'exemple selon Eggs

Pour montrer les limites du raisonnement implicite qu'implique le passage d'un cas particulier vers un autre cas (ce qu'Eggs appelle à la suite de Stierle la situation pragmatique ouverte), Perelman cite l'exemple suivant :

(50) De même que la seule manière de témoigner du respect à celui qui souffre de la faim est de lui donner à manger, de même le seul moyen de témoigner du respect à celui qui s'est mis hors la loi est de le réintégrer dans la loi en le soumettant au châtiment qu'elle prescrit. (Wiel 1949 : 25)

Le raisonnement implicite sous-jacent peut être schématisé comme suit :

Particulier :
On témoigne du respect à celui qui a faim en lui donnant à manger ;
Règle permettant le passage d'un particulier à un particulier :
Le seul moyen de témoigner du respect à quelqu'un est de lui donner ce qui lui manque
Particulier :
(?) On témoigne du respect à un hors la loi en le réintégrant dans la loi ET on l'intègre dans la loi en le soumettant au châtiment.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que l'exemple est incontestablement pourvu d'une force persuasive soulignée par toutes les théories exposées plus haut. Aussi, peut-on remarquer que l'exemple est souvent présenté comme le processus d'énumération, de catégorisation et de comparaison de cas permettant une conclusion probable. Certains exemples (souvent au pluriel) ont une valeur métonymique qui leur autorise d'illustrer une (ou plusieurs) spécificité(s) du paradigme duquel ils sont extraits. De la multiplicité des cas et de la ressemblance des issues, on parvient à une règle générale. Nous retiendrons cette définition pour le raisonnement par induction qui, nous allons bien le voir, est susceptible de prendre différentes formes.

5.2.5 Rhétoriques de l'exemple[26]

L'exemple se situe au carrefour des disciplines, à mi-chemin de différentes sciences. Il est un outil indispensable, bien ancré dans les réflexions philosophiques, aussi bien que dans les textes historiques et littéraires. Partant de ce constat, Cormann et Letawe (2011) ont essayé de rassembler quelques études s'intéressant à l'exemple et appartenant à divers horizons. L'objectif du volume qu'ils éditent, intitulé *L'exemple en question*, est de sonder l'exemple d'un double point de vue, rhétorique et épistémologique (Badir 2011) et d'examiner ses puissants rôles dans la construction et l'apprentissage des conceptions philosophiques (Piéron 2011)[27] et des théories littéraires (Stiénon 2011), aussi bien que dans la transmission des connaissances dans les discours scientifiques (Habrand et Vandeninden 2011, Beatens 2011).

Deux autres volumes entièrement consacrés à l'exemple ont vu le jour grâce aux travaux du GRAL (Groupe de recherche en Rhétorique et en

[26] Nous reprenons le titre de l'ouvrage collectif *Rhétoriques de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Danblon *et al*. (2014).
[27] La 'théorie de l'exemple' chez Kant a été également étudiée par Custer (2012).

Argumentation linguistique) : *Études sur l'exemple* (Ferry *et al.* 2011) et *Rhétoriques de l'exemple* (Danblon *et al.* 2014). Les contributions qui composent ces deux volumes offrent un regard interdisciplinaire sur l'exemple, même si les approches proposées ont souvent une coloration rhétorique. L'objectif ultime des deux ouvrages est en effet de « tester l'hypothèse suivant laquelle il y aurait une rhétorique *profonde*, [...] universelle, sur laquelle se développeraient les rhétoriques techniques qui sont d'un usage plus spécifique » (Danblon *et al.* 2014 : 8)[28]. L'exemple, répandu et varié dans ses manifestations, apparaît, selon les éditeurs, comme un objet d'étude matriciel pour relever un tel défi.

Dans cette perspective, Herman (2011) considère que tout exemple, que celui-ci ait un rôle de modèle ou d'illustration, est pourvu d'une puissance persuasive. L'observation de différentes utilisations d'exemples dans quelques discours politiques a permis à Herman de conclure qu'il existe une certaine forme de continuité entre l'illustration, l'exemple-argument et le modèle : l'efficacité rhétorique est inhérente à l'exemple.

Les articles qui composent le premier volume (Ferry *et al.* 2011) s'intéressent au rôle, souvent qualifié de primordial, de l'exemple dans des genres discursifs très variés. Ainsi, Toma (2011) étudie-t-elle le fonctionnement de l'exemple dans le discours scientifique, mathématique précisément. L'article de Provenzano (2011) aborde la question, très peu exploitée, de l'influence du genre discursif sur la morphologie de l'exemple et arrive à la conclusion que les « discours du savoir »[29] déterminent le type d'exemple (lieu, métaphore ou cas) et le fonctionnement de l'exemplification. L'article d'Herman (2011), quant à lui, relie les pratiques antiques et médiévales de l'exemple à son usage contemporain, et en particulier à son exploitation dans les discours politiques.

Le deuxième volume (Danblon *et al*. 2014) s'interroge sur les différents usages, pratiques et fonctions de l'exemple. Ainsi, Clément (2014) essaie-t-il de revoir et de concevoir l'efficacité persuasive de l'exemple à la lumière de la psychologie cognitive et évolutionniste. L'article s'arrête sur les raisons pour lesquelles l'exemple produit aisément un « effet de croyance ». Dans le même volume, McEvoy (2014) revient sur le rapport qui lie les preuves rhétoriques aux genres discursifs, et ce dans l'objectif de questionner la pertinence des traités de rhétorique classique pour la représentation et la description des discours judiciaires.

Les autres contributions de l'ouvrage collectif s'intéressent aux caractéristiques et fonctions de l'exemple dans des récits littéraires et historiques. Ainsi, Goyet (2014) étudie-t-il l'exemple dans les premiers

[28] Même idée véhiculée dans Ferry *et al.* (2011 : 9) : « Nous sommes partis d'une idée simple mais ambitieuse. Il s'agissait de repenser la rhétorique, en remontant à sa source mais en la plaçant dans les cadres de pensée actuels ».

[29] Par « discours du savoir », Provenzano entend l'essai, la vulgarisation scientifique et le discours scientifique des sciences humaines.

chapitres du Livre I des *Essais* de Montaigne et arrive à la conclusion que c'est dans le sens d'exemple historique qu'il faut comprendre et interpréter le terme « exemple » tel que l'essayiste et humaniste français l'emploie.

L'article d'Angenot (2014) se concentre sur le processus de la constitution de l'*exemplum* à travers le modèle du « traître juif » tel qu'il apparait dans les écrits antisémites de la fin du XIXe siècle.

La contribution de Rabatel (2014) s'intéresse au rôle de l'exemple dans l'œuvre de Charlotte Delbo, une œuvre marquée par la violence inouïe de la Shoah. Le linguiste avance la thèse que ce témoignage inédit est un récit qui transforme un cas particulier en un cas exemplaire.

Remarquons finalement que certaines études se sont intéressées aux exemples dans une perspective bien spécifique. Dans cet ordre d'idées, la revue *Langue française* a consacré un numéro[30] à l'usage de l'exemple dans les dictionnaires de langue. Nous disposons également de quelques travaux dans des domaines larges des sciences humaines : des sciences de la communication (Zillmann et Brosius 2000), de l'histoire et de la littérature (Borrego-Pérez *et al.* 2002)… Quant à la publication la plus récente que nous avons pu trouver, elle est consacrée à l'exemple historique dans le discours (Paissa et Trovato 2016)[31].

Les approches contemporaines de l'exemple que nous avons mentionnées et décrites plus haut ont la caractéristique de se situer dans une perspective interdisciplinaire. Elles sont néanmoins majoritairement abordées « au prisme de la rhétorique ». L'hypothèse sous-jacente commune à ces approches est que « la rhétorique est, comme le disait Aristote, *de toutes les disciplines* » (Danblon *et al.* 2014 : 7).

Nous rappelons toutefois que, bien que nous soyons aussi inspirée de la vision rhétorique de l'exemple, nous inscrivons notre travail dans le domaine de la sémantique et de la pragmatique du discours. Les théories de référence sur lesquelles nous nous appuyons sont à la fois issues des linguistiques phrastique et interphrastique, de la linguistique de l'énonciation et, plus largement, de la linguistique du discours et de la linguistique textuelle transphrastique.

[30] Lehmann *et al.* (1995), *L'exemple dans le dictionnaire de langue Histoire, typologie, problématique*, *Langue française*, 106.
[31] L'exemple historique a également été étudié par Ferry (2011) et Sans (2011).

6 La Séquence-exemple : principales caractéristiques

Les paragraphes qui suivent visent à revoir les Séquences-exemples (Séq.Ex) à la lumière des modèles théoriques présentés brièvement dans le chapitre précédent (5.1). L'accent sera particulièrement mis sur les principales caractéristiques syntaxiques et sémantico-pragmatiques des Séq.Ex et ce dans l'objectif d'en révéler certains aspects communs. Les spécificités dont chaque marqueur est doté seront, quant à elles, étudiées séparément. Nous précisons avant d'aller plus loin que seuls les modules particulièrement adaptés et intrinsèques à notre objet d'étude seront amplement présentés dans ce chapitre. Nous tiendrons également à rappeler à notre lecteur que nous nous efforcerons de proposer, si besoin est, des réponses issues d'hypothèses externes qui ne trahissent pas la richesse du matériau étudié. Notre lecture pratique devra donc s'appuyer sur de multiples exemples puisés à la source.

Comme nous avons déjà vu dans les pages précédentes (Chapitres 2 et 3), un marqueur d'exemplification (MEx) introduit un *exemple* (en le précédant ou en le suivant), le reliant ainsi à une autre unité et ce, selon le modèle *X MEx Y*. Le MEx et l'ExI forment ensemble la Séq.Ex. X correspond, sur le plan sémantico-référentiel, à la Classe paradigmatique (CP) et Y à l'ExI.

L'objectif de ce chapitre est d'étudier la relation syntaxique et sémantico-référentielle qui lie d'une part Y à X, et d'autre part l'ExI à la CP selon les schémas :

(X) marqueur d'exemplification Y

CP relation d'exemplification ExI

6.1 Caractéristiques formelles et sémantiques

6.1.1 La composante syntaxique

La composante syntaxique fait apparaître une forte diversité des relations possiblement créées par l'insertion d'une Séq.Ex dans le discours.

L'étude de notre corpus montre bien que la Séq.Ex peut se manifester, syntaxiquement, soit comme un constituant immédiat de la proposition, soit sous la forme d'un constituant subordonné annexé à un constituant immédiat. Un simple test de suppression peut distinguer les constituants immédiats des subordonnés.

Les Séq.Ex introduites par les MEx *comme* et *notamment* n'apparaissent qu'en tant que constituants subordonnés, comme en témoignent (51) et (52). Seule une Séq.Ex introduite par *par exemple* peut jouer le rôle soit d'un subordonné (53), soit d'un constituant immédiat (54). Seule une Séq.Ex introduite par *par exemple* peut également prendre la forme d'une proposition indépendante (55). Les caractéristiques syntaxiques de ce marqueur seront étudiées dans un chapitre suivant.

(51) Se pose donc avec encore plus d'acuité le problème de sa budgétisation, absolument nécessaire et dans les plus brefs délais, ainsi que celui de sa « fongibilité », soit la possibilité d'accorder à des projets régionaux très ambitieux, *comme* **les infrastructures ferroviaires**, une place dans le dispositif général d'action de l'Union européenne. (Cornillet 060406 *C-Parl*)

(52) Si les lunettes sont trop peu puissantes, il en résulte divers troubles, *notamment* **des maux de tête dus à la fatigue oculaire**. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(53) Jusqu'à une date récente, on croyait que certaines cellules, *par exemple* **les neurones du système nerveux central**, avaient perdu la capacité de se diviser. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(54) Oscar avait rangé son walkman. Je lui expliquais les mots anciens. [...] J'avais remplacé le Louvre par Versailles. Je mélangeais les châteaux. Oscar m'interrompait à tout moment, il voulait *par exemple* **savoir où habitait Mme Bonacieux, si la femme de notre Président portait des ferrets, si Jacques Attali était notre d'Artagnan, si le fils de Mme Thatcher s'appelait Buckingham**... (Orsenna 1993 : 100 *C-Rom*)

(55) Ce n'est qu'après une évolution plus ou moins longue que les solidarités collectives se constituent et que les stratégies dissensionnelles apparaissent. *Par exemple*, **pour que puisse naître le mouvement des femmes, il a fallu qu'une longue évolution en prépare les conditions, notamment par l'ouverture des écoles aux filles, par l'extension du travail des femmes hors foyer, par le développement des techniques**

de l'électroménager, par la découverte de la pilule, etc. (Bajoit 2003 *C-HumSam*)

La place qu'occupe la Séq.Ex au sein de la proposition dans laquelle elle est insérée nécessite de déterminer le domaine d'influence du MEx. Quelles unités lui sont dépendantes ? Et comment peut-on repérer la portée des marqueurs étudiés ?

Nølke définit la portée comme un domaine de dépendance. « C'est le domaine de la phrase où l'unité à portée exerce une influence sur l'occurrence et la signification des morphèmes et des syntagmes » (1994 : 101). Nølke distingue également l'étendue de la portée (le segment de la phrase qui entre dans la portée) de sa perspective (l'aspect sous lequel ce segment est vu), ou plus précisément de l'une de ses perspectives. En effet, un segment peut être vu au moins selon quatre perspectives différentes : le contenu propositionnel (ex. *soigneusement*), l'énoncé (*peut-être*), l'illocutoire (*sans blague*), la forme (*bref*).

Les MEx, considérés dans ce contexte comme des « unités à portée » (Nølke 1994 : 99), sont susceptibles d'avoir différentes étendues et différentes perspectives selon le contexte. Les renseignements sur l'étendue et la perspective de la portée dépendent des propriétés lexicales de l'unité à portée mais aussi des renseignements apportés par d'autres modules (par ex. la structure prédicationnelle). Chaque MEx jouira donc d'une étude individuelle qui permettra de définir ses propriétés en tant qu'unité à portée.

Existe-t-il des tests ou des critères formels permettant l'identification de la portée ? Nølke (2001 : 274-275) propose une identification de la portée qui vaut pour une règle et il la formule ainsi :

> Le noyau d'un adverbial paradigmatisant (adpa) est détecté à partir de la structure de surface de la manière suivante :
>
> 1. L'adpa est prononcé avec l'intonation neutre :
> Son noyau comprend la combinaison des mots suivant l'adpa jusqu'à la fin du groupe rythmique. Si l'adpa suit immédiatement le verbe conjugué, celui-ci peut faire partie du noyau.
>
> 2. L'adpa est prononcé avec l'intonation incise :
> Le syntagme qui le précède immédiatement comprend le noyau.

Nølke (2001 : 275) précise également que « toute exception à la règle (et il y en a très peu) s'explique [...] aisément par des propriétés accidentelles de certains lexèmes et de certains types de contextes ».

Nous nous contenterons de ces remarques car nous revenons systématiquement sur cette question dans les chapitres consacrés à l'étude des marqueurs.

6.1.2 La composante logico-sémantique

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce module est l'analyse des opérations énonciatives fondamentales qui entrent en jeu dans la procédure d'exemplification.

L'expression « opérations énonciatives » est due à Kronning (1993) qui, à la suite de Wittgenstein et de Ducrot, distingue dans ses travaux (notamment 2013) entre deux opérations énonciatives primitives : la monstration et la véridiction.

> [T]out énoncé est constitué d'un *modus* montré et d'un *dictum* véridicible. En montrant le *modus*, le locuteur accomplit un acte de *véridiction* assertive ('il est vrai que p'), interrogative ('est-il vrai que p ?') ou injonctive ('faites en sorte que p soit vrai !'). Autrement dit, la *véridiction* comprend non seulement l'assertion, mais toute opération énonciative (acte illocutoire ou non) qui fait intervenir la vérité [...].

Kronning (2013) fait donc une distinction entre ce qui est dit et ce qui est montré. Contrairement à ce qui est montré, ce qui est dit peut être commenté, nié, mis en relief… Ainsi l'énoncé *Elle est probablement malade* (exemple proposé par Kronning) renferme-t-il le *modus* complexe PROBABLEMENT VRAI qui ne peut pas être nié. L'allocutaire ne peut pas rétorquer *C'est faux ; tu n'as pas asserté de façon non catégorique qu'elle est malade*. Il peut néanmoins répondre *C'est faux ; elle n'est pas malade*.

Le *modus* est également incompatible avec la focalisation, et, par conséquent, n'accepte pas de constituer le focus d'une phrase clivée.

En insérant un marqueur d'exemplification dans un énoncé, le locuteur accomplit un acte d'exemplification qui peut être interprété comme *je cite l'exemple de* (à l'image de *j'asserte que*). Le MEx apporte un commentaire sur l'énoncé et non pas sur la valeur de vérité de cet énoncé, et ce commentaire concerne la forme choisie ainsi que la fonction de l'énoncé introduit par le marqueur.

Les MEx acquièrent un caractère processif (Anscombre 1991 : 24). Ils rendent explicite le fait que le locuteur est en train de réaliser un acte d'exemplification, c'est-à-dire que cet acte est en processus.

Étant montrée, la relation d'exemplification ne concerne pas le contenu propositionnel et ne peut pas être liée aux conditions de vérité de la proposition. Ainsi, on ne peut pas rétorquer *Non, ce n'est pas vrai que tu cites l'exemple de Y*. Par contre, il est possible de dire : *Non, ce n'est pas vrai que Y est un exemple de X*. Mais dans ce cas également, c'est le dit qui est débattu et non pas le dire. En d'autres termes, ce qui est mis en relief c'est le contenu propositionnel, et plus précisément le choix d'un élément déterminé de la CP au détriment de tous les É*n*, et non pas l'acte d'exemplification en tant que tel.

L'insertion d'un MEx n'étant pas liée aux conditions de vérité de l'énoncé, elle ne les modifie donc pas. Ce qui signifie que les MEx ne sont pas des *modifieurs* pour reprendre le terme qu'utilise Danslos (2010 : 30) pour qualifier et catégoriser les MEx. En effet, Danslos considère que les deux énoncés (56) et (57) réagissent identiquement à l'insertion de *only* et de *for example* :

(56) Fred is in a bad mood *only*/*even*/*except* when it is sunny.

(57) You shouldn't trust John because, *for example*, he never returns what he borrows. (emprunté à Webber *et al.* 2003)

Selon Danslos, de même que *only* modifie ce qui est à sa droite, *for example*, occupant la même position, assume la même fonction. Il suffit de supprimer les deux marqueurs dans (56) et dans (57) pour se rendre compte que, contrairement à *only*, *for example* n'a rien *modifié* des conditions de vérité de la proposition. En effet, l'insertion de *only* nécessite que la proposition (56) soit interprétée comme :

p n'est vrai que si q est vrai.

Quant à (57), *p est vrai parce que q est vrai* = *p est vrai parce que* par exemple *q est vrai*.

6.1.3 La composante pragmatico-sémantique

Les MEx sont des focalisateurs, dont l'existence marque ce que Nølke (1994 : 138) appelle une focalisation spécialisée. Rappelons à ce propos que Nølke (1994, 1997) élabore une théorie de la focalisation selon laquelle (au moins) une focalisation a lieu à l'intérieur de chaque énoncé. Considérée comme un acte, la focalisation donne lieu à un *focus*. Le *focus* (ou foyer) est :

> Le résultat de la focalisation (et) est caractérisé par trois propriétés, constitutives et indépendantes.
>
> – La première est *syntagmatique* : le foyer se manifeste dans l'énoncé comme touchant une partie continue de la chaîne linéaire. Il peut s'agir d'une série de mots, d'un seul mot ou d'une partie d'un mot. L'interprète doit repérer l'étendue du foyer.
>
> – La deuxième est *paradigmatique* : le foyer est présenté comme résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme. L'interprète doit rétablir ce paradigme.

– La troisième enfin est *intentionnelle* : le choix paradigmatique a été effectué dans un certain but : la visée de la focalisation. L'interprète doit comprendre cette visée. (Nølke 2001: 137)

Le *focus* peut donc être défini comme le lieu qui contient l'information essentielle (l'élément considéré, d'une manière ou d'une autre, comme important par rapport aux autres éléments présentés).

Reconsidérons les exemples (51) et (52) cités plus haut :

(51a) Se pose donc avec encore plus d'acuité le problème de sa budgétisation, absolument nécessaire et dans les plus brefs délais, ainsi que celui de sa « fongibilité », soit la possibilité d'accorder à des projets régionaux très ambitieux, *comme* **les infrastructures ferroviaires**, une place dans le dispositif général d'action de l'Union européenne. (Cornillet 060406 *C-Parl*)

(52a) Si les lunettes sont trop peu puissantes, il en résulte divers troubles, *notamment* **des maux de tête dus à la fatigue oculaire**. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Dans la Séq.Ex que l'on trouve dans (51), le *focus* du marqueur correspond à sa portée : c'est le syntagme nominal : *les infrastructures ferroviaires*, alors que dans (52), le MEx a un *focus*, à savoir *des maux de tête*. Ce qui suit ce syntagme (qui est l'élément le plus important dans l'ExI) est une élaboration visant la qualification de cet élément (*dus à la fatigue oculaire*).

6.2 La Séquence-exemple dans le discours : le rôle du marqueur dans l'organisation textuelle

Servant à lier deux séquences discursives par un rapport d'exemplification, les MEx contribuent à l'organisation du développement du discours et à l'élaboration de sa structure hiérarchique et relationnelle.

6.2.1 Les marqueurs d'exemplification : des organisateurs textuels

En tant que connecteurs (ce point sera détaillé dans la sous-section 8), les MEx jouent un rôle, qui peut certes être qualifié de primordial, dans la mise en discours, mais aussi dans la mise en texte. Une étude individuelle de chaque marqueur montrera que ces marqueurs, comme tout organisateur, sont responsables de la hiérarchisation des séquences textuelles.

Relisons l'exemple (51), que nous reprenons ici :

(51b) Se pose donc avec encore plus d'acuité le problème de sa budgétisation, absolument nécessaire et dans les plus brefs délais, ainsi que celui de sa « fongibilité », soit la possibilité d'accorder à **des projets régionaux très ambitieux**, *comme* **les infrastructures ferroviaires**, une place dans le dispositif général d'action de l'Union européenne. (Cornillet 060406 *C-Parl*)

Plus que dans une reformulation ou dans une énumération, la question de la connexion des deux séquences de l'exemplification se pose d'entrée : la présence du marqueur-organisateur est indispensable pour la mise en discours de la procédure d'exemplification. Tout en explicitant la relation d'exemplification, les marqueurs assurent et la cohésion et la cohérence textuelles.

La subordination de Y (*les infrastructures ferroviaires*) à X (correspondant à *des projets régionaux très ambitieux*) dans 0 et l'impossibilité d'inverser l'ordre des séquences X et Y, suggèrent l'importance hiérarchique de X sur différents plans :

- X, qui correspond paradigmatiquement à la CP, garantit l'unité référentielle de Y (correspondant à l'ExI), surtout lorsque celui-ci est composé de plusieurs éléments.

- Sur le plan syntaxique, Y est présenté, grâce à la ponctuation, comme subordonné à l'énoncé dans lequel il est intégré.

- Sur le plan sémantique, Y est souvent un commentaire facilement supprimable. Son absence ne modifie pas les conditions de vérité de l'énoncé intégral.

Rappelons à ce niveau que les organisateurs textuels opèrent soit à un niveau qu'Adam et Revaz (1989 : 65) appellent local (en articulant deux syntagmes entre eux), soit à un niveau global (en articulant deux séquences[32]).

Nous pouvons constater que les marqueurs d'exemplification fonctionnent sur un plan micro-structurel et marquent soit la connexion intra-propositionnelle (51), soit la connexion inter-propositionnelle (55).

Si le MEx agit sur un plan local (comme dans (51)), les deux points, les parenthèses et les virgules sont souvent les signes de ponctuation privilégiés pour introduire une Séq.Ex. Dans (55), X et Y sont des unités typographiques qui correspondent à deux propositions, indépendantes syntaxiquement, construites en parallèle et articulées argumentativement par le connecteur.

6.2.2 L'exemplification : une relation textuelle

6.2.2.1 L'organisation informationnelle

Selon le modèle modulaire (adopté, entre autres, par Grobet 2003, à la suite de Roulet 2000), parmi les angles sous lesquels la structure informationnelle peut être saisie est l'aspect connu ou nouveau des informations activées dans le discours. Ainsi, et comme le précise Grobet (2003 : 237), chaque énoncé, au sein même du discours, est susceptible d'être pourvu de marques renvoyant à deux catégories d'informations. Nous avons d'une part les informations présentées comme identifiables et qui sont censées être disponibles dans les connaissances de l'interlocuteur au moment de l'énonciation ; et d'autre part les informations actives, celles qui sont déjà présentes dans la conscience de l'interlocuteur au moment de l'énonciation.

Les informations identifiables et/ou actives constituent une forme de substrat, un point d'ancrage permettant l'activation de nouvelles informations. Ces informations, supposées être stockées dans la mémoire discursive de l'interlocuteur, relèvent d'un savoir déjà acquis et qui est composé des connaissances encyclopédiques que l'interlocuteur est censé avoir, ainsi que des informations constituées de l'interaction en cours (que ce soit directement ou par inférence).

Une analyse individuelle de chaque marqueur d'exemplification doit permettre d'identifier la nature de l'information véhiculée par la Séq.Ex et de définir le rôle qu'elle joue dans l'organisation de la structure informationnelle. Nous avons toutefois pu déceler une caractéristique commune à tous les

[32] *Séquence* est à comprendre dans ce contexte comme « un type ou un genre du discours » (Adam et Revaz 1989 : 61). La séquence descriptive et la séquence narrative en sont des exemples.

marqueurs étudiés : ils introduisent des Séq.Ex renvoyant à des informations présentées comme identifiables ou actives (une analyse détaillée le montrera bien). Les énoncés précédés par le marqueur *par exemple* sont susceptibles, dans certains cas, d'activer de nouvelles informations.

6.2.2.2 L'analyse référentielle

L'analyse topicale de tout discours est assurée grâce à des liens référentiels sous-jacents que l'analyse référentielle tend à décrire et à en expliciter les mécanismes. Comme le rappelle Grobet (2003 : 239), l'analyse modulaire distingue, au sein des représentations activées, les objets de discours dits premiers de ceux qui en sont dérivés.

Nous avons pu déduire des analyses exposées ultérieurement et illustrées par des exemples que les marqueurs d'exemplification ont tous pour fonction de marquer un objet de discours premier, qui correspond syntaxiquement à X et pragmatiquement à la CP, et d'en extraire un objet de discours dérivé, qui correspond à Y ou à l'élément extrait de l'ensemble. Cette fonction/caractéristique des MEx peut être schématisée comme suit :

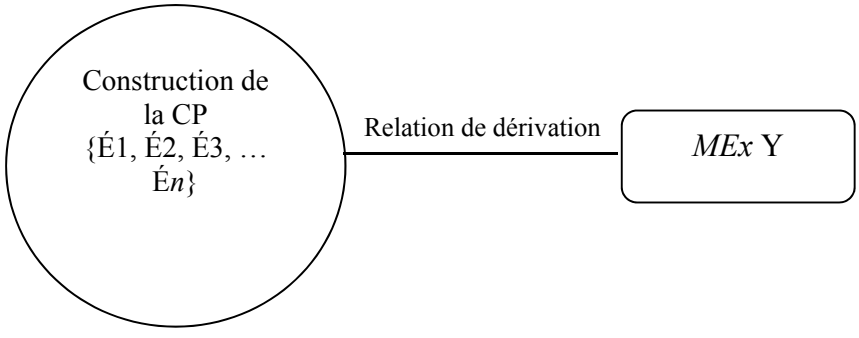

Figure (6) : Les liens référentiels liant la Séquence *MEx Y* à *X*

Comme le précise Grobet (2003 : 239-240), la propriété de faire extraire un objet de discours dérivé d'un objet de discours premier dans la continuité référentielle d'un énoncé crée entre ces deux objets de discours une relation de dérivation.

Ce constat nous paraît valide pour l'exemplification qui, en tant que procédure, intervient au niveau de l'organisation du discours. Plus précisément, l'exemplification annonce qu'une idée ou qu'un concept déjà mentionné(e) sera développé(e) sous une autre forme.

6.2.2.3 Le rôle de la Séquence-exemple dans l'organisation textuelle : une triple action

En tant qu'organisateurs textuels, les MEx agissent donc à trois niveaux : syntaxique, typographique et informationnel/topical. Les deux derniers niveaux s'enchevêtrent et se complètent. Au niveau informationnel, l'ExI, facilement accessible à l'interlocuteur, joue sur la dichotomie *connu* vs *inconnu*. Présenté comme identifiable, sur le plan informationnel, cet ExI, visant à étayer un topique composite (la CP est composée de plusieurs éléments), n'est pas considéré dans son individualité ou singularité, mais plutôt dans sa fonction de se référer à un ensemble plus large.

Sur le plan sémantique et textuel, Y est toujours annexé à X. Les exemples cités plus haut le montrent bien. Même dans les cas où la Séq.Ex est une proposition autonome, elle est présentée comme un commentaire. Considérons l'exemple suivant :

(58) [J]e voudrais m'en tenir à quatre remarques. [...]
D'abord, Monsieur le Commissaire, je crois que vous avez eu raison d'insister sur le fait que la stratégie d'une Europe mondialisée ne doit pas signifier l'abandon de la priorité aux négociations multilatérales.
[...] Cela m'amène à ma **deuxième** remarque : en passant du cadre multilatéral au cadre bilatéral, il ne faut pas abandonner au passage les objectifs de développement de la politique commerciale. [...] **le lien entre commerce et développement, commerce et réduction de la pauvreté, n'est pas automatique**. *Par exemple*, *on dit que, si l'Afrique ne fait pas de commerce, elle restera pauvre*. **Ce qui est vrai. Mais cela signifie-t-il pour autant que tout accord commercial avec l'Afrique soit forcément bon pour elle ? Non, ce n'est pas vrai. Il faut prendre en compte une ouverture plus différenciée, maîtrisée, qui tienne compte des secteurs fragiles d'un certain nombre de pays. Et ce n'est pas le cas uniquement pour les pays les plus pauvres, ce l'est aussi pour les pays émergents, des pays comme l'Inde, qui sont parmi ceux qui comptent le plus de pauvres dans le monde.**
Troisièmement, il ne faudrait pas que cette stratégie d'une Europe mondialisée signifie la réintroduction de sujets qui ont été écartés dans le cadre multilatéral…. (Désir 070522 *C-Parl*)

L'*exemple*, aussi long soit-il, est une parenthèse qui se clôt sur un retour à objet de discours premier. Cet objet est annoncé par l'emploi de l'organisateur textuel *troisièmement*. Le recours aux marqueurs d'ordre (*d'abord*, *ma deuxième remarque*, *troisièmement*) assure à la fois la cohésion et la cohérence du texte. Nous partageons donc le point de vue de Toma (2011 : 51-52) qui considère que « l'exemplification est suivie d'un retour à un degré plus haut de généralisation qui est relié au fragment exemplifié ».

Travaillant sur des textes de mathématiques, Toma précise que dans certains cas, l'ensemble des exemples introduits est d'une longueur d'environ deux pages. Cette séquence textuelle demeure toutefois une illustration de cas

particuliers qui suivent ce que Toma appelle un exemplifié. Cet exemplifié est, lui aussi, d'une longueur significative (deux pages également).

Les rôles et les fonctions qu'assurent les MEx en tant qu'organisateurs de texte dépendent sensiblement du marqueur lui-même et seront donc étudiés individuellement.

6.3 Les valeurs argumentatives de la Séquence-exemple

Selon Eggs et McElholm (2013 :11), il existe trois types d'emploi des MEx, à savoir :

1. Exemplification :

(59) Boyce Avenue has played shows with Secondhand Serenade in important venues, *for example* the Hammersmith Apollo.

2. Sélection :

(60) Boyce Avenue has, *for example*, played shows with Secondhand Serenade in important venues, the Hammersmith Apollo.

(61) Boyce Avenue has played shows with *for example*, Secondhand Serenade in important venues, the Hammersmith Apollo.

3. Argumentation :

(62) *For example* Boyce Avenue has played shows with Secondhand Serenade in important venues, the Hammersmith Apollo.

(63) Boyce Avenue, *for example*, has played shows with Secondhand Serenade in important venues, the Hammersmith Apollo.

La différence entre le premier et le deuxième emploi est ainsi formulée :

> [A] construction [such as (59)] embodies the typical case – in English – of exemplification [...] since **for example** refers to a prior generic reference term which is exemplified by the kind in the apposition. [...] On the contrary, we have [in (60)] a selection of one of the possible alternatives given in this constellation. (2013 : 14)

L'exemplification et la sélection sont des emplois descriptifs des MEx. L'emploi exemplifiant se distingue syntaxiquement du troisième emploi, appelé argumentatif, par la spécificité de n'apparaître qu'en apposition. L'argumentation, elle, exige que le MEx s'insère naturellement en tête de la

proposition ou immédiatement après le sujet. Alors que l'emploi exemplifiant et sélectif sont phrastiques, c'est-à-dire qu'ils portent sur une séquence ou sur une proposition, l'emploi argumentatif a la propriété d'être « transphrastique » :

> The argumentative uses [...] are transphrastic [...] [and they] establish a particular inferential relation between the two propositions p and q. In other words, the example markers function here as argumentative connectors which indicate that the subsequent proposition q is to be understood as an argument for the previously asserted claim – here a generic thesis. (2013: 12-13)

La distinction entre les emplois de l'exemplification, tels que Eggs et McElholm les conçoivent, nous semble pertinente. Nous avons toutefois quelques remarques sur la taxonomie proposée par les deux linguistes, ainsi que sur le domaine de focalisation et sur la portée de chaque emploi.

D'abord, le terme d'*exemplification* nous semble poser problème puisque le même concept désigne (ou est censé désigner) et la procédure d'exemplification dans son intégralité et un emploi ou un usage spécifique de cette procédure. Le recours au même terme pour se référer à deux concepts différents permet facilement leur assimilation l'un à l'autre. Eggs et McElholm remarquent, dans une note de bas de page (2013 : 14), qu'il est également possible d'appeler cet emploi une spécification (ang. *specification*) et justifient une telle nomenclature par le fait que ce que nous appelons la CP et l'ExI et ce que Eggs et McElholm appellent 'the anchor and the example(s)' « are in a genus-species relation ». La parenté entre *species* et *specification* rend peut-être légitime cette terminologie en anglais, mais le terme français *spécification* n'est pas sans rappeler les concepts voisins de *particularisation* et d'*individualisation* dont la signification est incompatible avec la valeur de la fortuité du choix de l'exemple.

Le fait de nommer la troisième catégorie *argumentation* laisse entendre ou supposer que les deux autres sous-catégories ne relèvent pas de l'argumentation. Or, l'illustration (ou ce que les deux linguistes appellent *exemplification*) n'est-elle pas une sorte d'argumentation[33] ?

En outre, la différence entre *sélection* et *argumentation* ne semble pas très claire. En effet, le fait que *par exemple* soit directement antéposé au verbe ou lui est interposé modifie-t-il systématiquement la valeur argumentative de la Séq.Ex ?

Et la *sélection* et l'*argumentation* partagent quelques propriétés communes, surtout concernant leur domaine de focalisation et leur portée. En effet, dans

[33] Dans son étude sur l'exemplification dans les textes mathématiques, Toma (2011 : 77) a recours à la même terminologie : l'auteur fait la différence entre ce qu'elle appelle *exemplification illustrative* (l'exemple est relié au contenu propositionnel de l'assertion ; cas des définitions) de l'*exemplification argumentative* (l'exemple est relié à l'assertion, se constituant comme une sorte de justification).

de tels emplois, il est par exemple possible que ce que nous appelons la CP et ce que Eggs et McElholm appellent « the anchor » ne soit pas nommé et identifié explicitement.

Sur le plan argumentatif, et la *sélection* et l'*argumentation* peuvent être considérées comme un argument.

Hamma (2004 : 28) considère que « ces déplacements ne sont pas insignifiants ; ils révèlent chacun une variation sur le plan de l'acte perlocutoire – à l'oral cela est très patent avec l'intonation ». Et le linguiste explique que ces déplacements témoignent de l'existence d'une « variation dans le degré d'exemplification avec les fonctions 'expressive' et 'impressive', puisque les énoncés manifestent l'intention du locuteur autant qu'elle projette la lumière sur l'allocutaire ». Pour illustrer ses propos, Hamma propose l'exemple suivant :

(64) Beaucoup d'élèves ont réussi à cet examen ; *par exemple*, Max a eu une très bonne note.

Selon Hamma, dans (64), le locuteur justifie de façon neutre par l'exemple de Max le fait que beaucoup d'élèves ont réussi à l'examen. Alors que dans

(65) Beaucoup d'élèves ont réussi à cet examen ; Max, *par exemple*, a eu une très bonne note.

La proposition « se prête à une interprétation subjective de type : *contrairement à toute attente* (= '*qui l'eût cru ?! Max le cancre ?!!'*), *Max a réussi à l'examen* ; on a un certain étonnement accompagné d'une ironie ».

Par exemple peut également être postposé à l'exemple :

(66) Beaucoup d'élèves ont réussi à cet examen ; Max a eu une très bonne note, *par exemple*.

Hamma remarque que (66) « aurait le sens de *l'examen était tellement facile que Max l'a réussi et y a obtenu* une très bonne note (= l'examen est à la portée de tout le monde, même Max l'a réussi) ».

Les analyses de Hamma donnent lieu à deux genres de commentaires : les premiers concernent les résultats tirés des exemples susmentionnés et les seconds portent sur la possibilité de généralisation.

Nous constatons d'abord que le choix de Max dans (64) n'est pas aussi neutre que Hamma le présente. Le fait de choisir Max n'est pas aléatoire. Ceci ne signifie toutefois pas que l'énoncé sous-entend que Max est imbécile ou paresseux. Il se peut que Max soit choisi parce que les deux interlocuteurs le connaissent bien. En ce qui concerne l'énoncé (65), l'interprétation que donne Hamma est possible mais elle n'est pas nécessairement la seule. Nous pensons en effet qu'une telle interprétation révèle une certaine assimilation des rôles

de *par exemple* avec ceux de *même*, dont l'emploi aurait été également possible dans un tel énoncé :

(67) Beaucoup d'élèves ont réussi à cet examen ; *même* Max a eu une très bonne note.

Le fait de choisir Max, qui n'est *a priori* pas l'étudiant idéal, porte un certain jugement : Max se situe à un degré très bas sur l'échelle de l''intelligence'.

La seconde remarque concerne la possibilité de faire des constats de Hamma des règles. Supposons en effet que dans le cas précis de l'énoncé (65), un certain ton ironique se laisse entendre derrière les propos. Peut-on en déduire que *par exemple* postposé au sujet véhicule systématiquement cette valeur ? Même constat concernant (64) et (66). Est-ce que la position frontale suppose toujours une neutralité ou une non prise de position du locuteur vis-à-vis de son énoncé ?

Notre conception de la relation d'exemplification et des valeurs argumentatives dont elle est dotée est principalement fondée sur la dichotomie exemple-échantillon *vs* exemple-modèle exposée dans 3.1.

De la relation d'exemplification découlent deux valeurs argumentatives : la valeur illustrative et la valeur sélective. Ces valeurs seront minutieusement étudiées dans les chapitres consacrés aux marqueurs *par exemple*, *comme* et *notamment*. Nous nous contentons donc de reconsidérer les exemples (53), (54) et (55), en guise d'introduction au vaste sujet des valeurs argumentatives des Séquences-exemples :

(53a) Jusqu'à une date récente, on croyait que certaines cellules, *par exemple* **les neurones du système nerveux central**, avaient perdu la capacité de se diviser. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(54a) Oscar avait rangé son walkman. Je lui expliquais les mots anciens. [...] J'avais remplacé le Louvre par Versailles. Je mélangeais les châteaux. Oscar m'interrompait à tout moment, il voulait *par exemple* **savoir où habitait Mme Bonacieux, si la femme de notre Président portait des ferrets, si Jacques Attali était notre d'Artagnan, si le fils de Mme Thatcher s'appelait Buckingham**... (Orsenna 1993 : 100 *C-Rom*)

(55a) Ce n'est qu'après une évolution plus ou moins longue que les solidarités collectives se constituent et que les stratégies dissensionnelles apparaissent. *Par exemple*, **pour que puisse naître le mouvement des femmes, il a fallu qu'une longue évolution en prépare les conditions, notamment par l'ouverture des écoles aux filles, par l'extension du travail des femmes hors foyer, par le développement des techniques de l'électroménager, par la découverte de la pilule, etc**. (Bajoit 2003 *C-HumSam*)

Dans (53), *les neurones du système nerveux central* sont un genre de cellules parmi tant d'autres : l'*exemple illustre* l'ensemble et ses éléments. Dans les

propositions (54) et (55), l'*exemple* n'est plus un maillon dans une chaîne, mais un élément présentant quelques particularités. Ainsi, dans (54), les questions posées par Oscar ont fait l'objet d'un choix (prémédité) du narrateur et ont subi une certaine forme de sélection. Ces sont *ces* questions-ci (et non pas d'autres) qui deviennent l'élément sur lequel l'intérêt porte. Dans (55), *le mouvement des femmes* est présenté comme le cas-modèle des mouvements dont la réalisation a été conditionnée par l'existence et le développement de plusieurs techniques et stratégies. La Séq.Ex agit dans ce cas comme un argument (au sens rhétorique du terme) avancé pour accréditer une thèse.

Selon la même conception, mais dans un autre contexte, Ouellet (1989) propose les notions de généricité et de restrictivité pour distinguer deux sous-catégories d'exemples. S'intéressant au statut cognitivo-argumentatif de l'exemplification dans les sciences du langage, le linguiste pose l'idée que l'exemple peut, selon le contexte dans lequel il est employé, avoir deux rôles bien différents :

- Dans l'objectif de construire une « règle linguistique » (1989 : 101) et de la justifier, l'exemple offre, grâce à son caractère générique, « de construire implicitement une large classe de faits pouvant servir de base empirique étendue et, par conséquent, solide, incontestable, aux propositions théoriques exemplifiés ». (1989 : 110)

- Dans l'objectif de problématiser une proposition théorique (1989 : 101), un « seul exemple, typique, ou un très petit nombre de cas voisins, [...] pourra éventuellement prendre de l'ampleur, jusqu'à devenir une véritable problématique »[34]. (1989 : 110)

Ouellet (1989 : 111) déduit de ce qui précède que :

> Dans le premier cas, l'exemple est **un exemplaire**, un échantillon, de la classe des phénomènes observés, alors que dans le deuxième cas, l'exemple est **exemplaire**, c'est-à-dire bon modèle, du problème théorique étudié.

À l'aune de ces réflexions, nous évaluerons les caractéristiques des Séquences-exemples introduites par des marqueurs bien spécifiques. Cette vision panoramique de l'exemple sera en effet le substrat sur lequel seront fondées nos analyses sur quelques manifestations discursives de l'exemplification et de ses marqueurs.

[34] Les célèbres exemples « D'incolores idées vertes dorment furieusement » et « Jean, sa mobylette, y a les freins qui déconnent » sont, selon les termes de Ouellet, « la formulation d'un problème, plus que la simple illustration d'une règle » (1989 : 100).

Deuxième partie – *Par exemple*, marqueur par excellence de l'exemplification

La présente partie est consacrée au marqueur *par exemple* et à son emploi dans le discours.

Nous axerons notre analyse, dans un premier temps, sur la locution adverbiale *par exemple* considérée isolément. Le chapitre 7 tâchera en effet de retracer brièvement l'histoire de la locution et les étapes de son (semi)-figement.

Notre intérêt portera, dans un deuxième temps, sur les constructions dans lesquelles *par exemple* est intégré. Dans 8, nous procéderons à une description du fonctionnement de ce marqueur dans l'objectif d'identifier ses caractéristiques formelles et sémantiques. Et nous nous intéresserons, dans 9, aux propriétés dont tout *par exemple* est pourvu, quelles que soient sa fonction dans le discours et les valeurs qu'il véhicule. Ainsi, sera proposée, dans 9.1, une description du rôle que joue ce marqueur dans l'organisation topicale et textuelle du discours. La sous-section 9.2 s'intéressera, elle, à l'influence du marqueur sur le dire et sur le dit.

Les chapitres 10 et 11 porteront sur les différents emplois de *par exemple* en tant qu'adverbial et en tant que MEx. L'observation de la nature grammaticale et de la fonction des syntagmes et des propositions qui sont à la portée de *par exemple* permettrait de mieux comprendre le genre de contribution sémantique que ce marqueur peut véhiculer. Nous décrirons son comportement syntaxique et fonctionnel et le comparons à des marqueurs ayant la même fonction et considérés comme synonymes.

Les formes de raisonnement présentes dans le discours où la Séq.Ex s'insère seront méticuleusement étudiées dans le but d'identifier les fonctions argumentatives de la Séq.Ex à la lumière des théories que proposent la rhétorique et l'argumentation.

Le chapitre 12 jettera quelques lumières sur les multiples rôles que joue *par exemple* dans le discours. Après avoir exposé, dans un bilan récapitulatif (12.4), les caractéristiques syntaxiques et les propriétés sémantiques de la Séq.Ex introduite par *par exemple*, nous proposerons, dans 12.2, de décrire le rôle spécifique que joue *par exemple* dans les enchaînements d'opérations (d'exemplification surtout, mais pas seulement) où ce marqueur s'inscrit.

7 *Par exemple* : un segment figé ?

7.1 De *per* et *exemplum* à *par exemple* : étymologie et significations

Nous allons suivre, dans ce sous-chapitre, l'évolution de la locution adverbiale *par exemple* sur l'axe du temps. Cette approche diachronique vise à vérifier si, en évoluant d'un syntagme construit à un syntagme figé (ou semi-figé), la locution *par exemple* a fait perdre au lexème *exemple* son sens lexical fort, ou, au moins, lui a fait perdre certains de ses sèmes.

Pour mieux saisir les facteurs qui gouvernent l'emploi du marqueur *par exemple*, nous allons examiner, plus à fond et isolément, les deux éléments qui le constituent.

La locution adverbiale *par exemple*, nous le savons bien, est composée de la préposition *par* et du substantif *exemple*.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, le substantif *exemple* est dérivé du latin *exemplum* qui signifie « objet mis à part pour servir de modèle » (*Dictionnaire historique de la langue française*, 2012). De cette signification première sont dérivées celles d'« échantillon, reproduction, modèle original ». *Exemplum*, qui a été introduit en français au milieu du XIe siècle sous la forme d'*esample*, serait lui-même dérivé du verbe *eximere* qui signifie « tirer au sort ». Cette origine est attestée par les dictionnaires étymologiques (entre autres par le *Grand Robert* (2011) et par le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Clédat[35]) mais contestée, ou au moins mise en doute, par le *TLFi* (*Trésor de la langue française informatisé*[36]).

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (2012), *exemple* est attesté d'abord au sens de « nouvelle », « bruit » ; mais ces sens ne sont plus maintenus. Au XIIe siècle, la forme *esample* sera relatinisée et elle est masculine (mais jusqu'au XIXe siècle parfois féminine). Dès la fin du XIIe siècle, le substantif acquiert le sens moderne du terme et désigne soit un « fait servant à appuyer une assertion » ; soit « une leçon que l'on peut tirer d'une situation » ; soit « une personne digne d'être imitée ».

« Exemple », en français moderne, comme en ancien français, peut donc avoir soit le sens de « modèle », soit celui d'« échantillon ».

[35] En ligne, consulté le 03/01/2016. Référence mise à jour le 02/02/2018.
[36] En ligne, consulté le 03/01/2016. Référence mise à jour le 02/02/2018.

La préposition *par*, elle, est invariable, et elle relie et subordonne, par des rapports dont la nature dépend significativement du cotexte, l'élément qu'elle introduit, appelé régime MODELE[37], à un autre élément de l'énoncé, qui la commande, appelé procès (P) et qui est « véhiculé par le verbe[38] » (Hamma 2005b : 90).

Par est une préposition à « sémantèse discrète » (Thavaud-Piton 2002) qui est lexicalement pauvre et dont le sens ne peut être appréhendé que dans un énoncé. La dépendance de *par* au cotexte explique le problème d'exhaustivité que rencontrent les dictionnaires quant au recensement et à l'explication des différentes significations que l'on attribue à la préposition *par*, et le recours abondant aux exemples pour illustrer telle ou telle signification. Parmi les différentes significations que propose le *TLFi*[39] figure celle de « par l'entremise de, par l'intermédiaire de, par le truchement de ». Le *Dictionnaire historique de la langue française* (2012) précise que la signification « par l'intermédiaire de » est directement issue de la valeur latine de la préposition *per*. C'est principalement cette notion de moyen que *par* réactive dans la locution adverbiale *par exemple*.

Hamma (2005a, 2005b) a essayé d'établir l'invariant sémantique de la préposition *par*, sous-jacent à la diversité de ses emplois dans le discours. Il constate que « la relation (*P) par R* se présente comme une structure de base irréductible sous-jacente à l'emploi de *par* dans toutes ses facettes discursives » (2005b : 90) et que, sur le plan sémantique, « *par R* correspond à une 'modalité' qui conditionne le déroulement du procès (*P*) et garantit son aboutissement à un certain résultat final » (2005b : 90). La notion de *modalité* est à comprendre dans ce contexte comme le mode de réalisation du procès.

En français moderne, *par exemple* figure dans les dictionnaires comme une locution (attestée depuis le XVIIe siècle) ; elle est donc considérée comme une unité à la fois grammaticale et lexicale.

En prenant appui sur ces données étymologiques, nous nous intéresserons, dans le sous-chapitre suivant, à la locution *par exemple*, considérée dans son unicité. Nous essaierons en 7.2 d'appréhender le sens que cette locution véhicule dans son usage contemporain.

[37] Terminologie empruntée à Hamma (2005b).

[38] Comme le précise Hamma (2005b : 90), il se peut que ce verbe n'apparaisse pas en surface (ex. « *L'Éducation sentimentale* par Flaubert »). Même dans ce cas, le procès P est susceptible d'être reconstitué « à partir de paraphrases particulières ou par induction » : *L'Éducation sentimentale* a été rédigé/conçu par Flaubert.

[39] En ligne, consulté le 03/01/2016. Référence mise à jour le 02/02/2018.

7.2 *Par exemple* en français moderne : la polysémie d'une locution

Les dictionnaires de langue attribuent à la locution adverbiale *par exemple* trois fonctions principales[40]. Selon le *TLFi*, elle sert à

- illustrer un cas particulier, introduire une citation ou une énonciation rapportée.

(68) Peut-être... oui... j'ai peut-être tort de vous raconter tout ça... je ne sais comment me faire comprendre... tenez, *par exemple* : maman dit « nos poilus »... maman dit « les Boches »... (Martin du G., *Thib.*, Épil., 1940, p. 847).

- exprimer la surprise, l'étonnement ou l'indignation.

(69) Eh bien, il ne manquait plus que ça, *par exemple* ! (Bourdet, *Sexe faible,* 1931, I, p. 287).

- Marquer une opposition et est, dans ce cas, synonyme de *seulement, en revanche*.

(70) Il y en a [du vin, dans l'Inde], de toutes les couleurs, du Malaga, du Bordeaux, du Champagne, etc. *Par exemple*, vous ne devez pas vous attendre à rencontrer souvent du Bourgogne ; je ne veux pas vous tromper, il ne supporte pas la mer (Vidocq, *Mém.,* t. 2, 1828-29, p. 57).

La subdivision des significations de la locution légitime-t-elle l'hypothèse de son homonymie ? Existe-t-il plusieurs *par exemple* ?

En distinguant entre un *par exemple* exemplaire (lié à l'exemplification) et un autre non exemplaire (d'interjection et d'opposition), Vincent (1995) soutient la thèse selon laquelle la diversité fonctionnelle de *par exemple* serait la preuve de son homonymie. Une étude diachronique lui a permis de saisir le développement des valeurs de *par exemple* dans le temps et d'en déduire que le *par exemple* qu'elle appelle exemplaire aurait subi un processus de « désémantisation » (1995 : 57) aboutissant à un *par exemple* non exemplaire (d'interjection et d'opposition).

> De la valeur exemplifiante à la valeur expressive, *par exemple* a subi une désémantisation dans la mesure où il a perdu une propriété fondamentale, celle de signaler la présence d'un exemple. […] Deux composantes de l'exemplification et de l'opposition […] se manifestent différemment selon le sens de *par exemple* : l'appartenance à une catégorie générale et le caractère étonnant de l'énoncé. Comme *par exemple* non exemplaire a perdu ses propriétés, il est difficile de postuler la polysémie.

[40] Les exemples sont ceux proposés par le *TLFi*.

L'idée de désémantisation de la locution que soutient Vincent paraît être inspirée de l'étude de Jeanjaquet (1939) qui, essayant d'expliquer la multiplicité des fonctions de *par exemple* en termes d'affectivité[41], distingue entre un emploi non affectif de *par exemple*, faisant de la locution un marqueur d'exemplification, et un autre affectif, dont la fonction est de marquer l'étonnement ou l'opposition. Le linguiste considère que *par exemple* a peu à peu glissé de l'emploi qu'il appelle « non affectif » à un emploi « affectif » et ce glissement était fait par l'intermédiaire des propositions interrogatives correspondant à l'énonciation d'une hypothèse (du genre *D'où vient que X est si changé ? Aurait-il été malade, par exemple ?*) (1939 : 442). Selon Jeanjaquet, « l'action perturbatrice de l'élément affectif […] a eu pour effet de vider, à un moment donné, la locution de son sens propre, pour ne laisser subsister qu'une formule de valeur purement affective » (1939 : 444).

L'hypothèse de la polysémie de *par exemple* a été réfutée par Dostie (2002) qui considère que la locution a plutôt subi un processus de « pragmaticalisation » qu'elle définit ailleurs (Dostie 2004 : 27) comme le processus selon lequel « une unité lexicale/grammaticale […] développ[e] des emplois où elle ne joue pas un rôle sur le plan référentiel, mais bien sur le plan conversationnel ».

Selon Dostie, les occurrences « lexicales, grammaticales et pragmatiques » de *par exemple* sont liées entre elles par le principe de « ressemblance de famille » tel que Wittgenstein le décrit : le premier emploi a un lien avec le deuxième ; le deuxième avec le troisième, sans que celui-ci ait un rapport avec le premier. Dans les emplois de *par exemple*, ce lien est un « cas particulier ». Cette hypothèse présente deux inconvénients. Le premier est formulé par Hamma (2004 : 160) : « les associations par contiguïté peuvent ne pas avoir de limites théoriquement ». Le second nous semble résider dans le choix même de l'expression « cas particulier » : tout exemple n'est pas un cas particulier ; et dans le sens inverse, tout cas particulier n'est pas un exemple. Si l'expression « cas particulier » se voit dotée d'une signification singulière qui la rend synonyme de *par l'exemple de*, à savoir « l'actualisation d'un cas X tiré d'un ensemble Xn », l'explication d'air de famille nous ferait tomber dans le piège d'une définition circulaire.

Hamma (2004 : 160-161) considère, lui, que l'invariant commun à tous les emplois de la locution est à chercher dans le sémantisme même du substantif *exemple*. Alors que le marqueur d'exemplification introduit l'exemple à suivre, à imiter, celui d'interjection introduit l'exemple à éviter. Autrement dit, dans un emploi d'exemplification, l'exemple est une occurrence x d'un type X, une actualisation particulière d'une catégorie générale ; dans un

[41] L'article de Jeanjaquet ne définit pas clairement ce que les notions d'« affectif » et de « non-affectif » désignent. Vincent explique dans une note de bas de page que « le terme 'affectif' est souvent utilisé par Bally et ses contemporains ; son sens exact est un peu flou mais il semble qualifier les énoncés ou les constituants dont le référentiel est détourné au profit d'une valeur stylistique (ou discursive) quelconque » (1995 : 56).

emploi d'opposition ou d'interjection, « l'exemple illustre le cas où l'occurrence est non conforme aux attentes, d'où l'effet de 'surprise' véhiculé par l'expression *par exemple* ». Hamma explique en effet que dans l'exemple cité par le *Robert*

(71) Quoi ! Évadé ? Non, *par exemple*... Évadé ! Ah ! elle est bonne !

> Il est question d'un prisonnier ; la norme, quand on est enfermé dans une prison, c'est qu'on ne s'évade pas ; si donc on apprend que telle personne qui était en prison s'est évadée, elle correspond à un exemple de prisonnier x qui ne correspond pas au cas général X d'où la surprise (« Quoi ! Évadé ? Non… ») […].
>
> Le locuteur vient de constater quelque chose à quoi il ne s'attend pas – autrement dit, ici, l'entité concernée, le *x* (implicite : ce que l'on voit ou entend, ou explicité par *ça*) n'est pas conforme à l'ensemble qu'elle est supposée exemplifier. (2004 : 160-161)

Hamma déduit de ce qui précède que « les deux emplois de *par exemple* ne relèvent pas de deux termes différents, mais d'un seul ayant une même définition, mais présent dans deux actes de langage différents » (*ibid*).

Cette explication nous semble toutefois peu convaincante. En effet, si l'élément x n'est pas conforme à l'ensemble qu'il est supposé exemplifier, est-il légitime de parler encore et toujours d'un exemple ? L'exemple est censé appartenir à toute une classe dont tous les éléments sont pourvus d'au moins une propriété commune. Or, si le x est une exception, comment pourrait-on l'intégrer dans la classe des éléments considérés respecter la norme ? Notons que l'exemple à éviter dans des expressions telles que *donner le mauvais exemple* ou *châtier pour l'exemple* n'est pas non-conforme à tous les éléments de la CP. Il est bien représentatif de la classe à laquelle il appartient et qui est formée de tous les cas qui ont agi de la même sorte que Y et qui ont subi/subiront le même châtiment que lui. Hamma (2004 : 171) lui-même considère que « si l'exemple […] est certes particulier […], il n'en a pas moins une valeur générale ».

Précisons également que le constat de Hamma (2004 : 157) que la locution *par exemple* « est présentée par les dictionnaires comme une interjection n'ayant aucun rapport avec le premier emploi » demande à être nuancée. En effet, le *Dictionnaire historique de la langue française* considère que l'emploi interjectif de la locution « est issu par ironie de *par exemple* », le marqueur qui introduit un exemple.

Nous ne pensons pas que le passage d'un emploi à un autre a abouti à une désémantisation de la locution ; nous ne ferons pas non plus la thèse de l'élément affectif la nôtre, ni celle de l'homonymie de *par exemple*. Tout en adhérant à la thèse qui prône la polysémie de la locution, nous croyons au raisonnement sur lequel l'étude de Jeanjaquet s'est basée : il y a dans les

emplois d'interjection l'énonciation d'une hypothèse (D'où vient que X est si changé ? Aurait-il été malade, *par exemple* ?). Dans tout emploi de *par exemple*, qu'il soit d'exemplification, d'interjection ou d'opposition, il est présupposé que l'exemple, c'est-à-dire l'élément introduit par la locution, est conçu comme une alternative, parmi bien d'autres. Nous citons à ce propos Jeanjaquet qui considère que dans l'emploi interjectif,

> la signification propre de la locution n'[...] est pas abolie. L'idée de possibilité éventuelle qu'elle introduit est toujours parfaitement en place dans ce type de construction. Mais il est manifeste que la plupart du temps elle est à peine sentie. (1939 : 448)

Dans l'emploi exclamatif, la forme a subi une extension sémantique, lui permettant d'adopter et de faire siennes les caractéristiques des interjections. La valeur adversative s'explique par une extension de la valeur exclamative.

Nous ne nous intéresserons, dans les pages qui suivent, qu'à l'emploi de *par exemple* en tant que marqueur d'exemplification. Notre corpus d'étude n'a fourni que des occurrences de cet emploi. L'absence des *par exemple* exclamatif et d'opposition, dont l'usage fait partie, selon les dictionnaires, d'un registre familier, s'expliquerait d'une part, par la nature du corpus choisi : ce sont des textes écrits, rédigés dans une langue plutôt soutenue et, d'autre part, par l'origine des auteurs qui s'expriment tous en un français hexagonal. Car il apparaît en effet que les emplois interjectif et d'opposition ne s'utilisent pas naturellement dans la conversation orale, ou au moins, pas en tout milieu, en France métropolitaine. Vincent remarque même que ces *par exemple* ne semblent plus faire partie ni de l'usage commun ni même des connaissances des Français (et des francophones européens) :

> Les locuteurs européens [ont] actuellement des difficultés à interpréter la valeur d'opposition, ce qui signifie que cet usage y est pour le moins marginal. (1995 : 60)

Ce n'est certainement pas le cas au Québec : Vincent (1995 : 63) déduit de l'analyse des 663 occurrences de *par exemple* qu'elle recence dans un corpus oral, que 50% des cas sont non exemplaires (d'interjection et d'opposition) contre 45% d'exemplaires (5% des cas sont ambivalents). Un emploi aussi courant des *par exemple* interjectif et d'opposition légitime en effet l'intérêt que Vincent leur a porté. Son étude est d'ailleurs presque entièrement consacrée au *par exemple* d'opposition, l'emploi qui « s'avère le plus répandu en français québécois » (1995 : 55). Courant, certes, mais cet emploi interjectif est colloquial. Vincent constate en effet que l'usage de *par exemple* appelé non exemplaire se répand chez les locuteurs appartenant à des classes sociales bien déterminées :

> L'analyse de facteurs sociolinguistiques démontre que les locuteurs les plus scolarisés et/ou de niveaux socio-professionnels plus élevés utilisent davantage *par exemple* comme marqueur d'exemple, alors que ceux des groupes moins scolarisés et/ou appartenant à des groupes socio-professionnels moins élevées utilisent cette particule comme marqueur d'opposition. (1995 : 64)

Les résultats de l'étude de Vincent seront corroborés par ceux issus de la recherche menée par Dostie (2002) dont l'objectif est de discerner les différences entre le *par exemple* d'opposition et les marqueurs qui lui sont substituables : *cependant*, *en revanche*, *malgré tout*, etc. À ce même *par exemple*, le *Robert* propose comme synonymes *mais*, *en revanche*, *par contre* et cite, à titre d'illustration, l'exemple suivant :

(72) Il ne pouvait pas supporter le chou ; *par exemple*, il aimait bien la choucroute.

Cet emploi est, selon le *TLFi*, non seulement familier, mais aussi prononcé avec une nuance ironique.

Le *par exemple* d'interjection, mais aussi et surtout celui d'opposition, tendent à devenir une particularité québécoise. Pour autant, ces deux emplois sont attestés par les dictionnaires et y sont systématiquement mentionnés, sans aucune précision sur leurs colorations géographiques.

7.3 *Par exemple* marqueur d'exemplification : un syntagme semi-figé

Selon Grimaldi (2005 : 309), « avant 1500, les occurrences de *par exemple* s'apparentent le plus souvent au syntagme construit, où le mot *exemple* garde un sens lexical fort, et une activité polysémique ». Pour illustrer ces constats, Grimaldi cite l'exemple suivant :

(73) [...] comme il sera vu *par exemple* cy après (Déchamps, *L'art de dicter*, 1392)

En français moderne, la locution *par exemple* fonctionne tel un bloc. Est-il légitime toutefois de parler, dans ce cas, de syntagme figé ? En effet, distinguer les syntagmes figés des combinaisons libres ne va pas de soi, car la signification de ces syntagmes s'inscrit « dans un continuum qui va de la transparence la plus totale (*avoir froid*, *rendre justice*, etc.) à l'opacité complète (*manger des pissenlits par la racine*), en passant par une transparence plus ou moins altérée ou une opacité quelque peu aérée (*vin gris*, *panier de crabes*) » (Mejri 2008 : 244). Cependant, l'une des caractéristiques de ces syntagmes figés (que Mejri appelle des « séquences figées ») est la solidarité entre leurs constituants. La nature et la forme de cette solidarité est

sensiblement différente d'une expression à une autre. Gross (1996) remarque que les « expressions figées » (pour reprendre sa terminologie) évoluent – en termes de degré (allant du figement zéro au figement total) et de portée (touchant quelques lexèmes ou une séquence entière) – sur un continuum dont les contours sont vaguement définis et dont les limites sont floues.

Gross propose six critères, dont cinq sont de nature essentiellement syntaxique et un de nature sémantique, qui permettent d'identifier les syntagmes figés d'une façon plutôt satisfaisante. Nous avons systématiquement vérifié si *par exemple* répond positivement à ces critères et nous avons obtenu les résultats ci-dessous. Le (74) est proposé en guise d'illustration pour confirmer les résultats des tests que nous faisons subir à la locution *par exemple* :

(74) Il y a beaucoup d'engouement, mais aussi beaucoup d'illusions, sur ce que peuvent donner les accords bilatéraux de libre-échange. On nous dit qu'il faut le faire parce que d'autres se sont engagés dans cette voie, *par exemple* les États-Unis. (Désir 070522 *C-Parl*)

- **La polylexicalité**

Un syntagme figé est composé nécessairement de plusieurs lexèmes, dont chacun doit avoir par ailleurs une existence autonome. La préposition *par* et le substantif *exemple* jouissent, chacun, d'une existence autonome bien attestée et connaissent d'autres possibilités d'emploi où ils maintiennent leurs valeurs sémantiques propres (voir 7.1).

- **Le blocage des propriétés transformationnelles**

Un syntagme figé ne peut pas être transformé syntaxiquement. *Par exemple* répond positivement à ce critère car il refuse toute transformation syntaxique, notamment l'extraction et la relativisation.

(74a) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par exemple* **qui doit être cité**, les États-Unis.

L'anaphorisation par reprise pronominale du N de la séquence *par SN* n'est pas possible.

(74b) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par exemple* les États-Unis. **Il (l'exemple)** n'est pas le seul à mentionner.

La pronominalisation n'est pas possible non plus.

(74c) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par* **lui** (*exemple*) les États-Unis.

- **La non-actualisation des éléments composant le segment figé**

L'insertion d'un déterminant devant un des composants du segment figé n'est pas naturelle. Cette restriction est aussi valable pour la locution *par exemple*. Nous ne pouvons en effet pas insérer ni un article défini (**par l'exemple*), ni indéfini (**par un exemple*), ni démonstratif (**par cet exemple*).

(74d) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par* (*notre, cet, l', un, leur*) *exemple* les États-Unis.

Le pluriel n'est pas admis non plus :

(74e) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par* **les exemples** les États-Unis et l'Allemagne.

Nous remarquons à ce propos que N dans *par N* ne peut être qu'au singulier et que la forme **par exemples* n'est pas admise, même si Y est constitué de plusieurs éléments/syntagmes. L'extrait suivant en est la démonstration :

(75) La proposition de la Commission européenne offre, pour les vins de table, la possibilité de se référer à une provenance spécifique : *par exemple*, **vin des côtes de Provence, vin d'Andalousie, vin de Toscane, etc.** (Laperrouze 071211 *C-Parl*)

Le comportement de *par exemple* se distingue à cet égard de celui de *à titre d'exemple* qui, lui, peut se mettre au pluriel. Nous retrouvons en effet dans le *TLFi* (s. v. « Machine »), *à titre d'exemples* en tant que marqueur introduisant plusieurs types de machines[42].

Hamma (2005b : 97, 2004 : 18-19) pose l'idée de la présence d'un article zéro. Se référant à Anscombre (1990 : 105-123), Hamma considère que « l'article zéro est relié, [...] à un contexte de généricité » et de « processivité » et il explique (2005b : 97) que

> le N *exemple* dans une occurrence comme *démontrer par exemple le théorème de Pythagore* (avec article zéro) renvoie à l'acte d'exemplification lui-même (d'où le caractère processif de la séquence) ; le sens est que le théorème de Pythagore est pris en l'occurrence comme exemple, alors que le N exemple dans *démontrer par l'exemple le théorème de Pythagore* (avec un article défini) correspond plutôt à un procédé utilisé pour la démonstration du

[42] http ://www.cnrtl.fr/definition/machine, consulté le 03/01/2016. Référence mise à jour le 02/02/2018.

théorème de Pythagore, donc renvoie à un dispositif précis que l'on peut, d'ailleurs, spécifier avec des modifications : *démontrer par l'exemple du triangle rectangle le théorème de Pythagore*, ce qui est impossible dans le premier cas **démontrer par exemple du triangle rectangle le théorème de Pythagore*, d'où la généricité de la locution *par exemple* par opposition à la séquence *par l'exemple* (dénotant un sens « instrumental »).

- **Le blocage des paradigmes synonymiques**

Dans un syntagme figé, il est impossible de remplacer un élément par un de ses synonymes. Dans la locution *par exemple*, le substantif *exemple* ne peut pas être remplacé ni par *illustration*, ni par *échantillon*, *modèle* ou *spécimen*, etc. La substitution de *par exemple* par *par illustration* ou *par échantillon*, n'est pas possible sans le recours à des changements syntaxiques susceptibles de modifier le sens même des énoncés.

La préposition *par*, elle, fait partie, selon Hamma (2004 : 155 et 169), d'une liste fermée qui contient, outre *par*, les prépositions *à*, *en*, *d'*, *sur*, *sous*, *pour*, *après*. Aucune de ces prépositions n'est susceptible de remplacer *par* tout en gardant la forme initiale de l'énoncé. Nous remarquons toutefois que Montaigne, dans ses *Essais*, utilise la locution *pour exemple* dans le sens de « pour illustrer par un exemple » (source *Dictionnaire historique de la langue française* 2012). Cet usage n'est plus attesté en français moderne.

Il s'avère donc que toute substitution d'un élément de la locution par son synonyme aboutira à un changement global du sens de la séquence, si cette séquence est attestée. Ainsi, *par modèle* désigne ce que le *TLFi*[43] appelle « l'unité de compte » et son emploi s'apparente à celui de *par unité* (pour les objets) et *par personne.*

(76) Chez *Gavarni, *Meilhac, le père du faiseur de pièces actuel, enlumineur des lithographies de *Gavarni avant *Henry : deux francs *par modèle*. A *Lorentz, qui se plaint d'être saisi, *Gavarni répond superbement : « je n'ai connu que ça ! Il m'en tombait toutes les semaines. J'ai eu, en une semaine, jusqu' à sept significations de saisie ». (Goncourt 1863, cité par le *TLFi*)

Nous pouvons bien remarquer que *modèle* ne signifie pas dans ce contexte l'exemple à imiter, ce qui témoigne que le substantif *exemple* n'admet pas la commutation avec *modèle* en conservant le sens idiomatique de la locution *par exemple*.

- **L'impossibilité d'insertion**

À la différence des suites libres, il est impossible d'insérer des éléments supplémentaires dans un syntagme figé. *Par exemple*, en tant que

[43] En ligne, consulté le 18/01/2016. Référence mise à jour le 02/02/2018.

marqueur, ne tolère pas la présence d'un élément supplémentaire, tels qu'un adjectif (**par exemple précis*), une relative (**par exemple qui est très célèbre*), une incise ou un adverbe d'intensité, à des endroits précis.

(74f) * d'autres se sont engagés dans cette voie, *par exemple* **célèbre**, les États-Unis.

- **L'opacité sémantique**
  Dans une combinaison libre, le sens de la séquence est le produit de celui de ses éléments composants, alors que dans un syntagme figé, le sens ne peut pas se déduire de celui de ses composants, se heurtant ainsi à une opacité sémantique. Ce dernier critère, qui est de nature sémantique, semble être problématique. En effet, le sens de la locution *par exemple* peut se réduire à celui de l'un de ses composants, à savoir *exemple*. La préposition *par* a des emplois très diversifiés et la signification qu'elle véhicule dépend de N dans *par N*. C'est le substantif *exemple* qui semble exprimer le rapport d'exemplification et véhiculer l'idée que ce qui suit (ou précède) la locution adverbiale est bel et bien un *exemple*. Soit l'extrait suivant d'un débat du *C-ParlEur* :

(77) Mais n'entendez-vous pas d'autres interrogations autour de vous s'exprimer avec bien plus de force et de prégnance et auxquelles aucun d'entre vous ne répond jamais. *Par exemple* : même des économistes libéraux se demandent où risque de nous conduire, dans le contexte mondial actuel, une politique de libre-échange sans entraves associée à une libre circulation des capitaux, à une liberté absolue de délocaliser les moyens de production et à une égale liberté de mouvements des investisseurs étrangers, y compris les plus prédateurs. (Wurtz 070522 *C-Parl*)

Il est tout à fait possible de substituer *par exemple* par *exemple* tout court. Certes, *par exemple* et *exemple* ne sont pas interchangeables dans tout énoncé, mais (77) montre bien que le rapport qui lie X à Y est essentiellement exprimé par le substantif *exemple* : celui-ci est en effet le constituant capital de la locution.

Nous pouvons déduire de ces critères que *par exemple* se heurte à une forte opacité syntaxique mais à une moyenne opacité sémantique, dans la mesure où le sens de la locution est déductible de son constituant *exemple*. Contrairement à des expressions fortement figées (le processus de figement étant déjà finalisé), dont le sens global, étant fortement éloigné du sens littéral de chaque terme cité séparément, ne peut pas être déductible d'un seul constituant (les proverbes sont l'exemple modèle de telles expressions), *par exemple* peut être considéré comme résultant de la cohésion de ses deux éléments constitutifs qui ont gardé leurs valeurs sémantiques propres : *par*

exemple signifie *par l'intermédiaire de cette occurrence représentative de l'ensemble des occurrences formant la classe paradigmatique*.

Nous concluons, de ce qui précède, que *par exemple* a subi un « figement d'utilisation » (Gross 1996). Une lecture littérale des éléments non soudés est toujours possible, mais l'expression fonctionne comme unité figée. La syntaxe de cette locution est régulière, et cette régularisation est due à une tradition d'emploi. La transformation de *par exemple* d'une construction libre à une construction semi-figée répond, comme l'a bien affirmé Hamma (2005b : 88), à

> deux besoins linguistiques incontournables : un besoin morphologique (la construction d'une unité à valeur adverbiale à partir d'un nom, par exemple, est problématique, étant donné que le suffixe *–ment* ne se greffe que sur des adjectifs) et un besoin sémantique (même dans le cas où la formation serait possible avec un adverbe en *–ment*, le sens obtenu ne tient pas compte d'un effet de sens important dans une séquence en *par* (+ N), à savoir la valeur de « modalité contrastive ».

À l'instar des syntagmes hautement figés, *par exemple* fonctionne comme une association stabilisée constituant un tout syntaxique et susceptible d'être remplacé par un autre adverbe ou locution (*entre autres*, *notamment*, etc.). Sur le plan syntagmatique, *par exemple*, comme toute expression figée ou semi-figée, est susceptible d'entrer en relation avec d'autres séquences discursives. Selon Mejri (1997), une séquence figée peut être soit bouclée d'un seul côté (ex. *avoir le bras long*), soit bouclée des deux côtés (ex. les proverbes), soit ouverte au début et à la fin. Et c'est à la troisième catégorie qu'appartient *par exemple*, étant donné que cette locution s'insère très facilement entre les composants de l'énoncé. Paradoxalement, le semi-figement de la locution la rend plus mobile que le substantif *exemple*. Le marqueur *par exemple* peut en effet se déplacer très librement, se mettant avant, dans ou après l'*exemple* qu'il introduit ; le substantif, lui, précède toujours l'*exemple*.

Sur le plan sémantique, et le substantif *exemple* et le composant principal de la locution tendent à avoir le même sens compositionnel.

Le sens du substantif *exemple* est fort sensible au cotexte dans lequel il apparaît. Inséré dans une expression ou dans un énoncé, *exemple* se pourvoit soit de la valeur d'échantillon, soit de celle de modèle à suivre, soit de celle de modèle à éviter. Cette valeur traduit le processus d'implication du locuteur dans le discours, une implication qui prend la forme d'un jugement qui peut être soit positif, soit négatif, soit neutre.

Considérons les cas suivants :

(78) Vos résultats économiques, votre qualification récente dans la zone euro, la prospérité de votre peuple font de vous *un exemple* **dont devraient s'inspirer bien des pays qui donnent des leçons aux autres**. (Audy 080116 *C-Parl*)

(79) [...] quand il s'agit de faire du concret, les bons principes s'envolent. *Les exemples* **sont nombreux**. Je pourrais citer celui de Galileo dont on a tant vanté l'utilité, mais quand il a fallu en prévoir le budget, tout à coup ce n'était plus une priorité. (Grossetête 061011 *C-Parl*)

(80) Enfin, bien sûr, la mise en place, le plus rapidement possible, d'une force des Nations unies qui puisse venir renforcer celle de l'Union africaine, qui joue malgré tout un rôle important qu'il faut consolider. Alors, certes, nous voilà maintenant amenés à demander à la Chine, à la Russie, de jouer un rôle positif dans cette affaire, alors que chacun sait que **la Chine et la Russie ne sont peut-être pas *des exemples* de l'idéal à atteindre en matière de respect des droits de l'homme ou des populations qui sont concernées par de tels conflits**. (Aubert 060927 *C-Parl*)

L'exemple (78) est extrait d'une intervention tenue en présence du président slovène Janez Jansa et dans laquelle le député loue l'expérience slovène et la présente comme un modèle à imiter. Dans (79), l'accent est plutôt mis sur la dimension quantitative de la CP (celle-ci contient plusieurs éléments semblables ou ayant des caractéristiques similaires), alors que l'idée sous-jacente véhiculée par (80) est que la Russie et la Chine ne respectent pas les droits de l'homme et sont donc considérées comme un mauvais exemple. L'introduction d'un tel exemple, qui n'en est pas un, a une valeur de distinction allant jusqu'à l'exclusion : les éléments cités ne peuvent pas être admis comme appartenant à la CP des pays qui respectent les droits de l'homme.

Il apparait donc que le français moderne a tendance à utiliser le substantif avec une connotation *neutre* et c'est le cotexte qui précise si l'ExI est un échantillon ou un modèle et si ce modèle est à imiter ou à éviter. Le *Dictionnaire historique de la langue française* (2012) précise que certaines expressions, arrivées à un stade de figement assez avancé, telles que : *faire un exemple*, *pour l'exemple*, font de l'élément cité le modèle à éviter, mais c'est l'expression dans son intégralité qui véhicule cette signification. Et bien que les dictionnaires définissent l'exemple, dans son emploi contemporain, en termes d'échantillon et de modèle, cette valeur tend à devenir sémantico-pragmatique, c'est-à-dire déterminée par toute une séquence, plus qu'une valeur sémantique dont le substantif est pourvu (ce dont témoigne le recours, presqu'inévitable, à un adjectif ou à une proposition pour qualifier l'élément introduit par le substantif *exemple* : *le mauvais exemple*, *le bel exemple*, *ne pas être l'exemple idéal*, etc.).

Exemple, en tant que substantif et en tant que composant du syntagme figé *par exemple*, se dépossède de sa valeur déontique : le substantif, faisant partie de la locution, n'introduit qu'un exemple, qu'un élément actualisé extrait de toute une classe. Seul le cotexte permet de qualifier l'*exemple* d'échantillon ou de modèle. Ce processus de restriction du champ sémantique du lexème *exemple* et de la locution *par exemple* répond à ce que Hamma (2005b : 90)

appelle, à la suite de Milner (1989 : 307), le « principe de naturalité » qui caractérise les segments figés : « à une forme invariante correspond un sens invariant (de même qu'une différence de forme en appelle une sur le plan sémantique et *vice versa*) ». En subissant un processus de figement, *par exemple* s'ancre dans un contexte de « généricité » (Mejri 2000) : le marqueur perd la propriété de désignation ou de « dénomination » (Mejri 2002) et ne renvoie plus à un élément particulier. Il se présente plutôt comme une « manière de procéder générique » associée à la réalisation d'un acte discursif précis : l'acte d'exemplification.

Hamma (2004) montre dans son étude sur *par exemple* que ce MEx suit dans son processus d'acquisition de ce statut générique celui du complément *par train* dans une proposition telle que

(81) Les marchandises seront acheminées *par train*.

Selon Hamma (2004 : 170), le substantif *train* a les mêmes propriétés qu'*exemple* : il réfère au type. Hamma cite lui-même Cadiot (1991 : 69) qui considère que dans (81), « l'absence du déterminant correspond à l'activation d'une typologie 'intentionnelle' des trains » (le terme *intention* revoyant aux propriétés caractéristiques de la classe).

Le processus de figement de *par exemple* suit en quelque sorte le procédé de lexicalisation tel qu'il est décrit par Touratier (2010 : 116-117). Dans la locution *par exemple*, le substantif *exemple* subit une filtration sémique qui dépourvoit le lexème *exemple* des sèmes d'*échantillon* et de *modèle*.

La locution *par exemple*, identifiée comme MEx, peut introduire soit un exemple-échantillon, soit un exemple-modèle (ce point sera développé dans les paragraphes suivants) ; mais comme le substantif *exemple*, le marqueur n'est pas (ou plus) doté du sème « échantillon » ni de celui de « modèle ». Ni le marqueur, ni l'ExI, extraits de leur contexte, ne peuvent véhiculer une telle valeur.

8 *Par exemple* : l'inclassable adverbial ?

8.1 *Par exemple* : un adverbial de phrase ?

Les rares études consacrées à *par exemple* passent sous silence la fonction de cet adverbial dans la proposition dans laquelle il est inséré. À notre connaissance, seul Hamma (2004) a brièvement remarqué que *par exemple* est un « adverbe de phrase »[44].

Les critères permettant l'identification et la classification des adverbiaux de phrase sont encore vagues et peu précis. Molinier et Lévrier (2000 : 53), pour ne citer que ces deux linguistes, considèrent que les adverbes de phrase peuvent être identifiés à l'aide de deux propriétés définitoires : possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative ; et impossibilité d'extraction dans *c'est...que*. Ces deux critères ne semblent toutefois pas suffisants ni pour définir la classe des adverbiaux de phrase, ni pour en déterminer le nombre, ni même pour trancher de façon définitive qu'un adverbe (ou une locution) déterminé(e) fait partie de cette classe.

La liste de critères qui est de loin la plus exhaustive et qui est susceptible de pouvoir distinguer les adverbes de phrase de toutes autres catégories d'adverbes est celle proposée par Mørdrup (1976). Conçus originellement pour identifier et classifier les adverbes en *–ment*, ces critères peuvent toutefois être appliqués à d'autres adverbes et locutions adverbiales. Mørdrup (1976 : 318, 319) dresse une liste de douze tests de catégorisation, mais seulement quatre de ces critères sont jugés décisifs pour la distinction des adverbes de phrase de toute autre catégorie d'adverbes (les exemples accompagnant les critères sont ceux de Mørdrup) :

1. La possibilité pour l'adverbe de figurer devant une phrase contenant une négation :

(82) *Heureusement*, Marie n'est pas partie.

[44] Comme nous l'avons déjà signalé dans 3.6, nous désignerons par « adverbial » la fonction que jouent certains adverbes et connecteurs dans la proposition et dans le discours. Lorsque nous exposons les résultats des recherches antérieures, nous aurons recours à la terminologie adoptée par ces recherches, et en l'occurrence à l'expression « adverbe de phrase ».

2. La possibilité pour l'adverbe d'être le focus de la négation

(83) Marie n'a pas travaillé *négligemment* (mais prudemment).

3. La possibilité pour l'adverbe d'être le focus de l'interrogation

(84) Marie a-t-elle travaillé *négligemment* (ou prudemment) ?

4. La possibilité pour l'adverbe d'être le focus d'une phrase clivée

(85) C'est *prudemment* que Marie a travaillé (et non pas négligemment).

Commentant ces critères, Mørdrup (1976 : 319) écrit :

> Tout adverbe qui satisfait au premier critère et qui ne satisfait pas aux trois autres sera considéré comme un adverbe de phrase, c'est-à-dire qu'un adverbe de phrase est caractérisé par le fait qu'il peut être antéposé à une phrase contenant une négation et qu'il ne peut être le focus de la négation, de l'interrogation ou d'une phrase clivée.

Par exemple répond positivement au premier critère et négativement aux trois derniers. Peut-il donc être considéré comme un adverbe de phrase ?

Mørdrup (1976 : 319) précise également qu'il

> existe enfin un critère d'ordre sémantique pour mettre en évidence un adverbe de phrase, c'est qu'il ne doit pas exister de relations sélectionnelles entre l'adverbe en question et le reste de la phrase :
>
> (86) *Évidemment*, Pierre aime Marie.
>
> Dans (86), cela n'a pas d'importance que l'on substitue un autre nom à *Pierre* ou à *Marie* ou que l'on substitue un autre verbe à *aime*. La seule chose qui puisse influer sur l'acceptabilité de (86), c'est [...] de remplacer *Pierre aime Marie*, qui constitue une assertion, par une question, une phrase impérative ou exclamative, auquel cas (86) ne serait plus acceptable.

Or, l'analyse des occurrences de *par exemple* dans nos textes révèle qu'il n'est pas rare que ce marqueur apparaisse devant une question :

(87) Commençons par nous comprendre. *Par exemple*, **qu'entend-on par flexibilité** ? Pour nous, ce concept englobe toutes les flexibilités, et pas seulement la solution de 2003. (Arif 070711*C-Parl*)

Par exemple peut également figurer dans une proposition contenant un ordre exprimé par un impératif, comme le montre ce passage extrait de *C-ParlEur* :

(88) C'est notre crédibilité à parler des droits de l'homme qui est ici en jeu. **Expliquez-moi**, *par exemple*, comment on discute aujourd'hui de la mise en œuvre des lignes directrices contre la torture dans le sous-comité 'droits de l'homme' avec la Jordanie, le premier sous-comité créé dans le cadre de la politique de voisinage, aujourd'hui érigé en modèle, quand on sait que des États européens y ont couvert la sous-traitance de la torture par la CIA. (Flautre 070905 *C-Parl*)

Que *par exemple* satisfasse aux quatre premiers critères (numérotés ci-dessus de 1 à 4) mais ne satisfasse pas à ce critère sémantique signifie-t-il qu'il n'est pas un adverbe de phrase ? Et dans le sens inverse, tout adverbe de phrase respecte l'intégralité de ces critères ?

Les critères cités plus haut ont certes la vertu de discerner certaines caractéristiques qui, étant plus ou moins communes à tous les adverbes de phrase, deviennent définitoires. Cependant, les tests de classification, aussi pertinents qu'ils soient, ne peuvent pas confirmer systématiquement et d'une façon décisive et catégorique, que tout adverbe de phrase respecte, dans tout énoncé possible, l'intégralité des critères susmentionnés. Rares sont les candidats retenus : *peut-être* n'en fait pas partie (comme le montre bien les études effectuées par Nølke (1990b, entre autres)) ; pour autant, il est un adverbe de phrase. *Par exemple* aussi a montré les limites d'une telle classification. Syntaxiquement, ce marqueur agit parfois comme un adverbial de prédicat et parfois comme un adverbial de phrase. Et, lorsqu'il adopte les caractéristiques d'un adverbial de phrase, il revêt surtout les propriétés des adverbiaux d'énonciation sans pour autant faire partie de leur famille. Il apparaît parfois en positions intégrées et parfois en positions détachées.

Contrairement à la majorité des adverbiaux de phrase, et à l'instar des adverbiaux de prédicat, *par exemple* peut se placer immédiatement après le verbe fini et ne porte, dans certains cas, que sur un seul constituant de la proposition (voir point 2 et exemple (90) ci-dessus). Néanmoins, il n'est que trop sûr que *par exemple* partage avec les adverbiaux d'énonciation plusieurs de leurs propriétés, fonctionnelles ainsi que distributionnelles. Les traits caractéristiques de *par exemple*, recensés ci-dessus, éclaircissent bien nos propos :

1. *Par exemple* est à rapprocher des adverbiaux de phrase. Il possède en effet leurs deux propriétés fondamentales : il est une unité à portée à perspective différente du contenu propositionnel et il est montré. Considérons l'extrait suivant :

(89) Inconsciemment, on a admis que tous les moyens sanitaires devaient être prioritairement consacrés à améliorer la santé et la vie des jeunes et qu'il était logique d'abandonner à leur sort les gens âgés. *Par exemple*, **on a développé la pédiatrie dans la formation médicale et dans les hôpitaux, pendant que rien, ou très peu, n'était fait pour développer**

la gériatrie ou les conditions d'hospitalisations des gens âgés lors de maladies aiguës ou chroniques. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

La suppression de *par exemple* dans (89) ne modifie pas le contenu propositionnel de ce qui le suit, ou plus précisément le posé : la proposition contenant *par exemple* implique la même proposition sans cet adverbial. Étant lui-même montré, *par exemple* n'est pas censé être débattu[45].

2. Mais contrairement à un adverbial de phrase, *par exemple* ne porte pas nécessairement sur toute la proposition et ne sont pas rares les cas où seul(e) un syntagme ou une séquence entre dans sa portée ; (90) en est un exemple :

(90) On peut affirmer au contraire que l'aide démocratique est plus activement présente dans les programmes d'affirmative action, de discrimination positive, de recherche de l'équité, que dans le respect des principes généraux d'égalité qui ne remettent pas en cause les inégalités de fait car celles-ci utilisent souvent à leur avantage cette égalité, qui aboutit *par exemple* **à financer les études des enfants de la classe moyenne et supérieure avec les impôts payés par l'ensemble de la population**. (Touraine 1997 *C-HumSam*)

3. *Par exemple* ne peut ni être déterminé par un autre adverbe, ni modifié par des intensifieurs (*fort*, *très*), mais il peut entrer dans une structure prédicative du type *par exemple que P* :

(91) On observe aujourd'hui *par exemple* **que** les sanctions internes tendent à perdre de leur force symbolique et que les journalistes et les journaux sérieux perdent de leur aura et sont eux-mêmes contraints de faire des concessions à la logique du marché et du marketing, introduite par la télévision commerciale. (Bourdieu 1996 *C-HumSam*)

4. *Par exemple* peut réaliser des enchaînements dialogiques en tant qu'interventions réactives dans un dialogue. Toutefois, son emploi est soumis à des restrictions de sélection particulières, en l'occurrence à une intonation exclamative. Dans l'extrait qui suit, *par exemple* peut être interprété comme une réaction demandant une explicitation ou une explication de l'assertion qui précède :

(92) On aura gagné entre un jour et demi et deux jours et demi.
– Tu auras gagné, Jean-Baptiste. Et moi ? Sage est l'homme qui cherche son bien sur la terre.
– Toi, tu gagnes deux jours de repos. Jeudi, vendredi, et jonction avec le week-end. Et une avance pour un service en retour.

[45] Nous revenons sur ce point dans 9.2.

– ***Par exemple* ?**
– Par exemple quand on trouvera une petite mèche de tes cheveux raides et noirs sur une scène de crime.
– Je vois.
– Merci, Dinh. (Vargas 2008 : 220 *C-Rom*)

5. *Par exemple* peut figurer dans une phrase négative, mais la négation n'a pas d'incidence sur ce marqueur :

(93) Mon deuxième sujet d'inquiétude est la portée de ces accords, lesquels vont bien au-delà des dispositions actuelles de l'OMC. *Par exemple*, le principe de réciprocité totale que l'on cherche à privilégier, y compris pour les pays émergents confrontés à la pauvreté à grande échelle, **n'**est **pas** acceptable. (Arif 070522 *C-Parl*)

6. Contrairement à d'autres locutions ayant la forme *par* + N (*par hasard*, *par chance*, *par malchance*, …), *par exemple* ne peut pas être le focus d'une clivée :

(94) **C'est** *par hasard* **que** j'ai rencontré Aurélia Jaubert : une amie m'avait parlé d'elle. (Linhart 2008 *C-HumSam*)

(94a) * **C'est** *par exemple* **que** j'ai rencontré Aurélia Jaubert : une amie m'avait parlé d'elle.

Comme le précise Hamma (2005b),

> [C]es différentes occurrences en *par* réalisées dans le discours [*par miracle*, *par hasard*, *par chance*, etc.] contiennent déjà la trace d'une opération d'extraction en « C'est... qu... » dans leur « phrase de base » ; cela est rendu sensible grâce au type d'enchaînement que le SP admet (...et non par R') : C'est *par miracle* qu'aucun des deux hommes n'avait été blessé et non parce que les paramètres de sécurité étaient respectés [...]. Ce type d'enchaînement est relié ainsi à un certain « effet de contraste » (D. Leeman 1998, pp. 20-21) : la modalité réalisée dans l'énoncé en *par* renvoie implicitement à d'autres modalités exclues ou auxquelles on peut s'attendre. Or, le recours à *par exemple* n'exclut pas d'autres alternatives ou possibilités de réalisation.

7. *Par exemple* peut figurer dans une complétive ou infinitive et peut être inséré dans des interrogations totales obtenues par l'inversion du sujet :

(95) – « Se plaint-il d'avoir des hallucinations visuelles ou auditives ? **A-t-il été suivi** dans la rue par un homard, ***par exemple* ?** »
– « Pas que je sache. Sûrement pas un homard. » (Sollers 1993 : 237 *C-Rom*)

8. À l'instar des adverbiaux de phrase, *par exemple* accepte de se combiner avec *être* :

(96) Il **est**, *par exemple*, affligeant que médecins et malades agissent souvent comme si l'on pouvait lutter contre l'athérosclérose et l'obésité avec des médicaments sans avoir besoin de surveiller l'alimentation et d'effectuer des exercices physiques réguliers. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Il s'avère de ce qui précède que *par exemple* ne se plie à aucun classement « classique » des adverbiaux. Nous pouvons bien constater que les propriétés syntaxiques et sémantiques de *par exemple* recensées et exposées plus haut rendent inconcevable toute tentative de trancher d'une façon catégorique que ce marqueur d'exemplification est ou n'est pas un adverbial de phrase. Nous savons par ailleurs que les adverbiaux de phrase se rangent en deux grandes classes selon leur perspective de portée : les adverbiaux d'énoncé, qui portent sur le dit (*heureusement*), et les adverbiaux d'énonciation, qui portent sur le dire (*franchement*). Dans quelle catégorie faut-il ranger *par exemple* ?

La difficulté de catégoriser *par exemple* suscite en effet plusieurs questions concernant la validité même de ce genre de classification. Il nous semble donc nécessaire de reconsidérer ce marqueur à l'aune d'une théorie qui dépasse la catégorisation traditionnelle des adverbiaux.

8.2 *Par exemple* : un adverbial contextuel

Nous allons montrer, dans cette sous-section, que *par exemple* est un adverbial contextuel (désormais AC). Nølke (1990a : 20)[46] définit les AC comme des adverbiaux « dont l'interprétation fait systématiquement appel à des éléments du contexte non spatio-temporel ».

Ce sont précisément des adverbiaux qui

> ont une fonction sémantico-pragmatique qui diffère radicalement de la fonction des autres adverbiaux : ils font partie des moyens dont dispose la langue, au niveau de l'énoncé, pour placer celui-ci dans son contexte, et pour assurer la fonction discursive. (1990a : 20)

Ne faisant pas appel au contexte spatio-temporel, la fonction de *par exemple*, d'ailleurs comme tout adverbial contextuel, ne peut pas être référentielle, ce qui explique et justifie son inaptitude à avoir de fonction vériconditionnelle. Étant un marqueur discursif, *par exemple* établit une relation entre deux

[46] Le discernement des caractéristiques de *par exemple* en tant qu'adverbial contextuel est profondément inspiré de l'étude de Nølke consacrée à ces adverbiaux (1990a). Les critères de distinction de ce groupe seront repris et adoptés (souvent sans guillemets).

énoncés ou syntagmes. L'interprétation de l'énoncé dans lequel l'élément *par exemple* est inséré, à savoir la Séq.Ex, et la détermination de la nature de la relation que cette Séquence noue avec ce qui la précède dépend, en large partie, de cet élément.

De cette fonction d'AC découlent trois propriétés syntactico-distributionnelles fondamentales :

1. *Par exemple* ne supporte pas la focalisation ordinaire. Cette propriété, qui se justifie elle-même par le fait que ce marqueur introduit, dans certains de ses emplois, un *exemple* présenté comme un commentaire, explique :

   - l'impossibilité de débattre la relation qui est véhiculée par *par exemple* : elle fait partie du montré (89) et (90).

   - l'impossibilité de *par exemple* de devenir le focus de la négation/d'une interrogation/d'une clivée, mais la possibilité d'y être inséré (voir (93), (94) et (95)).

   - l'impossibilité de présenter l'exemple introduit par *par exemple* comme un choix entre alternatives (voir (94) et (94a))

2. *Par exemple* porte sur ce qu'il introduit dans sa totalité (puisqu'il ne fait pas partie du contenu propositionnel). C'est ce qui explique la capacité de ce marqueur de pouvoir porter soit sur toute une proposition, soit sur une partie de la proposition.
   La portée du marqueur correspond, syntaxiquement, à Y et paradigmatiquement, à l'ExI. Soient les exemples suivants :

(97) Mon obstination à écrire de la politique les sidère, vu le prix qu'on paie les auteurs dans d'autres secteurs, **le cinéma** *par exemple*. (Orsenna 1993 : 295 *C-Rom*)

(98) Il souffrira d'une mauvaise image de soi, manquera de confiance en lui-même parce qu'il n'aura pas été suffisamment nourri d'amour et de tendresse fusionnelle au moment où il en avait un besoin vital. *Par exemple*, **il sera timide, bloqué dans l'expression de ses émotions, immature, infantile, pataugeant sans cesse dans des scénarios relationnels d'abandon et de dépendance**. (Nabati 2005 *C-HumSam*)

Dans l'exemple (97), la portée de *par exemple* correspond syntaxiquement au syntagme nominal *le cinéma.* L'élément cité appartiennent à la CP *autres secteurs*. Dans (98), toute la proposition soulignée entre dans la portée de *par exemple* : c'est dans ce passage que se manifeste, discursivement, l'ExI.

3. *Par exemple* n'entretient pas de restrictions sélectionnelles avec la proposition qu'il introduit ou dans laquelle il est inséré.

Mettant en jeu le contexte non spatio-temporel, les AC peuvent être divisés en trois sous-catégories : les adverbiaux d'énonciation, les adverbiaux d'énoncé et les connecteurs.

Alors que les deux premiers mettent au premier plan le contexte non-textuel (appelons-le la situation énonciative), le troisième est plutôt lié au contexte textuel (au cotexte proprement dit).

Les adverbiaux d'énoncé agissent sur l'énoncé (ou sur son contenu propositionnel) ; les adverbiaux d'énonciation sur la production même de l'énoncé, autrement dit sur l'énonciation. Les connecteurs, eux, agissent sur un autre niveau qui, plutôt qu'énonciatif, est textuel.

Les connecteurs, agissant sur un niveau textuel, ne peuvent pas être soumis à des tests de catégorisation qui visent à distinguer les adverbiaux d'énoncé des adverbiaux d'énonciation. Il s'avère en effet des tests de catégorisation que toute unité lexicale susceptible d'entrer dans la case d'adverbiaux d'énoncé n'entre jamais dans celle des adverbiaux d'énonciation et *vice versa*. Cette distinction semble moins pertinente pour les adverbiaux connecteurs. Un adverbial connecteur peut en effet être attaché, syntaxiquement, soit à l'énoncé, soit à l'énonciation, établissant ainsi une relation textuelle. C'est d'ailleurs la fonction primaire de ces adverbiaux qui les distingue de tout autre AC : la connexion et la cohésion des séquences discursives. La présence du marqueur connecteur est primordiale car ce connecteur apporte des instructions relatives et à la nature des éléments à connecter et à la recherche cotextuelle de ces éléments.

Cette distinction explique la réaction, positive, de *par exemple* à certains tests de classification des adverbiaux d'énonciation et à d'autres, servant à identifier les adverbiaux d'énoncé.

Pour distinguer les connecteurs des autres AC, Nølke propose les deux tests suivants (exemples proposés par Nølke) :

1. Ph ? – Oui, –.
   Un connecteur ne peut pas apparaître dans une réponse positive à une question :

(99) Marie est-elle fasciste ? – *Oui, *donc*.

Marie est-elle fasciste ? – Oui, *entre nous*.

Marie est-elle fasciste ? – Oui, *sans doute*.

2. C'est – probablement F qu' S'
   Un connecteur peut apparaître dans une clivée, précédant l'adverbial *probablement*, comme le montrent ces exemples empruntés à Nølke :

(100) C'est *donc* probablement Paul qui l'a fait.

? C'est *entre nous* probablement Paul qui l'a fait.

? C'est *sans doute* probablement Paul qui l'a fait.

Par exemple répond positivement au premier test. Il est en effet possible de répondre à une question par – *Oui, par exemple*. Cette réponse apparaît en effet dans le volet littéraire de notre corpus :

(101) Je lui disais : si j'écris... j'écrirai librement, il faut que tu me dises ce que tu en penses, en hésitant, prudente, si ça te paraît possible, je ne veux pas le faire si ça ne te convient pas.
– Tu veux dire qu'il y a des gens qui seront là et que ça se saura ?
– **Oui**, *par exemple*.
– Il n'est pas question que je t'empêche d'écrire. (Angot 2006 : 91 *C-Rom*)

Concernant le second test, il n'est pas sûr non plus qu'un énoncé tel que (102) ne soit pas admis.

(102) **C'est** *par exemple* **probablement** Paul qui l'a fait.

Trois justifications peuvent être fournies pour expliquer la réaction de *par exemple* à ces tests (et particulièrement au premier) :

1. Que la relation d'exemplification n'est pas incompatible avec la relation qui s'établit entre une question et sa réponse : les deux relations sont en effet de natures différentes.
   Ainsi, (101) s'interprète comme suit :
   Que j'écrive librement aboutit à ce que les gens qui seront présents sauront tout. Mais ce n'est qu'une des conséquences du choix d'écrire librement.
   Nous remarquons d'ailleurs qu'une réponse sous la forme – *Oui, par exemple* n'est pas rare. *Frantext* en fournit plusieurs, dont (103) :

(103) L'homme le fixa avec étonnement.
– Vous voulez dire, celui de vos collègues qui vous l'a laissé, ou un de ceux qui défendent les autres bonshommes de son commando?
– Oui, *par exemple*.
– Non, personne n'est venu. D'ailleurs, maintenant, comme je vous l'ai dit, c'est vous seul qui êtes habilité. (Droit 1964 : 311 *Frantext*)

2. Que *par exemple* ne fonctionne pas dans tout emploi comme un connecteur, et qu'il soit possible que ce marqueur s'apparente, dans l'une de ses fonctions, à un marqueur d'extraction (*particulièrement*), donc à un adverbial de prédicat.

3. Que *par exemple* sert aussi à introduire un argument à une thèse et s'apparente dans ce cas à *en effet* qui, lui aussi, répond positivement au test 1. Dans cet emploi de *par exemple*, la fonction de marqueur d'exemplification est déléguée au second rang.

La non-capacité des tests de catégorisation à donner à *par exemple* une étiquette montre, à notre sens,

1. que ce marqueur assure des fonctions tellement diversifiées qu'il serait impossible de les classifier selon les critères existants ;

2. qu'il n'existe pas un seul emploi de *par exemple* marqueur d'exemplification, mais plutôt deux.

Les différences entre ces deux emplois sont notamment liées à la fonction de la Séq.Ex dans la proposition et dans le discours et à sa valeur argumentative. Nous avons distingué un *par exemple* introduisant un exemple-échantillon, à valeur illustrative (désormais *par exemple*$_{\text{ill}}$) d'un autre *par exemple* introduisant un exemple-modèle (désormais *par exemple*$_{\text{mod}}$).

Cette distinction, que nous développerons dans la sous-section suivante, n'est pas établie grâce à des tests formels. Nous partons en effet de certains critères sémantico-pragmatiques pour discerner les caractéristiques de chaque emploi et appliquerons ensuite des tests formels qui confortent nos hypothèses de travail. Nous allons voir que la valeur argumentative de la Séq.Ex décide de la position syntaxique du marqueur et de sa fonction dans la proposition.

Avant de nous concentrer sur les traits distinctifs identifiant chaque emploi, nous commencerons d'abord par résumer les caractéristiques de ces deux sous-catégories, une analyse approfondie de chaque emploi étant nécessaire pour la compréhension de ces caractéristiques.

Les analyses ultérieures montreront que *par exemple*$_{\text{ill}}$ agit systématiquement comme un connecteur. Mais contrairement aux connecteurs 'prototypiques' (*parce que*, *par conséquent*, *c'est-à-dire*, etc.) et à l'instar des adverbiaux d'énonciation, *par exemple*$_{\text{ill}}$ accepte sans problème la postposition au syntagme qui est à sa portée. L'exemple (97), repris ici, en est l'illustration :

(97a) Mon obstination à écrire de la politique les sidère, vu le prix qu'on paie les auteurs dans d'autres secteurs, **le cinéma** *par exemple*. (Orsenna 1993 : 295 *C-Rom*)

Par exemple$_{mod}$ agit parfois comme un adverbial d'énonciation et d'autres fois comme un adverbial d'énoncé. Tout dépend de la relation qu'il établit entre X et Y et de la nature de Y.

1. Comme un adverbial d'énonciation, *par exemple*$_{mod}$ se combine sans problème avec les interrogations :

(104) *Entre nous*, où es-tu allé hier soir ? (exemple emprunté à Nølke)

(105) *Par exemple*, où es-tu allé hier soir ?

2. En revanche, et contrairement à un adverbial d'énonciation, *par exemple*$_{mod}$ n'apparaît pas exclusivement dans les positions détachées. Les exemples suivants le montrent bien :

(106) *Entre nous*, Paul a vendu sa voiture.

* Paul a *entre nous* vendu sa voiture.

Paul a vendu sa voiture, *entre nous*. (exemples empruntés à Nølke)

(107) *Par exemple*, Paul a vendu sa voiture.

Paul a *par exemple* vendu sa voiture.

Paul a vendu sa voiture, *par exemple*. (exemples construits sur (106))

3. Contrairement à un adverbial d'énonciation aussi, *par exemple*$_{mod}$ satisfait parfaitement aux tests qui le font porter sur des aspects du contenu propositionnel et qui se manifestent, entre autres, sous la forme : *Il est vrai que Ph.*

(108) * Il est *entre nous* vrai que Marie est fasciste. (exemple emprunté à Nølke)

(109) Il est *par exemple* vrai que Marie est fasciste. (exemple construit sur (108))

Le rapprochement du comportement de *par exemple* à un adverbial d'énoncé signifie-t-il que sa présence a une incidence quelconque sur le dit et sur les conditions de vérité de la proposition ? La réponse à cette question nécessite une étude approfondie des caractéristiques de *par exemple*$_{mod}$ et ce sont précisément les analyses qui suivront qui confirmeront ou réfuteront cette hypothèse.

8.3 Résultats et transition

L'analyse des fonctions de *par exemple* dans différents syntagmes et propositions confirme le constat de Nølke qu'il est « assez difficile de séparer les adverbiaux d'énonciation et les connecteurs à l'aide de tests formels » (1990a : 25). Nølke propose qu'en cas de doute il faille commencer par le test *Ph ? – Oui, –.* (exemple (99)). *Par exemple* répond positivement à ce test et n'agit donc pas comme un connecteur prototypique. Cela ne remet pas en doute son appartenance à la famille des connecteurs ; il met toutefois l'accent sur la polyfonctionnalité de ce marqueur qui est capable d'agir comme un adverbial de phrase et surtout comme un adverbial d'énonciation. *Par exemple* est en effet très mobile, comme le montre une simple manipulation du marqueur. Soit la proposition (110) :

(110) *Par exemple*, pour le Cambodge et le Laos, la Commission propose d'affecter de 40% à 60% de la totalité du budget au programme national de lutte contre la pauvreté, sans donner la moindre indication sur les secteurs qui seront effectivement financés. (Schapira 070214 *C-Parl*)

Il est en effet possible de mouvoir le marqueur d'exemplification dans diverses positions. Ainsi, *par exemple* peut être inséré dans toutes les positions numérotées de (1) à (8) dans (110a) :

(110a) (1) Pour le Cambodge et le Laos (2), la Commission (3) a (4) proposé (5) d'affecter de 40% à 60% de la totalité du budget au programme national de lutte contre la pauvreté, sans (6) donner (7) la moindre indication sur les secteurs qui seront effectivement financés (8).

Comme le montre bien l'extrait ci-dessus, *par exemple* se place à toute césure majeure de l'énoncé. Il semble même que cette propriété distingue *par exemple* de tous les marqueurs d'exemplification (*comme*, *entre autres*, *notamment*, *particulièrement*, etc.), dont les fonctions sont réduites si on les compare à celles assurées par *par exemple*.

L'insertion de *par exemple* dans différentes positions implique quelques restrictions syntaxiques (que nous analyserons dans un sous-chapitre suivant), mais aboutit, surtout, à une distinction, bien marquée, des propriétés du MEx, aussi bien que de la Séq.Ex, et des valeurs argumentatives que celle-ci véhicule.

En effet, dans la position (1), *par exemple* est un connecteur, alors qu'il revêt les caractéristiques d'un adverbial d'énonciation dans la position (4). S'il est inséré à la position (7), *par exemple* agit comme un adverbial d'énoncé.

Occupant la position d'adverbial d'énonciation, *par exemple* peut être catégorisé comme portant sur la présentation de l'énonciation, une fonction qu'il partage avec les marqueurs de reformulation (*en d'autres termes*, *c'est-*

à-dire, *bref, ...*). Lorsqu'il agit comme un adverbial d'énoncé, *par exemple* se rapproche d'un adverbial d'extraction (*même*, *particulièrement*, *surtout*, etc.).

De ce qui précède, nous tirons quelques conclusions qui serviront elles-mêmes d'hypothèses de travail pour les analyses qui suivent :

1. *Par exemple* est un connecteur qui, en accomplissant cette fonction, joue un rôle important dans la structuration discursive (voir 9.1).

2. Lorsque *par exemple* introduit un exemple-échantillon, c'est son rôle de marqueur discursif/connecteur qui l'emporte (voir 10).

3. La fonction d'organisateur textuel est par conséquent primordiale dans l'emploi de *par exemple*$_{\text{ill}}$ (10.1) ; les fonctions d'organisateur textuel et d'adverbial d'énoncé sont sur un pied d'égalité dans l'emploi de *par exemple*$_{\text{mod}}$ (11).

4. Introduisant un exemple-modèle, *par exemple* peut porter sur le dit tout en gardant sa fonction discursive de marqueur d'exemplification (9.2).

5. Le choix de l'un ou de l'autre emploi détermine et est déterminé par les enchaînements que le locuteur envisage et par les valeurs argumentatives véhiculées par la Séq.Ex.

9 *Par exemple* : des emplois différents, des caractéristiques communes

Jusqu'ici, nous avons distingué entre deux emplois principaux de *par exemple*. Or, ce marqueur a des propriétés qui lui sont inhérentes, quelle que soit sa fonction dans la proposition.

En tant que marqueur/connecteur, tout *par exemple* est un organisateur de mise en texte. Et c'est sur cette fonction que nous souhaitons nous arrêter actuellement.

9.1 *Par exemple* : un organisateur textuel

Par exemple fait partie d'une famille de marqueurs ayant pour fonction de sélectionner un élément (ou un ensemble d'éléments), de le marquer, syntaxiquement, du discours dans lequel il est intégré et, de l'extraire, paradigmatiquement, de la classe à laquelle il appartient. Riegel *et al*. (2009 : 1048) appellent cette catégorie de marqueurs des organisateurs de la mise en texte. Une telle nomenclature se justifie par le fait que les unités discursives appartenant à cette classe de marqueurs ont toutes, comme fonction principale, de marquer la corrélation entre des unités discursives suivant des modalités plus ou moins différentes et de structurer ainsi la progression et la cohésion du texte. Sur le plan paradigmatique, tous les organisateurs textuels présupposent l'appartenance de l'élément qu'ils introduisent à une entité référentielle plus vaste.

En tant qu'organisateur de mise en texte, *par exemple*, tels les marqueurs d'ordre (*premièrement*, *deuxièmement*, etc. ou *d'une part ... d'autre part*), participe au développement thématique du discours. En effet, les marqueurs d'exemplification contribuent, par leur contenu sémantique mais aussi par leur position syntaxique, à la conception d'une organisation textuelle et thématique hiérarchico-relationnelle complexe.

Considérons cet extrait de *C-ParlEur* :

(111) Mais n'entendez-vous pas **d'autres interrogations autour de vous s'exprimer avec bien plus de force et de prégnance et auxquelles aucun d'entre vous ne répond jamais** ? *Par exemple* : **même des économistes libéraux se demandent où risque de nous conduire, dans le contexte mondial actuel, une politique de libre-échange sans**

entraves associée à une libre circulation des capitaux, à une liberté absolue de délocaliser les moyens de production et à une égale liberté de mouvements des investisseurs étrangers, y compris les plus prédateurs. Quels changements proposez-vous à cet égard pour l'acquis communautaire ?
D'autres voix, et non des moindres, s'élèvent contre la guerre fiscale que se livrent les États membres, ou bien pour un changement de statut de la Banque centrale européenne [...]. L'Europe doit-elle être une affaire de marché ou une affaire de politique face aux marchés ?
Ces questions sont sur la table. Qu'en pensez-vous ? (Wurtz 070522 *C-Parl*)

Dans (111), *par exemple* sert à introduire un élément de la liste *des interrogations [qui commencent à] s'exprimer avec bien plus de force et de prégnance et auxquelles [personne] ne répond*. En insérant un *exemple* dans le texte, le MEx impose un certain ordre et établit une hiérarchie entre les éléments. Suivant directement la proposition qui correspond à la classe paradigmatique, l'interrogation introduite comme *exemple* acquiert de l'importance : c'est cette question précise qui s'exprime avec autant de force ; c'est précisément ce problème-ci qui doit être résolu en toute urgence. *D'autres voix* est ensuite intégré dans cette mise en liste des interrogations, contribuant ainsi à la clarté du texte et à la hiérarchisation des priorités et donc des arguments. Les deux questions posées se transforment d'un élément dérivé, secondaire, en un élément premier du discours : un changement de perspective qui est confirmé par le recours à la question : *qu'en pensez-vous ?* L'intervention du député oriente donc la discussion vers cette direction, en réclamant une réponse immédiate aux questions posées.

Sur le plan informationnel, l'information avancée par l'ExI est présentée comme identifiable et faisant partie des connaissances des interlocuteurs, notamment de leurs connaissances encyclopédiques et culturelles. Et puisqu'il relève du savoir déjà constitué, l'ExI devient un point d'ancrage pour l'activation d'une ou de plusieurs nouvelles informations. L'ExI est aussi présenté, grâce à son emploi incident, comme un commentaire. Examinons ce passage extrait d'un débat de notre corpus :

(112) [L]a discussion qui nous occupe aujourd'hui peut paraître en effet très technique aux concitoyens. Elle l'est effectivement et pourtant **l'harmonisation des règles de sécurité et l'interopérabilité des véhicules ferroviaires constituent bien, au fond, une préoccupation majeure de nos concitoyens européens dans leur quotidien**. **Je pense**, *par exemple*, **à l'accident terrible d'il y a quelques mois à Zoufftgen entre le Luxembourg et la France, qui nous a tous beaucoup marqués**. (Griesbeck 071128 *C-Parl*)

- Information 1 : La discussion concernant la sécurité des chemins de fer communautaires peut paraître très technique aux concitoyens -> Le député présente ici une **information active** qui est déjà présente dans la conscience de l'interlocuteur au moment de l'énonciation.

- Information 2 : l'accident terrible d'il y a quelques mois à Zoufftgen entre le Luxembourg et la France -> **Information identifiable** qui est disponible dans la connaissance de l'interlocuteur au moment de l'énonciation, ce dont témoigne le recours à l'expression *qui **nous** a tous beaucoup marqués*.

- **Nouvelle information activée** : La discussion n'est pour autant pas aussi technique puisqu'au fond, elle est une préoccupation majeure de nos concitoyens européens dans leur quotidien.

L'*exemple* introduit plus haut illustre bien le rôle de *par exemple* dans l'organisation topicale du texte : la séquence textuelle /*Je pense,* par exemple, *à l'accident terrible d'il y a quelques mois à Zoufftgen entre le Luxembourg et la France, qui nous a tous beaucoup marqués*/, joue le rôle d'un *exemple*. Au niveau informationnel, cet *exemple* s'ancre sur le topique constitué par l'énonciation (*la sécurité des chemins de fer est une préoccupation majeure de nos concitoyens européens dans leur quotidien*) et vise à l'étayer. L'introduction d'un *événement*/*exemple* qui est supposé être connu par tout le monde (*l'accident terrible d'il y a quelques mois à Zoufftgen entre le Luxembourg et la France*) insinue, d'une part que ce genre d'accidents touche directement les citoyens européens et, d'autre part, que l'*exemple* cité n'est pas tant considéré pour sa propre singularité que parce qu'il illustre un ensemble plus large. Au niveau hiérarchico-relationnel, *par exemple* est inséré dans un acte subordonné de commentaire introduit dans une séquence parenthétique (même si cette séquence forme une proposition syntaxiquement autonome).

Il est légitime de se demander, à ce propos, si l'*exemple* peut devenir lui-même un objet principal du discours. Dans ce cadre d'idées, Sitri (2003 : 69-70) constate, dans son étude sur les objets de discours, que *par exemple* peut introduire « un élément n'ayant pas encore fait l'objet d'une mention dans le discours ». Jouant le rôle d'« introducteur », *par exemple*, en position frontale, « vient alors marquer cet élément, signalant et réparant du même coup la rupture produite par son irruption dans le discours » (Sitri 2003 : 69).

Exploitant un corpus oral, Sitri constate que la locution adverbiale prépare l'introduction « d'un constituant jusque-là inédit » et elle propose le (113) à titre d'illustration :

(113) [...] bon *par exemple* les Pae de collège on a su qu'il fallait donner pour le vingt décembre un texte voté en conseil d'administration une fois que le conseil d'administration s'était tenu la veille.

Commentant le (113), Sitri remarque que

> *[p]ar exemple* permet d'introduire dans le discours un élément quelconque (non prévisible) mais qui n'est pas sans relation avec ce qui précède, comme l'indique [...] la présence de ligateurs tels que *bon* ou [...] *prenons*. L'élément précédé de *par exemple* est en effet présenté comme appartenant à un paradigme préconstruit : le marquage par *par exemple* en fait un objet spécifique, pour ainsi dire dérivé de l'objet principal. On observe cependant qu'un objet présenté comme un exemple peut entrer en concurrence avec l'objet principal. De fait, ce type de marquage constitue, dans un oral spontané ne répondant pas à une organisation discursive préétablie, un mode particulièrement fécond de production d'objet de discours[47].

Il est regrettable que Sitri n'ait pas reproduit le cotexte gauche qui aurait permis de mesurer le degré de 'nouveauté' de l'élément introduit par *par exemple*[48] dans (113). Sitri ne propose pas non plus d'énoncé authentique lui permettant d'émettre l'hypothèse que l'*exemple* puisse entrer en concurrence avec l'objet principal. Nous adhérons toutefois à cette thèse et nous posons que l'*exemple* peut lui-même parfois devenir l'objet principal du discours (comme dans (111)). Tout en introduisant un élément inédit sous la forme d'un *exemple*, *par exemple* joue surtout le rôle d'organisateur textuel, permettant au locuteur de passer d'un sujet de discussion à un autre et donc, et pour reprendre la terminologie de Sitri, d'un objet de discours principal à un autre. D'ailleurs Sitri met, sous la même rubrique, le marqueur *par exemple* et les ordinaux, étant tous des « marquages initiaux » (2003 : 71) qui ont pour fonction commune, « d'introduire des éléments inédits [...] et d'amorcer la constitution de l'objet de discours ». Nous pensons en effet que dans un tel contexte, *par exemple* permet notamment la mise en série et la hiérarchisation des objets de discours, tout en présentant l'objet mentionné comme faisant partie d'une classe plus large. Dans les discours oraux où *par exemple* introduit un objet principal de discours, ce marqueur acquiert, à notre avis, les caractéristiques des ligateurs[49] (également appelés *marqueurs de structuration de la conversation* (Auchlin 1981)).

---

[47] Pour ne pas trahir l'essentiel de la pensée de Sitri, nous avons préféré reproduire l'intégralité de l'analyse sur *par exemple*, malgré la longueur de l'extrait.

[48] Sitri se contente de décrire, dans une note de bas de page, le contexte dans lequel est inséré l'extrait (113) : « le proviseur vient de souligner les difficultés d'organisation des réunions du conseil d'administration en raison des contraintes des dates données par l'administration » (2003 : 69).

[49] Conway (2005 : 43), entre autres linguistes, définit les ligateurs comme des particules « qui assurent et précisent le lien entre ce qui va se dire dans le rhème qui suit et ce qui précède et/ou qui traduisent la position coénonciative du locuteur ».

Qu'il ait le rôle de marqueur d'exemplification ou de marqueur de structuration de la conversation orale, *par exemple* lie deux éléments discursifs l'un à l'autre. En accomplissant cette fonction, ce marqueur/connecteur contribue à la régie de la structure compositionnelle interne de l'énoncé.

L'étude du rôle de *par exemple* dans l'organisation topicale du texte nous mène à nous demander si ce marqueur contribue à la construction de l'énoncé. Nous avons en effet rapproché ce MEx, dans certains emplois, à un adverbial d'énoncé, et dans d'autres à un adverbial d'énonciation. Or nous avons passé sous silence la question si ce marqueur modifie ou non d'une part le contenu propositionnel et d'autre part l'énoncé dans lequel il est inséré.

9.2 *Par exemple*, le posé et le présupposé

Nous avons essayé de montrer dans 8 que *par exemple* acquiert, dans certains de ses emplois, les caractéristiques syntaxiques et la fonction d'un connecteur : il agit en effet au niveau de la mise en texte, en reliant, par un lien d'exemplification, deux propositions. Nous avons vu, dans 6.1.2, que cette relation d'exemplification est montrée. Or, l'unité Séq.Ex, composée du marqueur et de l'ExI, est-elle également montrée ?

La fonction supra-propositionnelle des connecteurs incite à privilégier une réponse positive à cette question : dans la mesure où il ne fait que lier deux unités, un connecteur n'est censé remplir aucune fonction à l'intérieur de la proposition dans laquelle il est inséré, ni faire partie de son contenu propositionnel. Toutefois, nous croyons que *par exemple* ne sert pas seulement à renvoyer au cotexte, mais que sa fonction dépasse le simple marquage de la cohésion textuelle. Nous tâcherons en effet de montrer que l'établissement d'une relation d'exemplification entre deux énoncés est susceptible de modifier certaines composantes du dit. L'insertion de *par exemple* (et de tout MEx) dans une proposition crée tout un faisceau de présuppositions qui sont liées précisément à la relation d'exemplification et qui ne dépendent que de cette relation. Ces présuppositions font en effet partie intégrante de l'exemplification et leur présence dans la proposition n'est pas incidente ; elles modifient son contenu. Considérons les exemples suivants :

(114) Il faut améliorer la vision et l'audition d'un sujet vieillissant pour lui faciliter la tâche ; il faut l'entraîner à des jeux où l'attention et la mémoire sont utiles, le maintenir dans le monde, l'inciter à conserver ou à reprendre des activités dans lesquelles le cerveau est actif (*par exemple* **la lecture**) et non passif comme la télévision. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(115) Enfin, le souci de la « captation » d'aides étrangères explique *par exemple*, **pourquoi** la Zambie a dépensé, en 1993, plus d'argent pour son

réseau diplomatique dans le monde que pour le fonctionnement – hors salaire des instituteurs – de ses écoles primaires. (Smith 2003 *C-HumSam*)

Dans (114), *par exemple* introduit un exemple-échantillon, alors que dans (115), un exemple-modèle[50]. Nous allons toutefois voir que les deux énoncés véhiculent les mêmes présupposés.

Il est posé dans (114) (ou précisément dans la partie où la Séq.Ex est insérée) que :

- Certaines activités, dont la lecture, maintiennent le cerveau actif.

et il est présupposé que :

- L'ensemble d'activités formant la CP, dont la lecture (ExI) fait partie, a la même propriété que l'ExI : non seulement la lecture qui maintient le cerveau actif, mais tout un *ensemble* d'activités.

- D'autres *éléments*, outre l'ExI, sont pourvus de cette propriété et peuvent être définis comme des activités qui maintiennent le cerveau actif.

Le même raisonnement peut être appliqué sur (115). Il est posé que :

- Le souci de la captation d'aides étrangères est la raison pour laquelle la Zambie a dépensé, en 1993, plus d'argent pour son réseau diplomatique dans le monde que pour le fonctionnement de ses écoles primaires.

et il est présupposé que :

- La raison évoquée a abouti à tout un ensemble d'actions et de mesures semblables à celle de dépenser plus d'argent pour le réseau diplomatique que pour le fonctionnement des écoles.

- Au moins, une autre mesure est due à ce souci de captation d'aides étrangères.

- L'exemple-modèle présuppose également que l'élément introduit comme *exemple* est considéré comme représentatif de la classe. Dans (115), l'éducation peut être vue comme l'investissement le plus important pour le développement d'un pays.

[50] Les caractéristiques propres à chaque sous-catégorie d'*exemples* seront exposées dans les chapitres 10 et 11.

Dans l'exemple (114), comme dans l'exemple (115), trois composantes de la signification sont à discerner :

1. X, *par exemple* Y, a une manière d'être ou de faire.

2. l'ExI (dont Y est la configuration syntaxique) est un élément appartenant à l'ensemble CP (apparaissant dans l'énoncé sous la forme de X). Cet élément a la même manière d'être ou de faire que l'ensemble.

3. Quelque autre/quelques autres éléments de la classe paradigmatique (É*n*) est/sont doté(s) de la même manière d'être ou de faire.

4. La manière d'être ou de faire de l'ExI est considérée, pour une certaine raison, comme plus significative que toute autre manière d'être ou de faire de É*n*.

La composante (1) est posée ; les (2), (3) et (4) sont, elles, présupposées. Le contenu de (2) peut être considéré comme un présupposé fort, car en effet l'existence d'un paradigme est ancrée dans le sémantisme même du marqueur *par exemple* et véhiculée systématiquement dans la relation d'exemplification. Le (3) est un présupposé faible dans la mesure où il véhicule une nouvelle information présentée comme déjà connue. Ce présupposé dépend intimement du (2) et en découle.

Ces trois composantes sont indispensables pour que la Séq.Ex et la proposition qui la précède soient bien interprétées.

La présupposition forte est inhérente à l'exemplification ; elle fonctionne comme une instruction ou une consigne assignée à la Séq.Ex. Ainsi, la suppression de *par exemple* aboutit à sa disparition comme le montre (115a) :

(115a) Enfin, le souci de la « captation » d'aides étrangères explique **pourquoi** la Zambie a dépensé, en 1993, plus d'argent pour son réseau diplomatique dans le monde que pour le fonctionnement [...] de ses écoles primaires.

La suppression du MEx aboutit à une autre interprétation de l'énoncé : le souci de la captation d'aides étrangères *n'*explique *que* la raison pour laquelle la Zambie a dépensé, en 1993, plus d'argent pour son réseau diplomatique dans le monde que pour le fonctionnement de ses écoles primaires. L'appartenance de l'ExI à une classe qui contient d'autres éléments disparaît au moment où elle n'est plus véhiculée par le MEx. C'est donc ce MEx qui fait de l'existence de cette classe une présupposition. Le même constat est valable pour (114) :

(114a) Il faut améliorer la vision et l'audition d'un sujet vieillissant pour lui faciliter la tâche ; il faut l'entraîner à des jeux où l'attention et la mémoire sont utiles, le maintenir dans le monde, l'inciter à conserver ou à reprendre **la lecture**, l'activité dans laquelle le cerveau est actif.

Imaginons maintenant qu'un interlocuteur B enchaîne sur (114) – dans sa version originale. Il est possible que B réagisse ainsi :

- Non, ce n'est pas vrai que la lecture est une activité qui maintient le cerveau actif.

ou encore :

- Non, ce n'est pas vrai qu'il existe des activités qui maintiennent le cerveau actif.

Mais il semble curieux d'enchaîner comme suit :

- Non, ce n'est pas vrai qu'il existe d'autres activités que la lecture qui maintiennent le cerveau actif

et encore moins

- Non, ce n'est pas vrai que certaines activités qui ressemblent à la lecture, comme l'exercice des mots croisés, maintiennent le cerveau actif.

La relation d'exemplification implique des présupposés et comme tous présupposés, ceux-ci sont des

> indications qu'[un énoncé] apporte, mais sur lesquels l'énonciateur ne veut pas (c'est-à-dire fait comme s'il ne voulait pas) faire porter l'enchainement. Il s'agit d'indications que l'on donne, mais que l'on donne comme étant en marge de la ligne argumentative du discours. […] Est présupposé, dans un énoncé, ce qui est apporté par l'énoncé, mais n'est pas apporté de façon argumentative, en entendant par-là que ce n'est pas présenté comme devant orienter la continuation du discours. (Ducrot, 1984 : 40)

Tout en faisant partie d'un *dictum* véridicible, ces présupposés ne sont pas susceptibles d'être commentés, repris, annotés, etc. L'établissement de ce réseau de présupposés a lieu même si *par exemple* (seul ou précédé par *oui*) apparaît comme une question ou une réponse dans des enchaînements dialogiques. Reprenons l'extrait (92) :

(92a) On aura gagné entre un jour et demi et deux jours et demi.
– Tu auras gagné, Jean-Baptiste. Et moi ? Sage est l'homme qui cherche son bien sur la terre.
– Toi, tu gagnes deux jours de repos. Jeudi, vendredi, et jonction avec le week-end. Et une avance pour un service en retour.
– ***Par exemple* ?**
– Par exemple quand on trouvera une petite mèche de tes cheveux raides et noirs sur une scène de crime.
– Je vois.
– Merci, Dinh. (Vargas 2008 : 220 *C-Rom*)

La question *Par exemple ?* présuppose que tout un ensemble de services en retour est envisagé par le locuteur A, même si celui-ci désigne cet ensemble d'une manière vague (par le recours à l'article indéfini *un*). Le locuteur B, voulant avoir plus de renseignements sur la nature de ces services, en demande quelque(s) exemple(s).

Grâce à ces présupposés qu'implique la relation d'exemplification, les MEx modifient l'énoncé sans modifier le posé. C'est ce qui explique, à notre avis, la raison pour laquelle *par exemple* est pourvu de certaines propriétés des adverbiaux d'énoncé. Il ne faut pour autant pas en déduire que *par exemple* est un adverbial d'énoncé. Contrairement aux adverbiaux appartenant à cette sous-catégorie, *par exemple* ne peut pas être nié, ne faisant pas partie du dit asserté. Alors qu'un adverbial d'énoncé modifie le posé, un MEx modifie le présupposé.

10 *Par exemple* introduisant un exemple-échantillon

Les *exemples* introduits par *par exemple*$_{ill}$ ont tous comme caractéristique commune la propriété de véhiculer une valeur illustrative : l'ExI est présenté comme une illustration, au sens que donne Perelman au terme, mais aussi parfois au sens littéral, à savoir l'action d'associer à une notion une représentation spécifique. L'ExI fonctionne comme une image permettant de mieux connaître ou identifier un concept ou un objet. De cette propriété sémantico-pragmatique découlent plusieurs caractéristiques, syntaxiques, sémantiques et argumentatives, qui donnent à la Séq.Ex, aussi bien qu'au MEx, une spécificité qui leur est propre.

10.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques

Les positions qu'une Séq.Ex incluant un *par exemple*$_{ill}$ peut occuper sont bien restreintes : cette Séq.Ex suit – et ne précède jamais – un syntagme nominal. *Par exemple*$_{ill}$ n'apparaît que dans des constructions syntaxiques telles que :

(116) La vraie cause de cette situation n'est pas l'absence de ressources propres : si vrai blocage il y a, cela résulte de l'idéologie de l'équilibre budgétaire, qui empêche le financement de dépenses exceptionnelles par des ressources exceptionnelles, c'est-à-dire l'emprunt, l'emprunt destiné aux **grands réseaux européens**, **le réseau ferroviaire**, *par exemple*. (Martinez 061212 *C-Parl*)

(117) Jusqu'à une date récente, on croyait que **certaines cellules**, *par exemple* **les neurones du système nerveux central**, avaient perdu la capacité de se diviser. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(118) Elle ne prend pas sa voix impérieuse ni sa voix sèche, réservée aux **bêtises** (**les enveloppements de boue** *par exemple*). Non. Elle choisit une voix caressante qui m'amadoue, m'endort et m'enveloppe d'intonations câlines. (Guillebeaud 2009 : 28 *C-Rom*)

(119) **Tout mouvement social naissant** (*par exemple*, **le mouvement ouvrier au XIXe siècle**) a besoin de temps pour penser son action et se donner une organisation adéquate. (Bajoit 2003 *C-HumSam*)

La Séq.Ex n'est donc jamais un constituant immédiat de la proposition, mais un composant de l'un de ses constituants immédiats ; elle est, par conséquent, incidente à la proposition dans laquelle elle est insérée. Le syntagme nominal qui précède immédiatement la Séq.Ex est systématiquement X, le segment exemplifié. En effet, X, qui correspond paradigmatiquement à la CP, n'est jamais séparé de la séquence *par exemple Y* ; il n'est jamais non plus absent. Il est obligatoirement explicite dans le cotexte immédiat. Nous remarquons également que X est généralement au pluriel. S'il est au singulier (comme dans la construction (119)), il abrite souvent un pronom « de totalité » (Riegel *et al*. 2009 : 378) (comme *tout* ou *chaque*) qui « marque la totalité globalisante » (Riegel *et al*. 2009 : 378).

La position de la Séq.Ex réduit la mobilité de *par exemple* dans la proposition : celui-ci ne peut être ni inséré entre l'auxiliaire et le verbe principal, ni directement postposé au syntagme verbal (autrement, il perd ses spécificités de connecteur introduisant un exemple-échantillon). *Par exemple* ne peut pas non plus occuper la position frontale de la proposition.

La Séq.Ex est clairement détachée du syntagme qui la précède par une virgule ou par une parenthèse. Aucun autre signe de ponctuation n'a été repéré dans le corpus. Cette Séq.Ex est, naturellement, composée de *par exemple* et d'un Y, correspondant à l'ExI, qui, bien qu'il ait la fonction d'illustrer une classe entière, n'est souvent composé que d'un seul élément. Il n'est en effet pas très fréquent que Y apparaisse sous la forme de deux ou plusieurs syntagmes nominaux. Parmi les rares exemples que nous avons trouvés dans notre corpus, figure (120) :

(120) C'est un fait que, si l'on réunit dans une même salle **des sujets de même âge** (*par exemple* **des camarades de lycée ou des conscrits mobilisés au même moment)**, on s'aperçoit que le rythme du vieillissement varie énormément selon les individus. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

L'ExI se manifeste, dans la construction ci-dessus, sous la forme de Y1+Y2, qui sont liés l'un à l'autre par la conjonction *ou* (l'emploi de *et* est également possible).

Par exemple$_{\text{ill}}$ est antéposé à l'ExI dans (117) (par exemple *les neurones du système nerveux central*), et lui est postposé dans (118) (*les enveloppements de boue* par exemple) ; il ne peut jamais lui être interposé. Antéposé à l'ExI, *par exemple*$_{\text{ill}}$ peut être remplacé par le marqueur d'exemplification *comme* (désormais *comme* MEx). Postposé à l'ExI, *par exemple* peut être remplacé par *entre autres*.

Les possibilités de placement de *par exemple*$_{\text{ill}}$ sont donc plus réduites que celles de *par exemple*$_{\text{mod}}$ qui, lui, peut être interposé à l'ExI, mais moins restreintes que celle de *comme* MEx, qui ne peut être qu'antéposé à l'exemple-échantillon qu'il introduit.

Nous remarquons d'ailleurs que la concomitance de *par exemple*$_{\text{ill}}$ avec *comme* MEx est systématiquement possible ; elle ne l'est toutefois que dans un seul sens (*par exemple* → *comme*). Si *par exemple*$_{\text{ill}}$ est postposé à l'ExI, un changement de la position du marqueur est bien exigé (étant donné que *comme* ne peut pas être postposé à l'ExI).

Nous allons voir, dans le chapitre consacré à *comme* MEx, que la substitution de *comme* par *par exemple*$_{\text{ill}}$ (*comme* → *par exemple*) n'est pas toujours possible. C'est notamment le cas lorsque *comme* introduit un exemple qui, tout en illustrant une classe, la qualifie.

Nous ajoutons que, contrairement à *comme* MEx, *par exemple*$_{\text{ill}}$ exige que la Séq.Ex soit nécessairement dissociée du syntagme qui la précède par un signe de ponctuation.

La Séq.Ex introduite par *par exemple*$_{\text{ill}}$ est en effet clairement détachée de la proposition. Dans un tel emploi, le MEx a pour fonction de connecter, au sens littéral du terme, deux syntagmes en établissant entre eux une relation d'extraction (d'un élément de l'ensemble), et dans le sens inverse de (ré)inclusion de cet élément dans son paradigme.

Ainsi, dans (119), *le mouvement ouvrier au XIX*^{e} *siècle* est extrait de la CP des *mouvements sociaux naissants* dans le but d'illustrer cette classe, mais il est implicitement supposé qu'il lui appartient encore et que son extraction ne signifie pas son exclusion de cette CP.

Dans cet emploi précis, *par exemple* est un adverbial connecteur et possède toutes les propriétés de cette sous-catégorie. Nous remarquons d'abord que tout Y entre dans son domaine de dépendance et est, par conséquent, sous sa portée. Nous pouvons ajouter également que le focus du connecteur coïncide souvent avec sa portée (puisque Y est souvent composé d'un seul syntagme) ; ceci n'est pas le cas lorsque *par exemple* introduit un exemple-modèle.

Par exemple$_{\text{ill}}$ se distingue également de tout autre emploi de *par exemple* par la propriété d'être employé en concomitance avec un autre MEx, à savoir *comme* ou *tel*(*les*) (*que*). Il est d'abord à signaler qu'il est généralement admis que deux adverbiaux commutables et appartenant à un sous-type spécifique n'apparaissent pas dans un même énoncé. Ainsi, une construction telle (121) semble, pour le moins, bizarre.

(121) ?? Il a *notamment* aimé *particulièrement* cette maison.

L'incompatibilité n'est certes pas sémantique ; elle puise son origine plutôt du fait que les deux adverbiaux sont du même type : ce sont deux adverbiaux paradigmatisants et ont la même fonction d'extraction (celle de former un sous-ensemble et de l'extraire d'un paradigme plus grand).

Alors que les MEx qui introduisent un exemple-modèle se plient à cette restriction sélectionnelle, ceux qui introduisent un exemple-échantillon la transgressent, mais pas systématiquement. Il faut en effet que les MEx

apparaissent dans un certain ordre pour qu'une telle combinaison soit possible :

X(,) *comme* (,) *par exemple* Y
X(,) *comme* Y, *par exemple*
X, *tel*(*les*) (*que*) *par exemple* Y
X, *tel*(*les*) (*que*) Y, *par exemple*

Tel(*les*) (*que*) et *comme* semblent être incompatibles :

* X, *tel*(*les*) (*que*) *comme* Y[51]
* X, *tel*(*les*) (*que*) Y, *comme*[52]

La construction X, *tel*(*les*) (*que*) Y, *par exemple* est très rare. C'est au moins ce que nous avons pu constater de l'exploitation des trois volets de notre corpus : sur un ensemble de 840 occurrences de *par exemple* (tout emploi inclus), nous n'avons trouvé que le (122), extrait de *C-ParlEur*[53] :

(122) Nous souhaitons que votre bonne disposition à mobiliser les crédits européens pour répondre à cette attente permette d'aborder, par des recherches appropriées, **d'autres troubles « dys »** *tels que* **la dyspraxie ou la dysphasie**, *par exemple*. (Trautmann 070926 *C-Parl*)

La construction X, *comme* Y, *par exemple* est également peu commune ; elle est toutefois possible :

(123) Je me félicite que les autorités se soient engagées, avec l'Union, dans une discussion plus ouverte sur les accords de pêche afin d'aboutir à un accord équitable. L'interdiction de **bateaux-usines** *comme* **« l'Atlantic Dawn »**, *par exemple*, en est une condition préalable. (Isler Béguin 060706 *C-Parl*)

[51] Cette construction est inexistante dans les trois volets de notre corpus. Une recherche sur Google n'affiche pas non plus de résultats correspondant exactement à la construction (mise entre guillemets) « *tel*(*les*) (*que*) *comme* » introduite dans un énoncé. L'incompatibilité des deux marqueurs s'explique à notre avis par la ressemblance frappante de leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques. En outre, *tel*(*les*) (*que*) et *comme* assurent des fonctions quasi-identiques : ils peuvent tous les deux introduire soit une comparaison, soit une qualification, soit une exemplification et sont interchangeables dans la majorité des cas.
[52] Cette combinaison n'existe pas non plus dans notre corpus d'étude. Son absence s'expliquerait, outre par les raisons évoquées dans la note ci-dessus, par le fait que la construction X, *tel*(*les*) (*que*) Y, *comme* est agrammaticale dans la mesure où *comme* ne peut pas être postposé à l'élément qu'il introduit.
[53] L'absence de cette construction dans les deux corpus *C-Romans 20/20* et *C-ParaFraSe-HumSam* et sa présence – rare certes – dans *C-ParlEur* pourrait s'expliquer par le fait que les textes composant le corpus du discours parlementaire sont des transcriptions qui sont susceptibles de garder quelques caractéristiques du discours oral.

La combinaison qui est de loin la plus courante est X(,) *comme*(,) *par exemple* Y. Cela ne signifie toutefois pas qu'elle est fréquente. Le volet littéraire n'en fournit qu'une seule occurrence (124) ; les débats parlementaires, deux (dont (125)), les livres de littérature spécialisée en abritent quatorze (dont (126))

(124) Un gamin abkhaze, à quatre ans, sera capable d'**articulations d'une complexité phénoménale** que je ne pourrais jamais reproduire correctement, mais que moi, en revanche, je peux décomposer et décrire *comme*, *par exemple*, **des séries alvéolo-palatales simples ou labialisées**, ce qui ne voudra strictement rien dire pour ce garçon qui possède toute sa langue dans sa tête mais ne saura jamais l'analyser. (Littell 2006 : 202 *C-Rom*)

(125) On peut donc craindre que **certains résidus combustibles des industries manufacturières et chimiques**, *comme par exemple* **les substituts de fioul, actuellement considérés comme des déchets dangereux**, viennent à répondre sans difficultés aux définitions proposées pour les coproduits qui ne se voient pas tempérées par d'autres critères. (Grossetête 070212 *C-Parl*)

(126) Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'avant d'imputer à la seule xénophobie le vote en faveur du Front national, il faudrait s'interroger sur **quelques autres facteurs**, *comme par exemple* **les affaires de corruption qui ont frappé l'univers médiatico-politique**. (Bourdieu 1998 *C-HumSam*)

La compatibilité sémantique des deux marqueurs est certes une condition indispensable qui a permis cette concomitance. *Par exemple*, *comme* et *tel*(*les*) (*que*) introduisent tous les trois un *exemple* doté d'une valeur illustrative. Or, comment expliquer l'ordre, bien spécifique, dans lequel les MEx apparaissent ? Pourquoi **par exemple comme* n'est-il pas possible ?

À notre connaissance, les études francophones qui se sont intéressées au sujet n'ont pas fait mention de ce double marquage d'exemplification. Par contre, Eggs et McElholm (2013 :17-18) ont essayé d'en fournir une explication (valable certes pour l'anglais). Ils proposent l'exemple suivant :

(127) An output device, *such as*, *for example*, a printer for fax messages, is not required.

qu'ils connotent ainsi :

> on the one hand the relation of inclusion is expressed by the connector *such as* while the meaning of non-exhaustiveness is additionally expressed by the discourse marker *for example*. (2013 : 17-18)

L'adoption de notre part d'une telle interprétation présuppose que les marqueurs *comme* et *such as* d'une part, et *par exemple* et *for example* d'autre

part ont respectivement les mêmes propriétés sémantico-pragmatiques[54]. Si l'on admet l'existence de cette équivalence, nous pouvons affirmer que dans des constructions telles que celles que l'on trouve dans (124), (125) et (126), *comme* et *par exemple* ont deux fonctions différentes : alors que *comme* introduit l'*exemple*, *par exemple*, lui, fonctionne comme un marqueur discursif qui exprime l'idée de la non-exhaustivité de la liste des éléments cités comme *exemples*. Eggs et McElholm ajoutent également que les deux marqueurs agissent sur deux niveaux différents : *such as* est un connecteur ; alors que *for example* est un marqueur discursif :

- The example or examples stand in a relation of inclusion to the adjacent generic anchor on the left (connector function).
- The list of examples is not exhaustive (discourse function). (2013 : 17-18)

Nous pensons qu'un tel raisonnement est valable pour les marqueurs français également. Si *comme* apparaît seul dans la proposition, il fonctionne comme un marqueur d'inclusion ; l'aspect de non-exhaustivité n'est souvent pas mentionné explicitement, mais inféré dans l'idée que tout ensemble contient plusieurs exemplaires ou éléments-échantillons. L'ajout de *par exemple* souligne cette valeur sous-jacente. Dans (128), l'aspect non-exhaustif de l'*exemple* est expressément mentionné :

(128) De nombreux travaux sont consacrés à l'évolution des techniques sportives du corps, dans une perspective historique (Vigarello, 1988 ; Defrance, 1987) ou consacrés à un sport ou à un art spécifique, *comme par exemple* (dans le domaine français et **sans prétention à l'exhaustivité**) le rugby (Pociello, 1983), la course à pied (Bruant, 1992), la boxe (Wacquant, 1989), le football (Faure J.-M., 1989). (Détrez 1998 *C-HumSam*)

Nous croyons également que *par exemple* véhicule, outre l'idée de non-exhaustivité, celle de l'arbitrage du choix : l'*exemple* est présenté comme un exemplaire pris au hasard. N'importe quel autre élément de la CP aurait pu prendre la place de l'ExI : une idée qui se renforce surtout grâce au double marquage d'exemplification. Cet aspect aléatoire de l'ExI est parfois mis en lumière par le recours à des expressions telles que : *pour ne citer que cet exemple*, *un exemple parmi bien d'autres*, etc.

Jusqu'ici, nous n'avons pris en considération que les caractéristiques sémantico-pragmatiques du marqueur *par exemple* ; or, *comme*, aussi,

[54] Dans une étude diachronique sur les marqueurs anglais *for example* et *for instance*, Rodríguez-Abruñeiras (2012 : 156) rappelle que le terme *example* anglais était à l'origine un emprunt du français, ce qui pourrait expliquer la ressemblance du fonctionnement des deux marqueurs dont ils sont issus, mais cette ressemblance, nous l'avons bien remarqué dans 5.1, reste relative.

contribue à la construction de ce double marquage d'exemplification. Nous pouvons aisément remarquer que dans (124), (125) et (126), la CP à laquelle appartient l'ExI n'est ni suffisamment identifiée ni clairement définie. En effet, dans (124), à titre d'illustration, les *articulations* dont le locuteur parle ne sont ni clairement présentées ni qualifiées : elles sont certes *de complexité phénoménale* mais leur nature est floue. La Séq.Ex qualifie ces *articulations* en même temps qu'elle les exemplifie. *Comme* est doté, dans son sémantisme même, d'une valeur de qualification dont *par exemple* est dépourvu. Nous partageons en effet l'idée avancée par Rossari et Jayez (2004 : 464) selon laquelle *par exemple* « ne peut introduire des SN très vagues ne mentionnant pas des propriétés remarquables » comme dans (129) :

(129) ?? Le parking n'était pas vide, il y avait plusieurs voitures, *par exemple* une petite voiture. (exemple proposé par Rossari et Jayez)

En effet, même s'il est présenté comme un échantillon de la CP, un exemple introduit par *par exemple* ne qualifie pas cette classe ; c'est plutôt à *comme* que revient cette tâche. La valeur de qualification est très claire dans (130) :

(130) L'organisme a besoin d'un apport régulier en différents types de substances. D'abord l'eau : **de nombreuses maladies**, *comme par exemple* **les calculs urinaires**, sont provoquées par une insuffisance d'apport d'eau, surtout l'été quand il fait chaud ou l'hiver quand les appartements sont surchauffés. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

L'ensemble des *maladies provoquées par une insuffisance d'apport d'eau* est en effet aux contours flous et de nature mal-définie. L'insertion d'une Séq.Ex introduite par *comme* sert à identifier, même partiellement, ce groupe : toute maladie s'apparentant à celle introduite en guise d'illustration, est due à une insuffisance d'eau. L'ajout de *par exemple* sert à confirmer que ce qui suit est bien un *exemple* et non pas une qualification. En des termes encore plus précis, *comme* établit une relation d'inclusion référentielle (une thèse que l'on développera dans les chapitres consacrés à *comme*), alors que *par exemple* renforce l'idée que l'ExI n'est pas l'unique actualisation de la CP.

10.2 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple introduite par *par exemple* à valeur illustrative

Comme nous l'avons déjà précisé en tout début de cette section, l'*exemple* introduit par *par exemple*$_{ill}$ a une valeur illustrative : il est présenté comme une image, que l'on associe, cognitivement, à une notion ou un concept dont l'identité est censée être ignorée par l'interlocuteur, ou dont les éléments qui la constituent ne sont pas clairement identifiés. L'ExI sert à éclaircir, au sens propre du terme, la CP. Conçue ainsi, la Séq.Ex a donc au moins deux fonctions distinctes : elle a pour objectif soit d'énumérer quelques éléments de la CP permettant ainsi son identification, soit de présenter ses caractéristiques dans l'objectif de la reconnaître, voire de la définir.

10.2.1 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur introduisant une série énumérative

L'expression « série énumérative » est fort familière dans les travaux des linguistes anglais. Elle est adoptée dans l'espace francophone notamment par Damamme Gilbert (1989) à qui nous empruntons cette définition :

> Nous appelons « série énumérative » toute expression linguistique formée d'un nombre minimum de trois termes (mots, syntagmes, unités d'énoncé) qui appartiennent à des catégories morphologiques ou grammaticales identiques ou équivalentes, qui occupent une fonction identique dans la syntaxe de l'énoncé et qui, placées côte à côte, sont coordonnées ou reliées par un signe de ponctuation. (1989 : 37)

Une série énumérative, définie ainsi, peut être intégrée dans une relation d'exemplification, selon le schéma *X par exemple Y1+Y2+Y3…*

Dans cette forme spécifique de l'illustration, une CP est nommée ; une série de cas particuliers suit immédiatement cette nomination dans l'objectif de faciliter la construction de la classe et de la rendre moins abstraite. Considérons l'exemple suivant :

> (131) Quel est le contenu de cette culpabilité ? Elle n'est nullement la conséquence de la transgression d'une loi ou d'un interdit, ni même celle d'un mal causé à autrui. Elle survient lorsque le sujet a été témoin, héritier ou victime impuissante de **la maltraitance dans son Ailleurs et Avant** (*par exemple* en cas de **divorce entre les parents**, de **décès** ou de **dépression** de l'un d'eux, de **souffrance** due au **rejet**, à la **maltraitance**, aux **abus sexuels**...). (Nabati 2005 *C-HumSam*)

Dans (131), *la maltraitance dans l'Ailleurs et l'Avant* de l'enfant victime semble être une notion abstraite, et par conséquent, vague. L'accumulation de cas qui peuvent être catégorisés comme une forme de cette maltraitance sert à

concrétiser des concepts abstraits (ce dont témoignent le recours aux notions philosophiques de l'*Ailleurs* et de l'*Avant*, et l'emploi de la majuscule) et à rendre accessible à tout lecteur l'information véhiculée par l'énoncé. L'ExI se manifeste sous la forme Y1+Y2+Y3 (Y3 est lui-même composé de Y3', Y3'', Y3''') et la relation que nouent les différents éléments Y entre eux est une relation d'adjonction : ces éléments sont en effet « compris comme venant s'ajouter l'un à l'autre de façon comparable au processus d'addition en mathématique » (Damamme Gilbert 1989 : 158). Notons à ce propos que contrairement à toute autre série énumérative, celle introduite par un marqueur d'exemplification ne véhicule jamais de relation de disjonction exclusive, même lorsqu'elle est introduite par le coordonnant *ou* (comme c'est le cas dans (131)). En effet, les éléments formant l'ExI ne s'excluent pas mutuellement, ils s'additionnent inévitablement, formant ensemble la CP.

À la relation d'adjonction qui lie les Y les uns aux autres, s'ajoute, naturellement, la relation d'équivalence, une relation que *par exemple* garde implicite et que *comme* rend plus saillante.

Ce genre d'illustration est souvent présent dans les textes scientifiques et de vulgarisation : la visée de ces écrits est plutôt explicative et non argumentative. L'objectif, affiché en tout cas, est didactique : informer (le grand public) sur l'existence de certains phénomènes, censés être inconnus, méconnus ou mal connus, en exposant leurs caractéristiques à l'aide d'exemples/éléments présentés comme une actualisation de ces phénomènes. L'information que contient la Séq.Ex est présentée comme faisant partie des connaissances stockées dans la mémoire collective des interlocuteurs, et moins généralement des informations constituées de l'interaction en cours.

10.2.2 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur de pseudo-glose

Nous désignons par le terme de pseudo-glose les séquences-exemples introduites, en guise de définition, après un élément X. Nous avons montré dans 3.3 que la glose n'est pas une exemplification, ce qui n'empêche pas que dans certains discours, surtout de vulgarisation, on prête au lecteur un manque de connaissances des termes scientifiques ou techniques. On considère que le moyen le plus efficace, ou le plus facile (peut-être), de combler ce manque sera de substituer une définition qui se révèlerait abstraite par un *exemple* qui est tangible et familier. Les exemples suivants nous aideront à développer cette idée :

(132) Ainsi, par exemple, quand une cellule subit **une agression** (*par exemple* **un coup de soleil**), la riposte est programmée dans l'ADN de la cellule. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(133) En outre, l'étude plus poussée des squelettes alors mis au jour fournit des informations passionnantes sur **les réalités anthropologiques des populations médiévales** (**types humains** ou **état sanitaire**, *par exemple*), qui viennent enrichir les études démographiques, précisent les origines ethniques des peuplements, révèlent l'état de santé des individus. (Vincent 1995 *C-HumSam*)

(134) **Se laisser aller**, *par exemple* **pour un homme ne pas se laver, se raser**, est, pendant la guerre comme chez les malades, un symptôme inquiétant de résignation, de passivité. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Dans les trois extraits cités plus haut, l'*exemple* relève d'un vocabulaire moins technique que celui de la CP. Ainsi, dans (132), le terme d'*agression*, sans appartenir exclusivement à un vocabulaire scientifique, peut avoir plusieurs significations qui dépendent du contexte (une agression peut être physique, morale ou verbale, etc.). L'exemple permet d'identifier le genre d'agression qu'une cellule peut subir. De même pour (134), les actions que peut englober le fait de *se laisser aller* sont multiples. L'ExI donne des spécificités sur les symptômes, considérés comme maladifs, d'une telle résignation.

X dans (133), à savoir *les réalités anthropologiques des populations médiévales*, pourrait être compris comme appartenant à un vocabulaire spécialisé, inaccessible à tout lecteur. De nouveau, Y permet d'expliquer ce terme en fournissant certains types de ces *réalités anthropologiques*.

Sur le plan informationnel, une information ou une caractéristique de la CP est fournie ; et, pour rendre cette information tangible, on cite un élément de la CP qui est censé

1. être plus connu ou plus familier que la CP ;
2. détenir la caractéristique commune à tous les éléments de la CP et permettant de les identifier comme appartenant à cette classe ;
3. être capable de prouver l'existence – réelle ou même virtuelle – de la CP ou d'en créer une.

L'*exemple* a donc pour objectif de rendre plus clair le concept dont il est l'illustration, la représentation. *Par exemple* introduit dans ce cas une Séq.Ex ayant ce que Herman (2011 : 99) appelle « l'apparence d'une illustration accessoire »[55].

Mais il est possible que l'ExI en guise d'illustration soit moins connu que la CP. C'est le cas dans :

(135) Si **un nouvel impôt au profit des pauvres** pouvait s'y ajouter, *par exemple* **la « taxe Tobin »** (dont l'inventeur, James Tobin, a désavoué,

[55] Herman insiste sur le fait que, même sous l'apparence d'une illustration accessoire, l'exemple est pourvu d'une force persuasive.

avant sa mort en 2002, la récupération politique, son idée ayant visé une meilleure régulation des marchés des changes), ce serait mieux encore. (Smith 2003 *C-HumSam*)

(136) Il existe dans les cellules des mécanismes protecteurs : d'une part, des **antioxydants** (*par exemple* **le glutathion**, **les vitamines antioxydants [*sic*] A**, **C, E**), et d'autre part, des **enzymes qui détruisent les radicaux oxydants** (telles que **la catalase** ou **le superoxyde dismutase**). (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Il nous semble que la Séq.Ex dans (135), aussi bien que dans (136), n'a pas de visée explicative : *un impôt au profit des pauvres* est plus compréhensible et plus connu que *la taxe Tobin*, qui a elle-même nécessité un commentaire. La même remarque peut être faite sur l'énoncé (136) : un *glutathion* est un terme appartenant à un vocabulaire spécialisé dont les codes sont ignorés du grand public ; un *antioxydant* semble être plus familier et couramment utilisé. Quant au deuxième élément, *les vitamines antioxydantes A, C, E*, il n'est pas plus connu que la classe à laquelle il appartient : celui qui connait les *antioxydants* est censé connaître *les vitamines antioxydantes A, C, E*. Pire encore avec les termes *catalase* et *superoxyde dismutase* qui sont censés éclaircir la classe des *enzymes*. La Séq.Ex ne joue certainement plus le rôle d'une pseudo-glose clarifiante.

Dans leur article sur les marqueurs d'exemplification *comme*, *tel* et *par exemple*, Beciri et Sablayrolles (2005 : 207) précisent que le recours à de tels énoncés (qu'ils appellent glosants) est « peu éclairant ». En effet, dans un exemple tel que :

(137) Le contrôle de la pile se fait en déplaçant des barres d'alliage, *comme* **l'acier au bore**, qui absorbent les neutrons. (Goldschmidt : 1962)

> Il est fortement improbable que le terme *acier au bore* puisse apporter un éclaircissement quelconque au lecteur qui ignorerait ce que sont des *barres d'alliage*. (2005 : 207)

Les auteurs arrivent à la conclusion que si « aucun lecteur ignorant le premier élément ne peut connaître le second, et qu'aucun lecteur connaissant le second élément n'ignore le sens du premier », on peut affirmer que l'« intention explicitante est complètement exclue » (2005 : 207). Alors pourquoi avoir recours à un *exemple* ? L'article ne fournit toutefois pas d'explication justifiant un tel emploi de l'exemplification.

Il nous semble que l'emploi d'un argot scientifique dont la signification est opaque pour le lecteur néophyte et dont la prononciation même est parfois un vrai défi pour celui-ci, témoigne d'un souci de précision et d'une auto-exigence de scientificité. Le recours à des termes latins ou français de signification obscure révèle la volonté de l'auteur des livres de vulgarisation – surtout – d'affirmer d'une part son appartenance au cercle des spécialistes

et d'être reconnu comme un expert (tout texte scientifique fait de la précision terminologique un prérequis dont le manque porterait atteinte à la face positive de l'expert) et, d'autre part, son identification comme un transmetteur de connaissances vers un lecteur initié. En passant du connu vers le moins connu, l'auteur apprend à son lecteur un mot, un terme scientifique.

En outre, la Séq.Ex a une valeur de « preuve d'existence ». Nous désignons par l'expression de « preuve d'existence » (qui a été utilisée par Beciri et Sablayrolles (2005 : 208) et par Rossari et Jayez (2003 :466)[56]), une sous-catégorie de la valeur illustrative de la Séq.Ex telle qu'elle se manifeste dans (135) et (136). L'ExI sert de preuve de l'existence de toute la CP. Aucun non-spécialiste ne sait ce que sont un *glutathion*, une *catalase* ou un *superoxyde dismutase* (au moins, ceux qui le savent sont rares) mais le fait que ces antioxydants et enzymes existent et qu'ils ont un nom prouve bien que la CP existe. En d'autres termes, la véracité d'une assertion relevant souvent de l'abstrait est confirmée par la présence d'un cas particulier, dont la présence conditionne et prouve l'existence de toute la classe. Une occurrence existe et donc le type CP existe :

L'ExI existe et s'appelle *glutathion* (dans (136), par exemple) ;
l'ExI appartient nécessairement à une CP (la famille des *antioxydants*) ;
donc la CP (*les antioxydants qui sont des mécanismes protecteurs*) existe.
C'est d'ailleurs ce que pose l'énoncé : Il **existe** dans les cellules des mécanismes protecteurs : [...] des **antioxydants**.

10.2.3 *Par exemple* à valeur illustrative : marqueur de reformulation exemplifiante

Eggs et McElholm (2013 : 7) précisent dans leur étude sur l'exemplification que dans certains cas, *for example* peut introduire une reformulation. L'ExI apparaît sous la forme de ce que les auteurs appellent une « apposition énumérative » (ang. an enumerative apposition). C'est le cas dans

(138) Only traditional pets are allowed in the hold, *for example* **cats, dogs, rabbits and small rodents** *such as* **guinea pigs and hamsters**. (www.finnair.com – 12 nov. 2011, cité par Eggs et McElholm 2013 : 8)

Ce qui est introduit par *for example* est, selon les deux linguistes, une reformulation puisque la liste des animaux domestiques – ou traditionnellement considérés comme tels – est exhaustive. Cet emploi n'est toutefois pas commun en français et il nous semble que dans telles constructions, *à savoir* aurait pu remplacer *par exemple*. Nous avons toutefois

[56] Nous donnons à l'expression « preuve d'existence » un sens plus restreint que celui dont elle est dotée dans l'étude de Rossari et Jayez qui considèrent que toute exemplification par *par exemple* est une exemplification par preuve.

constaté que certaines séquences exemplifiantes (à vrai dire très rares dans les trois volets du corpus) peuvent être interprétées comme des segments reformulants. L'énoncé (139) en fait partie :

(139) Il est souhaitable de distinguer une deuxième et importante catégorie d'abus, celui commis par des adultes ne faisant pas partie de la famille, *comme par exemple* **les employés de crèches, les enseignants, les membres du clergé ou les moniteurs et entraîneurs**. (Nisse 2004 *C-HumSam*)

Il est en effet peu probable que le cercle des connaissances d'un enfant, n'ayant pas de problème particulier, puisse inclure d'autres personnes que celles citées dans l'*exemple*. Il est par conséquent légitime de se demander quel autre adulte, outre les personnes faisant partie de la famille et les personnes intervenant dans la formation de l'enfant (éléments de l'ExI), pourrait avoir un contact quotidien avec un enfant. L'ExI peut dans ce cas être considéré comme un segment reformulant. D'ailleurs, cet ExI, même s'il appartient à la CP, lui est substituable (à condition certes de supprimer le double marqueur d'exemplification *comme par exemple*) :

(139a) Il est souhaitable de distinguer une deuxième et importante catégorie d'abus, celui commis **par les employés de crèches, les enseignants, les membres du clergé ou les moniteurs et entraîneurs** ; bref, **par des adultes ne faisant pas partie de la famille**.

(139a) montre que X et Y sont interchangeables dans les enchaînements discursifs effectifs où ils sont réalisés. Rappelons à ce propos que la commutation de X et Y est un trait définitoire de la reformulation. Il est à remarquer que c'est probablement la présence de *comme*, marqueur de qualification/exemplification qui a renforcé l'équivalence sémantique entre X et Y ; le second étant une qualification/explicitation du premier.

La valeur de marqueur de reformulation exemplifiante, que peut acquérir *par exemple* et qui dépend surtout de l'interprétation que l'on donne à l'énoncé et de la conception qu'on a de la CP à laquelle appartient l'ExI, peut être considérée comme une valeur générée de celles de la série énumérative et de la pseudo-glose.

Qu'il soit marqueur de série énumérative, marqueur de pseudo-glose ou marqueur de reformulation exemplifiante, *par exemple* introduit une illustration, qui, comme le schéma[57], essaie de visualiser une classe. Comme le schéma également, l'*exemple* ne se présente pas sous la forme d'« énoncés complets, mais [sous la forme de] mots ou [de] groupes nominaux, le plus souvent seuls, parfois suivis d'un adjectif à valeur classifiante » (Rabatel

[57] Les valeurs sémantiques et argumentatives du schéma sont exposées notamment dans Rabatel (2010).

2010 : 33). Mais alors que le schéma « réduit [le nom] à une catégorie abstraite » (*ibid.*), l'*exemple* à valeur illustrative concrétise la catégorie, lui donne une forme, un nom.

Dans l'emploi illustratif de l'*exemple*, l'énonciateur semble s'éclipser. Les éléments présentés comme *exemples* étant fortement « décontextualisés », nous assistons à « un processus d'effacement énonciatif »[58] (*ibid.*), caractéristique de Y, le correspondant syntaxique de l'ExI. Comme dans un schéma également, l'effacement énonciatif « présente le PDV sur l'objet comme une donnée indiscutable » (Rabatel 2010 : 36). L'*exemple* semble avoir une existence autonome, indépendante à la fois de l'énoncé, de l'énonciation et de l'énonciateur.

[58] L'effacement énonciatif est défini par Charaudeau comme un processus par lequel le locuteur « 'objectivise' son discours en 'gommant' non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ». Une telle stratégie vise à « laisser parler le discours par lui-même » (1992 : 650, cité par Rabatel 2010 : 33-34, note de bas de page).

11 *Par exemple* introduisant un exemple-modèle

La caractéristique principale définitoire de cette sous-catégorie réside dans la nature même de l'*exemple* introduit : celui-ci est présenté comme un élément, qui, tout en appartenant à un ensemble plus large qu'il illustre, et tout en incarnant la propriété commune de tout membre de cet ensemble, est doté d'une certaine singularité et jouit d'une particularité faisant de lui un exemple modèle. La distinction entre les deux emplois (exemple-échantillon *vs* exemple-modèle) se fait grâce à des critères syntaxiques aussi bien que sémantico-pragmatiques :

1. Sur le plan syntaxique, la Séq.Ex composée du marqueur et de l'exemple-modèle est soit un constituant majeur de la proposition qui ne peut pas être supprimé, soit une proposition entière.

2. Sur le plan paradigmatique, un exemple-modèle n'exige pas que la CP soit explicitement mentionnée (sous la forme de X).

3. Sur le plan informationnel, la Séq.Ex fait partie du rhème. Elle introduit et active une nouvelle information.

Nous distinguons au sein de cette catégorie d'exemples-modèles deux sous-ensembles : la Séq.Ex à valeur sélective et la Séq.Ex à valeur d'argument. Sur le plan syntaxique, la Séq.Ex appartenant à la première sous-catégorie est un constituant majeur de la proposition (*par exemple* n'introduit qu'un seul composant de la proposition et non la proposition dans son intégralité) ; alors que la seconde sous-catégorie n'inclut que des Séq.Ex qui correspondent, syntaxiquement, à la proposition toute entière.

11.1 La Séquence-exemple à valeur sélective

Contrairement à un exemple-échantillon, un exemple-modèle à valeur sélective n'est pas proprement dit l'illustration de la CP. Ce n'est plus la relation générique/particulier qui est mise en lumière – celle-ci étant déléguée au second rang –, mais plutôt l'élément spécifique et sa capacité à incarner la propriété distinctive de la CP.

La délégation de la relation d'inclusion/extraction de l'élément dans/de l'ensemble auquel il appartient (la CP) explique la tendance de X à s'éclipser. L'intérêt porte en effet plus sur l'ExI, le particulier, que sur la CP, le générique :

(140) En ce qui concerne l'activité du Parlement européen, et en particulier de la sous-commission des droits de l'homme, je crois que nous pouvons tous nous féliciter de son action constructive qui a permis, *par exemple*, **l'adoption rapide du nouvel instrument financier pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme**. (Gaubert 070425 *C-Parl*)

Dans (140), la CP, l'élément générique d'où est extrait l'*exemple*, n'est pas mentionnée. La 'référence' sur laquelle l'image est construite est manquante. Elle peut être reconstituée, certes, mais une telle reconstitution n'est pas primordiale.

Cette mise en scène de l'ExI explique la possibilité de remplacer *par exemple* par un marqueur d'extraction[59], tels que *notamment* ou *particulièrement*. Elle explique également la non-concomitance de *comme* avec *par exemple* dans de telles constructions. Nous allons bien voir que *comme* introduit un *exemple* dont l'intérêt réside, précisément, dans sa capacité d'une part de qualifier la CP, et d'autre part de mettre en évidence la similitude de tous les éléments de cette CP.

[59] Pour le choix de cette nomenclature, voir Chapitre « *Notamment* ».

11.1.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques

Nous désignerons, dans les paragraphes qui suivent, par *par exemple*$_{sél}$ le marqueur d'exemplification qui introduit un exemple-modèle à valeur sélective.

La Séq.Ex introduite par *par exemple*$_{sél}$ se manifeste, syntaxiquement, dans des constructions telles :

(141) Mais le témoignage de Becher est éminemment sujet à caution ; il **s'attribue** *par exemple*, grâce à son influence sur Himmler, la cessation des marches forcées de Budapest – alors que l'ordre venait des Hongrois paniqués – et aussi, prétention encore plus outrée, l'initiative de l'ordre d'interruption de la Endlösung. (Littell 2006 : 766 *C-Rom*)

(142) Manuel avait eu envie de sortir de sa feinte sagesse ! De quitter le masque qu'il s'obligeait à porter devant Tamara. [...] De lui **avouer**, *par exemple*, combien il jubilait, combien il s'enflammait (intérieurement, bien sûr) dès qu'un photographe ambulant, une bohémienne, un camelot, les arrêtant en plein Boul'Mich, les apostrophaient d'un sonore *Par ici, les petits amoureux* ! (Bénabou 2002 : 105 *C-Rom*)

(143) La maladie peut être diagnostiquée et soignée en termes uniquement médicaux par l'action, *par exemple*, **d'**un agent extérieur sur un milieu. (Détrez 2002 *C-HumSam*)

(144) Bref, la globalisation n'est pas une homogénéisation, mais au contraire elle est l'extension de l'emprise d'un petit nombre de nations dominantes sur l'ensemble des places financières nationales. Il en résulte une redéfinition partielle de la division du travail international dont les travailleurs européens subissent les conséquences, **avec** *par exemple* le transfert de capitaux et d'industries vers les pays à main-d'œuvre bon marché. (Bourdieu 1998 *C-HumSam*)

(145) Monsieur Barroso, quand votre Commission proposait de retirer soixante-huit propositions de texte et quand, très clairement, **s'agissant** *par exemple* des mutuelles, nous avons exprimé la nécessité d'une législation. (Berés 060404 *C-Parl*)

(146) **En intégrant**, *par exemple*, les pays du Caucase du Sud dans sa politique de voisinage, l'Union a-t-elle pris la mesure des attentes des populations concernées ? (Isler Béguin 060517 *C-Parl*)

Sur le plan syntaxique, la Séq.Ex ne peut pas être omise, mais la séquence qu'elle forme avec le participe présent, le gérondif ou la préposition qui la précède peut être supprimée. Si le verbe qui précède la séquence PRÉP+ Séq.Ex exige une préposition (c'est le cas dans (143)), tout ce qui suit cette préposition devient grammaticalement non supprimable.

Contrairement à un exemple-échantillon, un exemple-modèle n'est pas nécessairement mis en incise, seul le MEx l'est. Eggs et McElholm qualifient le MEx dans cet emploi spécifique de « parasitique » (2013 : 17). En effet, la suppression du marqueur n'a pas de conséquence significative sur le plan syntaxique. Cette caractéristique, *par exemple*$_{\text{sél}}$ la partage avec les adverbiaux d'énoncé. Il partage avec eux également la particularité d'être postposé au verbe fini.

Par exemple$_{\text{sél}}$ porte sur un syntagme bien déterminé et non pas sur toute la proposition et il a généralement un focus, c'est-à-dire un noyau qui contient l'information la plus importante. Ainsi, le focus de *par exemple*$_{\text{sél}}$, dans (144), est le substantif *transfert*, alors que son domaine d'influence s'étend sur tout l'ExI, à savoir, *le transfert de capitaux et d'industries vers les pays à main-d'œuvre bon marché*. Par contre, dans (145), le focus de *par exemple*$_{\text{sél}}$, qui est le syntagme nominal *des mutuelles* coïncide avec sa portée. La CP à laquelle appartient l'élément est généralement non mentionnée, comme nous l'avons déjà signalé plus haut.

Par exemple$_{\text{sél}}$ précède, dans toutes les occurrences recensées dans notre corpus, l'ExI. Peut-on en déduire que ce marqueur ne peut être qu'antéposé à l'*exemple* qu'il introduit ? Il nous semble en effet que la postposition est possible, mais elle crée une ambiguïté concernant notamment la portée du marqueur. En effet, si l'on change la position de *par exemple* dans (146), on obtiendra :

(146a) En intégrant les pays du Caucase du Sud dans sa politique de voisinage, *par exemple*, l'Union a-t-elle pris la mesure des attentes des populations concernées ?

Toute la proposition pourrait être interprétée comme un *exemple*. Le choix de l'antéposition s'impose donc pour désambiguïser l'énoncé.

11.1.2 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple à valeur sélective

Comme *notamment* ou *particulièrement*, *par exemple*$_{sél}$ pose l'idée de la non-exhaustivité des alternatives qui sont concomitantes avec l'ExI. Cet ExI est une actualisation de la CP, parmi d'autres certes, mais qui a fait l'objet d'une sélection préalable. Considérons cet exemple :

(147) [S]i on interroge [les adeptes d'une secte], on peut penser que les individus n'avoueront pas facilement cette motivation qui dévoile leur duplicité (ils instrumentalisent les sectes), et qu'ils préféreront invoquer leur foi dans leur message religieux. [...] Les deux motivations (adhérer à une secte par intérêt ou par conviction) expliquent sans doute leur comportement, avec des dosages variables selon les cas, sans que personne ne puisse les démêler. [...] Un tiers, intervenant dans le débat, pourrait d'ailleurs ajouter une autre interprétation encore, arguant, *par exemple*, **que dans un pays où les individus sont vulnérables et sont peu protégés par l'État, les sectes leur servent à reconstituer des réseaux de solidarité**. Et un quatrième pourrait ajouter que des individus déracinés ont besoin de croyance mystique pour se rassurer. Et ainsi de suite. (Bajoit 2003 *C-HumSam*)

À la question '*Pourquoi on adhère à une secte ?*', le locuteur propose deux réponses : c'est par intérêt ou par conviction. Il ajoute que d'autres voix pourraient suggérer différentes explications, voire interprétations, dont la première est introduite sous la forme d'un *exemple* et dont la deuxième est précédée par « *un quatrième pourrait ajouter que…* ». L'*exemple* se présente donc comme l'une des interprétations qui expliqueraient la décision de certaines personnes d'adhérer à une secte. Mentionner ces interprétations-ci, et dans cet ordre, leur donne du poids : ce sont *notamment* les meilleures explications que l'on peut attribuer à un tel acte.

Mais contrairement aux marqueurs d'extraction, *par exemple*$_{sél}$ crée un effet de généralisation et minimise celui de hiérarchie entre les éléments. L'insertion du marqueur dans (147), entre autres exemples, laisse suggérer la possibilité de remplacer l'ExI par d'autres éléments de la CP. L'expression *et ainsi de suite* témoigne de la non-exhaustivité des alternatives mentionnées. Tout élément ayant les mêmes caractéristiques que l'ExI et pouvant accomplir le même rôle peut être vu comme un éventuel *exemple*. Dans (147), la possibilité d'actualiser d'autres éléments est explicite ; dans d'autres cas, elle reste implicite (comme dans (146), à titre d'illustration).

L'effet de généralisation est concomitant avec l'idée de la non-actualisation – dans un monde réel ou présenté comme tel – des éléments de la CP. Tous ces éléments, hormis l'ExI (et dans certains cas, comme (142) ou (147), y compris même l'ExI) sont des éventualités. C'est ce qui expliquerait le fait que cet effet de généralisation est souvent présent dans des propositions

contenant un verbe modal, une question, une proposition négative, ou un conditionnel qui ouvre d'autres possibilités d'actualisation d'une action.

(148) Il éprouve, tel un réflecteur, les émotions refoulées, les sensations inacceptables. Il **peut** lui arriver, *par exemple*, de se sentir crispé, mal à l'aise, face à un patient en apparence très décontracté et souriant. (Nabati 2005 *C-HumSam*)

(149) L'invention des anxiolytiques modernes (les benzodiazépines en 1960) n'a pas créé une maladie ou un syndrome que l'on **aurait** *par exemple* **appelé** anxiopathie et qui occuperait une place analogue à celle de la dépression. (Ehrenberg 2000 *C-HumSam*)

Les exemples (148) et (149) contiennent dans le sémantisme de leurs composants (le verbe *pouvoir* et le recours au conditionnel), une assertion ou une présupposition de l'existence d'autres alternatives commutables avec l'ExI, ce qui rend possible l'insertion d'un *par exemple*.

La possibilité de choix, sous-jacente dans l'emploi de *par exemple*$_{\text{sél}}$, expliquerait la quasi-absence de ce marqueur devant les marqueurs qui expriment la concession. Il y a en effet une sorte d'incompatibilité entre l'idée d'alternance que véhicule le marqueur d'exemplification (et la relation d'exemplification) et celle de concession qui présuppose rarement une multitude d'alternatives. Rappelons que la concession est définie comme une relation où la subordonnée introduite par un marqueur de concession, par exemple *si*, « présente un contenu qui pointe vers une certaine conclusion, conclusion qui est ensuite contredite dans la proposition principale »[60] (Svensson 2013 : 327).

Dans le même ordre d'idées, *par exemple* apparait rarement après les marqueurs introduisant la cause, ce dont témoigne la quasi-absence, dans notre corpus, d'occurrences de *par exemple parce que*. Si les raisons expliquant un phénomène sont nombreuses, le français privilégie un marqueur d'extraction (*notamment*, *particulièrement*), des marqueurs énumératifs (*d'abord*, *ensuite*, etc.) ou des marqueurs corrélatifs (*non seulement… mais*) présupposant peut-être l'idée qu'il y a, pour chaque phénomène, une cause qui est plus importante ou plus décisive que toute autre. Les traductions des comptes rendus des débats mises en ligne par le Parlement Européen sont à ce niveau fort révélatrices. En effet, dans la version écrite d'un des débats du Parlement Européen, *for example* est traduit par *notamment* et ce genre de modifications n'est pas rare.

[60] Pour d'amples informations sur la concession et ses marqueurs, voir, entre autres études, Svensson (2012, 2013).

(150) The use of electric whips should be avoided as far as possible. In some cases, however, it may be necessary from the point of view of occupational safety, *for example* **because of** the large size of the animals. (Official Journal of the European Union 30.4.2004)

Dans la version française, nous lisons :

(151) Le recours à des instruments administrant des décharges électriques doit être évité dans toute la mesure du possible. Toutefois, dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire pour une question de sécurité du travail, *notamment* **en raison de** la grande taille des animaux. (Journal officiel de l'Union européenne 30.4.2004)

Nous avons toutefois trouvé dans notre corpus une construction où *parce que* suit directement *par exemple* :

(152) Cependant, quelques rares maladies accélèrent le vieillissement de l'ensemble de l'organisme (*par exemple parce que* **la réparation des lésions de l'ADN est déficiente**), et des agents toxiques ou protecteurs agissent sur tous les tissus. Les plus notables sont ceux apportés par l'alimentation. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Dans (152), l'information véhiculée par l'*exemple* nous semble ambigüe : *la déficience de la réparation des lésions de l'ADN* est-elle une cause déclenchant une des maladies rares qui accélèrent le vieillissement de l'ensemble de l'organisme ou plutôt une de ces maladies rares ? Les deux lectures nous paraissent en effet possibles. Si l'on considère que la séquence *quelques rares maladies accélèrent le vieillissement de l'ensemble de l'organisme* correspond à la CP, la première interprétation devient possible. La deuxième interprétation suppose, quant à elle, que la CP est plutôt l'ensemble des causes qui déclenchent ces maladies rares.

Selon la première interprétation, la Séq.Ex n'a ni la fonction de fournir une explication ni celle de trouver une origine du phénomène décrit, mais plutôt d'en citer un cas particulier.

Nous constatons également que l'ExI peut apparaître sous la forme de Y1+Y2+Y3, ... La multiplicité des alternatives et la possibilité de citer quelques éléments de la CP rendent possible l'accumulation des éléments exemplifiants. Certes, l'ExI peut être composé d'un seul élément ((145) et (146)), mais il peut également être constitué de deux éléments ((141) – que nous reprenons ici – et (142)), ou même trois (153) :

(141a) Mais le témoignage de Becher est éminemment sujet à caution ; il **s'attribue** *par exemple*, grâce à son influence sur Himmler, **la cessation des marches forcées de Budapest** – alors que l'ordre venait des Hongrois paniqués – **et aussi**, prétention encore plus outrée, **l'initiative de l'ordre d'interruption de la Endlösung**. (Littell 2006 : 766 *C-Rom*)

(153) La rédaction d'un droit social commun qui accepterait, à titre de transition, une différenciation par zones mais viserait à intégrer les politiques sociales en s'unifiant sur les points où il existe et en se développant là où il n'existe pas : avec *par exemple* **l'instauration** d'un revenu minimal pour les personnes sans emploi rémunéré et sans autres ressources, **la diminution** des charges qui pèsent sur le travail, **le développement** de droits sociaux comme la formation, **l'élaboration** d'un droit à l'emploi, au logement et **l'invention** d'une politique extérieure en matière sociale visant à diffuser et à généraliser les normes sociales européennes. (Bourdieu 1998 *C-HumSam*)

Dans (141), la présence de deux alternatives sous la forme de Y1+Y2 rapproche le MEx des marqueurs corrélatifs, comme le montre (141b) :

(141b) Mais le témoignage de Becher est éminemment sujet à caution ; il **s'attribue** *non seulement*, [...] la cessation des marches forcées de Budapest – alors que l'ordre venait des Hongrois paniqués – *mais* aussi, prétention encore plus outrée, l'initiative de l'ordre d'interruption de la Endlösung.

Les marqueurs corrélatifs sont définis par Svensson (2011, entre autres) comme

> des marqueurs discursifs constitués de deux éléments séparés, comme *d'une part… d'autre part*, qui apparaissent généralement à la suite l'un de l'autre. Il s'agit de marqueurs comme *d'un côté … de l'autre, non seulement … mais*, *soit … soit* et *tantôt … tantôt*. (2011 : 43)

Comme *non seulement … mais* (*aussi*), *par exemple… et aussi* introduisent des éléments qui ont (peuvent avoir) un rapport d'adjonction. Mais contrairement à certains marqueurs corrélatifs (*soit … soit*), *par exemple* n'entre pas dans une relation de disjonction exclusive (le choix de l'une des alternatives exclut l'autre).

À la différence des marqueurs corrélatifs aussi, les MEx n'imposent pas la présence syntaxique d'au moins une alternative à Y. Les MEx n'ont pas non plus ce que Svensson (2011 : 44) appelle une « fonction anticipatrice ». En effet, dans une relation de corrélation, « le premier élément est normalement corrélé à un deuxième, qui le suit ; si le premier élément *d'une part* apparaît dans un texte, le lecteur s'attend à un deuxième élément, *d'autre part* ». Même si *par exemple* peut établir entre deux éléments un rapport d'adjonction, sa présence n'appelle pas nécessairement la présence d'un second marqueur.

Les marqueurs corrélatifs se distinguent également par leur « fonction limitative » (Svensson 2011 : 45, Jackiewicz 2005 : 105). En effet, *par exemple* ne délimite pas toujours la séquence qu'il introduit d'une façon aussi claire et aussi catégorique que les marqueurs de corrélation.

Sur le plan argumentatif, l'exemplification, comme certains emplois de la corrélation, véhicule l'idée que les arguments sont co-orientés.

Dans (153), l'ExI est composé de trois éléments (en gras). La mention de trois alternatives (ou plus) fait de l'ExI une énumération, et la substitution de *par exemple* par l'un des marqueurs d'énumération (*premièrement*, *deuxièmement*,… ou encore *d'abord*, *ensuite*,…) est d'ailleurs tout à fait possible dans (153), à condition, il est vrai, de faire quelques manipulations syntaxiques.

La comparaison des MEx avec les marqueurs d'énumération dépasse certes notre domaine de recherche. Nous nous contenterons donc de quelques remarques sur les divergences d'emploi de ces deux catégories de marqueurs. Tant les marqueurs d'exemplification que les marqueurs énumératifs introduisent des éléments d'une liste. La différence porte, à notre avis, sur le nombre d'éléments non pas que la série compte, mais que le texte mentionne explicitement. Paradigmatiquement, les deux séries comptent nécessairement plus qu'un seul élément, mais textuellement, l'emploi des énumératifs implique majoritairement l'explicitation d'au moins deux éléments de la série.

Par exemple présuppose la pluralité et la multiplicité des éléments É*n*, ainsi que leur commutation avec les deux éléments cités à titre d'illustration ; une telle présupposition n'est toutefois pas toujours présente dans un marquage d'une relation d'énumération. Les listes introduites par certains marqueurs d'énumération ou de reformulation sont fermées et exhaustives (ex. l'emploi du marqueur *à savoir*).

Dans une liste, *par exemple* introduit le premier des éléments, tout comme *premièrement* ou *d'abord*. Mais chacun de ces deux derniers marqueurs possède quelques particularités distinctives. *Premièrement* ouvre une série composée nécessairement d'au moins deux éléments[61]. En effet, contrairement à *par exemple*, *premièrement* appelle nécessairement à un *deuxièmement*.

Quant à *d'abord*, cet organisateur permet, s'il n'est pas suivi d'*ensuite*, de mettre en tête l'élément « le plus approprié, le plus adéquat à l'argumentation » (Aoki 2003 : 8). L'emploi de *d'abord* se caractérise en effet « par la sélection subjective ou évaluative » de l'argument, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans l'emploi de *par exemple*. Même si le choix d'un *exemple* au détriment de tous les autres se fait selon des critères sélectifs (rien que par le choix qui porte sur l'élément en question et non sur un autre élément du paradigme), l'ExI par *par exemple* est présenté comme représentatif de la série à laquelle il appartient et de laquelle il est tiré plus ou moins arbitrairement et plus ou moins *objectivement*.

Reste à savoir si *par exemple* s'apparente à *à cet égard* ou à *quant à*. Les travaux de Fløttum (1999, 2003) sur les marqueurs *à cet égard* et *quant à*

[61] Pour une étude plus approfondie sur les adverbiaux cardinaux, voir, entre autres, Schnedecker (2001).

peuvent nous éclairer sur l'emploi de ces organisateurs et permettent, par conséquent, de les comparer avec *par exemple*. Prenant appui sur les travaux de Turco et Coltier (1988), Fløttum considère que *quant à* est « un marqueur d'intégration linéaire [...] qui sert à signaler la structure compositionnelle d'un texte » (2003 : 196). Cette fonction peut être, nous semble-t-il, occupée également par *par exemple*. En effet, *par exemple*, tout comme *quant à*, est un organisateur textuel (voir à ce propos 9.1). Les deux marqueurs divergent toutefois sur un point capital : alors que « *quant à* marque typiquement le *dernier* élément d'une série, c'est-à-dire la clôture ou la fin d'une série » ; *par exemple*, lui, ouvre toute une série et peut donc introduire plusieurs éléments (153). La série à laquelle appartient l'élément introduit par *quant à* est « typiquement (mais pas nécessairement) constituée de deux éléments » (Fløttum 2009 : 198). *Par exemple*, lui, introduit un élément d'une série d'au moins deux éléments, mais typiquement de plus.

L'extrait suivant met en lumière les deux caractéristiques de *quant à* susmentionnées :

(154) Et puis, tu te souviens, nous n'avions pas complètement réglé nos comptes : **tu** me devais une vraie nuit, et même, si j'ai bonne mémoire, une folle nuit. *Quant à* **moi**, je te devais... je te devais... ce sur quoi tu t'es précipité quand tout le monde est parti. Il faut croire que c'était urgent ! Mon pauvre amour, depuis le temps que tu étais privé... Enfin, bon, nous sommes quittes maintenant de ce côté-là, n'en parlons plus. (Bénabou 2002 : 191 *C-Rom*)

Dans (154), *quant à* introduit le second élément d'une liste (*nous*) qui n'est composée que de deux sujets : *je* et *tu*. Il paraît curieux de remplacer *quant à* par *par exemple* dans cet extrait : le MEx introduit normalement le premier élément de la liste. Mais dans ce cas précis, l'insertion de *par exemple* devant *tu me devais une vraie nuit, et même, si j'ai bonne mémoire, une folle nuit* semble être forcée : le MEx présuppose que la liste est composée de plus de deux éléments, et non seulement de *je* et *tu*.

11.2 La Séquence-exemple à valeur d'argument

Appartient à cette sous-catégorie toute Séquence-exemple présentée comme un argument p à une thèse q (dont les caractéristiques seront analysées dans ce sous-chapitre). Sur le plan syntaxique, la Séq.Ex est une proposition entière. Le marqueur *par exemple* qui l'introduit (désormais *par exemple*$_{arg}$) occupe souvent la position frontale. Moins fréquemment, le marqueur est postposé ou interposé à l'*exemple*.

11.2.1 Caractéristiques syntaxiques et propriétés sémantiques

La Séq.Ex à valeur d'argument apparaît dans des constructions syntaxiques telles que :

(155) À mon avis, les traces d'une influence juive caucasienne sur ces fameux Khazars [...] sont aussi nombreuses que les preuves d'une influence contraire. *Par exemple*, **dans le document connu sous le nom de Lettre anonyme de Cambridge, et qui doit aussi dater du Xe siècle, il est écrit que des Juifs d'Arménie se sont entremariés avec les habitants de cette terre – il veut dire les Khazars -, se sont mélangés aux Gentils, ont appris leurs pratiques, et sortaient continuellement faire la guerre avec eux ; et ils sont devenus un seul peuple**. (Littell 2006 : 302 *C-Rom*)

(156) Il faut également simplifier les procédures administratives. **En France**, *par exemple*, **la pose d'un panneau photovoltaïque relève du parcours du combattant : il faut accomplir pas moins de sept procédures pour convertir le consommateur d'énergie en producteur**. (Isler Béguin 070924 *C-Parl*)

(157) L'aide bilatérale est la plus directement « liée ». D'abord, au sens propre, parce que ses dons ou crédits à taux préférentiel sont parfois soumis à une clause d'exclusivité réservant l'emploi des fonds au marché du pays donateur. « **La France**, *par exemple*, **ne donne de l'argent qu'attaché à un élastique »**, affirme le ministre des Finances d'un pays ouest-africain. (Smith 2003 *C-HumSam*)

(158) Le mélange des genres est toutefois le risque que comporte la chasse à l'identité européenne, et que n'ont pas hésité à prendre certains acteurs prééminents de la construction régionale. **Valéry Giscard d'Estaing, principal auteur du projet de Constitution européenne, a** *par exemple* **déclaré que la Turquie n'était pas européenne, puisque sa capitale, ainsi que 95 % de sa population étaient géographiquement situées hors d'Europe**. (Postel Vinay 2005 *C-HumSam*)

Comme le montrent les exemples cités ci-dessus, *par exemple*$_{arg}$ peut occuper la position frontale de la proposition, la position la plus fréquente dans le corpus étudié. Il peut également être antéposé au sujet, mais postposé à un complément circonstanciel (156), postposé au sujet (qui est aussi une position fréquente) (157) ou interposé à un verbe composé (position rare) (158).

Par exemple$_{arg}$ s'apparente à un adverbial d'énonciation. Il porte sur toute la proposition dans laquelle il est introduit (et qui correspond à l'ExI). Le focus de *par exemple* est souvent repérable et se situe, de toute évidence, à gauche du marqueur lorsque celui-ci est antéposé à l'ExI et dans le co-texte à droite du marqueur lorsque celui-ci est postposé à son domaine de focalisation. Interposé, *par exemple* peut avoir pour focus l'élément à sa droite (156) ou à sa gauche (158). Ainsi, dans (156), à titre d'exemple, c'est le complément circonstanciel de lieu qui est le focus du marqueur. Ce focus peut être le noyau d'une clivée :

(156a) C'est en France, *par exemple*, que la pose d'un panneau photovoltaïque relève du parcours du combattant…

Contrairement à d'autres emplois de *par exemple*, le déplacement du marqueur vers une autre position qui lui est permise n'aboutit pas nécessairement à un changement de sens. Cependant, l'interposition crée un focus et semble, par conséquent, adéquate pour mettre un peu plus de lumière sur un segment particulier de la proposition.

11.2.2 La relation argumentative liant Y à X : une relation d'étayage

La Séq.Ex joue principalement le rôle d'un argument (au sens que donne l'argumentation au terme[62]) que l'on avance pour accréditer un autre énoncé. *Par exemple* noue entre X et Y une relation d'étayage que nous définissons, à la suite d'Apothéloz et Brandt, comme suit :

> L'un des segments a pour fonction de renforcer, de rendre plus vraisemblable un autre segment. (1992 : 56)

Comme le précisent Apothéloz et Brandt, deux conditions sont requises pour rendre possible l'identification de cette relation :

> L'étayant et l'étayé sont obligatoirement explicites dans le discours ;
>
> L'étayant et l'étayé sont connexes, c'est-à-dire que l'un est le successeur de l'autre dans l'enchaînement discursif.

[62] Un argument est défini par Plantin (2016 : 68) comme « un énoncé dont on dérive, en s'appuyant sur des principes langagiers ou expérientiels, un autre énoncé appelé *conclusion* ».

Apothéloz et Brandt ajoutent que dans toute relation d'étayage, l'étayant « argumente en faveur » de l'étayé. Cette action d'

> « argumenter en faveur de » subsume deux fonctions distinctes, qui ne sont pas nécessairement exclusives : l'une consistant à accroître la crédibilité (fonction accréditive), c'est-à-dire la vraisemblance de ce qui est affirmé [...] ; l'autre consistant à apporter une explication (fonction explicative) [...], par exemple dans le cadre d'un raisonnement de nature causale » (Apothéloz 1987 : 409, cité par Apothéloz et Brandt 1992 : 58).

Apothéloz et Brandt définissent l'explication comme l'action qui

> consiste à mettre en relation des faits, des phénomènes, à rendre compte de l'occurrence des faits ou phénomènes par d'autres faits ou phénomènes qui en sont la cause. [...] [Et] par extension, [...] à insérer un fait ou un phénomène dans un modèle qui permette d'en donner une interprétation, de lui donner sens. (1992 : 66)

La différence entre justification et explication est surtout pragmatique. Alors que l'explication est une tentative d'accroître la connaissance de l'interlocuteur et est donc pourvue d'une valeur informationnelle, la justification, elle, se présente comme une tentative d'accroître le crédit accordé par l'interlocuteur à un jugement donné et acquiert une valeur plus proprement argumentative. Comme le précisent les deux linguistes, *expliquer*, c'est dire pourquoi les choses *sont* ainsi, tandis que *justifier*, c'est expliquer pourquoi on peut *dire* que les choses sont ainsi.

L'explication a donc pour origine la non-compréhension ; la justification plutôt le doute ou le rejet.

L'analyse de nos données a montré que *par exemple*$_{arg}$ peut introduire soit une explication, soit une justification, soit une combinaison de la dimension explicative et de la dimension justificative.

11.2.2.1 L'explication : un retour sur un déjà dit

Examinons l'extrait suivant :

> (159) **La plupart de nos États ont dans leur droit budgétaire des lignes de crédit permettant de faire face à des catastrophes**. *Par exemple*, **le droit budgétaire français a des crédits globaux qui permettent par décret d'avances d'engager des crédits en cas d'urgence**. Depuis novembre 2002, le droit budgétaire européen s'est doté de ce droit financier des catastrophes avec ce fonds de solidarité. Nous avons d'ailleurs créé aussi, pour les catastrophes économiques, le fonds d'indemnisation des méfaits de la mondialisation. (Martinez 080310 *C-Parl*)

Par exemple n'introduit pas une nouvelle information, certains syntagmes de Y sont même repris littéralement et intégralement de X, d'autres syntagmes sont remplacés par des séquences qui lui sont équivalentes sémantiquement ou argumentativement (*catastrophes* devient *cas d'urgence*). Cette double activité d'exemplification/reformulation peut être schématisée ainsi :

X		
La plupart de nos *États* **ont** dans leur **droit budgétaire**	des lignes de **crédit**	**permettant** *de faire face à* **des catastrophes**
par exemple		
Y		
le **droit budgétaire** *français* **a**	des **crédits** globaux	**qui permettent** par décret d'avances *d'engager des crédits* **en cas d'urgence**

Figure (7) : Reformulation exemplifiante de X sous la forme de Y

Le segment introduit par *par exemple* se situe entre l'exemplification et la reformulation. L'exemplification se manifeste en effet dans le passage du général – *nos États* au particulier – *français*, alors que la reformulation se manifeste sous les deux formes de répétition (à l'identique) et de rephrasage. Le (159) confirme notre constat sur la présence d'une zone grise entre l'exemplification et la reformulation et conforte deux hypothèses avancées dans les travaux ultérieurs sur la reformulation :

- que les reformulations sont souvent construites sur des reprises (Apothéloz 2005) ;

- que les reformulations font progresser le discours. Même si le segment reformulant est conçu comme une reprise d'un syntagme ou d'un énoncé antérieur, il contient nécessairement de nouvelles informations (Apothéloz 2005, Pennec 2006).

Dans (159), l'information *La plupart de nos États ont dans leur droit budgétaire des lignes de crédit permettant de faire face à des catastrophes* est présentée comme une information active, comme un savoir partagé. L'*exemple* rend cette information encore plus tangible, plus présente. Ce qui est introduit comme une nouvelle information activée c'est plutôt que le droit

budgétaire européen s'est doté de ce droit financier des catastrophes. Tout ce qui précède l'information activée vise à l'insérer dans un contexte.

Le dépouillement de nos extraits révèle que ce retour explicatif sur un déjà-dit aboutit nécessairement à une reformulation lorsque *par exemple* apparaît dans cette position frontale et dans cet emploi explicatif. Nous pouvons également émettre l'hypothèse (qui ne peut être confirmée qu'après le dépouillement d'un corpus assez volumineux) que plus la reformulation se rapproche de la reprise, plus l'interprétation explicative se renforce et la justification s'affaiblit.

D'une façon générale, nous pouvons affirmer que la Séq. Ex clarifie ce qui précède – en le disant d'une autre manière – en même temps qu'elle l'exemplifie. Lisons encore, et à titre d'illustration, ce passage tiré du corpus romanesque :

(160) Quels enfants ! Comme ils y croient ! C'est tour à tour crispant, amusant, touchant, horripilant, assommant, et, de toute façon, incurable. On rêve d'**un livre qui pourrait les réveiller**. *Par exemple*, **celui-ci : « Un ouvrage d'une gaieté infernale qui semble écrit par un être d'une autre nature que nous, indifférent à notre sort, content de nos souffrances, et riant comme un démon ou comme un singe des misères de notre espèce humaine avec laquelle il n'a rien de commun... » Le titre ! Le titre ! L'auteur ! *Candide*, Voltaire. *Le jugement* ? Madame de Staël, 1820.** (Sollers 1993 : 42 *C-Rom*)

On pourra facilement constater que *par exemple* introduit à la fois une reformulation du segment *un livre qui pourrait réveiller [les enfants]* (dont les contours correspondent aux guillemets), aussi bien que des *exemples* répondant aux critiques de sélection : *Candide*, *Le jugement*. Et la reformulation et l'*exemple* visent à identifier le genre de livres que le narrateur essaie de trouver.

Il nous semble que cette caractéristique distingue la Séq.Ex à valeur d'argument et de visée explicative, de celle à valeur sélective, celle-ci pouvant en effet avoir une valeur explicative non reformulative. Reconsidérons l'exemple (115), que nous reprenons ici :

(115a) Enfin, le souci de la « captation » d'aides étrangères explique *par exemple*, **pourquoi** la Zambie a dépensé, en 1993, plus d'argent pour son réseau diplomatique dans le monde que pour le fonctionnement – hors salaire des instituteurs – de ses écoles primaires. (Smith 2003 *C-HumSam*)

L'*exemple* précédé par *pourquoi* est présenté comme une explication ou un éclaircissement visant la compréhension d'un phénomène constaté. Si la Zambie s'investit d'une manière significative dans le développement de son réseau diplomatique, c'est parce qu'elle aspire à avoir plus d'aides externes. Dans cet emploi, l'explication établit un rapport cause-effet et non pas un rapport d'équivalence, qui est inhérent à la reformulation.

11.2.2.2 La justification : un dire, un *pourquoi*

La Séq.Ex fonctionne comme une justification, c'est-à-dire comme une preuve qui accrédite q et qui confirme soit l'existence de la CP (si cette CP est un ensemble d'éléments abstraits), soit sa crédibilité (si la CP est une notion ou un concept). Contrairement à une explication, typiquement illustrée dans (159), une justification laisse envisager que le locuteur ne considère pas l'information avancée comme faisant partie d'un savoir commun, mais suppose plutôt que son interlocuteur a des doutes sur la véracité de l'assertion. Relisons l'exemple (155) :

(155a) À mon avis, les traces d'une influence juive caucasienne sur ces fameux Khazars [...] sont aussi nombreuses que les preuves d'une influence contraire. *Par exemple*, **dans le document connu sous le nom de Lettre anonyme de Cambridge, et qui doit aussi dater du Xe siècle, il est écrit que des Juifs d'Arménie se sont entremariés avec les habitants de cette terre – il veut dire les Khazars -, se sont mélangés aux Gentils, ont appris leurs pratiques, et sortaient continuellement faire la guerre avec eux ; et ils sont devenus un seul peuple**. (Littell 2006 : 302 *C-Rom*)

La présence des *traces d'une influence juive caucasienne sur les Khazars* est posée, ce dont témoigne surtout l'expression *à mon avis*. L'idée qu'une telle affirmation ne fait pas l'unanimité est donc déjà supposée. Pour convaincre l'interlocuteur de la véracité, ou au moins de la vraisemblance d'une telle affirmation, le locuteur avance un argument qui est présenté comme irréfutable, ayant une forme tangible et une existence matérielle (sous la forme d'un document).

Le rôle de l'*exemple* dans l'argumentation est de *justifier* l'énoncé pris en charge, et précisément de justifier pour quelle(s) raison(s) le locuteur défend son opinion. Ce qu'il présente, c'est un avis (*À mon avis*…), donc un point de vue. (155) peut être compris comme suit :

> Pourquoi *je peux dire que les traces d'une influence juive caucasienne sur ces fameux Khazars [...] sont aussi nombreuses que les preuves d'une influence contraire ?*
> Entre autres parce que[63] *des Juifs d'Arménie se sont entremariés avec les habitants de cette terre, [...] se sont mélangés aux Gentils…*

[63] Les liens entre causalité, connecteurs causaux et argumentation sont complexes et ont fait l'objet de plusieurs études. Citons, à titre d'illustration, l'article de Moeschler (2011) consacré au rapport que noue la causalité avec l'argumentation. Dans cette étude, Moeschler s'intéresse particulièrement au connecteur *parce que* et revient et approfondit la distinction entre l'usage argumentatif (cause-conséquence) de ce connecteur et son usage causal (conséquence-cause).

L'*exemple* laisse entendre que l'interlocuteur A a d'autres justifications ou preuves à disposition. Le recours à un MEx fonctionne donc comme un contrat implicite selon lequel l'interlocuteur A s'engage à fournir d'autres *exemples* si l'interlocuteur B le lui demande.

La justification n'est pas dépourvue d'une composante explicative : p justifie q et q explique p. Cette valeur explicative est toutefois sous-jacente et est hiérarchiquement inférieure à la valeur justificative.

Or, il existe certains cas où la justification et l'explication ne s'entremêlent pas, ou, plus précisément, l'argument justificatif est dépourvu d'une valeur explicative sous-jacente. Apothéloz et Brandt (1992 : 65) appellent ce genre de justifications des « justifications sans fondement explicatif ». Il s'agit notamment des « explications par définition », qui consistent, non pas à « montrer comment un fait est relié à un autre fait, [mais plutôt] comment un concept est inséré dans un système conceptuel ».

Pour illustrer cette classe d'arguments non explicatifs, Apothéloz et Brandt (1992 : 67) empruntent à Govier (1987) l'exemple suivant :

(161) On peut conclure qu'il existe des célibataires libéraux et corpulents puisque Jean est célibataire, qu'il est libéral et qu'il est corpulent[64].

Cette justification est fondée sur une « déduction logique » : si Jean, ayant ces caractères précis, existe, donc il faut qu'il y ait tout un ensemble ayant également ces caractères.

Considérons maintenant un exemple authentique de notre corpus :

(162) Or **il existe aussi une mort programmée ou apoptose**. *Par exemple*, **au cours de l'embryogenèse, la main est d'abord une palme sans doigts. Ceux-ci se forment en raison de la mort des cellules occupant l'espace entre les doigts. Celle-ci survient à un moment précis du développement de la main : l'ADN des cellules qui doivent disparaître est découpé par des systèmes enzymatiques ; c'est un véritable suicide**. (Tubiana 2005 *C-HumSam*)

Dans cet extrait, le locuteur pose un dire : les cellules du corps humain subissent une mort qu'il qualifie de programmée et dont le nom scientifique est *apoptose*. L'existence, présentée comme vraie, d'une phase embryonnaire pendant laquelle les cellules occupant l'espace entre les doigts des mains de l'embryon se précipitent vers leur fin est un fait (parmi d'autres) qui accrédite la thèse de l'existence de cette mort programmée des cellules. D'un point de vue argumentatif, l'énoncé (162) peut être schématisé comme suit :

[64] Traduit de l'anglais par Apothéloz et Brandt.

ExI = p
Si p donc q
p est vrai
Donc q est vrai

Les justifications sans fondement explicatif correspondent à ce que nous avons appelé les pseudo-gloses. L'*exemple* sert d'abord à *prouver* l'existence de la classe et ensuite à la *définir*. La Séq.Ex. véhicule une relation matrice de justification et une relation d'explication qui lui est annexée.

11.2.2.3 Une explication justificative et une justification explicative

Comme c'est souvent le cas, une distinction pure et catégorique entre deux catégories parentes s'avère être chimérique. La distinction entre explication et justification n'en est pas une exception. La Séq.Ex semble en effet souvent combiner à la fois une justification et une explication. Soit l'exemple suivant :

(163) **Il y a les débats vraiment faux**, qu'on reconnait tout de suite comme tels. *Par exemple*, **dans une Émission de Durand sur les Élites que j'avais regardée de près, [...] il y avait Attali, Sarkozy, ... À un moment donné, Attali, parlant, « Sarkozy, a dit ça Nicolas... Sarkozy ». Il y a eu un silence entre le prénom et le nom : s'il s'était arrêté au prénom, on aurait vu qu'ils étaient compères, qu'ils se connaissaient intimement, alors qu'ils sont, apparemment, de deux partis opposés. Il y avait là un petit signe de connivence qui pouvait passer inaperçu.** *En fait, l'univers des invités permanents est un monde clos d'interconnaissance qui fonctionne dans une logique d'auto-renforcement permanent*. (Bourdieu 1996 *C-HumSam*)

La Séq.Ex que l'on retrouve dans (163) a une double fonction : informative, qui explique les raisons qui ont abouti à l'assertion de l'existence de *débats qui sont vraiment faux*, et argumentative puisque cette même information, véhiculée sous la forme d'un *exemple*, est un argument aboutissant à la conclusion que *l'univers des invités permanents est un monde clos d'interconnaissance qui fonctionne dans une logique d'auto-renforcement permanent*. L'exemple est une charnière entre deux posés : il explique le premier et justifie le second et permet la transition d'une hypothèse à une conclusion.

Dans son emploi surtout justificatif, *par exemple*$_{arg}$ est souvent substituable au connecteur *en effet*[65]. Certes, *en effet* ne véhicule par nécessairement la relation d'exemplification, il reste néanmoins vrai que les deux connecteurs partagent quelques propriétés formelles, sémantiques et argumentatives les rapprochant l'un de l'autre. Outre qu'ils peuvent introduire soit une explication, soit une justification, les deux connecteurs fonctionnent souvent

[65] Parmi les études de référence sur ce connecteur, nous pouvons citer Danjou-Flaux (1980).

comme des « articulateurs du discours » qui permettent « de renforcer la cohérence textuelle » (Engel, Forsgren, et Sullet-Nylander 2010)[66]. Les deux connecteurs s'insèrent dans une argumentation pour la mise en discours et la mise en ordre des arguments, des hypothèses et des conclusions.

[66] Parmi les fonctions que peut accomplir *en effet*, Engel, Forsgren et Sullet-Nylander (2010) nomment l'introduction d'une séquence exprimant la conséquence, aussi bien que l'introduction d'une explication. Selon les trois auteurs, *en effet* peut également avoir un « emploi polyphonique » ou figurer comme « articulateur du discours ». La valeur attribuée à l'emploi de ce connecteur pourrait varier selon les textes et les contextes. Certains énoncés sont même susceptibles d'avoir différentes interprétations.

12 *Par exemple* : le marqueur à multiples facettes

12.1 Antéposition *vs* postposition : variation esthétique ou valeurs argumentatives distinctes ?

Par exemple, toute fonction incluse, a la particularité d'être antéposé ou postposé à l'*exemple* qu'il introduit. Certes, la postposition du marqueur crée dans certains cas une ambiguïté concernant notamment le focus de *par exemple* et sa portée, mais n'implique pas de restriction(s) syntaxique(s). *Par exemple* s'insère naturellement dans différentes positions et cette caractéristique formelle semble être inhérente à tout emploi de ce marqueur d'exemplification.

À la suite de Kerbrat-Orecchioni (1992), Herman (2011 : 99) considère que postposé à l'ExI, *par exemple* joue le rôle d'un « adoucisseur ». Pour élucider les caractéristiques d'un tel usage, Herman propose cet extrait tiré d'un journal suisse :

> (164) Malgré les progrès de l'égalité des chances, on est bien obligé de constater que la répartition hommes/femmes tend à varier selon les professions. Nous le constatons chez nous lorsque nous mettons un poste au concours dans la recherche. Nous obtenons beaucoup plus de candidatures masculines que féminines *par exemple*. (*L'Agefi*, « L'émotivité dans la nature des bulles spéculatives », 11 mai 2011)

Herman explique que le surgissement « tardif » de *par exemple* vise principalement à « atténuer le caractère définitif de l'assertion en précisant que ce n'est qu'un exemple parmi d'autres ». Et il ajoute :

> L'exemple (164) nous semble présenter deux aspects intéressants de l'usage de l'exemple en rhétorique : jouer d'une part sur le caractère jamais conclusif et définitif de l'exemple, ce qui permet d'atténuer le poids donné à un propos, et, d'autre part, offrir un exemple spectaculaire – explicitement « extrême » ici – ce qui va lui donner de la force. La présence d'un « par exemple » permet de prévenir toute forme d'objection : au final, ce n'est qu'un exemple… Néanmoins c'est probablement cet exemple qui sera retenu. (2011 : 99-100)

Tout en admettant la pertinence de ces analyses dans ce cas précis (et dans les cas semblables), nous remarquons que la postposition ne véhicule pas

nécessairement cette valeur d'atténuation. Les exemples de postposition extraits de nos corpus et cités plus haut en sont l'illustration.

Nous trouvons aussi plausible la thèse avancée par Eggs et McElholm (2013 : 20) selon laquelle la postposition du marqueur est surtout un effet de style. Les deux auteurs avancent également l'idée que la position non marquée de *par exemple* est antéposée.

Nous pouvons finalement ajouter que la postposition met l'accent, un peu plus que l'antéposition, sur les valeurs de l'arbitrage du choix et de la non-exhaustivité des éléments de la CP que nous avons mentionnées plus haut : l'*exemple* qui précède le marqueur est présenté comme une occurrence, comme une possibilité ; d'autres alternatives peuvent éventuellement lui être substituables.

12.2 Illustrer, c'est aussi argumenter

Nous avons distingué, plus haut, entre l'exemple-échantillon, à valeur illustrative et l'exemple-modèle, à valeur sélective et à valeur d'argument. Cette dichotomie ne signifie toutefois pas que la valeur illustrative s'oppose à la valeur argumentative de l'*exemple*. Nous pensons en effet que l'illustration est une forme d'argumentation, une forme qui n'est pas très élaborée, certes, mais dont l'efficacité ne peut pas être mise en doute[67]. L'illustration peut même être interprétée comme une réalisation, simplifiée, de la relation d'étayage.

La procédure d'illustration fait d'abord partie d'un processus inductif : on expose une caractéristique commune à tous les éléments de la CP, on donne le cas général, présenté comme l'hyperonyme et ensuite, on confirme la véracité ou l'existence de la CP par un cas particulier qui est censé être l'hyponyme. Souvenons-nous à ce propos de l'exemple (119) qui peut nous aider à rendre moins abstraite l'idée que nous venons d'exposer :

(119a) Tout mouvement social naissant (*par exemple*, **le mouvement ouvrier au XIXe siècle**) a besoin de temps pour penser son action et se donner une organisation adéquate. (Bajoit 2003 *C-HumSam*)

(119) s'ouvre par l'exposition de la CP et de sa caractéristique définitoire : cette classe est composée de **tout** *mouvement* qui est à la fois **social** (et non pas politique, par exemple), et **naissant**. Une corrélation particulière, mentionnée et présentée comme un cas actualisé, confirme la véracité de la caractéristique de toute la classe à laquelle appartient l'élément :

[67] Voir, à ce propos, Chapitre 16, consacré aux valeurs argumentatives de la Séquence-exemple introduite par *comme*.

– le mouvement ouvrier au XIXe siècle avait besoin de temps pour penser son action et se donner une organisation adéquate ;
– le mouvement ouvrier au XIXe siècle est un mouvement social naissant

donc

⟶ tout mouvement social naissant a besoin de temps pour penser son action et se donner une organisation adéquate

p_1 est vrai
donc q est vrai

Ce raisonnement pourrait être considéré comme une forme raccourcie du raisonnement déductif :

p donc q
p est vrai
donc q est vrai

Par exemple$_{ill}$ peut également introduire des justifications non explicatives – ce dont témoignent, merveilleusement, les pseudo-gloses, comme (136), que nous reprenons ici :

> Il existe dans les cellules des mécanismes protecteurs : d'une part, des **antioxydants** (*par exemple* **le glutathion**, **les vitamines antioxydants [*sic*] A**, **C, E**), et d'autre part, des enzymes qui détruisent les radicaux oxydants (telles que **la catalase** ou **le superoxyde dismutase**). (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

p est vrai : une cellule qui existe (et dont l'existence est bien prouvée) contient un mécanisme protecteur ;
q est vrai : il existe dans les cellules des mécanismes protecteurs

En citant un *exemple*, on présuppose que tous les éléments de la CP partagent la propriété dont est pourvu l'*exemple* et cette propriété devient un trait définitoire de la CP et donc de tout élément faisant partie de cette classe, négligeant ou ignorant ainsi les propriétés descriptives des sous-ensembles, voire des éléments de la CP. *Par exemple* active une répartition sérielle homogène qui condamne tous les éléments de la CP à être identiques. Nous avons en effet affaire à une homogénéisation des éléments de la CP.

12.3 Des emplois et des valeurs argumentatives

12.3.1 La relation d'exemplification : une relation posée ? une relation sous-jacente ?

Les chapitres consacrés à l'analyse des emplois de *par exemple* ont révélé que les Séq.Ex introduites par ce marqueur véhiculent différentes valeurs argumentatives : valeurs illustrative, sélective ou d'argument[68]. Ces valeurs découlent d'une relation-mère que nous avons appelée une relation d'étayage et qui englobe deux sous-catégories : l'explication qui est un retour sur un déjà-dit et la justification qui est un nouveau dire.

La question qui se pose à ce niveau est la suivante : quelle séquence ou unité discursive véhicule cette relation d'étayage ? Comment une telle relation se conçoit-elle ?

Plus précisément, nous avons besoin de savoir si le MEx est capable de véhiculer cette relation, ou si c'est plutôt la Séq.Ex. Il est même légitime de se demander si cette relation se réalise plutôt à un autre niveau, supra-propositionnel, précisément discursif et textuel.

Nous pensons en effet que l'argumentation se conçoit à un niveau discursif et ne dépend pas de la Séquence-exemple seulement, et encore moins du marqueur.

La relation argumentative entre énoncés (quelle que soit cette relation) est véhiculée à un niveau qui dépasse le marqueur/connecteur *par exemple* ; celui-ci n'introduit que la relation d'exemplification. Le recours à un autre connecteur en concomitance avec *par exemple* rend explicite cette distinction des rôles, surtout lorsque ce connecteur est indispensable pour l'établissement d'une relation entre énoncés. Considérons l'exemple suivant :

(165) La situation de la France, par rapport aux autres pays industrialisés, est particulièrement critique car on y entre dans la vie active tard (vers 25 ans) et on en sort le plus tôt (57,5 ans). Il n'y a qu'un tiers d'actifs entre 55 et 64 ans, ***contre*** plus de la moitié en Suède (68 %) et en Grande-Bretagne (53 %), *par exemple*. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Dans (165), le contraste entre la France d'une part et d'autres pays industrialisés, européens en l'occurrence, d'autre part est véhiculé grâce à *contre* dont la présence est primordiale pour l'établissement de la relation de contraste. Cette relation subsiste même si l'on supprime *par exemple*. C'est plutôt la relation d'exemplification qui est susceptible de disparaître avec la suppression de ce dernier marqueur.

[68] Voir Landolsi (2015) pour une analyse complète des valeurs argumentatives que véhiculent les Séquences-exemples introduites par *par exemple* (tout emploi).

Nous sommes donc en présence de deux relations distinctes : une relation d'exemplification et une relation d'étayage, l'une (surtout la seconde) ne dépendant pas de l'autre.

L'insertion d'un marqueur d'exemplification dans une relation d'étayage se distingue à ce niveau de l'insertion d'un marqueur exprimant la causalité ou la conséquence qui, lui, expose la relation de causalité proprement dite et la présente comme posée. Considérons cet exemple proposé par Apothéloz et Brandt (1992 :76) :

(166) Les gens sont venus *parce qu'*il faisait beau.

Dans cette proposition *p parce que q*, la vérité de p (*la venue des gens*) est présentée comme incontestée, q pourrait (ne pas) l'être. En revanche ce qui est toujours présenté comme l'élément informationnel nouveau est précisément la relation de causalité elle-même. Selon les deux linguistes :

> La relation causale est présentée à l'auditeur comme l'événement informationnel nouveau, comme l'objet même de l'intervention.
> Le focus informationnel se situe [...] sur la relation de causalité, et englobe éventuellement la cause elle-même. (1992 :76)

Il va de soi qu'une relation argument(s)-conclusion se manifeste, discursivement, sous la forme de deux énoncés. L'identification des arguments et de la conclusion impose une démarche de reconstruction des posés et des présupposés, d'explicitation des implicites et d'établissement des valeurs argumentatives que chaque énoncé véhicule et des relations qu'il établit avec ce qui le précède et ce qui le suit. Une Séq.Ex peut être soit une justification, soit une explication, avons-nous précisé, donc un maillon dans un enchaînement discursif et argumentatif. Mais cette Séq.Ex ne véhicule pas explicitement cette relation de cause-conséquence, autrement dit, ne la pose pas. C'est une relation sous-jacente. Une Séq.Ex ne pose même pas la relation d'exemplification. En effet, et comme nous avons essayé de le montrer, cette relation n'est pas présentée comme le pivot de l'information véhiculée par l'énoncé : elle est toujours en arrière-plan. Certes, il est possible de la poser, mais dans ce cas, elle doit l'être d'une façon bien explicite et bien marquée : un interlocuteur A est sollicité, par un interlocuteur B, de fournir des *exemples* pour illustrer ou étayer ses propos :

(167) – « La mentalité engendrée par l'extermination déborde et affecte tout le reste. Ici même, dans mes Reviere, j'ai découvert que des médecins assassinaient des patients, allant au-delà des instructions. J'ai eu beaucoup de mal à mettre fin à ces pratiques. Quant aux dérives sadiques, elles sont très fréquentes, surtout chez les gardes, et souvent liées à des troubles sexuels ».
– « **Vous avez des exemples concrets ?** »

> – « C'est rare qu'ils viennent me consulter. Mais cela arrive. Il y a un mois, j'ai vu un garde qui est ici depuis un an. Un homme de Breslau, trente-sept ans, marié, trois enfants. Il m'a avoué qu'il battait des détenus jusqu'à ce qu'il éjacule, sans même se toucher. Il n'avait plus aucun rapport sexuel normal ; quand il recevait une permission, il ne rentrait pas chez lui, tellement il avait honte ». (Littell 2006 : 574 *C-Rom*)

La relation d'exemplification, dans (167), est au centre de l'intervention. La demande de fournir des *exemples* explicatifs/justificatifs est expressément annoncée et devient par conséquent posée. *Par exemple*, en tant que marqueur/connecteur inséré dans une proposition, n'a pas cette même capacité de mettre en lumière la relation d'exemplification. Certes, la proposition *Vous avez des exemples concrets ?* pourrait être remplacée par un *Par exemple ?* mais cette locution-ci apparaît dans une position détachée, formant le focus d'une phrase interrogative. Dans cet emploi précis, *Par exemple ?* pose la relation d'exemplification et fait d'elle le centre de l'intervention. Mais dans son usage courant de marqueur/connecteur, *par exemple* ne véhicule pas les mêmes valeurs mentionnées ci-dessus.

Même en prenant en considération les divergences comportementales des marqueurs français et anglais, nous partageons le point de vue de Webber *et al.* (2003 : 565) que le *for example* anglais est parasitique, non pas seulement d'un point de vue syntaxique, mais aussi argumentatif. Weber *et al.* expliquent en effet que :

> The interpretation of such adverbials (*for example*, *for instance*) appears to be parasitic on the relation associated with a structural connective or discourse adverbial to their left, or on an inferred relation trigged by adjuncy.

Un emploi incident et une interprétation parenthétique : telles sont les propriétés définitoires de *par exemple*. Très mobile, ce marqueur est également parasitique, sur le plan syntaxique, aussi bien qu'argumentatif. Pour autant, il introduit des Séquences-exemples dont les valeurs argumentatives sont riches et diversifiées.

12.3.2 *Par exemple* : marqueur d'exemplification, … entre autres

Par exemple apparaît comme le marqueur d'exemplification par excellence. Nous sommes toutefois dans la conviction que l'affirmation de Toma (2011 : 52) que « *par exemple* [...] identifie[...] d'une manière univoque une relation comme étant une exemplification » demande à être nuancée. Il nous semble en effet que l'idée que ce qui suit *par exemple* est inévitablement un *exemple* tend à devenir sinon une évidence irréfutable, au moins une croyance communément admise comme vraie. Dans cet ordre d'idées, Sitri, réfléchissant sur certains emplois de *par exemple*, constate que « l'exemple à l'oral [a] un statut particulier » (Sitri 2003 : 70, note de bas de page). Nous

dirions que c'est plutôt *par exemple* qui acquiert un statut particulier à l'oral. Il n'introduit pas nécessairement un *exemple* mais aussi une reformulation ou une séquence se situant vaguement entre l'exemplification et la reformulation. Des énoncés tirés de corpus oraux nous semblent confirmer cette hypothèse. Nous pensons particulièrement aux *exemples* que fournit l'étude de Nonnon (1993) ou encore à ceux tirés du corpus composé par Roquelaure et Garcia-Debanc (2015) (ces deux études s'intéressent aux *exemples* dans un contexte didactique).

Arrêtons-nous quelques moments sur l'étude la plus récente, à savoir celle de Roquelaure et Garcia-Debanc (2015). Parue dans un numéro thématique portant sur la reformulation, ses usages et ses contextes, l'étude s'intéresse à l'emploi de l'exemple dans les cours magistraux de l'enseignement supérieur. Dans cet article, *par exemple* apparaît dans plusieurs citations extraites du corpus. Intéressons-nous à deux de ces énoncés.

Le premier énoncé est tiré d'une intervention d'un enseignant essayant d'expliquer la notion de fonction métalinguistique :

> (168) M – donc euh ::: + le code linguistique sert à décrire tous les autres modes de fonctionnement et (… ?) c'est à peu près le seul dans le langage humain +++ (Lisant) selon Jakobson + chaque fois que le destinateur et ou le destinataire juge nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code + euh :::+ le discours est centré sur le code + il remplit une fonction métalinguistique (7secondes) donc ça peut aller de choses très triviales c'est *par exemple* **qu'est-ce que tu as dit ? + j'ai pas bien entendu + ce que + je veux vérifier le fait que le mot sortit va bien + je te demande ce que tu as dit** + ça veut dire une partie qui est la fonction phatique + c'est-à-dire maintien de la fonction phatique + c'est-à-dire + maintien de la relation mais partie + qui est une question sur le sens du mot que tu as utilisé donc la FONCTION METALINGUISTIQUE + vous comprenez ça ? (à la classe). (exemple tiré du corpus utilisé par Roquelaure et Garcia-Debanc (2015) ; nous soulignons)

Comme le précisent les deux linguistes,

> [l]e terme métalinguistique est introduit après la définition de la notion de code : chaque fois que le destinateur et ou le destinataire juge nécessaire de vérifier si *ils utilisent bien le même code + euh :::+ le discours est centré sur le code + il remplit une fonction métalinguistique*. Selon la typologie de Gülich et Kotschi (1987), cette opération est une dénomination, dans la mesure où la définition de la notion précède le terme technique introduit. Cette définition est une citation de Jakobson lue par l'enseignant : il s'agit donc d'une citation définitoire. […] Cette dénomination est complétée par plusieurs exemples. Le marqueur linguistique typique de l'exemplification *c'est par exemple* signale le début d'une succession d'exemples en forme de liste énumérative. Ces exemples sont ici des énoncés de la vie quotidienne.

Nous sommes tout à fait d'accord avec les analyses de Roquelaure et Garcia-Debanc et nous considérons que ce que *par exemple* introduit dans (168) est bien un *exemple*. Mais considérons un autre extrait cité dans l'article. Il s'agit d'un dialogue de deux répliques entre un étudiant et un enseignant :

(169) I – […] et euh c'est_une fonction qui s'applique au langage quand_il parle de lui-même F0 E2 (17.02) + c'est_une fonction qui s'applique au langage quand_il parle de lui-même F0 E2 +++ [EXED2] *par exemple* **euh c'est euh ça permet c'est à à travers c'est_à l'aide de cette fonction qu'on va pouvoir définir un terme qui ne serait pas connu F0 par le locu par l'interlocuteur [EXEF catég] E2 008. EEE** : mais c'est la fonction métalinguistique ça ?
I : c'est le c'est la fonction métalinguistique oui F0 E2 + donc *imaginons* une situation qui ne peut pas exister mais imaginons la F0 E2 je vous parle des_animaux des félins et je vous dis ben le chat hein et là F0 E1 vous me dites c'est quoi un chat ? et moi je vous dis un chat c'est_un félin qui :: et donc dans le discours je vous_apporte une information sur un mot du lexique de manière à ce que notre champ culturel puisse coïncider F0 E2 (18.18) + la fonction métalinguistique c'est également aussi la possibilité de dire ah ! ben le mot chat ça s'écrit C H A T d'accord ? (exemple tiré du corpus construit par Roquelaure et Garcia-Debanc (2015) ; nous soulignons)

Selon Roquelaure et Garcia-Debanc, la notion de « fonction métalinguistique » est illustrée par l'exemple introduit par *imaginons* prononcé par l'enseignant, mais les deux auteurs passent sous silence le rôle de *par exemple* que l'on retrouve dans la réplique de l'étudiant. Ce *par exemple* nous semble en effet introduire une reformulation, ce dont témoigne le recours, à plusieurs reprises, au marqueur de glose *c'est* qui véhicule une relation d'équivalence entre les deux segments reliés par *par exemple*.

En prenant en considération que l'emploi de *par exemple* en tant que marqueur de reformulation apparaît dans des conversations orales plus ou moins formelles et que dans ce français parlé généralement plus permissif que l'écrit, les frontières entre exemplification et reformulation se brouillent plus facilement, nous émettons l'hypothèse que *par exemple* connait une certaine extension de ses valeurs et commence à acquérir, à l'oral, quelques nouvelles caractéristiques d'emploi.

12.4 Caractéristiques syntaxico-sémantiques et valeurs argumentatives : bilan récapitulatif

Les caractéristiques syntaxico-sémantiques et les valeurs argumentatives exposées plus haut peuvent être résumées comme suit :

	***Par exemple*$_{\text{ill}}$**	***Par exemple*$_{\text{mod}}$**	
		***Par exemple*$_{\text{sél}}$**	***Par exemple*$_{\text{arg}}$**
Position du MEx par rapport à l'ExI	Antéposé ou post-posé	Antéposé et (moins souvent) postposé	Antéposé, interposé et (rarement) postposé
Mention explicite de la CP sous forme de X	Obligatoire	Non obligatoire, mais possible	Non obligatoire, mais possible
Portée du MEx	Le marqueur est un connecteur qui lie par une relation d'exemplification deux syntagmes	Le marqueur porte sur tout l'ExI mais a un focus (s'apparente à un adverbial d'énoncé). Il porte sur un syntagme jouant le rôle d'un constituant immédiat dans la proposition	Le marqueur porte sur toute la proposition (s'apparente à un adverbial d'énonciation)
L'ExI par rapport à la CP	Valeur illustrative : un échantillon représentant une espèce	Valeur sélective : un modèle sélectionné parmi les éléments de la CP	Valeur d'argument : un modèle présenté dans sa spécificité, d'un point de vue paradigmatique et, d'un point de vue argumentatif, un argument véhiculant une relation d'étayage
Marqueurs sub-stituables	*Comme*, *tel*(*les*) (*que*), *entre autres*	Les marqueurs d'extraction (*notamment*, *particulièrement*, *spécialement*,…)	*En fait*, *en effet*, *ainsi*

Tableau (3) : Bilan récapitulatif des caractéristiques syntaxiques, sémantiques et argumentatives de la Séquence-exemple et de son marqueur

Par exemple se distingue par la variété de ses emplois et la richesse des valeurs argumentatives que la Séq.Ex qu'il introduit véhicule. En effet, ni *comme*, ni *notamment*, ni *entre autres*, … ne peuvent remplacer *par exemple* dans toutes ses fonctions. Pourrions-nous en conclure que seul *par exemple* est doté de toutes les valeurs argumentatives qu'implique une relation d'exemplification et que tout autre marqueur, étant polyfonctionnel par essence, en a perdu quelques-unes ?

Une étude approfondie des marqueurs *comme* et *notamment* permettra de répondre à cette question.

Troisième partie – *Comme* et *notamment* : exemplification, qualification et extraction

Comme est aussi un marqueur d’exemplification

Les chapitres qui suivent sont consacrés au marqueur d'exemplification *comme* et à son emploi dans différents genres de discours.

Nous axerons notre analyse, dans un premier temps, sur le morphème *comme* considéré isolément. Nous tâcherons de retracer brièvement son histoire et d'identifier ses emplois contemporains. Notre étude tend à révéler les caractéristiques discriminatoires permettant de reconnaître *comme* en tant que connecteur/marqueur d'exemplification et de le distinguer de tout autre emploi de ce marqueur polyfonctionnel. Nous procéderons également à une description du fonctionnement de *comme* et de sa façon, spécifique, à introduire un *exemple*.

Notre intérêt portera, dans un deuxième temps, sur les constructions dans lesquelles *comme* est intégré.

Nous révèlerons d'abord la nature des syntagmes et des propositions qui sont à la portée de *comme* afin de mieux comprendre le genre de contribution sémantique que ce marqueur peut véhiculer. Nous décrirons son comportement syntaxique et fonctionnel et le comparons à des marqueurs ayant une fonction similaire ou comparable.

Nous nous intéresserons ensuite à la relation que l'*exemple* introduit noue avec la Classe paradigmatique, laquelle doit absolument avoir des manifestations lexicales.

Le dernier chapitre de cette étude sur *comme* tendra à identifier et à décrire le cadre structurel dans lequel l'*exemple* et son marqueur s'insèrent, et ce dans le but de révéler la nature de la relation que ce marqueur établit entre X et Y selon le schéma X(,) *comme* Y et entre la CP et l'ExI.

Tout au long de cette étude, nous veillerons à ce que soient bien exposés et bien appréhendés les rapports de dissociation et d'association que noue *comme* en tant que MEx, d'une part avec les autres emplois de *comme* et, d'autre part avec la classe des marqueurs d'exemplification à laquelle il appartient.

Chaque emploi de *comme* sera illustré par un exemple qui le présente dans une forme standardisée.

13 Étymologie, nature grammaticale et valeurs sémantiques

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, *comme* est issu du latin *quomodo*, un adverbe de manière qui introduit une interrogation directe ou indirecte, une exclamation, et signifie « de quelle manière », ou encore une relative au sens de « ainsi que, de la manière de ». De l'emploi comparatif procède, par une comparaison d'égalité appliquée à un rapport de simultanéité, l'emploi temporel et de ce dernier, l'emploi causal. Les emplois contemporains de *comme* possèdent la plupart de ces fonctions, par héritage de la syntaxe latine.

Quomodo est introduit en français sous la forme primitive *cum*/*com* par l'intermédiaire du terme latin populaire *comodo*, *como*. Le –e final ajouté à *com* est dû fort probablement à l'adjonction d'un *e* du latin *et* (fr. *et*) dans *quomodo et*.

La nature grammaticale du morphème *comme* dépasse le champ de notre étude. Nous signalons toutefois que *comme* est polyfonctionnel et est susceptible d'apparaître dans des contextes syntaxiques fort divers. Selon *Le Grand Robert*, et selon Riegel *et al.* (2009 : 843), *comme* peut être répertorié en tant qu'adverbe, pronom ou conjonction. Halmøy (1998), aussi bien que Fuchs (2014) et Fuchs et Le Goffic (2005), considèrent que, dans certains cas, *comme* est aussi une préposition (ex. *Il y a comme un défaut*).

Nous considérons, à la suite de Robert (2003 : 9), que *comme* est un morphème transcatégoriel puisqu'il fonctionne « à différentes échelles syntaxiques et présent[e] donc une polysémie remarquable s'accompagnant d'un changement de catégorie syntaxique ».

L'hypothèse de polysémie que prône Robert a été mise en doute par certains linguistes, et notamment par Kroumova et Hristov (1982), qui voient dans la diversité des valeurs de *comme* la preuve de l'existence de plusieurs morphèmes homophones, appartenant à des catégories syntaxiques hétérogènes. Aujourd'hui, grammairiens et linguistes ont tendance à supposer une polysémie de *comme* ; ce qui ne fait pas l'unanimité, c'est plutôt la valeur de base que véhicule *comme* dans tout contexte.

Les valeurs sémantiques associées aux segments introduits par *comme*, aussi variées qu'elles soient, ont été traditionnellement répertoriées sous trois grandes catégories. Voici, par exemple, un résumé de la description que proposent Riegel *et al*. (2009 : 688) du morphème *comme* (les exemples illustrant les différentes catégories sont proposés par Riegel *et al*.) :

1. *Comme* est un adverbe exclamatif qui peut porter sur un adjectif attribut, un verbe ou un adverbe (2009 : 688).

(170) *Comme* tu es **sûr** de toi ! (Anouilh)

2. *Comme* peut également être une conjonction temporelle ou causale et exprime le rapport chronologique/conditionnel de simultanéité entre la principale et la subordonnée (2009 : 848).

(171) *Comme* le soir tombait/*Comme* il n'était pas bête… il comprit tout.

3. *Comme* est un adverbe comparatif qui « met en relation deux phrases, soit pour énoncer un rapport d'équivalence globale entre deux faits, soit pour rapprocher d'un GN un autre GN sur la base d'un prédicat commun, implicite ou explicite » (2009 : 864).

(172) Il parle *comme* **son père**.

L'emploi de *comme* en tant que MEx (désormais *comme* MEx) n'apparaît généralement qu'en marge des études portant sur d'autres emplois de *comme* (notamment le *comme* comparatif). À quelques exceptions près, l'exemplification n'a pas été amplement étudiée en tant qu'une valeur possiblement véhiculée par *comme*, mais souvent en tant qu'une zone floue qui se situe quelque part entre les emplois de comparaison et d'appartenance à une classe.

Le *Grand Robert* (s. v. « Comme ») précise qu'en concurrence avec *tel que*, *comme* introduit un *exemple*. Bien que ce dictionnaire ait la vertu de considérer la fonction d'introduire un *exemple* comme différente de celle d'introduire une comparaison, il n'a toutefois fourni aucune explication pour justifier un tel choix (mais ce n'est certes pas le travail d'un dictionnaire). Seul l'exemple suivant est donné en guise d'illustration :

(173) Les arbres résineux, *comme* **le sapin**, sont rarement endommagés par les grandes gelées. (Du Hamel et Buffon)

Nous avons donc interrogé des études consacrées à d'autres emplois de *comme* afin de pouvoir esquisser, même partiellement, les caractéristiques de ce MEx, telles qu'elles se révèlent dans les recherches antérieures.

Parmi les études les plus significatives qui ont essayé de retrouver l'unité derrière la diversité syntaxique et sémantique caractérisant *comme*, nous citons celle de Fuchs et le Goffic (2005). Selon ces deux linguistes,

> [l]e point de vue véhiculé par *comme* est fondamentalement la « manière », ou, pour éviter ce que ce mot a d'étroit et de réducteur (et pour permettre de comprendre l'emploi de *comme* dans des domaines où il serait incongru de parler littéralement de « manière »), ce que nous appellerons le « *modus* » : à la base, manière de faire (*modus faciendi*) ou manière d'être (*modus essendi*). (2005 : 2)

L'unité sémantique de *comme* déterminée, Fuchs et Le Goffic (2005) distinguent la valeur fondamentale d'« identité de manière de faire » de celle d'« identité de manière d'être » et recensent six constructions appartenant à la première catégorie et huit appartenant à la seconde. Les auteurs regroupent, dans un autre sous-ensemble, des constructions où *comme* introduit « une valeur remarquable » (ex. *Jolie comme elle est, Marie rallie tous les suffrages*).

Voici brièvement exposées les constructions des deux premières catégories. Celles de la troisième, ne faisant pas partie de notre champ d'investigation, ne seront pas présentées dans notre étude. Les exemples illustrant chaque emploi sont ceux de Fuchs et Le Goffic (*ibid*).

1. Identité de manière : comparaison et analogie

- Identité de manière de faire : *Jean se comporte comme les autres*.
- Analogie de situation : *Je me tourne vers lui, comme l'héliante* [sic] *vers le soleil*.
- Effet de coordination : *Il faut prévoir la défaite comme la victoire*.
- Effet de concomitance temporelle : *Juste comme j'allais partir, le téléphone a sonné*.
- Effet d'inférence : *Comme il faisait beau, je suis allé me promener*.
- Analogie énonciative : *Comme on pouvait le craindre, le conflit s'est généralisé*.

2. Identité de manière d'être : comparaison et qualification

- Identité de manière d'être (avec attribut) : *Marie est jolie comme sa sœur*.
- Identité de manière d'être (absolue) : *Marie est comme sa sœur*.

- Structures nominales. Effet de qualification : a) *Paul est un homme comme les autres*.
- Structures nominales. Effet de qualification : b) *Un homme comme le général de Gaulle*.
- Structures nominales. Effet de qualification (exemplification) : c) *Les grimpeurs comme Virenque …*
- Effet d'approximation : *Y a comme un défaut !*
- Attribut accessoire : *Jean, comme maçon, est très estimé.*
- Attribut essentiel de l'objet : *Je considère Paul comme un ami*.

La distinction entre la manière de faire et la manière d'être nous semble pertinente et sera adoptée dans la présente étude. Nous avons également apprécié la volonté des auteurs de séparer, sur des bases vraisemblablement sémantiques, des emplois traditionnellement considérés comme appartenant à la même sous-catégorie. Cependant, les critères qui ont abouti à cette classification ne sont pas toujours clairement établis ou, au moins, explicitement exposés. D'ailleurs Fuchs et le Goffic (2005 : 5), commentant deux emplois de *comme*, précisent bien que

> [l]a limite entre identité de manière et analogie de situation est souvent difficile à tracer et incertaine (comme l'est la limite entre adverbe de prédicat et adverbe de phrase), d'où fréquemment l'existence d'une marge appréciable de liberté d'interprétation, sinon de réelles ambiguïtés.

En effet, les critères de formation des sous-ensembles nous paraissent parfois hétérogènes. Ainsi la différence entre le sous-ensemble « identité de manière d'être (avec attribut) » (*Marie est jolie comme sa sœur*) et « identité de manière d'être (absolue) » (*Marie est comme sa sœur*) ne nous semble pas bien identifiable. La distinction se fait-elle sur des critères syntaxiques (présence ou absence du prédicat) ou plutôt sur des bases sémantico-pragmatiques (identification considérée comme absolue ou intégrale de l'être – ou de la manière d'être – du comparé avec l'être du comparant) ? Où situer un exemple tel que :

(174) Marie est *comme* **sa sœur**, jolie, polie et intelligente ?

Les exemples authentiques illustrant la difficulté de distinguer « identité de manière d'être (avec attribut) » de l'« identité de manière d'être (absolue) » ne manquent d'ailleurs pas. Citons ce passage extrait de *Frantext* :

(175) – Dis merci aux messieurs, qu'elle ordonne à son fils Solange. Mais le petit est déjà loin, presque arrivé à la hauteur de la boulangerie. – C'est un rapide, hein ? dit-elle fièrement. Il ira loin ! – *Comme* **son père**, dit

> Pat. – Qu'est-ce que tu dis ? Solange n'apprécie pas. – Je disais que son père, y courait vite aussi, répond Pat. (Charef 1991 : 73 *Frantext*)

Il ressort de l'extrait (175) que la valeur de conformité absolue/non-absolue est surtout une question d'interprétation. Il nous semble que c'est généralement le cas dans tels emplois de *comme*.

Plus proche encore de notre objet d'étude, les deux linguistes (2005 : 6) mettent dans le même panier et sous le nom d'« effet de qualification (exemplification) » des emplois qui nous semblent différents. En effet, les deux énoncés :

(176) Les grimpeurs *comme* **Richard Virenque** ont brillé dans cette étape du tour.

et

(177) Les grimpeurs (*comme* **Richard, Pantani, etc.**) ont brillé dans cette étape du tour.

nous semblent présenter plusieurs différences syntaxiques et sémantiques. Certes, les auteurs précisent bien que

> si une pause (virgule, …) sépare N1 de *comme* N2, l'échantil n'exerce plus de deuxième sélection [...]. L'énoncé signifie alors que tous les grimpeurs ont brillé : le terme, ou le plus souvent les termes N2 sont traités comme des représentants quelconques de la classe.

Cependant, la distinction entre (176) et (177) ne sépare pas deux constructions appartenant au même emploi de *comme*, mais deux emplois bien divergents. La différence entre les deux significations est, nous le pensons bien, radicale et non accessoire. Nous aurons l'occasion de commenter ces deux emplois dans nos analyses sur *comme* MEx.

L'adoption de la notion d'identité comme valeur de base de *comme* a été également faite par Léard et Pierrard (2003) dans leur analyse de ce marqueur. Selon les deux linguistes, *comme* possède deux traits principaux :

- Le trait /INDÉFINI/ propre aux formes en QU[69]
- Le trait /IDENTITÉ/ (2003 : 204)

Se basant sur cette hypothèse, Léard et Pierrard proposent une « description synchronique et sémantique de tous les emplois » (2003 : 204) du marqueur en question. Selon l'étude, il existe deux types fondamentaux d'emplois d'où sont dérivés quelques autres emplois périphériques.

[69] Cette idée est également présente chez Le Goffic (1994 : 31) qui, s'appuyant sur des données étymologiques, considère que les mots en K^w sont « originellement et fondamentalement des indéfinis ».

Alors que dans les emplois fondamentaux *comme* marque l'« identité indéfinie » et est donc pourvu des deux traits /IDENTITÉ/ et /INDÉFINI/, il n'acquiert dans les emplois périphériques que le trait /IDENTITÉ/, celui d'/INDÉFINI/ s'estompe suite à un allègement sémantique.

Selon ce raisonnement, tous les emplois de *comme* sont fondamentaux, sauf les trois suivants (les exemples sont cités par Léard et Pierrard) :

- **L'adjonction**
  Les emplois de ce type « fonctionnent sur la base de l'analogie entre prédicats [et] établissent une vraie comparaison et un parallélisme » (2003 : 224).

(178) Pierre, *comme* Jacques, est gentil.

(179) Léa est radieuse, *comme* toujours.

- **Le dédoublement des entités**
  Les schémas faisant partie de cet emploi « ont une base prédicative du type équatif *SN1 est SN2* mais limitent l'équation et expriment l'identité partielle » (2003 : 227).

(180) Luc travaille/agit/sert *comme* pilote.

(181) Léa considère Luc *comme* un frère.

(182) Luc est de toute confiance *comme* caissier.

- **L'organisation du discours**
  Comme, en tant qu'organisateur textuel, interfère dans les enchaînements discursifs et argumentatifs et marque « l'identité et l'analogie dans la zone discursive ».
  Ce rôle dans la structuration du discours prend, selon Léard et Pierrard, deux formes :

  - L'équivalence de la valeur de vérité

(183) *Comme* il pleuvait, je pris mon parapluie.

  - La preuve par l'exemple

(184) Des/certains félins, *comme* le chat et le tigre, sont racés mais dangereux.

Selon cette classification, l'exemplification est un emploi périphérique qui fait de *comme* « un organisateur textuel » et un « exemplifiant » (2003 : 231). Les deux linguistes précisent que *comme* exemplifiant accepte deux emplois distincts :

- Il valide une propriété attribuée à un groupe en l'illustrant par une occurrence.
- Il donne en exemple quelques hyponymes après un hyperonyme (archilexème) et est inséré dans la phrase, souvent entre deux pauses. En l'absence de pause après *un* et *des*, la valeur [que l'on retrouve dans des emplois type *Léa est* comme *je l'imaginais*] n'est pas à exclure. (2003 : 232)

L'originalité de l'étude de Léard et Pierrard réside surtout dans le choix d'abandonner la distinction classique entre emplois exclamatif, comparatif et tempo-causal. Les avantages et les limites d'un tel classement, ne faisant pas partie de notre étude, ne seront pas discutés. En ce qui concerne l'exemplification, il est à remarquer que les deux linguistes introduisent, à juste titre à nos yeux, la notion d'« identité partielle » : « ce qui est donné en exemple n'étant que l'équivalent incomplet de la série ou du principe général » (2003 : 231). Ce concept d'« identité partielle » est déterminant pour distinguer la qualification de l'exemplification (ce point sera analysé en détails dans 14.3.4).

Nous ne pouvons pas clore ce bref exposé des valeurs de *comme* sans présenter l'étude de Portine (1995) dont le titre se veut l'illustration de la différence entre deux emplois du marqueur étudié : « Fin comme (un) cheveu ». Si nous avons choisi d'exposer, minutieusement, la pensée de Portine sur le marqueur *comme*, c'est parce qu'elle s'est globalement accordée avec les hypothèses de travail que nous avons entrevues. Commençons donc par retracer les grandes lignes de cette étude.

Comme Fuchs (2014), Portine se base sur l'hypothèse qu'

> il n'y a pas véritablement, dans la transformation historique, déformations successives de types d'occurrences mais réalisations d'expansions différenciées d'un noyau déjà présent dans la manifestation du premier type d'occurrences et qui continue à être présent dans toutes les manifestations successives. (1995 : 370)

Portine explique que *comme* se manifeste dans des énoncés de forme *Y comme X*, et X sert de référence à l'évaluation de Y. Selon cette conception, les différents types d'occurrences de *comme* spécifiées en contexte peuvent nous faire remonter, grâce à une procédure de reconstruction, à un noyau invariant, sous-jacent au premier type d'occurrences et présent à la base même des autres types d'occurrences. Ce résultat est valable aussi bien d'un point de vue diachronique que synchronique.

Partant de ce constat, Portine fait de cette valeur sémantique la source qui fait générer sept types d'occurrences spécifiées en contexte, chaque type étant appelé un *emploi* de *comme*. Les emplois de *comme* ont chacun une représentation spécifique de la glose « Y *comme* X » (les exemples sont ceux de Portine) :

- Comparatif : « X sert de référence pour l'évaluation de Y ». *Je vais détruire sa vie comme il détruit la mienne*.

- Appartenance à une classe : « X sert de référence pour l'évaluation de l'adéquation de Y au modèle X ». *Ils ont embauché Jacques comme jardinier*.

- Approximation : emploi proche des emplois comparatifs. *Douglas se sentit comme assommé*.

- Exemplification : emploi également proche de la comparaison. *Rares sont les universités (comme Lille, Montpellier et Nancy) qui proposeront [...] des cours de phonétique*.

- Temporel. *Son père et sa mère sont morts comme il était tout jeune*.

- Causal. *Comme ils tenaient toute la barque, on n'eut pas besoin d'attendre d'autres voyageurs.*

- Intensif. *Comme le cœur me battra en la recevant* !

Les frontières séparant les sept catégories ne sont certes ni stables ni bien tracées. D'ailleurs Portine, tout comme Fuchs et Le Goffic (2005), met l'accent sur le fait que

> [m]ontrer le passage d'un emploi à l'autre, c'est montrer soit des cas ambigus, soit des constructions pouvant porter les deux types d'occurrences sans être clairement identifiables. (1995 : 381)

Portine classifie l'exemplification comme un emploi qui existe bien séparément de la comparaison ; ceci est une petite révolution en soi. Il précise certes que « nous restons dans une zone marquée par sa proximité avec les emplois comparatifs », mais il s'agit bien de *proximité*, donc d'une sorte de voisinage. C'est d'ailleurs la même relation qui lie l'approximation (un autre emploi de *comme*) à la comparaison. Portine considère également que l'exemplification est « un emploi intermédiaire entre comparatif et appartenance à une classe ». Cette thèse, ne se situant qu'en marge du sujet de l'étude de Portine, n'a pas été amplement développée (l'emploi de

l'exemplification n'occupe que l'espace de deux paragraphes). Nous croyons néanmoins à sa pertinence.

Il est finalement à remarquer que les études récentes tendent à privilégier l'analyse d'un seul emploi, voire d'une seule construction de *comme* : « C'est juste une fille *comme* toi et moi » (Moline 1998), « *Comme* ornements, ils avaient des colliers et des bracelets » (Lagae 2008), « Elle volait pour voler, *comme* on aime pour aimer » (Moline 2008), « C'était plutôt sympa, *comme* milieu » (Gautier et Morinière 2008), « Marcher *comme* une reine/Nager *comme* une sirène » (Moline et Stosic 2011) …

Moline et Flaux (2008 : 7) remarquent que cette tendance indiquerait « que [les] auteurs ont renoncé à une analyse catégorielle unifiée du morphème », même si l'hypothèse de la polysémie de *comme* reste encore bien valide.

Malgré la variété des constructions choisies et analysées, l'emploi de *comme* en tant que marqueur d'exemplification n'a pas encore joui d'une étude autonome (pour autant que nous le sachions). Les pages qui suivent essaieront de contribuer à combler ce vide et proposent une description sémantique et argumentative de l'un des emplois de *comme*.

Tout en postulant l'unité du morphème, nous adoptons le point de vue de Portine (1995) qui considère que *comme* est un marqueur polysémique et nous nous basons sur l'hypothèse que la valeur sémantique dont découlent les emplois fondamentaux de *comme* est *N2 sert de référence à l'évaluation de N1* (**Jean** est courageux *comme* **Paul**) ou *N1 sert de référence à l'évaluation de N2* (**Certains enfants**, *comme* **Jean**, sont courageux). La terminologie que nous avons adoptée sera explicitée dans les lignes qui suivent.

14 Comparaison, qualification et exemplification

Bien qu'elle soit fondamentale, la distinction entre les différents emplois de *comme* pouvant servir de support pour notre étude et délimitant spécifiquement le champ d'influence de *comme* MEx, est, nous l'avons bien observé, vaguement tracée, à peine constatée. Dans les paragraphes qui suivent, nous allons revoir les emplois de *comme* et suggérer un reclassement susceptible de révéler les caractéristiques de chaque emploi et de retracer les frontières séparant l'exemplification de la comparaison et de la qualification.

Le rapprochement que nous avons fait entre ces trois emplois de *comme* s'explique par le fait qu'ils ont une valeur commune qui les distinguent des emplois causal et temporel du même marqueur : et la comparaison, et la qualification et l'exemplification mettent en jeu « des processus cognitifs participant à la **catégorisation** » (Fuchs 2014 : 14, terme souligné dans le texte).

Pour illustrer notre propos et pour bien saisir les divergences, souvent subtiles, entre la comparaison, la qualification et l'exemplification, nous introduisons, pour chaque emploi, outre les exemples authentiques tirés de notre corpus d'étude, des énoncés construits ou authentiques conçus comme des exemples prototypiques (au sens commun du terme). Nous nous référons à ces exemples, dont la construction syntaxique est simple, pour justifier le classement d'emplois de *comme* que nous avons choisi.

Avant de commencer nos analyses, nous précisons que nous employons, tout au long du chapitre 14, la terminologie **N1** *comme* **N2** pour tout emploi de *comme*. Selon le contexte et l'interprétation que l'on donne à l'énoncé, si N1 correspond à l'élément comparant, qualifiant ou exemplifiant, N2 correspond à l'élément comparé, qualifié ou exemplifié (et *vice versa*). L'élément appartient à un ensemble qui sera, lui, appelé un paradigme (PA). Tous les éléments du paradigme sont dotés de la même propriété et nouent avec ce paradigme une nécessaire relation d'inclusion référentielle.

Rappelons à ce propos que nous avons eu recours à X et Y pour désigner les éléments syntaxiques précédant et suivant le marqueur d'exemplification et à CP et ExI pour désigner respectivement la classe paradigmatique et l'*exemple* introduit dans le discours. Ce rappel terminologique s'est imposé par souci de clarté. L'introduction d'un nouveau système terminologique s'est

avérée être une nécessité dans la mesure où, dans la présente étude, certaines désignations sont déjà réservées à l'exemplification et à ses termes.

14.1 La comparaison

Si nous avons commencé cette brève esquisse des emplois de *comme* par une définition et une analyse de la comparaison, c'est principalement pour deux raisons. D'abord, parce que les constructions comparatives sont traditionnellement considérées comme l'un des emplois standards de *comme* (avec les emplois temporel et causal) et ensuite parce que ses traits définitoires sont clairement distincts si on les compare à d'autres emplois tels que la qualification ou même l'exemplification.

Qu'est-ce qu'une comparaison ?

La comparaison, en tant que figure de style, a été amplement étudiée et plusieurs définitions ont été proposées. Nous ne reprenons que les définitions qui, de par leur spécificité, méritent quelques commentaires.

Le *TLFi* définit la comparaison comme un

> Acte intellectuel consistant à rapprocher deux ou plusieurs animés, inanimés concrets ou abstraits de même nature pour mettre en évidence leurs ressemblances et leurs différences.

Il est légitime de se demander si toute comparaison ne rapproche vraiment que deux éléments *de même nature*. S'il est vrai que la comparaison entre deux objets ou éléments présuppose leur comparabilité et exige l'existence d'au moins une caractéristique commune, faut-il néanmoins que le comparé et le comparant aient la même nature ? Et selon quels critères cette nature est identifiable ? L'être humain et l'éclair, par exemple, ont-ils une même nature ? Est-il légitime alors de comparer Marie à l'éclair dans l'exemple suivant ?

(185) **Marie** est rapide *comme* **l'éclair**.

Il nous semble en effet que ce qui lie le comparé au comparant est plutôt l'existence de ce que Fuchs (2014 : 13) appelle un « soubassement commun » : les deux termes de la comparaison doivent être référables à un même cadre.

Selon Fuchs la procédure de comparer consiste bien à

> saisir ensemble par l'esprit plusieurs objets (deux dans le cas le plus simple et le plus courant). C'est les ***confronter***, c'est-à-dire les poser mentalement face à face, en regard l'un de l'autre, en vue d'épingler ce qu'ils ont de semblable et de différent. (2014 : 12 ; le terme souligné l'est dans le texte)

Cette définition nous semble pertinente dans la mesure où elle contient les éléments dont la présence est fondamentale dans toute comparaison :

1. La comparaison présuppose l'existence de deux (ou plusieurs) objets.
2. Comparer consiste à confronter ces objets.
3. L'objectif d'une telle procédure est de discerner les similitudes et les différences des termes de la comparaison.

D'un point de vue formel, sera considérée comme une comparaison toute proposition réunissant les éléments suivants : le comparant et le comparé, l'expression du motif pour lequel on les rapproche, ainsi qu'un instrument (grammatical ou lexical) explicitant le rapport de comparaison.

Dans sa forme standard, la comparaison se manifeste ainsi :

(186) **Martine** est depuis peu interne *comme* **Roland, son ami**. (Bazin 1991 : 214 *C-Rom*)

Une comparaison introduite par *comme* se présente syntaxiquement comme suit :

N1 *comme* **N2**
Pierre est grand *comme* **Paul**.

Nous adapterons la terminologie proposée par Fuchs (2014) et appellerons *N1* (Pierre) le comparé, *N2* (Paul) le comparant, *comme* le marqueur de comparaison et *grandeur* le paramètre.

D'un point de vue notionnel, la comparaison introduite par *comme*, Le Goffic (1991 : 31) le précise bien, « met en relation deux structures propositionnelles, en établissant entre elles une relation d'égalité du point de vue de la manière ». Nous reviendrons sur cette relation d'égalité lorsque nous définissons l'opération d'exemplification par *comme*. À la suite de Portine (1995 : 378), nous appellerons cette relation une relation « d'équivalence notionnelle ». La comparaison met en équivalence deux éléments qui appartiennent ou non à un même paradigme, mais qui sont considérés dans leur individualité, et ce dans le but d'en dégager une relation « d'égalité » (Le Goffic 1991) ou de « conformité » (Riegel *et al*. 2009).

Dans une étude récente, Fuchs (2014) s'intéresse à la comparaison en français, à ses marqueurs et à son expression. Elle distingue la comparaison quantitative (*Pierre est plus grand que Paul*) de la comparaison qualitative. Au sein du second groupe « comparaison qualitative », Fuchs intègre la comparaison valuative (*valoir mieux que…*), la comparaison d'identité et d'altérité (*même … que ; autre … que…*) et la comparaison similative (*ainsi que, de même que, tel que,…*).

Fuchs définit la comparaison similative (le terme est dû à Haspelmath et Buchholz 1998), qui nous intéresse directement, comme

> [u]ne comparaison qualitative qui n'opère pas de gradation quantitative sur un paramètre, mais rapproche les deux comparandes sur la base d'une similarité ou d'une analogie. (2014 : 133)

Plusieurs constructions sont intégrées dans l'emploi de la comparaison similative et elles ont, comme point commun, la caractéristique de véhiculer une ressemblance entre entités. Voici quelques-uns des exemples proposés par Fuchs (2014 : 134-136) :

- L'identité de manière de faire : *Il hurle comme un forcené*.
- La ressemblance entre situations : *Faites la queue comme tout le monde*.
- La ressemblance entre énonciations : *Zut !, comme dit Paul*.

Fuchs clôt le chapitre sur la comparaison similative avec quelques constructions qu'elle considère comme des *effets de sens* « auxquels se prête la comparaison similative et [qui] dérivent, selon les cas, de la ressemblance entre entités, ou de la ressemblance entre situations » (2014 : 160). Fuchs récence cinq de ces effets de sens :

- L'effet de haut degré : *L'amour est doux comme le miel*.
- L'effet d'approximation : *Il y a comme un défaut*.
- L'effet d'adjonction : *Il a tout essayé, la ruse comme la persuasion*.
- L'analogie, à la source de la métaphore : *Pierre est (fort comme) un lion*.
- L'effet d'exemplification : *Certains élèves, comme Paul, sont indisciplinés*.

Si les liens entre ressemblance, similitude, analogie et même approximation semblent être difficilement dénouables, l'intégration de l'exemplification dans le groupe nécessite, quant à elle, quelques justifications.

En effet, il existe certes une « ressemblance entre entités » (*élèves* vs *Paul*), mais ces deux entités ne sont pas distinctes : Paul est aussi un élève. Dans tout autre cas, les deux termes de la comparaison sont dissociables : *amour*/*miel* ; *ce qui est constaté*/*défaut* ; *ruse*/*persuasion* ; *Pierre*/*lion*.

Fuchs consacre quelques lignes à cet emploi de *comme*. Elle reprend l'exemple cité par *Le Grand Robert* :

> (187) Les arbres résineux, comme le sapin, sont rarement endommagés par les grandes gelées. (Du Hamel et Buffon)

et le commente comme suit :

> L'entité sapin constitue un exemplaire (parmi bien d'autres) de la classe des arbres résineux. [...] L'effet d'exemplification est construit par cette relation d'inclusion d'une entité dans la classe hyperonyme. [...] On est ici à la limite de l'exploitation du schéma comparatif entre situations : il n'y aurait plus guère de sens de parler d'un comparé et d'un standard. (2014 : 162)

S'il n'y a plus guère de sens de parler d'un comparé et d'un standard, est-il encore et tout de même légitime de parler d'une comparaison ?

14.2 La qualification

Nous intégrons dans cette sous-catégorie d'emplois de *comme* différentes constructions qui ont une propriété fondamentale commune : N1 n'est pas un élément comparé à un autre élément N2, mais plutôt un élément identifié comme appartenant à un paradigme N2 (ou *vice versa*) et, généralement, représentant de ce paradigme. N2 sert dans ce cas de référence pour N1 et N1 sert de qualifiant pour N2 (ou *vice versa*). Les principales constructions appartenant à cet emploi de qualification seront commentées et illustrées dans les paragraphes qui suivent.

Portine appelle cet emploi de *comme* « appartenance à une classe », mais cette expression nous semble trop générale, trop large et pouvant qualifier d'autres emplois de *comme*, à savoir l'exemplification et, dans une certaine mesure, l'approximation. Damourette et Pichon (1940) et, à leur suite, Fuchs et Le Goffic (2005), appellent cette sous-catégorie d'emplois de *comme* une *qualification*, un terme qui nous semble adéquat pour désigner les structures :

N1 comme N2 avec la particularité que N1∈ N2
N1 comme N2 avec la particularité que N2∈ N1.

Nous avons regroupé sous la catégorie d'emplois de *comme* de qualification les constructions suivantes :

- **Conformité de N2 avec la manière d'être ou de faire de N1**

(188) [...] **un homme** *comme* **moi** ne fait jamais demi-tour. (Villepin 2002 *C-HumSam*)

Cette construction garde quelques traces de la comparaison similative. Déjà, Damourette et Pichon (1940 : § 3125) constatent qu'un glissement « de l'affirmation de similitude à la qualification » est très facile. Et ils expliquent :

> [...] *un homme comme Jules* [...] arrive très facilement et très usuellement à désigner Jules lui-même car il n'y a rien de plus semblable à Jules que Jules

lui-même, mais rien non plus qui qualifie plus fortement Jules que de le voir comme un homme porteur de toutes les qualités dont sa personne s'étoffe.

Il existe toutefois une différence qui distingue la comparaison de cette sous-catégorie de la qualification : une comparaison sous-entend que N1 ne fait pas partie du PA mais qu'il a des propriétés qui le rapprochent de N*x* (tous les éléments de ce PA), alors que la qualification pose que N1 a toutes les propriétés des N*x* et doit appartenir ou appartient déjà au PA. Si nous reprenons les gloses de Portine (tout en convertissant les X et Y en N1 et N2), nous aurons les formules suivantes :

Comparatif : N2 sert de référence pour l'évaluation de N1.
Conformité : N1 sert de référence pour l'évaluation de l'adéquation des propriétés de N2 au modèle N*x*.

- **Confirmation de l'appartenance de N1 à N2**

(189) La mort est entrée en ce monde par une femme, Ève. Certes, une autre femme, Marie, mère de Dieu, a rouvert les portes du paradis. Or, voici qu'entre ces deux femmes, à mi-chemin, se tient, accessible, **elle**, imitable, pécheresse *comme* **toutes les femmes**, **la Madeleine**. (Decaux 1996 *C-HumSam*)

Dans une proposition telle que (189), la séquence introduite par *comme* a pour fonction non pas précisément d'inclure un élément N1 dans un paradigme N2 mais de confirmer que l'élément N1 appartient bel et bien à cette classe et qu'il est conforme à tous les éléments N*x*, ce qui suppose qu'il y avait un doute concernant la conformité de la manière d'être ou de faire de N1 avec les N*x*. Pour une raison évoquée dans le discours, N1 est identifié comme un élément de N*x* qui ne se distingue en rien des autres éléments, au moins d'un certain point de vue. Dans (189), la manière à la fois d'être et de faire de la *Madeleine* (imitable et pécheresse) est présentée comme conforme à la manière d'être de tout le paradigme (*les femmes*). D'ailleurs, nous partageons le point de vue de Fuchs et le Goffic (2005 : 9) qui considèrent qu'une telle construction ne peut « que mettre en jeu des relations profondes de type être (des prédicats attributifs), et reposer sur l'identité de '*modus essendi*' (absolu ou avec attribut) entre les instances concernées ». La propriété que partage N1 avec les N*x* n'est en effet pas occasionnelle ou accessoire : elle touche l'être.

- **Identification de la manière d'être ou de faire de N1**

(190) Les institutions de l'Union européenne et **vous**, *comme* **Président en exercice du Conseil**, vous ne pouvez tolérer cette situation ! (Flautre 070925 *C-Parl*)

Dans l'exemple (190), *vous* est identifié comme appartenant au PA *des présidents en exercice* et en tant que tel, il doit agir d'une certaine façon. La relation de qualification dans (190), et dans des constructions semblables, peut être formulée comme suit :

N2 sert de référence pour l'évaluation de l'adéquation de N1 avec la manière d'être ou de faire de N*x*.

- **Construction d'une sous-classe d'éléments N1 conformes à N2**

(191) J'ai peur de me trahir, et pour me défaire une bonne fois de cette peur je lance à Bill avec ironie : « Alors tu vas pouvoir nous sauver, tous ici autant que nous sommes ? – Ne dis pas de bêtises, me rétorque Bill [...], toi tu n'es pas séropositif ». Puis, en se retournant vers l'assistance : « Mais on va pouvoir repêcher **des gens** *comme* **Éric** ». (Guibert 1990 : 185 *C-Rom*)

Nous pouvons constater que dans des constructions de ce type, *comme* permet de (re)construire une sous-classe au sein d'un paradigme plus large, en réactualisant les éléments qui y appartiennent. Ainsi, dans (191), l'ensemble *gens* ne contient pas tous les *êtres humains* mais ceux qui sont dans la même situation qu'*Éric* : ceux qui sont séropositifs. Éric, étant qualifié comme portant le virus, est l'identifiant sur lequel cette sous-classe d'éléments séropositifs sera virtuellement (re)construite.

Nous n'analyserons pas les caractéristiques de la qualification pour au moins deux raisons. D'abord, parce que ce champ d'investigations excède considérablement le propos de la présente étude et ensuite parce que cet emploi (et ses différentes constructions) a fait l'objet de plusieurs études antérieures. Nous pouvons citer à titre d'exemples les études de Moline (1998, 2013).

Les différentes constructions exposées plus haut ont toutes un point commun, discriminatoire, nous le croyons bien : la relation qui lie N1 à N2 est une relation d'« inclusion référentielle » (expression de Délabre 1984). En effet, N1 est un élément de N2 (ou N2 est un élément de N1) et l'élément n'est identifié que comme faisant partie de l'ensemble, du paradigme, et donc que dans son appartenance à ce paradigme.

Parmi cet ensemble d'emplois 'qualificatifs', une seule construction nous semble présenter des affinités avec l'exemplification et mérite qu'on s'y arrête : il s'agit bien de l'emploi de *comme* en tant que marqueur de construction de sous-classe (191). Nous y reviendrons dans la sous-section 14.3.4.

14.3 *Comme* est-il un marqueur d'exemplification ?

Le bref exposé sur la comparaison et la qualification montre bien que ces deux emplois partagent avec l'exemplification certaines de ses propriétés. Alors qu'est-ce qui caractérise précisément l'emploi de *comme* MEx ? Peut-on même parler de l'exemplification comme un emploi autonome ? *Comme* est-il un marqueur d'exemplification ou plutôt un connecteur pouvant introduire occasionnellement un *exemple* ?

L'exemplification introduite par *comme* se présente, syntaxiquement, sous la forme de constructions telles que :

les/des/d'autres/certains/beaucoup de X(,) *comme* le Y/les Y1, Y2, Y3,…

Les caractéristiques formelles et sémantiques de *comme* MEx seront minutieusement étudiées dans les deux chapitres suivants (15 et 16). Dans les paragraphes qui suivent, nous essaierons d'exposer et d'argumenter les raisons pour lesquelles nous avons considéré que l'exemplification n'apparaît que sous cette forme.

Nous ne nous intéresserons donc pour l'instant qu'aux propriétés dont sont dotées la comparaison et la qualification introduites par *comme* et dont l'exemplification est *dépourvue*. Nous allons en effet voir que sur le plan formel, l'exemplification introduite par *comme* se définit principalement négativement (se définit par ce qu'elle n'est pas).

14.3.1 Exemplification *vs* comparaison

Nous dressons, dans ce qui suit, une liste non exhaustive des traits propres à la comparaison. Chaque caractéristique, qui distingue la comparaison de l'exemplification, sera illustrée par un exemple que nous présentons comme typique, c'est-à-dire comme apte à faire révéler, d'une façon plutôt claire, la valeur fondamentale de l'emploi. Ne faisant pas directement partie de notre champ d'étude, les caractéristiques de la comparaison ne seront ni expliquées ni commentées. L'exemple (192) (dans lequel *comme* introduit une exemplification) est proposé comme illustration qui confirmera (ou réfutera) les résultats des tests de substitution.

(192) Il demande que **les « questions éthiques et culturelles »** (*comme* **l'avortement ou la définition du mariage**) restent du ressort des autorités nationales. (Leconte 2005 *C-HumSam*)

Seule la comparaison – comparée à l'exemplification

1. exige l'existence, explicite dans le co-texte, des deux éléments de la comparaison (correspondant à un comparant et à un comparé). L'exemplification, elle, met en relation un exemplifié et un exemplifiant. Dans (192), *l'avortement* et *la définition du mariage* sont deux éléments de la CP *les questions éthiques et culturelles* et ne sont pas comparés à cette Classe, ni à d'autres éléments.

2. apparaît aussi bien dans des formes elliptiques que non elliptiques. Considérons ces exemples :

(193) Certes, le nouveau Président français est un adepte du oui. Voilà pourquoi il craignait *comme* **vous** un nouveau référendum. (Wurtz 070522 *C-Parl*)

(193a) Certes, le nouveau Président français est un adepte du oui. Voilà pourquoi il craignait *comme* **vous le craignez** un nouveau référendum.

Dans (193a), le prédicat commun sur la base duquel sont comparés les deux éléments est explicité à deux reprises. Ce genre de construction n'est d'ailleurs pas rare.

3. autorise que la subordonnée comparative occupe la position frontale. Certes la subordonnée comparative agit syntaxiquement souvent comme un *exemple* et suit généralement le comparé, mais dans certains cas, elle peut le précéder

(194) *Comme* **l'image du diable**, elle [la sorcellerie] a acquis une sorte d'autonomie dans l'univers de la littérature, en investissant essentiellement le champ de la fiction. (Muchembled 2000 *C-HumSam*)

Dans une exemplification, la séquence *comme* N2 n'est pas aussi mobile qu'une subordonnée comparative qui, elle-même, l'est très peu. Cette séquence exemplifiante ne peut pas non plus précéder N1 :

(192a) * (*Comme* **l'avortement ou la définition du mariage**), **les « questions éthiques et culturelles »** restent du ressort des autorités nationales...

(192a) est acceptable, à condition certes de supprimer les parenthèses, mais il transforme la séquence *comme l'avortement ou la définition du mariage* d'un exemplifiant à un comparé. Et l'énoncé s'interprète comme suit : *les questions éthiques et culturelles restent, tout comme/aussi bien que l'avortement ou la définition du mariage, du ressort des autorités nationales...*

4. peut dépendre d'un verbe ou d'une proposition entière. Ainsi, seul *comme* comparatif peut apparaître naturellement dans des constructions telles que :

(195) La soirée s'est passée *comme* **se passent les soirées chez Delphine et Jérôme**, à commenter les vins qu'on déguste à l'aveugle… (Carrère 2009 : 302 *C-Rom*)

5. N1 peut se présenter, syntaxiquement, sous la forme d'une proposition entière. N2 apparaît, dans ce cas, sous une forme elliptique :

(196) Avec deux enfants ! [...] Mais ce qu'on sait et ce qu'on éprouve quand le problème vous touche de près, cela n'a rien à voir. **Yane, la sage Yane va-t-elle entrer dans une recomposée**, *comme* **ses cousines** ? (Bazin 1991 : 341 *C-Rom*)

Le comparant et le comparé ne sont pas précisément *Yane*/*ses cousines* ; la comparaison met plutôt en relation deux situations :
Les cousines sont 'entrées' dans une recomposée ;
Yane 'entrera' dans une recomposée.
Nous remarquons d'ailleurs que la négation de la proposition précédant *comme* comparatif a la particularité de créer une certaine ambiguïté : de l'énoncé *Yane, la sage Yane ne va-t-elle pas entrer dans une recomposée, comme ses cousines ?*, nous pouvons déduire, selon le contexte, que ses cousines le sont ou ne le sont pas.

6. peut impliquer un rapport d'analogie (A est à B, ce que C est à D).

(197) **Il parlait de l'amour** *comme* **le droguiste de son nuancier de couleurs**. (Agnot 2006 : 180 *C-Rom*)

7. répond à une question en *comment* :

(198) [...] elle est, comme moi, programmée et, au surplus, tenue par des habitudes, par une complicité ronchonne, une conjugalité du genre soudure, un sentiment durable *comme* **un bouquet de fleurs sèches**. (Bazin 1991 : 31 *C-Rom*)

Dans (198), le comparant *un bouquet de fleurs sèches* répond à la question *Comment est le sentiment durable* ?.

8. peut être postposée à un adverbial d'énoncé :

(199) Il est **exactement** *comme* son père. (exemple construit)

Ces différences formelles creusent un fossé entre la comparaison et l'exemplification : toute construction qui répond aux critères recensés ci-dessus ou qui prend la forme d'un des énoncés cités, n'est pas une exemplification. Sans doute cette définition par élimination ne peut que rétrécir le champ de nos investigations ; elle ne peut en effet pas catégoriser clairement certaines occurrences de *comme*. Le recours à des critères sémantico-pragmatiques nous permettra de distinguer, d'une façon catégorique, la comparaison de l'exemplification. Dans une comparaison, N1 et N2 appartiennent à deux PA (paradigmes) différents et distincts et les deux termes de la comparaison ont une caractéristique commune ou sont liés l'un à l'autre par une quelconque relation dont la nature se révèle grâce à des données contextuelles. Le même constat est valable pour l'analogie (constructions type (197)). Les N1 et N2 de la comparaison sont des éléments et non des paradigmes. Si la comparaison met en relation deux paradigmes, ceux-ci sont présentés comme des éléments et considérés dans leur individualité.

Pour qu'elle soit définie comme telle, l'exemplification, elle, exige que N2 lie avec N1 une relation d'appartenance, d'inclusion référentielle. Mais l'exemplification n'est pas la seule à établir un tel lien entre N1 et N2 : la qualification le fait également. Et l'exemplification et la qualification présentent N2 (ou N1, pour certains cas de qualification, déterminés par le contexte et la construction de la proposition) comme appartenant à un paradigme[70] et non comme comparé à un paradigme (ou à un élément).

Alors qu'est-ce qui différencie l'exemplification de la qualification ?

[70] Le terme générique de *paradigme* désigne l'ensemble auquel appartient l'élément (N1 ou N2), même au sein d'une exemplification. La désignation *classe paradigmatique*, réservée à l'ensemble duquel est extrait un *exemple*, n'a pas été employée, dans ce chapitre, pour ne pas encombrer notre étude avec plusieurs systèmes d'abréviations. Ce choix répond donc à une exigence méthodologique, mais d'un point de vue notionnel, le paradigme et la classe paradigmatique désignent, tous les deux, un ensemble duquel est extrait un élément.

14.3.2 Exemplification *vs* qualification

L'exemplification se distingue de la qualification grâce à plusieurs traits discriminatoires. Ainsi, *comme* MEx ne peut, par exemple, pas introduire un syntagme nominal composé de l'article zéro et d'un substantif (comme dans une construction prototypique de la qualification).

Plutôt que formelles, les différences entre exemplification et qualification sont sémantiques et pragmatiques et peuvent être illustrées dans les exemples (200) et (201), et résumées dans le tableau suivant :

(200) Je retiendrai quatre défis principaux à relever : concilier développement économique et protection de l'environnement [...] ; passer d'une économie traditionnelle vers **de nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée**, *comme* **les biotechnologies marines et les nouvelles énergies** ; mettre en place une gouvernance efficace, ce défi politique et administratif conditionnant la réussite de l'ensemble. (Vlasto 070710 *C-Parl*)

(201) Si l'émergence de la **Chine** *comme* **superpuissance économique** engendre des obstacles, elle ouvre aussi des perspectives à l'Union européenne, à condition toutefois que les règles commerciales internationales soient respectées. (Saïfi 060906 *C-Parl*)

Exemplification	Qualification
N2 (qui correspond syntaxiquement à Y) est cité en tant qu'échantillon identique à tout É*n* et conforme à l'être É*n* ou au faire de É*n*. Dans (200), les éléments *les biotechnologies marines* et *les nouvelles énergies*, formant N2, sont deux éléments de l'ensemble *nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée* qui est la CP de laquelle est tiré N2.	N1 est cité non seulement en tant qu'élément conforme à l'être N*x*, mais surtout pour sa qualité de représentant du PA. Dans (201), N1 est l'élément qui incarne la *superpuissance économique* et est qualifié comme le dépositaire de la manière d'être ou de faire de N*x*.
La Classe paradigmatique (CP) est obligatoirement et explicitement mentionnée dans le co-texte immédiat, précédant la séquence *comme* N2. Cette classe prend la forme de N1 et se manifeste, syntaxiquement, généralement sous la forme d'un syntagme nominal dont le substantif principal est au pluriel (*nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée* dans (200)).	Le paradigme est non-déterminé ; il est déductible du co-texte (l'ensemble des pays qualifiés comme des *superpuissances économiques* dans (201)).
L'appartenance de l'élément au PA est présentée comme présupposée.	La nature de la relation qui lie l'élément au PA est posée dans l'énoncé. Contrairement à l'exemplification, la qualification tend à définir ou à exposer cette relation qui n'est pas encore solidement établie.
Généralement, l'énoncé a pour objectif d'annoncer une caractéristique de É*n* et non pas de N2 : tendance vers la généralisation d'une caractéristique de N2 pour englober tout É*n*. Ainsi, la manière de faire dans (200) est valable pour tous les *nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée* et non seulement pour *les biotechnologies marines et les nouvelles énergies*.	N1 est présenté dans son appartenance à N2 et en tant que tel, il agit d'une certaine manière. D'ailleurs, la proposition (201) peut être paraphrasée comme suit : *En tant qu'une superpuissance économique/En se qualifiant comme une superpuissance économique, la Chine a agi de la sorte*.

C'est l'élément exemplifiant, présupposé appartenir au PA, qui sert de référence pour l'identification de la manière d'être ou de faire de tous les É*n*.	C'est le PA lui-même qui sert de référence pour l'évaluation de l'adéquation de l'être ou du faire de l'élément avec N*x* (et parfois avec lui-même).

Tableau (4) : Traits distinctifs de l'exemplification et de la qualification

À ces différences sémantico-pragmatiques (qui ne prétendent certes pas à l'exhaustivité), quelques particularités syntaxiques propres à la qualification sont à signaler. Nous remarquons surtout que, contrairement à une exemplification, une qualification peut occuper la position frontale et peut dépendre d'un verbe ou d'une proposition entière.

14.3.3 L'exemplification : emploi intermédiaire – mais distinct – entre la comparaison et la qualification

Bien que l'exemplification soit dotée de certains traits distinctifs, cet emploi de *comme* emprunte quelques caractéristiques des emplois de comparaison et de qualification. Le processus d'exemplification se réalise en plusieurs étapes. D'abord, le paradigme est nommé. Au sein même de ce syntagme qui désigne le PA, une particule (sous la forme d'un article défini ou indéfini, déterminant indéfini…) annonce qu'une sélection fortuite est en train d'avoir lieu. *Comme* introduit le résultat de cette sélection : est extraite du PA une entité N2 (généralement composée de plusieurs éléments) et qui correspond à l'*exemple* introduit. Les éléments qui composent l'*exemple* sont implicitement comparés d'une part les uns avec les autres et présentés, grâce à l'énumération, comme identiques ; et, d'autre part avec tous les É*n* et présentés comme conformes à ce qui fonde la manière d'être ou de faire de N1. L'énoncé (202) illustre bien le déroulement de ce processus :

(202) Ajoutez **quelques fruits secs ou sauvages** [...], *comme* **merises, nèfles ou noix**, et le repas est terminé. (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

Du paradigme composé de *tous les fruits secs ou sauvages* seront extraits *quelques* éléments. L'introduction de *quelques* pose déjà l'idée que ce ne sont pas *tous* ces fruits qui doivent être ajoutés au plat, mais *certains* d'entre eux. Il y a donc une sélection mais le choix des éléments est arbitraire (ou présenté comme tel). L'*exemple* introduit par *comme* appartient donc à une unité référentielle plus large, à savoir *tous les fruits secs ou sauvages* et est composé de trois éléments (*merises*, *nèfles* et *noix*) liés les uns aux autres par un lien d'équivalence (comparaison similative). L'exemplification par *comme* véhicule donc deux relations : une relation d'ingrédience (ou d'appartenance référentielle) et une relation d'équivalence.

La relation d'ingrédience est celle qui lie N2 à N1 : c'est une relation d'inclusion référentielle qui rapproche l'exemplification de la qualification. La relation d'équivalence (similative) s'établit entre les différents éléments de N2, qui sont interchangeables et rapproche l'exemplification de la comparaison.

- L'exemplification partage avec la qualification sa valeur fondamentale : la **conformité** des éléments formant N2 avec l'identité d'être ou de faire de N1.

- Mais l'exemplification acquiert aussi la valeur fondamentale de la comparaison similative : la confirmation de l'**équivalence** des éléments formant N2 d'une part les uns avec les autres et d'autre part avec tous les éléments du PA (correspondant à N1). La comparaison d'une part entre les éléments de N2 les uns avec les autres et d'autre part entre les éléments de N2 et tous les éléments É*n* est sous-jacente : elle ne se manifeste pas explicitement mais est déduisible des relations d'ingrédience et d'équivalence similative.

Nous pouvons constater, des analyses qui précèdent, que l'exemplification a des affinités certaines d'une part avec la comparaison, et d'autre part avec la qualification, mais ses particularités et les restrictions qu'elle impose empêchent de la situer d'un côté ou de l'autre de la frontière.

Sera considéré comme marqueur d'exemplification tout *comme* qui lie un N1 à un N2 où N1 correspond à un PA et N2 à un élément de ce PA. L'exemplification se présente dans des constructions telles que :

(203) Bien sûr, des dispositifs additionnels pourront être activés afin de prendre en compte la situation de **populations sensibles**, *comme* **les enfants et les personnes âgées**. (Isler-Béguin 071210 *C-Parl*)

(204) Quant à l'oreille, malgré le folklore cher à **de rares poètes-paysans**, *comme* **Émile Joulain**, et les récitations encadrées de filles en coiffe – dactylos dans le civil -, elle n'a guère l'occasion d'entendre parler le patois, éradiqué par le français de radio. (Bazin 1991 : 141 *C-Rom*)

(205) Toutes ces surfaces sont devenues des cultures ou « coutures » (les Coutures-Saint-Gervais) patiemment gagnées sur la nature, essartées le plus souvent à la seule force du poignet, à la houe ou au sarcloir, et ce qui a donné **des appellations** *comme* **Les Essarts, Essertenne ou Certines, ou** *comme* **Artigue** (d'après un mot d'origine gauloise) d'où des Artiguenave, autrement dit « artigue neuve »... **D'autres** évoquent au contraire les cultures que l'on y a développées, *comme* **Avesnes ou Avanne, l'avoine ; Lignières, les champs de lin ; Chennevières, les plantations de chanvre**, ce chanvre avec lequel on tissait des cordes et

des vêtements, et qui n'était autre que notre cannabis ! (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

La formule de base est donc :

les/des/d'autres/certains/beaucoup de X(,) *comme* le Y/les Y1, Y2, Y3, …

X et Y sont les manifestations *syntaxiques* de N1 et N2 (respectivement). X est souvent composé d'un adjectif qualificatif ou d'un quantifiant tels que *certains*, *beaucoup*, *d'autres, nombreux, rares* et d'un substantif au pluriel. Delcambre (1997 : 110) cite même l'expression *toute une kyrielle de* X :

(206) L'eau bouillante et la glace fondante ne furent pas adoptées d'emblée ; on retrouve **toute une kyrielle de** repères, *comme* **les réactions de divers mélanges de glace et de sel, le point de fusion du beurre**, … (exemple cité par Delcambre)

Le noyau du syntagme nominal qui correspond à X est toujours au pluriel (c'est d'ailleurs l'un des traits caractéristiques de *comme* MEx) ; Y peut se manifester, lui aussi, sous la forme d'un syntagme nominal, mais dont le noyau est un substantif singulier :

(207) Les personnes souffrant de maladies respiratoires, *comme* **l'asthme**, pourraient être durement affectées sans une information préalable. (Daul 070711 *C-Parl*)

Y est toutefois souvent composé de deux ou de plusieurs syntagmes nominaux séparés par une conjonction de coordination, copulative (*et*) tel (203) ou disjonctive (*ou*) comme dans (202), ou simplement par une virgule (208) :

(208) En premier, nous n'acceptons pas, dans le budget 2008, la non-consommation des Fonds de cohésion. Au parti socialiste, nous avons rétabli les terribles coupes du Conseil qui affectaient des programmes *comme* Culture 2007**,** Media 2007**,** Jeunesse en action. (Guy-Quint 071023 *C-Parl*)

Y peut également être un nom propre (204) ou un infinitif (209), bref, de tout ce qui peut fonctionner comme fonctionne un substantif :

(209) Il y a des choses que nous devons faire tout de suite, *comme* **élargir la base des actifs éligibles**. (Berès 060426 *C-Parl*)

Dostie identifie une autre catégorie d'exemples introduits par *comme* :

(210) A : Pourquoi dis-tu que c'est une personne généreuse ?
B : Ben *comme* la télévision, i [*sic*] me l'a donnée (Dostie 1995 : 257)

Comme l'indique Dostie (1995 : 257), le locuteur « sélectionne, à l'intérieur d'un même ensemble d'événements qui vont dans une même direction, un événement particulier qu'il cite en exemple ».

Bien que nous admettions que (210) est bel et bien un *exemple*, nous avons délibérément choisi de ne pas traiter ce genre d'emploi d'abord parce qu'un tel usage appartient à un registre oral (ce dont témoigne la non-prononciation du *l* du pronom personnel *il*), dont l'étude ne fait pas partie de notre champ de recherche. En outre, un tel emploi semble être rarissime. L'exemple cité par Dostie est le seul que nous avons pu rencontrer et il serait fastidieux d'en tirer des constats ou d'en discerner certaines caractéristiques de *comme* MEx.

14.3.4 La construction d'une sous-classe est-elle une exemplification ?

S'intéressant aux constructions *dét. N1 comme (dét.) N2*, Délabre (1984) constate que cette formule recouvre deux emplois différents correspondant à ce que nous avons appelé l'exemplification et la qualification. Comme nous l'avons fait, Délabre sépare les constructions composées d'expressions où le déterminant initial est un indéfini (211), de ceux dont le déterminant initial est un « quantitatif » (212) (exemples cités par Délabre).

(211) ((Un/Des) homme(s) *comme* Chomsky s'oppose(nt) au structuralisme.

(212) D'autres catégories, *comme* les professions libérales, sont inquiètes.

Pour justifier une telle classification, Délabre s'appuie sur cinq tests de catégorisation :

1. L'effacement de l'ensemble *comme (dét.) N2*
2. Le détachement de cette construction entre virgules
3. L'effacement de *comme*
4. Sa substitution par un autre marqueur d'exemplification *par exemple*
5. Possibilité d'insertion d'un groupe en incise entre *N1* et *comme (dét.) N2*

Alors que le premier groupe, illustré par la proposition (211), répond négativement à tous les critères, le deuxième groupe répond, lui, positivement. Formellement, les deux constructions n'ont en commun que la possibilité de substituer *comme* par *tel que*. Bien que les constructions où *comme* joue le rôle d'un MEx ne répondent pas positivement aux critères (2) et (4) d'une façon systématique, la séparation de ces deux groupes nous semble bien pertinente. Délabre, comme la plupart des chercheurs qui se sont intéressés à *comme*, ne cite l'exemplification que pour l'exclure de son domaine de recherche. En

effet, l'article s'intéresse plutôt aux constructions du premier groupe (211) et appelle cet emploi de *comme* une inclusion référentielle, étant donné que les constructions dans lesquelles il est inséré ont, comme rôle, la fonction d'inclure un élément N2 dans une référence.

Delcambre (1997 : 117) propose l'expression de *marqueur de construction de classe* pour désigner certains emplois de *comme* dont (213) est une illustration :

(213) Un chat *comme* le chat siamois est un animal difficile à apprivoiser. (exemple proposé par Delcambre 1997 : 119)

Delcambre considère que *comme* dans (213) est bien un marqueur d'exemplification. La nature de l'emploi de *comme* se vérifie, affirme-t-elle, par la possibilité de l'insertion de *par exemple*, un autre marqueur d'exemplification dans la même proposition :

(213a) Un chat *comme* **le chat siamois** *par exemple* est un animal difficile à apprivoiser.

Selon Delcambre, la concomitance de *comme* avec *par exemple* montre bien que les deux marqueurs exercent la même fonction au sein de la proposition. Pour autant, il est possible que *comme* et *par exemple* aient chacun une fonction distincte. Prenons un autre exemple qui clarifie cette idée :

(214) [E]lle avait fait une bêtise et devait le payer de sa vie, c'était la règle du jeu, de notre jeu, mais celle que nous avions pendue n'était pas un porc ou un bœuf qu'on tue sans y penser parce qu'on veut manger sa chair, c'était une jeune fille qui avait été une petite fille peut-être heureuse et qui entrait alors dans la vie, une vie pleine d'assassins qu'elle n'avait pas su éviter, une fille *comme* **ma sœur** en quelque sorte, la sœur de quelqu'un, peut-être, comme moi aussi j'étais le frère de quelqu'un. (Littell 2006 : 836 *C-Rom*)

Il est bien évident que le *comme* souligné dans (214) est bien comparatif. Il est toutefois possible d'insérer un *par exemple* juste après *ma sœur* et dans ce cas, l'on aura :

(214a) … une fille *comme* **ma sœur** *par exemple*…

Insérée dans son contexte, la séquence *une fille* ***comme*** *ma sœur* ***par exemple*** donne à la proposition la signification suivante : *La fille qui a été pendue ressemble à n'importe quelle autre fille, à ma sœur, à titre d'exemple*. Dans ce cas, *comme* introduit une comparaison et *par exemple* un *exemple*. La concomitance des deux marqueurs dans le même énoncé ne fait pas de *comme* un marqueur d'exemplification : celui-ci est toujours bel et bien comparatif. Que *par exemple* soit présent au voisinage d'un autre connecteur et que chaque

connecteur/marqueur remplisse une fonction distincte n'est d'ailleurs pas rare. Relisons l'extrait (165) que nous reprenons ici :

(165a) La situation de la France, par rapport aux autres pays industrialisés, est particulièrement critique car on y entre dans la vie active tard (vers 25 ans) et on en sort le plus tôt (57,5 ans). Il n'y a qu'un tiers d'actifs entre 55 et 64 ans, ***contre*** plus de la moitié en Suède (68 %) et en Grande-Bretagne (53 %), *par exemple*. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Revenons à la proposition (213). Celle-ci est paraphrasable comme suit :

- Tout chat qui a les mêmes caractéristiques qu'un chat siamois est difficile à apprivoiser.

⇨ Construction d'une sous-classe de chats, avec comme qualifiant LE chat siamois.

Il s'ensuit que dans (213a), il est fort possible que *comme* soit un marqueur qui introduit un syntagme qualifiant le PA et *par exemple* un marqueur qui introduit un *exemple*. En d'autres termes, il est possible de comprendre (213a) comme suit :

- Il existe une sous-catégorie de chats qui sont difficiles à apprivoiser ;
- Tout chat ayant ces caractéristiques est difficile à apprivoiser - insertion de *comme* de qualification ;
- Le chat siamois en est un exemple – insertion de *par exemple*, marqueur d'exemplification.

⇨ Construction d'une sous-classe de chats, avec comme l'un DES qualifiants possibles le chat siamois.

Nous pensons que dans des constructions du type de (213), *comme* sert seulement de marqueur de construction de sous-classe et nous croyons que cet emploi appartient non à l'exemplification, mais à la qualification. Certes, l'exemplification par *comme* permet aussi la qualification de N1, mais l'hypothèse de la non-exhaustivité des qualifiants est sous-jacente à l'exemplification (voir les analyses qui suivent, et particulièrement les commentaires sur (218) et (219)).

Le même raisonnement est valable pour d'autres constructions que Delcambre (1997 : 100) range parmi les *exemples*, telles que :

(215) *les* animaux comme le chat. (exemple proposé par Delcambre).

Delcambre traite toutes les constructions *dét. N1 comme (dét.) N2*, comme des *exemples* et, une fois que les frontières de l'exemplification sont tracées, elle s'intéresse presqu'exclusivement à la formule *des N1 comme le N2* qu'elle présente comme jouant « un rôle central dans la fonction d'exemplification » (1997 : 122), ajustant son analyse sur la question : « Pourquoi *le N1 comme le N2* est une formule impossible ? » (1997 :113).

À la suite de Délabre (1984), nous considérons que la construction *dét. N1 comme (dét.) N2* est un ensemble hétérogène qui englobe des emplois distincts de *comme*. Le premier emploi peut être catégorisé comme une sous-classe du groupe **qualification** : N2 est lié à N1 d'une relation d'inclusion référentielle, le premier élément faisant partie du second. Le deuxième emploi est de l'**exemplification** : N2 est lié à N1 par une relation d'inclusion référentielle, le premier élément faisant partie du second, mais d'autres éléments en font également partie.

Étant donné que dans une exemplification, N1 de la formule *N1 comme N2* renvoie toujours au paradigme, qui, nous le savons bien, ne peut pas être, par essence, composé d'un seul élément, il n'est pas possible de rencontrer des constructions telles que :

(216) *** Une qualité** *comme* **le charisme, la fermeté et la crédibilité** est indispensable pour faire une carrière de politicien. (exemple construit)

Il s'ensuit que toute construction du type *un/une N1 comme N2* est une qualification :

(217) **Une qualité** *comme* **le charisme, la fermeté ou la crédibilité** est indispensable pour faire une carrière de politicien. (exemple construit)

Mais il est très fréquent que ce N1 soit, dans les deux cas d'exemplification et de construction d'une sous-classe, un substantif pluriel, alors comment distinguer la première de la seconde ?

(218) Les couleurs vives, pourtant très prisées dès le Moyen Âge et obtenues par **les** plantes tinctoriales *comme* l'indigo et la garance, restent l'apanage des puissants. (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

(219) « Je ne suis pas sûr que l'Ukraine soit le meilleur exemple ».
– « Certainement pas, fis-je. Personne au RSHA ne comprend comment on laisse Koch se déchaîner comme ça. C'est une catastrophe ».
– « C'est un des dysfonctionnements du national-socialisme. Sur ce point-là, Staline est bien plus rigoureux que nous. Mais **les** hommes *comme* Koch, je l'espère, n'ont aucun avenir ». (Littell 2006 : 436 *C-Rom*)

Dans les deux extraits, N1 est un syntagme nominal construit d'un déterminant défini et d'un substantif au pluriel.

Dans (219), la séquence *comme N2* (*comme* Koch) permet d'extraire un sous-ensemble de N que nous appelons N*z* et auquel n'appartiennent que les éléments qui ont deux propriétés :

1. Ils partagent avec les N*x* la propriété fondamentale (dans ce cas précis, celle d'appartenir à l'espèce des êtres humains/des hommes).
2. Ils ont un plus qui les caractérise et les distingue des autres éléments (par ex. hommes cruels, despotiques, méchants…).
3. N2 est le qualifiant permettant d'identifier les critères de sélection des éléments de N*z*.

Comme extrait non pas un élément (ou quelques éléments) du paradigme mais tout un ensemble d'éléments et crée ainsi une sous-catégorie de N*z*, ayant comme qualifiant N2. Et comme le remarquent Fuchs et Le Goffic (2005), « l'expression vise en quelque sorte un double référent ». Il s'agit d'une sélection secondaire au sein même d'une sélection primaire. La séquence *comme N2* a donc une valeur restrictive dont la séquence *comme MEx N2* est dépourvue. En effet, dans (218), il n'y a pas de formation d'une sous-classe au sein du PA et les éléments de N2 n'ont aucun autre trait caractéristique qui les distingue de N*x*.

La distinction entre la construction d'une sous-classe et l'exemplification devient plus délicate avec des constructions qui, à première vue, paraissent identiques, mais qui appartiennent à deux emplois différents :

Des N1 comme celui/celle/ceux/celles qui/que …
Les N1 comme celui/celle/ceux/celles qui/que …

Voici quelques exemples de ces constructions :

(220) Mais cette méthode est plus médiocre, ajoute-t-il, pour **des symptômes plus complexes** *comme* **ceux de « la tendance dépressive 88 »**. (Ehrenberg 2000 *C-HumSam*)

(221) Il y a ensuite les résultats de l'anthropologie physique et culturelle ; et finalement **les recherches ethnologiques de terrain** *comme* **celles menées par le Dr. Weintrop ou le Dr. Weseloh**. (Littell 2006 : 303 *C-Rom*)

(222) Il fallait bien **des rencontres** *comme* **celles-là** pour tenter de jeter les ponts, croiser les domaines, explorer la nouvelle sémiologie imagée qui bouleversait les représentations de l'invisible. (Garat 2006 : 1129 *C-Rom*)

Alors que les séquences *des N1 comme ceux de N2* (220) et *les N1 comme celles menés par N2* (221) semblent pouvoir être interprétées aussi bien comme des qualifications que comme des *exemples*, *N1 comme celles-là* (222) peut être catégorisée comme une qualification : N1 semble être trop vague pour être illustré, il doit d'abord être identifié. (222) peut en effet être compris comme : *Toutes rencontres identiques à celles-ci auront le même effet*.

Il apparaît en tout cas que les constructions comme (220), (221) et (222) sont situées dans une zone intermédiaire entre l'exemplification et la qualification, avec une forte tendance à identifier le PA par ce qu'il contient, à savoir par ses éléments prototypiques. Seules les données co(n)textuelles peuvent justifier l'interprétation que l'on attribue à l'énoncé.

Delcambre remarque à juste titre que d'un point de vue argumentatif, l'exemplification par *comme* dans les structures *des X comme celui de Y* peut être

> le lieu d'un jugement évaluatif, le lieu d'une axiologisation utile dans le discours argumentatif en ce qu'elle permet simultanément et la référence spécifique et l'attribution par le biais de N1 (X) d'un qualifiant dans une structure prédicative. *Des ratages comme celui du manifeste contre Eiffel* équivaut en effet à quelque chose comme le manifeste contre Eiffel était un ravage. (1997 : 122)

Nous devons finalement préciser que ces constructions doivent être distinguées de l'emploi comparatif (223) et de l'analogie (224) :

(223) Ce sourire délicieux accroché à ses lèvres, *comme* **celles d'une poupée de cire**, son teint diaphane, son air d'inattention et d'indifférence placide inquiétaient Gabrielle plus que tout. (Garat 2006 : 741 *C-Rom*)

(224) Oh, ce visage, frappé dans mon quotidien *comme* **celui de la reine Élisabeth l'est sur les pièces de monnaie**, c'est toujours une suite ; Dieu merci, ce n'est pas encore une fuite de ceux que j'ai connus ! (Bazin 1991 : 62 *C-Rom*)

Cela dit, nous croyons bien que les trois sous-catégories exemplification – comparaison – qualification ne sont ni autonomes ni indépendantes l'une de l'autre. Il existe bien des constructions qui se situent dans des zones grises. Comme le remarque Portine (1995 : 383), à la suite de Fuchs (1989), un « *continuum sémantique* que l'on peut vérifier sur plusieurs exemples (*considérons cette affaire comme réglée*/ *considérons cette affaire comme une affaire réglée*/ *considérons cette affaire comme affaire réglée*), est peut-être [...] à l'œuvre entre appartenance à une classe et affirmation de l'identité ».

Nous allons aussi montrer dans ce qui suit qu'il existe des constructions intermédiaires pouvant appartenir aussi bien à un emploi qu'à un autre. Nous tâcherons d'élucider l'origine de leur ambiguïté et, surtout, de justifier leur catégorisation.

14.4 Des emplois intermédiaires

Seront considérées comme situées dans une zone entre la comparaison, l'exemplification et/ou la qualification les constructions suivantes :

14.4.1 Considérer/regarder/voir/imaginer N1 *comme* N2. Je la considérais *comme* la chair de ma chair[71]

Nous pensons que cette construction fait partie de l'emploi de qualification et plus précisément de l'inclusion référentielle : inclusion d'un élément N1 dans un PA auquel cet élément n'appartient/appartenait pas. En effet, une proposition telle que

(225) Il a parmi ses patients **des hommes** qu'il considère *comme* **hystériques**. (Ehrenberg 2000 *C-HumSam*)

peut être interprétée comme suit :

- X considère que N1 appartient au PA.
- X considère que N1 est comme tout N*x* (éléments appartenant au PA) parce que N1 a la caractéristique des éléments N*x*.
- Il n'est pas sûr que N1 appartienne effectivement au PA.

En d'autres termes, *considérer N1* comme *hystérique* (dans ce cas par exemple), c'est croire que N1 a les propriétés qui lui autorisent de pouvoir faire partie du paradigme des hystériques, sans pour autant être sûr que N1 soit vraiment hystérique. Le verbe *considérer* crée une sorte de distanciation de l'énonciateur vis-à-vis de son propre énoncé. Dans (225), il y a une entité subjective qui est responsable de l'acte de rapprochement de N1 aux éléments N*x* du PA ou d'inclusion de N1 au PA et qui se réclame comme telle. Cet acte d'inclusion est donc subjectif ou susceptible d'être subjectivisé.

Ce genre de constructions a deux propriétés formelles (non distinctives) qui les rapprochent de la comparaison et qui les éloignent de l'exemplification :

- N2 peut être soit un adjectif, soit un substantif ;
- Si N2 est un substantif, il peut être précédé par un article indéfini (*Je le considère comme un ami*).

[71] Guibert (1990 : 227 *C-Rom*)

Nous considérons cette construction comme une sous-catégorie de l'emploi de qualification et l'appellerons une *qualification avec effet de comparaison.* L'expression *effet de* est à comprendre comme une interprétation sémantico-pragmatique en contexte, et non comme une catégorisation de cette construction comme une sous-classe de l'emploi comparatif.

Les constructions du genre de *considérer N1 comme N2* véhiculent l'idée sous-jacente de l'inclusion d'un élément N1 dans un PA dont les éléments N*x*, comparés à N1, s'avèrent être dotés des mêmes propriétés fondamentales que celui-ci.

14.4.2 L'approximation : C'est déjà quelque chose *comme* de la nostalgie qui nous étreint[72]

Le *comme* d'approximation joue également ce rôle d'inclusion de N1 dans un PA, avec la précision que N1 est légèrement différent de N*x*. L'inadéquation de N1 avec les éléments du PA peut toucher l'être ou le faire.

N2 peut se présenter, syntaxiquement, sous la forme soit d'un syntagme nominal, soit d'un syntagme adjectival comme dans (226) :

(226) J'étais passé à un autre stade de l'amour de la mort, **comme** *imprégné* par elle au plus profond je n'avais plus besoin de son décorum mais d'une intimité plus grande avec elle. (Guibert 1990 : 159 *C-Rom*)

Tout en se situant au seuil de la qualification avec laquelle elle partage quelques caractéristiques qui se révèlent encore plus claires dans les constructions *N1 comme N2* (adj.) où N2 est un adjectif (ou syntagme adjectival) tel que (226), l'approximation est néanmoins un emploi comparatif.

14.4.3 Au seuil de l'exemplification : Elle est *comme* un diamant à multiples facettes[73]

Dans cette sous-catégorie nous incluons un type de constructions traditionnellement considérées comme des emplois comparatifs. Il s'agit de la construction *N1 est (adj.) comme un N2*.

Fuchs et Le Goffic (2005 : 7) considèrent comme faisant partie de la même catégorie des constructions telles que :

(227) Marie est jolie *comme* **sa sœur**

(228) Marie est jolie *comme* **un cœur/une déesse**

[72] Carrère (2009 : 304 *C-Rom*)
[73] Nabati (2005 *C-HumSam*)

Les auteurs justifient une telle classification par le fait qu'

> [i]l s'agit toujours d'une structure intégrative, chevillée par l'adverbe *comme*. Deux entités référentielles X et Y, disjointes et de même rang, sont mises en rapport : Marie (X, terme comparé) et la sœur de Marie (Y, échantil), sous l'angle d'une propriété gradable, partagée par les deux entités, le prédicat *être jolie.*

Selon Fuchs et Le Goffic, l'énoncé (228) fait partie d'une « des nombreuses collocations de comparaison avec un échantil prototypique ».

Tout en confirmant que cet emploi est bien comparatif (la séquence *comme un N2* répond à la question *comment* et l'énoncé peut être paraphrasé comme suit : *Elle est belle de la même façon/manière qu'une déesse l'est*), nous remarquons néanmoins qu'une telle construction présente quelques spécificités par rapport à une comparaison standardisée. Ces spécificités ne sont pas syntaxiques, mais plutôt sémantico-pragmatiques. Certes les éléments de la comparaison classique sont tous présents (ou peuvent facilement être explicités) dans (228) aussi bien que dans (227) (il y a dans les deux cas deux entités référentielles N1 et N2), mais N2 dans la proposition (227) est présenté comme de même rang que N1. Et N1 et N2 possèdent la qualité en question, et cette acquisition s'entend à la fois en quantité (*Marie est aussi jolie que sa sœur*) aussi bien qu'en qualité (*Marie a la même beauté que sa sœur*). L'énoncé (227) est une comparaison mettant en rapport un comparé et un comparant qui peuvent ne pas être sur le même pied d'égalité mais qui tendent à l'être, une comparaison entre deux *entités*. Il s'agit donc d'une similitude, qui est toutefois présentée comme parfaite ou, au moins, totale.

Par contre, des propositions telle (228) ressurgit une valeur spécifique, associable à la notion de comparaison mais dont elle se distingue. Dans l'exemple (228), l'énoncé tend plutôt à introduire l'idée que N1 possède les propriétés généralement attribuées à N2, donc à un *paradigme*, bien qu'il n'appartienne pas à ce paradigme : Marie est dotée de la beauté sublime des déesses, bien qu'elle n'en soit pas une. On déduit également que la propriété qui manque est celle qui forme le prédicat commun au PA dont les éléments sont comparés à N1 : cette propriété touche l'être. C'est précisément ce manque qui justifie la comparaison. *N1 est comme un Nx* implique, par la présence même de *comme*, que N1 n'est pas identique à N*x*. N1 est présenté comme possédant les caractéristiques que tout élément de N*x* possède tout en étant dépourvu de la propriété fondatrice de l'être : Marie n'est pas une déesse. La différence entre N1 et N*x* est en quelque sorte la différence entre l'égal et le même.

En outre, N2 est présenté plus dans sa valeur générique que dans son individualité. On ne compare par Marie à la déesse Vénus ou Aphrodite mais à toute entité pouvant être qualifiée de déesse. Nous sommes donc proches de

la construction : *N2 sert de référence pour évaluer l'adéquation de N1 avec tous les Nx* et *Nx sert de référence pour évaluer le prédicat de N1*. Pour reprendre la terminologie de Fuchs et Le Goffic (2005), la manière d'être de N1 correspond à la manière d'être de tous les N*x*, mais N1 n'appartient pas au PA.

Cet emploi comparatif de *comme* diffère également de celui de la qualification. Considérons ces deux exemples ((229) étant comparatif et (230) qualificatif) :

(229) [...] on voyait Muzil en complet-veston et en cravate se tordre littéralement de rire à l'instant où l'on attendait de lui qu'**il** soit **sérieux** *comme* **un pape** pour statufier un des règlements de cette histoire des comportements dont il minait les bases. (Guibert 1990 : 36 *C-Rom*)

(230) [...] elle avait une love affair avec un acteur américain un peu ringard, mais multi-milliardaire, qui lui promettait en échange d'un contrat de mariage un contrat pour trois films *comme* **vedette** aux États-Unis, le rêve de Marine. (Guibert 1990 : 89 *C-Rom*)

Comme le remarquent Damourette et Pichon (1940 : § 3125), dans une construction telle que (230), le substantif postposé à *comme* est dépourvu d'article. L'absence d'article s'explique par le fait que cet emploi de *comme* pourrait faire partie des constructions du type *regarder/imaginer/considérer comme*. N1 appartient (ou est censé appartenir) à N*x*, et *comme* est substituable à *en tant que*.

Dans (230), il y a une « équivalence notionnelle » (Portine 1995 : 378) entre les éléments du PA et N1 qui est considéré comme l'un de ses représentants. Pour mieux comprendre la notion d'inclusion notionnelle, nous nous permettons de reprendre le raisonnement de Portine sur la question. Commentant l'exemple

(231) *Comme* **imbécile**, **il** se pose là.

Portine écrit :

> L'occurrence *imbécile* sert de référence pour l'évaluation de *il*. […] l'occurrence de « Ø + imbécile » fonctionne en effet comme représentant de « l'être-imbécile ». Si je me place du point de vue de « l'être-imbécile » alors l'individu désigné par *il* a la propriété de combler cet « être-imbécile ». (1995 : 379)

Dans des propositions telles (228) et (229), N1 n'est pas l'un des éléments du PA et encore moins son représentant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons pas considéré cet emploi comme de l'exemplification. Nous avons précisé dans un chapitre précédent que la fonction principale de l'*exemple* est d'extraire un élément du paradigme et d'en faire un des

représentants de ce paradigme. Nous constations que dans les énoncés type (228), c'est l'action contraire à l'exemplification qui se réalise. En effet, un élément N1, ne faisant pas (encore) partie du PA, est jugé conforme au prédicat commun de tous les éléments du paradigme et mérite par conséquent d'être inclus dans l'ensemble, ou d'être considéré comme équivalent aux éléments du paradigme. Il s'agit donc d'un processus d'inclusion d'un élément N1 identique (ou présenté comme tel) dans le PA.

14.4.4 Des zones grises

Certaines constructions présentent quelques ambiguïtés. Nous n'aurons malheureusement pas l'occasion de les commenter dans la présente étude. Néanmoins, nous considérons qu'il est nécessaire de les exclure de notre champ de recherche puisqu'ils sont des cas problématiques auxquels il faut consacrer, et à eux seuls, une étude approfondie. Ce qui différencie les emplois intermédiaires des zones grises, c'est que les premiers appartiennent à une zone frontalière entre deux emplois bien autonomes alors que les seconds peuvent se situer, selon l'interprétation que l'on donne à l'énoncé, comme appartenant à un emploi ou à un autre. Soient les exemples suivants :

(232) Depuis le 26 novembre 1933, Camille Chautemps est président du Conseil. De cet avocat, député à trente-quatre ans, entré dix-huit fois au gouvernement dont quatre fois comme président du Conseil, on peut dire qu'**il** apparaît *comme* **l'archétype du politicien IIIe République**. (Decaux 1996 *C-HumSam*)

(233) Je te prends *comme* **époux**. (exemple emprunté à Portine 1995 : 384)

Outre l'ambiguïté que pose l'expression *apparaître comme* dans (232), l'article défini présente N2 comme un élément unique. La similitude de N1 avec N2 et l'unicité de ce même élément rendent difficile la tâche de classification des constructions telles (232). N1 appartient à un paradigme, certes, mais l'ensemble formé *d'archétype(s) du politicien IIIe République* n'est composé que de l'élément *Camille Chautemps*. Portine (1995 : 384) remarque précisément que dans de telles constructions, nous n'avons qu'« un singleton, c'est-à-dire une classe ne comportant qu'un seul élément ». Ne nous intéressant qu'à la relation d'exemplification, nous ne pouvons qu'affirmer, d'une façon catégorique même, que *comme* dans une construction telle (232) n'est pas un MEx. Nous avons bien précisé dans la présentation théorique de notre travail que, pour être considérée comme un paradigme d'*exemples*, une classe ne peut pas être composée d'un seul élément. Or, nous pouvons bien constater que dans (232), l'article défini laisse entendre que N1 est le seul élément de l'ensemble *archétype du politicien*. Il est toutefois un élément d'un ensemble plus grand, à savoir *les politiciens IIIe République*. Nous aurons

donc tendance à classifier cette construction comme un emploi de qualification.

Dans la proposition (233), N2 (*époux*) sert de référent pour la catégorisation du N1 (*tu*). Pour autant, le PA auquel appartient le *tu* en tant qu'*époux* n'est composé que d'un seul élément. Peut-on parler d'une appartenance à une classe ? Peut-on parler d'un emploi semblable à celui dans (231) (*Comme* **imbécile**, **il** se pose là) ?

Il nous semble que l'emploi de *comme* dans (233) s'interprète plutôt comme *N2 sert de référent pour qualifier/identifier N1*. Nous sommes en tout cas à la « limite de l'appartenance à une classe », comme le remarque Portine (1995 : 384).

Les emplois intermédiaires et les zones grises montrent bien que les emplois de *comme* de catégorisation (et certainement tous les emplois de *comme*) relèvent d'un continuum sémantique plutôt que d'une opposition ou d'une différence bien claire. Mais il existe certainement des traits distinctifs dont chaque emploi de *comme* est pourvu. La différence entre la comparaison, la qualification, l'exemplification et l'approximation (qui est à notre sens une sous-catégorie de comparaison) peut donc être schématisée comme suit :

Emploi de *comme*	**Relation d'équivalence**	**Relation d'ingrédience**
Comparaison	N1= N2	N1 ∉ PA
Qualification	N1= N*x*	N1∈ PA
Exemplification	N1= É*n*	N1∈ CP É*n* ∈ PA
Approximation	N1≈ N*x*	N1 ∉ PA

Tableau (5) : Les emplois de *comme* et les relations d'équivalence et d'ingrédience

La différence entre les trois constructions principales est d'une part une différence du degré d'adéquation ou d'équivalence entre N1 et les représentants du PA et, d'autre part, une différence de la nature de la relation qui lie N1 au PA.

15 Caractéristiques fondamentales de *comme* marqueur d'exemplification

15.1 Quelques propriétés de la Séquence-exemple

Les positions qu'une Séq.Ex (composée du MEx *comme* et de l'ExI) peut occuper sont bien restreintes comme le montrent les exemples suivants :

(234) **Certains pays**, *comme* **le Japon et la Turquie**, [...] sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation : l'internationalisation est synonyme d'occidentalisation, qui elle-même suppose d'importantes transformations internes. (Postel-Vinay 2005 *C-HumSam*)

(235) [...] la politique exige **d'autres capacités** *comme* **le secret, l'audace, l'instinct et la fermeté**. (Villepin 2002 *C-HumSam*)

(236) [...] combien les fonds structurels ont apporté à **des pays** *comme* **l'Irlande, l'Espagne et le Portugal** ? (Beaupuy 060517 *C-Parl*)

Nous constatons que les Séq.Ex dans (234), (235) et (236) ne sont pas des constituants immédiats de la proposition, mais des composants de ces constituants. Ce constat vaut pour une règle : la Séq.Ex introduite par *comme* n'occupe jamais la position d'un constituant immédiat.

Ces Séq.Ex apparaissent sous forme d'un énoncé annexé à un constituant immédiat de la proposition. Il s'ensuit que la Séq.Ex ne peut jamais être un composant du syntagme verbal : elle ne peut être ni insérée entre l'auxiliaire et le verbe principal, ni directement postposée au syntagme verbal.

Souvent, la Séq.Ex est clairement détachée du syntagme qui la précède par une virgule (comme dans la majorité des exemples cités dans le présent chapitre) ou une parenthèse ((237) en est un exemple).

(237) Il demande que **les « questions éthiques et culturelles »** (*comme* **l'avortement ou la définition du mariage**) restent du ressort des autorités nationales. (Leconte 2005 *C-HumSam*)

Mais contrairement à ce que pensent Délabre (1984) et Fuchs et Le Goffic (2005), *comme*, en tant que MEx, n'est pas nécessairement dissocié du syntagme qui le précède, et les exemples illustrant cette caractéristique ne manquent pas :

(238) L'éducation des enfants, la pédagogie, le développement cérébral des jeunes enfants devraient être des disciplines majeures des universités du temps libre. **Des associations** *comme* **l'École des grands-parents** montrent ce qui pourrait être fait en ce domaine, non pas contre ou indépendamment des parents, mais en liaison étroite avec eux. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

ou encore

(239) Le programme spécifique de coopération doit permettre de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux avec **des thèmes** *comme* **la santé, l'énergie ou encore l'environnement et les changements climatiques**. (Laperrouze 061129 *C-Parl*)

Si la séquence introduite par *comme* dans (238) peut être vue et interprétée comme une qualification (ce qui nous semble sujet à caution), ce que le marqueur introduit dans (239) est bien un *exemple*. La présence de *ou encore* dans (239) montre que les quatre éléments cités (*la santé, l'énergi*e, *l'environnement* et *les changements climatiques*) ne forment pas une liste exhaustive des défis, mais seulement quelques-uns. Ce qui suit *comme* est donc une illustration de la CP ; la Séq.Ex n'est pour autant pas dissociée de ce qui précède par un signe de ponctuation.

Comme peut apparaître dans des énoncés dépourvus de verbes conjugués tels que :

(240) De l'an 400, qui vit l'arrivée des Wisigoths, à la victoire de Charles Martel sur les Arabes, en 732, à Poitiers, la Gaule vit déferler sur son sol des vagues d'étrangers. Peuples venus des steppes d'Europe centrale ; d'Asie ou du Caucase, *comme* **les Huns d'Attila**, mais aussi des pays Baltes, *comme* **les Saxons ou les terribles Vandales**, à l'origine de notre « vandalisme ». (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

L'énoncé *Peuples venus des steppes d'Europe centrale* suit immédiatement l'Objet *des vagues d'étrangers* et peut donc être considéré, lui-même, comme un Objet du syntagme verbal *vit déferler*.

L'insertion d'un énoncé introduit par *comme* fait révéler trois composantes de la signification que l'exemplification présuppose. Considérons cet exemple :

(241) Certains penseurs postmodernes, *comme* **Jean-Francois Lyotard**, partagent [...] avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique qui les protège de l'illusion de vivre dans un monde sans orientation et sans force dominante… (Touraine 1997*C-HumSam*)

Dans (241), il est posé que *certains des penseurs postmodernes partagent avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique qui les protège de l'illusion de*

vivre dans un monde sans orientation et sans force dominante ; et il est présupposé que :

1. Jean-François Lyotard partage avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique qui le protège de l'illusion de vivre dans un monde sans orientation et sans force dominante.
   Ce présupposé est faible dans le sens où il peut contenir une nouvelle information.

2. Jean-François Lyotard est un penseur postmoderne.

3. D'autres penseurs partagent avec Jean-François Lyotard une volonté d'analyse critique qui les protège de l'illusion de vivre dans un monde sans orientation et sans force dominante.

Ainsi, un énoncé tel que (241a) semble inadmissible :

(241a) Aucun penseur postmoderne, *comme* **Jean-François Lyotard**, ne partage [...] avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique qui le protège de l'illusion de vivre dans un monde sans orientation et sans force dominante…

L'énoncé (241) peut donner suite à trois enchaînements virtuels :

1. Aucun des penseurs postmodernes ne partage avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique.
2. Jean-François Lyotard ne partage pas avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique…
3. Jean-François Lyotard n'est pas un penseur postmoderne/n'est pas un exemple des penseurs postmodernes.

La deuxième réponse semble peu probable, la troisième l'est davantage. Les deux derniers enchaînements se présentent en effet comme une lecture non immédiate de (241). Par conséquent, le fait que *certains des penseurs postmodernes partagent avec Hannah Arendt une volonté d'analyse critique* est posé comme une idée nouvelle et importante[74].

D'une manière générale, toute construction type (241), à savoir (*les/des/d'autres/certains/beaucoup de X, comme le Y/les Y1, Y2, Y3, ...*), donne lieu à trois présupposés :

- L'ExI (sous la forme syntaxique de Y) fait partie de la CP (X)

[74] Pour d'amples informations sur l'exemplification et les présupposés qu'elle véhicule voir, surtout, le 9.2 de cette étude. Voir aussi Landolsi (à paraître).

- Au moins un autre élément, si ce n'est pas plus, fait également partie de la CP. En d'autres termes, la CP contient indubitablement d'autres éléments que l'ExI.
- Les éléments composant l'ExI, sont tous pourvus de la même manière d'être ou de faire de tout É*n*.

Ces présupposés sont sous-jacents à toute relation d'exemplification ; ils ne sont certainement pas propres à *comme* MEx. La capacité de la Séq.Ex de véhiculer ces présupposés confirme l'appartenance de *comme* à la famille des MEx.

15.2 Fonction du marqueur dans la Séquence-exemple

Comme MEx est un adverbial contextuel[75]. Il joue le rôle d'un connecteur dont la fonction (connective) est interphrastique. *Comme* MEx n'assure surtout pas la connexion entre deux propositions (tel un *comme* causal ou temporel), mais plutôt relie un composant secondaire (dont il fait partie) à un constituant immédiat de la proposition.

Nous remarquons à ce propos que les possibilités de placement de *comme* MEx sont plus réduites que celles de *par exemple* qui, lui, peut être postposé à l'ExI. Relisons l'extrait (234) :

(234a) **Certains pays**, *comme* **le Japon et la Turquie**, [...] sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation : l'internationalisation est synonyme d'occidentalisation, qui elle-même suppose d'importantes transformations internes. (Postel-Vinay 2005 *C-HumSam*)

(234b) **Certains pays**, **le Japon et la Turquie** *par exemple*, [...] sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation ...

vs

(234c) ***Certains pays**, **le Japon et la Turquie** *comme*, [...] sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation ...

Plus que *par exemple*, *comme* semble être soudé à Y, l'*exemple* qu'il introduit, mais aussi (et surtout en l'absence d'une virgule) à X, l'élément exemplifié. Tout en liant syntaxiquement deux séquences, *comme* les relie l'une à l'autre par un lien principal d'exemplification et des liens sous-jacents de qualification et de comparaison. L'incapacité de *comme* de se mettre dans des positions périphériques, en l'occurrence, à la fin de la Séquence, lui ôte la propriété d'être un marqueur discursif, une propriété dont *par exemple* est

[75] Pour une définition détaillée des adverbiaux contextuels, voir Landolsi (2017).

pourvu. Postposé à l'ExI, *par exemple* joue à la fois le rôle d'un marqueur d'exemplification et d'un marqueur discursif[76]. Qu'on se rappelle que

> la différence essentielle entre les connecteurs et les marqueurs réside en ce que les premiers sont, en principe, plus intégrés que ne le sont les marqueurs discursifs dans la structure syntaxique. [...] Tandis que les connecteurs font partie des unités illocutionnaires, et sont ainsi localisés à l'intérieur de ces unités, les marqueurs de discours ont, quant à eux, la fonction de délimiter les unités illocutionnaires les uns par rapport aux autres et de les mettre en rapport. (Stoye 2013 : 34)

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de *comme* dans la Séq.Ex et dans la proposition dans laquelle il est inséré, nous jugeons indispensable d'identifier sa portée. Considérons cet exemple :

(242) J'avais écrit ce scénario en pensant à Marine, bien sûr, puisque j'en avais fait le modèle de mon personnage principal, pillant chez elle **certains éléments biographiques** *comme* **la névrose de son image poussée à bout dans le cinéma, cette obsession tantôt positive, tantôt négative de démultiplier son visage à l'infini**… (Guibert, 1990 : 85 *C-Rom*)

Dans (242), l'identité des *éléments biographiques 'détectés'* est censée être révélée. L'introduction de l'*exemple* transforme la question *Quelle est la nature de ces éléments ?* en : *Comment ces éléments biographiques se manifestent-ils ?*

L'identification de quelques-uns de ces éléments permet l'identification de l'ensemble : la manière d'être de tout *élément biographique détecté* est censée être équivalente à la manière d'être de l'ExI.

Même s'il est souvent concomitant avec *par exemple*$_{ill}$, *comme* MEx a néanmoins pour fonction de connecter deux syntagmes en établissant entre eux, outre la relation d'exemplification, une relation d'extraction, d'équivalence et de qualification (ce point sera développé dans le chapitre suivant 16). La portée du marqueur couvre donc non seulement ce qui le suit, mais aussi ce qui le précède. Il porte en effet sur les deux syntagmes correspondant, pragmatiquement, à la CP et à l'ExI. Rappelons à ce propos que la portée d'un marqueur (ou d'un adverbial) est la partie de l'énoncé pertinente pour son interprétation, dans la mesure où elle contient les éléments sur lesquels porte ce marqueur.

La portée de *comme* couvre le syntagme nominal à sa droite et le syntagme nominal à sa gauche. Nous avons vu que les exemples tirés du corpus d'étude montrent que seul un syntagme (généralement nominal et parfois prépositionnel) – ou son équivalent – peut constituer le X de la relation d'exemplification (le marqueur ne porte pas sur toute une proposition).

[76] Cette thèse est également soutenue, dans le monde anglophone, par Eggs et McElholm (2013 : 17-18) et par Weber *et al*. (2003 : 565).

Comme porte sur X, la manifestation syntaxique de la CP en la qualifiant, et sur Y, la forme syntaxique de l'ExI en l'introduisant comme une illustration de la CP.

Comme est également pourvu d'un domaine de focalisation qui couvre la combinaison des segments suivant immédiatement le MEx jusqu'à la fin du groupe rythmique. Cette combinaison correspond à l'ExI (*le Japon et la Turquie* dans (234), par exemple). *Comme* MEx forme un groupe rythmique avec l'*exemple* qu'il introduit. Ce groupe, correspondant à la Séq.Ex est susceptible d'être coupé, syntaxiquement, de ce qui le précède (par une virgule ou une parenthèse).

Le domaine de focalisation de *comme* dans (234), (235) ou encore (236) et dans toute construction correspondant au schéma *les/des/d'autres/certains/beaucoup de X(,) comme le Y/les Y1, Y2, Y3,…* est spécialisé. Contrairement à une focalisation neutre dont le simple but est l'identification à l'intérieur du paradigme, la focalisation spécialisée fait entendre qu'il existe d'autres éléments du paradigme pour lesquels la prédication est également vraie et qui sont similaires, sur l'échelle de comparabilité, avec les éléments du paradigme et qui lui sont conformes. *Comme* ne possède qu'une seule possibilité de focalisation. Il s'agit bien de la focalisation spécialisée, le domaine de focalisation portant sur un constituant de l'énoncé.

Le *focus* de *comme* couvre souvent le syntagme jusqu'à la fin du groupe rythmique. Ce noyau *focus* est constitué soit d'un (ou de plusieurs) syntagme(s) nominal/(aux) souvent au singulier, soit d'un nom propre.

Le domaine de focalisation et le *focus* de *comme* MEx se couvrent dans la majorité des occurrences relevées. Mais ce n'est qu'une tendance : il suffit de citer (243) comme contre-exemple :

(243) Je crois donc que ce cycle mérite malgré tout d'être conclu et je me différencie peut-être en cela de certains amis *comme* **M. Agnoletto qui faisait remarquer tout à l'heure ses insuffisances**. (Désir 060403 *C-Parl*)

Le domaine de focalisation de *comme* dans (243) correspond à *M. Agnoletto qui faisait remarquer tout à l'heure ses insuffisances*, tandis que son *focus* se limite à *M. Agnoletto*.

Remarquons avant de clore ce chapitre que les contraintes, syntaxiques, qu'imposent l'insertion de la Séq.Ex, mais aussi le marqueur *comme*, sont multiples et de natures fort diverses. Certaines contraintes sont à lier à l'emploi d'exemplification et elles sont exposées dans 14. D'autres dépendent de la nature grammaticale de X et de Y, ou de la nature de la relation qu'établit *comme* entre ces deux éléments. Ces contraintes sont révélées au fur et à mesure que nous analysons les différentes caractéristiques et valeurs de *comme* MEx.

16 Valeurs sémantiques et argumentatives de la Séquence-exemple

Nous avons essayé de montrer, tout au long des chapitres précédents (14 et 15), que *comme* MEx est fortement touché par la polysémie du morphème et que la procédure d'exemplification est bien située dans une zone intermédiaire – mais distincte – entre la comparaison et la qualification. Ce caractère composite de l'exemplification par *comme* se révèle aussi bien sur le plan sémantique, que sur le plan pragmatique et argumentatif.

Nous allons voir que d'un point de vue pragmatique aussi, la Séq.Ex véhicule les deux valeurs fondamentales de *comme*, à savoir l'équivalence et l'ingrédience.

16.1 Le rôle de *comme* dans l'organisation textuelle et topique du discours

Comme tout marqueur d'exemplification, *comme* s'emploie pour extraire et nommer et, dans certains cas, énumérer un, deux ou plusieurs éléments de la CP. Cet acte se traduit, textuellement, par l'extraction d'une partie Y d'un tout X dans la continuité référentielle d'un énoncé :

(244) Toutes les grandes puissances économiques, ainsi que **les pays émergents** *comme* **la Chine**, se ruent sur ces ressources qui deviennent de plus en plus rares. (Aubert 071024 *C-Parl*)

Y (*la Chine*) est un objet de discours dérivé introduit par le MEx *comme* ; celui-ci a pour fonction de marquer l'objet de discours premier, à savoir X (*les pays émergents*). Cet objet de discours premier regroupe, quant à lui, tous les éléments partageant une propriété commune. *Comme* est donc la marque d'une relation de dérivation[77].

Le statut montré de l'acte d'exemplification rend la Séq.Ex particulièrement bien adaptée à véhiculer l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Nous savons que la Séq.Ex introduite par *comme* peut apparaître soit dans le thème, soit dans le rhème de la proposition. Mais dans les deux

[77] Pour une définition de la dérivation, voir 6.2.2.2 de cette étude.

cas, les informations contenues dans la Séq.Ex sont généralement présentées comme identifiables : elles font déjà partie (ou censées faire partie) des connaissances de l'interlocuteur. C'est surtout le cas dans des propositions telles que :

(245) Arrêtons de pointer du doigt **des petits pays** *comme* **Malte** qui n'arrivent plus à gérer les flux incessants d'immigrés s'échouant quotidiennement sur leur plage. (Gaubert 070606 *C-Parl*)

L'information *Malte est un petit pays* (aussi bien que celle que la *Chine est un pays émergent* dans (244)) est présentée comme faisant partie des connaissances encyclopédiques déjà stockées dans la mémoire des interlocuteurs. D'ailleurs, l'une des caractéristiques de *comme* est sa capacité à introduire des informations nouvelles ou sujettes à caution comme un fait accompli qui, pour reprendre les termes de Perelman (2008 : 471), jouit d'un accord préalable quant à sa véracité, ou, plus modestement, quant à sa validité. Relisons l'exemple (234) que nous reprenons ici :

(234d) **Certains pays**, *comme* **le Japon et la Turquie**, [...] sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation : l'internationalisation est synonyme d'occidentalisation, qui elle-même suppose d'importantes transformations internes. (Postel-Vinay 2005 *C-HumSam*)

En posant que

> **Certains pays** sont des illustrations vivantes de la nouvelle équation (:) l'internationalisation est synonyme d'occidentalisation, qui elle-même suppose d'importantes transformations internes,

on véhicule l'information sous-jacente que

> pour **le Japon** (et donc pour *tout* le Japon et pour *tous* les Japonais), aussi bien que pour **la Turquie**, l'internationalisation est synonyme d'occidentalisation, qui elle-même suppose d'importantes transformations internes.

L'*exemple* gomme les détails, les ignore et les présente comme insignifiants, jouant ainsi le rôle de « l'arbre cachant la forêt » (Herman, 2011 : 98)[78]. En effet, *comme* n'est pas censé apparaître dans des énoncés dont le rôle est d'activer de nouvelles informations. C'est plutôt au MEx *par exemple* que revient cette tâche. Ces extraits illustrent bien notre idée :

[78] Herman écrit à ce propos que « même imparfait ou discutable, l'exemple, parce qu'il est représentatif, permet de résorber des difficultés de compréhension ou de passer sous silence des cas moins nets ou plus complexes » (2011 : 98).

(246) Il corrigeait sévèrement mes textes nécrologiques. Je ne lui en voulais pas. Il avait souvent, je dois l'avouer, très souvent, trop souvent raison. En ces occasions, je me laisse facilement envahir par la grandiloquence. *Par exemple*, pour Michaux, le poète, j'avais écrit : C'était l'explorateur par excellence, celui qui, même immobile, ne peut s'empêcher de voyager... Il a gardé l'essentiel. Henri Michaux nous a conduits loin en nous-mêmes, où nous n'osons plus guère aller. Telle était sa poésie, fiévreuse et imprévisible, avec ce ton d'humour hautain : il avait fait de la fantaisie une exigence. (Orsenna 1993 : 118 *C-Rom*)

Tout ce qui suit *par exemple* (jusqu'à la fin de l'extrait) fonctionne comme un argument dont l'objectif est de convaincre l'interlocuteur que le *je* se *laisse facilement envahir par la grandiloquence*. La substitution de *par exemple* par *comme* n'est pas possible dans (246) pour des raisons syntaxiques certes, mais aussi sémantico-pragmatiques. L'ExI est surtout censé apporter quelque chose de nouveau. Si ce n'est pas le cas, le discours devient, en quelque sorte, ironique :

(247) Jeff sort de sa petite valise bleu clair les livres qu'il a déjà lus : L'œuf, La pomme, Le château fort, La terre et le ciel, Le bord de la mer. On y apprend bien des choses. *Par exemple*, que la chair de la pomme est blanche, qu'un pépin de pomme est une graine et que le pommier fleurit au printemps. Ou encore que les citronniers, les orangers, les mandariniers, les pamplemoussiers ont une forme ronde et que leurs fruits sont des agrumes. Au passage, on peut réviser l'image exacte des fruits suivants : fraises, framboises, myrtilles, mûres, cassis, groseilles. (Sollers 1993 : 21 *C-Rom*)

Le contraste est en effet saillant entre l'annonce qu'*on apprend bien des choses de ces livres* et les informations contenues dans l'*exemple* introduit. Et ce contraste s'explique, au moins partiellement, par nos attentes que de nouvelles informations (qui ne font pas partie de nos connaissances encyclopédiques) soient activées. *Comme* n'est pas substituable à *par exemple* qui, dans ce cas précis, agit comme un MEx introduisant un exemple-modèle (*notamment*, *particulièrement*).

Lisons maintenant cet extrait où apparaît *comme* MEx :

(248) Le FPÖ[79] : un euroscepticisme stratégique et idéologique
Dernière facette de l'identité partisane du FPÖ, son euroscepticisme est aussi un défi pour l'Europe de l'Union. Son revirement eurosceptique du début de la décennie quatre-vingt-dix acquiert en effet valeur de symbole dans un contexte caractérisé par l'érosion du « consensus permissif » en faveur de l'intégration européenne.
Certes, à la différence de **formations** *comme* **le Mouvement du peuple contre la CE/UE, au Danemark, le Mouvement pour la France ou**

[79] Le FPÖ (all. Freiheitliche Partei Österreichs) est un parti politique autrichien de l'extrême droite.

> **l'Alliance des citoyens libres en Allemagne, fondés dans l'unique but de s'opposer à l'intégration européenne** ou de **partis** *comme* **le Front national français (qui prône un retrait de la France hors de l'Union)**, le FPÖ n'est pas un parti anti-européen au sens strict du terme. Le « oui » massif des Autrichiens à l'adhésion lors du référendum de 1994 a incité le parti à reconnaître la réalité de l'appartenance à l'Union. (Leconte 2005 *C-HumSam*)

Dans l'extrait ci-dessus (248), *comme* intervient au niveau du marquage des informations identifiables sur lesquelles s'ancrent des informations activées, à savoir que *le FPÖ n'est pas un parti anti-européen au sens strict du terme*. En introduisant d'abord la CP de laquelle sont extraits les ExI (ce sont plusieurs éléments de la CP), et ensuite la Séq.Ex, le locuteur présente l'information contenue dans l'ExI comme identifiable (faisant partie du bagage encyclopédique de l'interlocuteur et non pas des connaissances récemment acquises). Nous avons bien vérifié dans le texte original si ces Mouvements et Partis politiques ont été préalablement présentés dans les pages qui précèdent cet extrait et nous avons découvert qu'à l'exception du *Front national français*, les trois Mouvements cités, à savoir le *Mouvement du peuple contre la CE/UE*, au Danemark, le *Mouvement pour la France* et l'*Alliance des citoyens libres* en Allemagne, ne renvoient pas à un référant identifiable déjà présenté dans le discours, alors que la Séq.Ex véhicule les informations qu'elle introduit comme déjà actives (présentes dans la conscience de l'interlocuteur au moment de l'énonciation). Ce ne sont pas seulement les noms de ces différents Mouvements qui sont introduits et exposés comme connus (à tel point qu'ils n'appellent pas une présentation préalable), mais aussi leurs soubassements idéologiques (qu'ils soient *fondés dans* ***l'unique but*** *de s'opposer à l'intégration européenne* apparaît comme présupposé).

Introduit par une unité montrée, le contenu du syntagme couvert par le domaine de focalisation de *comme* est présenté comme un commentaire, ou comme une remarque, d'autant plus que l'ensemble auquel appartiennent les éléments composant l'ExI est déjà présenté et présent et que cette présence le rend indiscutable, ne pouvant pas être « mise en question » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1976 : 485).

La Séq.Ex. véhicule une information qui est présentée comme peu vitale. Elle fait juste partie du processus de l'activation d'une nouvelle information à laquelle elle constitue un point d'ancrage. En prenant la forme d'une illustration, l'*exemple* « pourrait passer inaperçu. Il ne ferait qu'illustrer et ne serait jamais conclusif » (Herman, 2011 : 97). Quelle serait donc la valeur d'une telle information présentée comme peu digne d'intérêt ?

16.2 Une opération d'extraction et d'inclusion : identification et mise en série des éléments de la Classe paradigmatique

Comme nous avons déjà essayé de le montrer dans 3.1, l'acte d'exemplification réalise une opération d'extraction d'un élément de tout un ensemble. Cette relation lie Y à X et se situe à un niveau syntaxique, lie l'ExI à la CP et se situe à un niveau pragmatique.

Par ailleurs, la distinction entre trois principaux emplois de *comme*, à savoir l'exemplification, la comparaison et la qualification a paradoxalement permis leur rapprochement et a confirmé leur appartenance à un même ensemble : tout *comme* marqueur d'exemplification, de comparaison ou de qualification est un *comme* de catégorisation. Et, en tant que tel, ce marqueur est capable de réaliser une opération d'extraction aussi bien que d'inclusion.

Nous avons montré que la procédure d'exemplification par *comme* se réalise en trois étapes, non seulement syntaxiquement, mais aussi pragmatiquement. Ainsi l'exemplification par *comme* est un processus qui se déroule comme suit :

- La création d'un sous-ensemble É*n* qui correspond à la CP. Cette étape s'identifie comme une extraction d'un groupe d'éléments d'un ensemble plus large et se fait grâce à la présence notamment d'un quantifiant tels que *certains*, *beaucoup*, *d'autres, nombreux, rares*…

- La qualification du sème permettant la construction de la CP : tous les éléments É*n* appartenant à cette CP ont au moins une caractéristique principale commune.

- L'extraction de la CP d'un élément actualisé correspondant à l'ExI.

- La création inverse et simultanée d'un effet de généralisation : inclusion des éléments formant l'ExI dans la CP et identification de leur(s) similitude(s) avec les éléments É*n* de la CP.

Nous allons essayer de montrer que dans toute exemplification par *comme*, il y a une valeur d'*équivalence* (entre les éléments de l'ExI, mais aussi entre les éléments de l'ExI d'une part et les éléments de la CP d'autre part) et d'*ingrédience* (liant l'ExI à la CP).

16.2.1 Une valeur d'équivalence

Par effet de contiguïté, le *comme* d'exemplification garde comme une valeur comparative (et en particulier similative). L'ExI est implicitement comparé aux éléments du sous-ensemble É*n*, qui correspond à la CP, et la comparaison sert à exprimer une relation de similitude. De cette valeur argumentative, *par exemple* est dépourvu. Certes, les deux marqueurs d'exemplification *comme* et *par exemple* présupposent que les éléments de la CP partagent un certain nombre de traits communs (même s'ils sont censés avoir quelques particularités), mais l'emploi de *comme* tend à présenter les éléments de l'*exemple* Y1, Y2, Y3, etc. comme identiques. Ces éléments sont également identiques à l'ensemble É*n*. L'ExI sert de repère de comparaison, à l'aune duquel la conformité de tous les Y avec le trait représentant la manière d'être ou de faire de la CP est mesurée. Alors que *par exemple* introduit un élément, qui est en quelque sorte tiré au sort ou présenté comme tel, *comme* introduit un élément et le présente comme un échantillon semblable à bien d'autres, un maillon dans une chaîne. C'est un exemple-échantillon, qui plus est un exemple-repère qui permet de mesurer et de confirmer la similitude de tous les éléments de la CP les uns avec les autres. *Comme* MEx introduit dans l'exemplification ses valeurs propres recensées entre autres par le *TLFi*, à savoir la similitude et la quasi-identité. D'ailleurs, le *TLFi* précise que *comme* MEx sert « à introduire un exemple qu'il présente comme conforme (ou quasi-identique) au modèle implicitement envisagé » (*TLFi*). Nous remarquons à ce propos que ce dictionnaire fournit l'une des rares définitions qui visent à identifier clairement la valeur comparative de l'exemplification propre à *comme*.

Sur le plan pragmatique, nous considérons donc que *comme* MEx établit une comparaison implicite entre d'une part l'ExI et d'autre part tous les éléments de la CP. À l'instar du *comme* comparatif, *comme* MEx énonce un rapport d'équivalence global entre les éléments de la CP sur la base d'un prédicat commun, explicite ou implicite.

Parlant du *comme* comparatif, Riegel *et al*. (2009 : 864) précisent que

> [l]orsque GN2 représente un type dont GN1 est un cas particulier (ou l'inverse), comme exprime la conformité.

Et ils donnent comme exemple :

> (249) Ils étaient fort étourdis, en sortant, troublés *comme* des gens à jeun dont le ventre est plein d'alcool. (Maupassant)

Comme, dans l'exemple (249) est bien comparatif. Il nous semble toutefois que le concept de *conformité* définit, d'une manière appropriée, le lien que noue l'ExI avec la CP dans les séquences introduites par *comme* MEx.

16.2.2 Une valeur d'ingrédience

Comme nous l'avons déjà mentionné, Délabre (1984) considère que l'un des critères permettant l'identification systématique de *comme* MEx est sa concomitance avec *par exemple*.

À vrai dire, cette substitution semble être possible dans la majorité des propositions où paraît un *comme* MEx. Prenons quelques exemples :

(250) Face à l'épuisement des ressources pétrolières, au danger que constitue toujours l'atome et à l'avènement de **puissances énergétiques** *comme* **la Russie ou le Brésil**, il est essentiel également de réaffirmer la politique de développement durable de l'Union européenne. (Isler Béguin 070925 *C-Parl*)

(251) La vraie ligne de fracture, de plus en plus béante d'ailleurs, oppose, d'un côté, les partisans de la conciliation, comme plusieurs hommes d'État israéliens en ont montré l'exemple – je ne peux manquer de citer ici le nom glorieux de Yitzhak Rabin -, mais aussi **des hommes d'État palestiniens**, *comme* **Yasser Arafat et Mahmoud Abbas**, et, de l'autre côté, les fanatiques, aussi bien les fanatiques musulmans que les fanatiques du grand Israël... (Coûteaux 070522 *C-Parl*)

Dans (250) et (251), *par exemple* peut normalement introduire les *exemples* en gras.

Le test de substitution de *comme* MEx par *par exemple* est certes efficace, il n'est pourtant pas toujours valable. Soit l'exemple suivant :

(252) Monsieur le Président, je salue l'arrivée du plan B, **B** *comme* **Brok** et **B** *comme* **Barón**. (Poignant 070607 *C-Parl*)

Dans (252), *comme* introduit une séquence qui se situe entre la qualification et l'exemplification : *Brok* permet de qualifier la lettre en question (c'est donc B et non P, par exemple), mais *Brok* est aussi un maillon d'une chaîne de lexèmes qui commencent tous par un B et exemplifie ainsi la classe en question. (252) est un exemple typique des constructions où *comme* ne peut pas être remplacé par aucun autre MEx. Mais la substitution de *comme* par *par exemple* n'est pas non plus possible même dans des constructions prototypiques respectant, parfaitement, le modèle syntaxique d'une exemplification standardisée, à savoir *les/des/d'autres/certains/beaucoup de X(,) comme le Y/les Y1, Y2, Y3, ...*

Soit l'exemple (253) :

(253) Dès lors, l'instauration d'un dialogue consacré à la culture et à l'éducation favoriserait l'échange régulier de bonnes pratiques et d'expériences dans **des domaines** *comme* **la lutte contre la piraterie, la mobilité des acteurs de la culture, ou encore le développement du tourisme culturel**. (Descamps 060531 *C-Parl*)

Un énoncé comme

(253a) ?? Dès lors, l'instauration d'un dialogue consacré à la culture et à l'éducation favoriserait l'échange régulier de bonnes pratiques et d'expériences dans des domaines *par exemple* la lutte contre la piraterie, la mobilité des acteurs de la culture, ou encore le développement du tourisme culturel.

semble être, pour le moins, bizarre. Et même si nous faisons quelques changements syntaxiques (introduction d'une virgule après X (*des domaines*) et placement du MEx après Y), *par exemple* ne peut pas être admis :

(253b) ?? Dès lors, l'instauration d'un dialogue consacré à la culture et à l'éducation favoriserait l'échange régulier de bonnes pratiques et d'expériences dans des domaines**,** la lutte contre la piraterie, la mobilité des acteurs de la culture, ou encore le développement du tourisme culturel, **par exemple**.

Nous avons vérifié, dans les trois volets de notre corpus, si la formule *des X par exemple Y* existe. Aucune occurrence n'a été trouvée. La construction qui semble être la plus proche du (253) apparaît dans l'exemple suivant :

(254) Mon obstination à écrire de la politique les sidère, vu le prix qu'on paie les auteurs dans d'autres secteurs, **le cinéma** *par exemple*. (Orsenna 1993 : 295 *C-Rom*)

La formule *des X par exemple Y* n'existe donc pas, au moins dans le corpus sur lequel nous travaillons. Alors qu'est-ce qui différencie *comme* de *par exemple* ? Pourquoi les deux marqueurs ne sont pas interchangeables dans (253) ?

L'ExI (qui correspond à *la lutte contre la piraterie, la mobilité des acteurs de la culture, ou encore le développement du tourisme culturel*) qualifie la CP en même temps qu'il l'exemplifie. En effet cette classe d'où est extrait l'*exemple* est non-définie (*des domaines*) et la mention de *certains* de ces domaines sert à qualifier le genre de sous-classe dont il est question, le restreindre et l'illustrer. Le MEx *par exemple*, lui, n'a pas la fonction de qualifier, et il suffit d'introduire un qualifiant au substantif *domaines* (tels que *vitaux*, *primordiaux*) et la proposition (253a) devient tout à fait acceptable.

Cette explication pourrait jeter quelques doutes sur l'emploi de *comme* dans (253) : s'agit-il alors d'un *comme* de qualification plutôt que d'exemplification ? L'expression *ou encore* clarifie la nature de l'emploi de *comme* : il s'agit bien d'un emploi exemplificatif. En effet, les éléments *la lutte contre la piraterie*, *la mobilité des acteurs de la culture*, *le développement du tourisme culturel* sont présentés comme une liste non-exhaustive qualifiant et illustrant la CP.

De ce qui précède nous pouvons déduire que, contrairement à *comme* MEx, *par exemple* exige que la CP soit suffisamment identifiée pour être exemplifiée. Alors qu'en est-il des exemples tels que le (255) ?

(255) Je rapportai cette conversation le soir même à Bill, après avoir déjeuné avec mon éditeur et passé l'après-midi à l'hôpital avec ma grand-tante, et Bill me dit : « Ils doivent avoir peur que tu revendes ton AZT, **à des Africains** *par exemple* ». En Afrique, à cause de la cherté du médicament, on préfère laisser crever les malades et consacrer l'argent à la recherche. (Guibert 1990 : 60 *C-Rom*)

La ressemblance de (255) à (253) n'est qu'illusoire. En effet, la relation d'exemplification dans (255) peut être formulée comme suit :

On craint que tu revendes ton AZT à X, à Y par exemple.

Ce qui s'interprète comme suit :

On craint que tu revendes ton AZT à d'autres personnes, à des Africains par exemple.

Le substantif *Africains* précédé de l'article indéfini *des* correspond donc à l'ExI et non pas à la CP.

Il s'avère donc qu'une Séq.Ex introduite par *par exemple* ne peut véhiculer ni une valeur d'ingrédience ni de qualification. Cette caractéristique distingue *comme* de *par exemple* :

(256) Le texte du DSM-III évite d'utiliser des expressions *comme* **« schizophrène » ou « alcoolique »**. (Ehrenberg 2000 *C– HumSam*)

Dans (256), mais aussi dans la majorité des occurrences de *comme* MEx, la Séq.Ex est située dans la partie rhémique de la proposition, annexée au syntagme suivant le verbe conjugué. Nous remarquons même que, dans certains cas, le sujet a tendance à paraître postposé au verbe s'il est suivi d'une Séq.Ex :

(257) Rares sont **les universités** (*comme* **Lille, Montpellier et Nancy**) qui qui proposeront [...] des cours de phonétique. (Exemple cité par Portine)

Nous remarquons à ce propos que *comme* exige que la CP soit désignée et elle est généralement facilement repérable ; le marqueur *par exemple*, lui, n'exige pas une telle présence (comme en témoigne bien le (255), entre autres énoncés). D'ailleurs, il est parfois difficile d'identifier, précisément, la CP à laquelle appartient l'*exemple* introduit par *par exemple* :

(258) Quand le premier venu écrira des livres, on pourra dire, à juste titre, que tout le monde est écrivain sauf celui qui est réellement doué pour le faire. Chacun bâcle son roman, le publie, en parle, c'est un droit, et si je ne le fais pas, je pourrais le faire, comme X ou Y, ce n'est pas plus difficile que ça. Je viens, *par exemple*, de lire un gros livre plein d'intérêt, très bien illustré, intitulé *Folie et surréalisme* : il commence par féliciter Breton et Aragon d'avoir abandonné, en 1920, la médecine pour se consacrer à la poésie. Quelqu'un qui voudrait être révolutionnaire aujourd'hui (mais qui ?) dirait exactement le contraire : j'abandonne la poésie pour me vouer à la médecine. (Sollers 1993 : 221 *C-Rom*)

Dans (258), l'intérêt porte plus sur l'ExI que sur la CP. Ce qui précède la Séq.Ex semble même être une introduction générale visant à mettre le cas particulier dans son cadre.

Un *exemple* introduit par *comme* est, lui, présenté comme un indice permettant de révéler la propriété commune de la CP, sa manière d'être ou de faire, ou de la rendre facilement accessible. Comme le souligne Delcambre (1997 : 114), plutôt que l'exemple, ce sont « les liens catégoriels, entre classe et individu, [...] [qui] sont au cœur de l'opération d'exemplification [par *comme*] ».

Nous pensons légitime de qualifier cette valeur de référentielle : *comme* rassemble des éléments *a priori* hétérogènes et les identifie comme conformes à une référence qui les englobe. En effet, l'accent est surtout mis sur la généricité de la propriété commune dont est pourvu tout élément de la CP.

Comme et *par exemple* présentent tous les deux l'ExI comme un exemple-échantillon, mais alors que *comme* introduit un élément qui est représentatif de toute la CP et dont il est un exemplaire, au sens littéral du terme, *par exemple* présente l'ExI comme ayant une identité propre ou une manière d'être qui lui est spécifique et en quelque sorte individuelle, même si l'*exemple* est considéré comme typiquement appartenant à la classe. En termes génériques nous pouvons affirmer que :

- Dans les cas où *par exemple* est substituable à *comme*, les deux MEx introduisent un *exemple* qui qualifie et détermine la manière d'être ou de faire de tout élément de la CP et mettent en lumière la propriété commune aux éléments de cette classe.

- Dans les cas où *comme* ne peut pas remplacer *par exemple*, celui-ci introduit un *exemple* dont la manière d'être ou de faire est individuelle, bien qu'elle soit déterminée grâce à son appartenance à la CP de laquelle il puise sa légitimité.

- Dans les cas où *par exemple* ne peut pas être substitué à *comme*, celui-ci introduit un *exemple* qui présente une manière d'être/de faire d'un

groupe générique. Cette manière est haussée au stade d'une règle identifiant tout le groupe : elle qualifie la CP.

Il n'est d'ailleurs pas fortuit que la construction d'une sous-classe et l'exemplification se partagent la même formule *dét. N1 comme (dét.) N2* : *comme* établit dans les deux cas une relation de généricité et d'inclusion référentielle. Et ce n'est pas non plus un hasard si dans certains cas *comme* se substitue à l'expression *de ce genre/type*. Ainsi, la proposition (256) peut être reformulée comme suit :

(256a) Le texte du DSM-III évite d'utiliser des expressions *genre* **« schizophrène » ou « alcoolique »**.

(256a) peut être compris comme *C'est ce genre d'expressions que le texte évite d'utiliser*. Et nous ajoutons que les enchaînements se font souvent sur la Classe et non sur l'élément. Reprenons deux exemples déjà cités :

(251a) La vraie ligne de fracture, de plus en plus béante d'ailleurs, oppose, d'un côté, les partisans de la conciliation, comme plusieurs hommes d'État israéliens en ont montré l'exemple – je ne peux manquer de citer ici le nom glorieux de Yitzhak Rabin -, mais aussi **des hommes d'État palestiniens**, *comme* **Yasser Arafat et Mahmoud Abbas**, et, de l'autre côté, les fanatiques, aussi bien les fanatiques musulmans que les fanatiques du grand Israël... (Coûteaux 070522 *C-Parl*)

(255a) Je rapportai cette conversation le soir même à Bill, après avoir déjeuné avec mon éditeur et passé l'après-midi à l'hôpital avec ma grand-tante, et Bill me dit : « Ils doivent avoir peur que tu revendes ton AZT, **à des Africains** *par exemple* ». En Afrique, à cause de la cherté du médicament, on préfère laisser crever les malades et consacrer l'argent à la recherche. (Guibert 1990 : 60 *C-Rom*)

Comme, dans (251), permet une généralisation : on cite un ou plusieurs cas particuliers et on construit ensuite un sous-ensemble composé d'éléments qui se partagent la même manière d'être ou de faire. Et bien que les *exemples* permettant la construction du sous-ensemble soient bien définis, la CP, elle, est vaguement conçue. Dans (255), on part d'un constat présenté comme une règle générale pour évoquer des cas particuliers, ou plus précisément un cas particulier. Ce cas précis devient au centre du discours et l'enchaînement se fait sur cet *exemple*.

Le recours à *par exemple* fait acquérir à la manière d'être de la CP une interprétation individuelle, et une classe est reconstruite, plus ou moins explicitement, à partir de certains cas. L'exemplification par *comme*, elle, construit une classe, ou une sous-classe et en génère des cas particuliers.

16.3 Valeurs argumentatives de la Séquence-exemple introduite par *comme*

La délimitation du champ d'influence de *comme* MEx, l'identification de ses emplois et des constructions dans lesquelles il peut être inséré, les contraintes syntaxiques que son insertion impose réduisent considérablement le nombre des relations argumentatives que ce marqueur d'exemplification et que la Séq.Ex peuvent véhiculer. Ainsi, la valeur de justification, introduite généralement dans un raisonnement abductif, est clairement identifiable dans des propositions où *comme* est causal :

(259) – *Comme* je ne t'ai pas vue au café, j'ai eu peur de... je sais pas, je me suis dit que t'étais partie.
– Mais pourquoi je serais partie ? Non j'étais au japonais.
– Je ne sais pas pourquoi tu serais partie. Mais parfois il y a ça dans tes livres, tu t'ennuies, tu es énervée et tu pars.
– Pourquoi j'aurais été énervée ?
– Je ne sais pas. Je ne sais pas pourquoi je me suis dit ça. Je ne sais pas. *Comme* je t'ai vue passer tout à l'heure et qu'après je ne t'ai plus vue, je me suis demandé.
– Oui je t'ai vu en train de déjeuner, avec...
– Avec ma femme. (Angot 2006 : 61 *C-Rom*)

Dans le dialogue (259), le locuteur A part d'un constat : *je ne t'ai pas vue au café* et d'une loi générale (ou présentée comme telle) : *si tu t'ennuies, tu pars*, dans l'objectif de remonter à une hypothèse plausible à partir d'indices identifiés : *si tu n'es pas venue au café, il se peut que tu sois partie*. Dans ce raisonnement, la séquence introduite par *comme* joue le rôle d'une justification : *j'ai pensé que tu étais partie* parce que *je ne t'ai pas vue au café*.

Nous pouvons bien constater que seul un *comme* causal peut introduire un raisonnement abductif ; le *comme* MEx, quant à lui, ne peut pas assurer cette fonction.

Comme MEx ne peut pas non plus introduire une explication faisant partie d'un raisonnement déductif ; *par exemple*, lui, est doté de ce pouvoir :

(260) Pardonner à ses parents devient une invitation impossible, voire cruelle, pour celui qui partage avec eux le poids écrasant de l'histoire familiale. Ainsi, *par exemple*, certains jeunes ont perdu les repères familiaux classiques et ne savent comment s'inscrire dans l'histoire de leurs ancêtres. (Vaillant 2001 *C– HumSam*)

Le MEx *par exemple* que l'on retrouve dans l'extrait (260) peut être considéré comme introduisant un maillon d'un raisonnement déductif : la Séq.Ex joue le rôle d'une explication (voir à ce propos 11.2.2 et 12.2 de cette étude).

L'*exemple* introduit par *comme* peut-il alors être identifié comme un argument par induction ? Le raisonnement par induction est-il compatible avec les particularités que la polysémie même de *comme* a créées ?

Commençons par revoir l'induction, telle qu'elle est définie dans la partie théorique de ce travail (voir 5.2.2).

Rappelons que la rhétorique et l'argumentation considèrent l'*exemple* comme une preuve technique fondée sur un raisonnement qui procède par des cas particuliers pour atteindre une règle générale, elle-même utilisée pour identifier de nouveaux cas (voir 5.2 et particulièrement 5.2.3). L'*exemple* est donc un argument par induction dont l'emploi sous-entend l'absence ou le manque d'enthymèmes. Relisons l'exemple de Denys cité plus haut (48) :

(48a) Denys aspire à la tyrannie puisqu'il demande une garde ; autrefois, en effet Pisistrate, dans ce dessein, en demanda une, et quand il l'obtint, il établit la tyrannie ; de même Théagène à Mégare.

Deux cas particuliers sont cités (celui de Pisistrate et celui de Théagène) : ces deux gouverneurs sont présentés comme se trouvant dans la même situation (tous les deux demandent une garde) et suivent le même cheminement dont découle le même résultat (ils deviennent tyrans). Et puisque les deux cas cités sont similaires, on en induit une règle générale qui sera appliquée à tout cas considéré comme identique : celui qui demande une garde aspire à la tyrannie. Le raisonnement aboutissant à la conclusion est souvent implicite.

Considérons maintenant la valeur argumentative véhiculée par la Séq.Ex introduite par *comme* :

(261) De même, on peut observer dans chaque époque des phénomènes de résistance des modèles anciens, *comme* **la cosmogonie ou le port de bijoux de santé**. (Détrez 2002 *C– HumSam*)

L'extrait (261) n'expose pas un cas particulier pour illustrer un autre cas particulier ; il ne part pas non plus d'un cas particulier pour arriver à une règle générale : la règle générale ou l'ensemble est déjà explicitement annoncé(e) (ou, dans d'autres cas, facilement repérable). Il n'y a pas vraiment de passage d'une ou de plusieurs occurrences d'un phénomène pour en tirer une règle générale.

L'exemplification par *comme* implique la présentation de la règle générale, dont l'existence est confirmée grâce à un ou plusieurs cas particuliers. Par conséquent, le rôle de l'*exemple*-cas n'est pas d'établir une règle, mais plutôt d'étayer une règle déjà établie. Cette forme d'exemplification est toutefois fondée sur un raisonnement inductif implicite. Ainsi, dans (261), l'induction est faite des deux constats suivants :

(1) La cosmogonie est un modèle ancien qui résiste durant différentes époques ;
(2) Le port de bijoux de santé est un modèle ancien qui résiste durant différentes époques ;

→ Il existe, dans chaque époque, des phénomènes de résistance des modèles anciens.

Généralement, l'*exemple* introduit par *comme* est composé d'au moins deux éléments. La multiplicité des cas semble jouer en faveur de la consolidation de la règle. Il arrive toutefois que l'*exemple* ne soit composé que d'un seul élément. C'est par exemple le cas dans (244) que nous reprenons ici :

(244a) Toutes les grandes puissances économiques, ainsi que **les pays émergents** *comme* **la Chine**, se ruent sur ces ressources qui deviennent de plus en plus rares. (Aubert 071024 *C-Parl*)

Dans (244), la CP est créée sur la base d'un seul fait singulier (ou en tout cas un seul fait mentionné) :

(1) La Chine est un pays émergent qui se rue sur ces ressources qui deviennent de plus en plus rares ;

→ Les pays émergents se ruent sur ces ressources qui deviennent de plus en plus rares.

L'exemplification par *comme* vise à concevoir la manière, que ce soit la manière d'être ou de faire : *tout* élément identifié comme faisant partie de la sous-classe CP doit être ou agir de la même sorte que l'ExI. L'exemplification engage donc un processus d'identification (similitude et conformité) et non pas un processus d'inférence (que noue l'induction entre des chaînes de cause à effet). L'*exemple* agit comme une illustration, au sens visuel du terme.

Perelman et Olbrechts-Tyteca font aussi ce rapprochement entre l'image et l'illustration :

> Parce que l'illustration vise à accroître la présence, en concrétisant à l'aide d'un cas particulier une règle abstraite, on a souvent tendance à y voir une image. (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 484)

Telle une image, l'exemplification par *comme* n'est pas introduite pour « prouver, mais pour rendre clair » (Whately, cité par Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 482), comme l'analogie d'ailleurs. Mais « l'illustration ne tend pas à remplacer l'abstrait par le concret, ni à transposer les structures dans un autre domaine comme le ferait l'analogie. Elle *est* vraiment un cas particulier

qui corrobore la règle, qu'elle peut même [...] servir à l'énoncer » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 : 484 ; le mot souligné l'est dans le texte).

La valeur illustrative de la Séq.Ex est très claire dans des constructions telles que :

(262) Pour compenser ce retard de 11 minutes et 14 secondes par an, on supprima certaines années bissextiles : celles correspondant à un multiple de cent, non divisible par 400, *comme* **1700, 1800, 1900, …** (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

La Séq.Ex se présente comme une mise en série de cas particuliers extraits d'un sous-ensemble et visant, grâce à l'énumération, à produire un effet d'accumulation qui renforce un argument avancé. Le rôle principal de l'illustration est de faciliter la compréhension d'un phénomène ou d'une idée, de les rendre tangibles. Cette mise en série des éléments présente l'ExI dans sa seule fonction d'identifiant de la CP, le premier ne servant qu'à la qualification de la seconde et n'est censé activer aucune nouvelle information ni véhiculer aucun message. Un cas prototypique de cette fonction d'identification se révèle dans l'usage suivant de *comme* MEx :

(263) Je rentrais de l'école, cartable au bras, oppressée par cette colère immobile, baissant la tête, passant interminablement devant eux. Soulagement à la porte qui ouvrait la maison. D'énormes inscriptions « US GO HOME » ornaient les murs des usines, sur des kilomètres, tout au long de la route, et je ne comprenais pas pourquoi « les **us** » – *comme* « **us** et coutumes » – devaient rentrer chez eux. De son bureau, j'entendais le père qui hurlait contre Blanchard, le délégué CGT. (Brière-Blanchet 2009 : 60 *C-Rom*)

L'ExI peut même être un lexème qui appartient à une CP dont tous les éléments commencent par la même lettre :

(264) D'abord définir l'âge du veau en fonction d'une limite fixée à plus ou moins 8 mois est très clair, comme il est très clair de prévoir deux lettres, X et Y. À ce propos, il y avait une ambiguïté, hormonale ou sexuelle ou autre, et le rapporteur a bien fait de proposer la **lettre V** *comme* **veau** et la lettre Z *comme*, **on ne sait pas trop**, mais c'est mieux. (Martinez 070313 *C-Parl*)

L'ExI introduit dans (264) ne désigne pas le référent animal, mais plutôt le substantif qui commence par la lettre V et il est, à ce titre, un élément de la CP composée de tous les lexèmes français qui commencent par la lettre V. l'ExI est présenté comme n'ayant que le rôle de distinguer le son V de tout autre son qui lui est proche. Le second *comme* MEx n'introduit pas vraiment un *exemple* ; l'ExI est substitué par un *on ne sait pas trop*, le député n'ayant, sciemment ou insciemment, pas mentionné d'*exemple*. Le *comme* MEx ne

peut pas être remplacé ni par *par exemple*, ni par aucun autre marqueur d'exemplification. La mention de l'élément aboutit à la qualification de l'identité de la CP.

L'ExI est certes *présenté* comme un élément dont la sélection est due à un pur hasard, mais à y regarder de plus près, le choix de l'ExI n'est pas aussi arbitraire qu'il paraisse être. Dans (264), par exemple, le débat porte précisément sur la « commercialisation de la viande de bovins âgés de douze mois au plus » (titre du débat dans lequel s'insère l'intervention du député).

Voici encore un exemple qui montre bien que le choix du lexème est au service des visées argumentatives :

(265) – Vous écrivez autre chose, Monsieur S.. ? crie Mel.
– Oui.
– Encore les femmes ?
– La suite de vos aventures, mon vieux. C'est encore plus dur.
– Oh ! Oh ! Monsieur S.. !
– Et toujours impubliable à New York !
– Monsieur S.. ! Monsieur S.. !
– C'est vraiment votre lettre, ce S.., dit Carl. S.. *comme* quoi ? **Salaud ? Savant ? Secret ?** (Sollers 1987 : 394 *C-Rom*)

Il est bien clair que les lexèmes introduits dans l'*exemple* ne visent pas à déceler une ambiguïté entre, par exemple, un S et un C, mais plutôt à chercher une interprétation derrière le choix de la lettre S comme pseudonyme et, peut-être également à véhiculer un message sur ce que le locuteur B représente pour le locuteur A.

Nous pouvons déduire des analyses précédentes que dans toute construction où *comme* MEx est inséré, l'interprétation de l'ExI dépend sensiblement du cotexte et de la proposition dans laquelle apparaît la Séq.Ex. Il s'avère également que l'*exemple* introduit par *comme* a une valeur illustrative par excellence : il agit comme un « témoignage » (Aristote cité par Perelman 2008 : 481), comme un moyen illocutoire pour convaincre. Illustrons cette idée par le passage suivant :

(266) Les voies de l'introspection passent par une culpabilité en matière d'usage de son propre corps et de son propre sexe. Caisse de résonnance des angoisses culturelles les plus profondes du temps, les procès de sorcellerie décrivent toute horreur résultant de l'infraction des plus grands tabous religieux et moraux. La démonologie compose une synthèse articulée des pires déviances. Si celles qui s'appliquent à la foi proprement dite reprennent des traits classiques attribués à de nombreuses hérésies antérieures, *comme* **le meurtre rituel d'enfants**, celles qui concernent la sexualité se définissent selon des exigences nouvelles. Il ne s'agit pas des orgies banales imputées également à nombre d'hérétiques auparavant, mais de turpitudes inouïes souillant sans rémission l'enveloppe corporelle que Dieu a faite à son image. (Muchembled 2000 *C-HumSam*)

Le rôle de la Séq.Ex dans (266) est principalement rhétorique et presque didactique : sa fonction est de rendre moins abstraite la thèse énoncée, et, à un moindre degré, de prouver l'existence même de la CP (si le meurtre rituel d'enfants a bien existé, les pires déviances qui s'appliquent à la foi proprement dite existent). Dans l'extrait ci-dessus, le cas évoqué, dont l'existence est 'prouvée', est considéré comme suffisamment connu et fortement convaincant pour qu'il ne demande pas à être fortifié par d'autres faits semblables : il remplace à lui seul une multitude de cas.

L'*exemple* est donc pensé en « termes d'efficacité » (Jeanmart 2011 : 5). Par efficacité, nous entendons, comme Jeanmart (2011 : 6), le processus « qui envisage les moyens de parvenir à un but préalablement défini, ce but étant donc un objectif externe, transcendant le processus même de sa mise en œuvre ».

Plus qu'un argument, l'exemplification illustrative est plutôt une figure, rhétorique par excellence, qui répond à un « amour du général et [à un] dégoût de l'abstrait » (Ramuz, cité par Macé 2007 : 81). L'*exemple* devient un processus qui se réalise, selon les termes de Macé (2007 : 81), en deux étapes : l'« incarnation » et l'« intégration » :

> Incarnation [...] d'objets concrets [...]. Intégration ensuite ou amour du général, au sens où les singularités ne se présentent pas pour elles-mêmes [...] ; elles ne flottent jamais isolément à la surface du texte, mais sont prises dans un mouvement d'assimilation permanente.

Pour être efficace, l'exemplification par *comme* appelle généralement une accumulation de cas, une multitude d'occurrences (ou un seul cas qui condense toute une multitude d'autres). En effet, les éléments qui forment l'*exemple* sont présentés comme des preuves qui puisent leur force de leur accumulation et de leur similitude, comme des cas clairs, facilement identifiables et qui risquent peu « d'être mal interprété(s) puisque nous sommes guidés par la règle, connue et parfois très familière » (Perelman 2008 : 482). L'idée de conformité de tous les éléments de É*n* est strictement associée à celle de leur mise en série, ou pour reprendre l'expression de Delcambre (1997 : 119) de leur « empaquetage ».

Alors, revenons à la question que nous avons posée ci-dessus : l'exemplification par *comme* est-elle un argument par induction ?

Nous pensons en effet qu'il s'agit d'une forme bien particulière de l'induction. Comme tout raisonnement inductif, l'exemplification par *comme* repose sur des prémisses probables ou vraisemblables et renvoie initialement à des faits historiques passés ou à des phénomènes considérés comme connus, mais contrairement au raisonnement inductif, l'exemplification par *comme* ne procède pas du particulier pour atteindre le général.

Inspiré de la rhétorique classique, Breton (1997 : 2) définit l'induction comme le processus d'« aller chercher dans le réel quelque chose qui est déjà acquis pour l'auditoire et faire une sorte de comparaison », et il nous semble que cette définition est bien adéquate pour décrire et identifier la valeur descriptive et représentative véhiculée par *comme* : une valeur basée – nous insistons bien là-dessus – sur les notions d'ingrédience et d'équivalence.

À la périphérie de l'exemplification : *notamment* ou le marqueur d'extraction avec effet d'exemplification

17 *Notamment* : aperçu général

17.1 Étymologie, signification(s) et adverbes parents

Selon *Le Littré* (*Dictionnaire de la langue française, 1872-1877*), *notamment* est dérivé du participe présent du verbe *noter* et du suffixe *-ment*. Le *Dictionnaire historique de la langue française* (2012) précise que le verbe *noter* n'apparaît dans la langue française que vers 1121-1134 et qu'il est issu du latin *notare* qui signifiait « marquer, faire une marque », mais aussi « désigner, faire connaître ». L'adverbe *notamment* qui est, selon Rey et *Le Littré*, formé du participe présent adjectivisé *notant*, *notante*, ne sera admis en français que vers 1585 (1458 selon *Le Grand Robert*).

La forme *notamment* n'est donc pas précisément construite sur une base adjectivale au féminin suivie du suffixe adverbial *-ment* (comme c'est le cas pour la quasi-majorité des adverbes en *-ment*) mais plutôt sur une forme ancestrale du verbe *noter* à laquelle est ajouté le suffixe *-ment*. *Notamment* est par conséquent une réfection d'une ancienne forme verbale sur le modèle des formes en *-ment*.

Le *Dictionnaire historique de la langue française* précise que *notamment* est « critiqué comme n'étant pas du bel usage par Vaugelas (1674) ». Le *TLFi* ajoute que cette forme adverbiale n'est attestée par l'Académie française que depuis 1694, mais qu'elle figurait déjà dans *Le Mystère du viel Testament* vers 1485 et qu'on lui préférait les adverbes *notoirement*, *nommément* et *notablement*.

La présence de *notoirement* est déjà attestée vers 1283 et l'adverbe signifiait « d'une façon bien contestée » (Rey, s. v. « Notamment »). En français moderne, *notoirement* a bien gardé cette signification première (« d'une façon constatée par tous » selon le *TLFi*) et est présenté comme le synonyme de *manifestement* (*Le Grand Robert*).

Nommément est dérivé du participe passé *nommé* adjectivisé. L'adverbe est apparu vers 1170 et avait pour première signification « en nommant par son nom la personne dont il est question », puis a également acquis le sens de « notamment, précisément » (Rey). *Le Grand Robert* (2011) considère *nommément*, en usage contemporain, un belgicisme correspondant à *notamment*.

Le TLFi donne à *nommément* deux significations différentes :

1. en nommant, en désignant quelqu'un, quelque chose.
2. particulièrement, spécialement, notamment (cette seconde acception du terme est, selon le dictionnaire, vieillie).

Notablement est dérivé de l'adjectif *notable* qui signifie « digne d'être noté, remarquable ». *Notablement* signifiait d'abord « considérablement » (vers 1250 (Rey). En français moderne, *notablement* a toujours ce sens de *considérablement*, *sensiblement* (le *Grand Robert*).

Les occurrences de chacun des adverbes cités ci-dessus dans les différents volets de notre corpus corroborent les affirmations des dictionnaires qu'en français contemporain, *notamment* gagne du terrain et ce au détriment des autres adverbes. Le tableau suivant le montre bien :

Corpus	***Notamment***	***Notoirement***	***Nommément***	***Notablement***
C-ParlEur	324	4	0	0
C-Hum-Sam	657	8	3	7
C-Romans 20/20	51	1	1	1

Tableau (6) : Fréquences des adverbes *notamment*, *notoirement*, *nommément*, *notablement* dans le corpus étudié

Deux constats principaux sont à signaler. Nous remarquons d'abord que les textes littéraires se méfient encore et toujours de l'emploi de *notamment*, et ce contrairement aux autres textes examinés, qui semblent avoir fréquemment recours à cette forme adverbiale. Peut-on en déduire que l'emploi de *notamment* est sensiblement lié au genre de discours et à sa visée ? Le nombre limité de mots que contiennent les trois volets de notre corpus ne permet pas de répondre à cette question que nous laissons donc ouverte.

Nous constatons également que *notamment*, jadis considéré comme ne faisant pas partie du 'bon usage', est très présent dans le discours et que le recours à ses anciens adversaires se fait de plus en plus rare. D'ailleurs, les dictionnaires du français moderne proposent, comme synonymes de *notamment*, non pas les trois adverbes cités plus haut, mais plutôt *particulièrement*, *singulièrement*, *spécialement*, *surtout* (*Le Grand Robert*) et *spécialement*, *en particulier* (*TLFi*).

L'emploi de *notamment* est-il plus fréquent que ses concurrents modernes ? L'échantillon que forment les volets du corpus étudié pourrait nous fournir une idée approximative :

Corpus	*Notamment*	*Surtout*	*Particulièrement*	*Spécialement*	*Singulièrement*
C-ParlEur	324	78	67	4	1
C-Hum-Sam	657	973	296	39	23
C-Romans 20/20	51	538	83	48	5

Tableau (7) : Fréquences des adverbes *notamment*, *surtout*, *particulièrement*, *spécialement* et *singulièrement* dans le corpus étudié

Nous pouvons constater que le discours parlementaire privilégie remarquablement *notamment* au détriment des autres adverbes. *Surtout* et *particulièrement* sont assez fréquents et dépassent de loin *spécialement* et *singulièrement*.

Dans le corpus de littérature spécialisée, *surtout* est dominant. Il est aussi à remarquer que ce genre de discours emploie fréquemment différents adverbes d'extraction.

Surtout est également très présent dans le volet romanesque du corpus. *Notamment* occupe la troisième place avec un nombre d'occurrences presque identique à celui de *spécialement*.

Les adverbes *notamment*, *surtout*, *particulièrement*, *spécialement* et *singulièrement* forment ensemble une catégorie ayant quelques caractéristiques communes légitimant leur rapprochement : ils opèrent tous une opération d'extraction. L'étude de ces caractéristiques nous permettra de comprendre comment *notamment* peut également introduire un *exemple*.

17.2 *Notamment* en français moderne :

Notamment apparaît 1032 fois dans les trois volets du corpus, dans des constructions très variées et occupant diverses positions. En effet, *notamment* peut apparaître à toutes les césures majeures de l'énoncé. Le passage suivant confirme bien ce constat :

(267) Les agriculteurs pourront obtenir des indemnisations pour couvrir les pertes de revenus qui seraient imputables aux obligations imposées dans les zones de protection, *notamment* les zones de captage d'eau potable. (Laperrouze 061212 *C-Parl*).

Il est en effet tout à fait possible que *notamment* occupe une des positions numérotées de (1) à (11).

(267a) (x)[80] Les agriculteurs (1) pourront (2) obtenir (3) des indemnisations (4) pour couvrir (5) les pertes de revenus qui seraient (6) imputables (7) aux obligations (8) imposées (9) dans les zones de protection, (10) les zones de captage d'eau potable (11).

Notamment jouit donc d'une mobilité particulièrement féconde et singulièrement comparable à celle des adverbiaux d'énonciation (identique, à une exception près). Le changement de la position de *notamment* donne lieu à de remarquables différences de sens. À chaque position correspond en effet une nouvelle interprétation, ce qui signifie que *notamment*, en tant qu'adverbial, n'affecte qu'un noyau bien particulier. Ce noyau peut être un constituant principal ou un constituant secondaire de la proposition. Dans certains cas, *notamment* affecte plusieurs constituants, ou même une proposition entière. Ce qui retient surtout notre attention est que les caractéristiques de *notamment* dans la position (10) ou (11) se distinguent de ceux d'un *notamment* apparaissant dans toutes autres positions (numérotées de (1) à (9)). Pour discerner ces différences, nous proposons ces deux exemples :

(268) La Convention de La Haye sur les titres intermédiaires **a** *notamment* **pour objet**, on vient de le dire, **de déterminer la loi applicable aux droits patrimoniaux résultant de l'inscription de titres financiers détenus par un intermédiaire**. (Gauzès 061214 *C-Parl*)

(269) La prise en compte des sources matérielles (*notamment* **les bâtiments, objets usuels ou œuvres d'art**) est devenue depuis peu monnaie courante dans les études médiévales. (Vincent 1995 *C-HumSam*)

[80] *Notamment* peut-il occuper la position frontale de la proposition ? Nous revenons sur cette question dans 18.1.

L'emploi de *notamment* dans (268) se distingue de celui dans (269) sur plusieurs niveaux. Nous constatons d'abord que dans le premier exemple, l'adverbial a pour focus un constituant immédiat de la proposition, tandis que dans le second, son focus est un constituant subordonné dont la suppression est possible.

Notamment assume dans (268) le rôle de marqueur d'extraction (un rôle dont les caractéristiques seront exposées dans 18), alors que dans (269), il fonctionne plutôt de la même façon qu'un marqueur d'exemplification et peut être remplacé par *par exemple* ou *comme*. Mais le test de substitution de *notamment* par un autre marqueur d'exemplification montre déjà ses limites : il est également possible d'insérer *par exemple* dans (268).

L'ambiguïté de la fonction de *notamment* (marqueur d'extraction ou marqueur pouvant introduire un *exemple*) s'explique par le fait que l'extraction, comme l'exemplification, présuppose l'existence d'un paradigme avec lequel l'élément extrait du paradigme/l'*exemple* est mis en rapport. Cet élément est présenté comme distingué, comme un modèle qui, de par sa spécificité, est, précisément, digne d'être nommé. D'ailleurs, le *TLFi* définit *notamment* comme un adverbe qui « sert à distinguer un ou plusieurs éléments parmi un ensemble précédemment cité ou sous-entendu ».

Selon Molinier et Lévrier (2000 : 273), *notamment* fait partie des focalisateurs, terme que l'on attribue traditionnellement à des adverbes tels que *particulièrement*, *spécialement*, *essentiellement* et *principalement*. En tant que focalisateur, *notamment* « produit un simple effet d'insistance, souligne un élément jugé important dans un ensemble (ou sous-ensemble dans un ensemble), sans exiger la notion de contraste » (Molinier et Lévrier 2000 : 281).

Nous partageons en effet l'idée que *notamment* permet la création d'un sous-ensemble au sein même d'un ensemble plus grand qu'on appellera, ici aussi, un paradigme (la notion de « Classe paradigmatique » est réservée à l'ensemble d'où est tiré un *exemple*). Tout en étant dotés des mêmes propriétés que tout autre élément du paradigme, les éléments du sous-ensemble sont présentés comme d'une valeur ou d'une importance supérieure et donc comme dignes d'être notés. *Notamment* permet l'extraction d'un sous-ensemble, en même temps que son inclusion dans une référence plus large. La notion d'inclusion est présente dans toute extraction ; elle lui est même inhérente. Il apparaît toutefois que l'inclusion est subordonnée à l'extraction : l'insertion de *notamment* présuppose l'idée de la possibilité d'inclure et de ré-inclure les éléments dans leur paradigme en même temps qu'il les extrait de ce paradigme dans le but de les mettre en scène. Ce rapport d'inclusion/extraction nous semble systématiquement établi dans toute relation d'ingrédience.

Dans l'exemple (268), comme dans l'exemple (269), trois composantes de la signification sont à discerner. Relisons les deux exemples :

(268a) La Convention de La Haye sur les titres intermédiaires a *notamment* pour objet, on vient de le dire, de déterminer la loi applicable aux droits patrimoniaux résultant de l'inscription de titres financiers détenus par un intermédiaire. (Gauzès 061214 *C-Parl*)

(269a) La prise en compte des sources matérielles (*notamment* **les bâtiments, objets usuels ou œuvres d'art**) est devenue depuis peu monnaie courante dans les études médiévales. (Vincent 1995 *C-HumSam*)

Et dans (268) et dans (269), nous retrouvons les mêmes composantes :

1. N1, *notamment* N2, a une manière d'être ou de faire.

2. N1, le paradigme d'où est extrait N2, a une manière d'être ou de faire.

3. N2 appartient à N1 et a la même manière d'être ou de faire que N1.

4. Quelque(s) autre(s) élément(s) est/sont doté(s) de la même manière d'être ou de faire que N2.

5. La manière d'être ou de faire de N2 est considérée, pour une certaine raison, comme plus significative que toute autre manière d'être ou de faire.

La composante (1) est posée ; les autres composantes sont, elles, présupposées. Les contenus de (2) et de (4) peuvent être considérés comme des présupposés forts, car en effet l'existence d'un paradigme et l'appartenance de quelques éléments à ce paradigme sont ancrées dans le sémantisme même de l'adverbe *notamment*. Les (3) et (5) sont des présupposés faibles dans la mesure où les deux énoncés véhiculent une nouvelle information présentée comme déjà connue.

Il est à noter à ce propos que les marqueurs d'extraction (et surtout *particulièrement*) ont été étudiés dans le cadre de l'analyse polyphonique du discours, essentiellement par Anscombre (1996, 2001, 2013) et par Vázquez-Molina (2013). Selon ce point de vue, *notamment*, comme *particulièrement*, garde, outre sa valeur principale d'extraction, la propriété de se présenter comme un moyen discursif permettant au locuteur d'avoir un regard sur son propre discours, car en effet les présupposés et les valeurs que véhiculent *notamment* permettent d'établir une certaine relation entre la source et l'objet construit.

Par conséquent, la structure syntagmatique X *notamment* Y fait intervenir trois points de vue (désormais pdv). L'exemple suivant nous aidera à révéler la nature et la source de ces trois pdv.

(270) Beaucoup de royalistes, *notamment* **ceux de la première émigration**, n'aspirent plus qu'à mourir en paix sur le sol natal. (Villepin 2002 *C-HumSam*)

Le premier pdv attribue une propriété (ou des propriétés) à un ensemble X d'éléments (qui correspond au paradigme). La source de ce pdv est le locuteur : *Les royalistes n'ont plus qu'une seule espérance : mourir en paix dans leur pays natal*.

Le deuxième pdv inclut un certain nombre d'éléments qui forment un sous-ensemble (Y) dans un ensemble plus large (X). La source de ce pdv est indéterminée et relève d'un présupposé fort : *Les royalistes de la première émigration* (Y) sont des *royalistes* (X).

Le troisième pdv construit à partir de l'ensemble X un sous-ensemble d'éléments qu'il considère comme tenant, à un haut degré, la propriété de l'ensemble : *Ce sont surtout ces royalistes de la première émigration qui n'aspirent qu'à mourir en paix dans leur pays natal*.

Le rapport entre pdv1 et pdv2 est souvent implicite et fait partie des connaissances universelles des interlocuteurs[81].

Il apparaît en tout cas que tous les emplois de *notamment* véhiculent les mêmes présupposés. Dès lors, se pose la question de l'(im)possibilité de différencier le rôle de *notamment* dans les deux emplois : existent-ils des critères formels qui peuvent distinguer *notamment* introducteur d'*exemple* de tout autre emploi ? Est-il même légitime de considérer *notamment* comme un marqueur d'exemplification ? Et cet emploi est-il bien distinct de celui de l'extraction ? N'est-il pas plus précis de parler d'un effet d'exemplification ?

Les deux fonctions d'extraction et d'exemplification sont certes associées et il est primordial de commencer par les distinguer l'une de l'autre ou, le cas échéant, de les définir et de discerner leurs propriétés communes.

Le test d'effacement de l'unité syntaxique '*notamment* + Y' s'est avéré être un outil efficace pour cerner quelques différences entre les deux rôles de *notamment*. Nous appellerons *notamment* marqueur d'extraction (désormais $notamment_{ext}$) tout emploi semblable à celui dans (268) et *notamment* marqueur introduisant un *exemple* (désormais $notamment_{int}$) tout emploi semblable à celui dans (269). Comme nous l'avons déjà constaté, le Y de *notamment* dans (268) est un constituant immédiat de la proposition : il assure une fonction qui rend sa présence indispensable. Dans (269), la séquence '*notamment* + Y' est effaçable. Nous en déduisons que l'unité syntaxique formée par le marqueur et le syntagme nominal est un constituant facultatif dans la proposition.

Nous retenons ce premier critère pour différencier deux emplois de *notamment* : un emploi principal d'extraction, dont découle un emploi que

[81] Pour une analyse polyphonique plus détaillée des marqueurs discursifs, voir Anscombre *et al*. (2013).

nous pouvons qualifier de secondaire, d'introduction d'*exemple*. Ce critère syntaxique révèlera d'autres critères sémantico-pragmatiques. Nous pensons particulièrement à la relation qui lie X à Y dans les deux emplois. Les analyses qui vont suivre tendront à déceler le fonctionnement de *notamment* dans le discours, à l'aide de critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Nous tâcherons de rendre compte des variantes importantes que révèle l'emploi de *notamment* dans différentes positions et dans différents contextes.

À ce stade des analyses, un rappel terminologique s'impose.

Nous désignons par N1 le paradigme et par N2 le sous-ensemble extrait du paradigme, le second étant lié au premier par une relation d'extraction et d'inclusion référentielle.

N1 *notamment* N2 schématise donc la relation **sémantico-pragmatique** d'extraction introduite par *notamment*.

CP *notamment* ExI schématise la relation **sémantico-pragmatique** d'extraction avec effet d'exemplification.

Les deux relations se manifestent syntaxiquement sous la forme : **X *notamment* Y**.

18 *Notamment*, marqueur d'extraction

La relation que noue *notamment*$_{ext}$ entre N1 et N2 se présente en surface sous la forme *notamment* Y (X n'étant pas nécessairement mentionné), avec les particularités que Y est un constituant principal de la proposition et que X, s'il est mentionné, ne figure pas dans la même proposition.

En tant que marqueur d'extraction, *notamment* présuppose, lui aussi, l'appartenance du sous-ensemble N2 à un paradigme plus vaste (N1).

18.1 Caractéristiques syntaxico-sémantiques

La nature grammaticale et la fonction syntaxique de l'élément introduit par *notamment*$_{ext}$ sont riches et variées. Ce marqueur/connecteur apparaît en effet dans des constructions telles que :

(271) Une comparaison entre les canards et les histoires tragiques prouve l'existence d'importantes corrélations. **Rosset et Camus**, *notamment*, tirèrent mainte anecdote de ce fatras où se mélangeaient des descriptions réelles extraites de l'actualité immédiate, des faits divers criminels que rapportaient également des journaux comme Le Mercure français et des récits imaginaires. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

(272) Parti aux États-Unis après avoir passé sa thèse, cet homme est devenu un brillant professeur d'université. Il **a** *notamment* **écrit** plusieurs essais. (Juliet 1994 : 360 *Frantext*)

(273) Ces missions comportent *notamment* **l'information et la sensibilisation** de la population et des personnes concernées par les situations de mineurs maltraités ainsi que **la publicité** du dispositif de recueil d'informations prévu à l'article 69. (Nisse 2004 *C-HumSam*)

(274) Je tiens tout d'abord à remercier Michel Rocard pour ce rapport qui apporte beaucoup de recul sur les relations exclusivement bilatérales que l'Union européenne entretient avec le monde arabe. Mais il appelle *notamment* **à un dialogue nouveau** qui doit inclure les problématiques du développement et de la bonne gouvernance. (Schapira 070509 *C-Parl*)

(275) La médecine va également avoir une influence considérable sur la pensée du corps, en déterminant les représentations légitimes et dominantes, et *notamment* **en privilégiant** la conception d'un corps-objet, offert au scalpel et à la connaissance. (Détrez 2002 *C-HumSam*)

(276) Rétrospectivement, on discerne aisément que l'Occident a voulu s'assurer, en échange d'une aide *notamment* **pécuniaire**, la fidélité d'États pauvres du tiers-monde. Si ces pays se développaient grâce aux fonds consentis, tant mieux. (Smith 2003 *C-HumSam*)

Notamment$_{ext}$ apparaît donc dans toute césure majeure de la proposition. Il n'est toutefois pas un adverbial d'énonciation ; il ne porte en effet pas sur toute la proposition. Une modification de la position de *notamment* dans (273), par exemple, aidera à déceler cette caractéristique :

(273a) Ces missions comportent l'information et la sensibilisation de la population et, *notamment*, des personnes concernées par les situations de mineurs maltraités ainsi que la publicité du dispositif de recueil d'informations prévu à l'article 69.

Le changement de position de *notamment* aboutit à un changement de sens : (273a) peut être paraphrasé comme suit :

> Ces missions *ne* comportent *que* l'information et la sensibilisation de la population et, *surtout* la sensibilisation des personnes concernées par les situations de mineurs maltraités ainsi que la publicité du dispositif de recueil d'informations prévu à l'article 69.

Alors que (273) est à comprendre comme suit :

> Ces missions comportent *plusieurs tâches et particulièrement* l'information et la sensibilisation de la population *aussi bien que* des personnes concernées par les situations de mineurs maltraités ainsi que la publicité du dispositif de recueil d'informations prévu à l'article 69.

Il est à remarquer à ce niveau que *notamment* ne figure jamais en tout début d'une proposition dans les trois volets du corpus. Par contre, le volet littéraire offre trois occurrences où *notamment* occupe la position frontale :

(277) Enfin il se décida : « Mais, précisa-t-il, tu gardes ça pour toi. Tu sais qu'en Pologne on a eu pas mal de problèmes avec les militaires. *Notamment* **au sujet de nos méthodes spéciales**. Ces messieurs avaient des objections d'ordre moral. Ils s'imaginaient qu'on peut faire une omelette sans casser d'œufs … ». (Littell 2006 : 67 *C-Rom*)

(278) – Mais qu'espérez-vous de ça ? murmura Mariette.
– Nous voulons être tenus pour un couple, un vrai, sous la forme que nous avons choisie... Tu vois ? dit Louis.
Il me regardait droit dans les yeux.
– *Notamment*, **ici** ! ajouta-t-il.
C'est tout juste s'ils ne nous demandaient pas notre bénédiction ! Elle manquait, mais nous ne pouvions pas nous brouiller avec eux sous

prétexte que leur définition du couple bousculait la nôtre. (Bazin 1991 : 279 *C-Rom*)

(279) Himmler avait ramené ses mains en pointe sous son menton fuyant. « Bien, Sturmbannführer. Votre rapport sera diffusé au WVHA et je pense qu'il donnera des munitions à mon ami Pohl. Mais afin de n'offusquer personne, vous effectuerez d'abord certaines corrections. Brandt vous en communiquera la liste. *Notamment*, **vous ne citerez personne nommément**. Vous comprenez pourquoi ». (Littell 2006 : 586 *C-Rom*)

L'apparition de *notamment* en tout début de la proposition ne fait pas de lui un adverbial de l'énonciation. Cette position 'particulière' exposée dans les exemples ci-dessus apparaît dans des énoncés que Nølke (1994 : 221) appelle syntaxiques. Ce sont en effet des énoncés qui ne se voient dotés d'un sens que grâce à la restructuration énonciative. Et même si l'énoncé apparaît autonome d'un point de vue syntaxique comme dans (279), il peut en effet être transformé en : *Brandt vous communiquera la liste des corrections. La plus importante de ces corrections est de ne pas citer personne nommément*. Le recours à un verbe conjugué lui donne l'aura d'un impératif : il s'agit d'un ordre formulé d'une façon atténuée. Nous partageons en effet le point de vue de Vergez-Couret (2009 : 254) qui considère *notamment*, dans cet emploi, comme un connecteur. Et il nous semble que c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'exemple cité par Molinier et Lévrier (2000 : 281) :

(280) Max a beaucoup d'activités. *Notamment*, il écrit un livre.

Comme le remarque Vergez-Couret (2009 : 254), dans (280), « nous avons une information spécifique 'écrire un livre' introduite par *notamment* qui vient apporter des détails sur une information plus générale 'avoir beaucoup d'activités' ».

Il est également à préciser que les trois extraits tirés du corpus narratif romanesque (cités ci-dessus) proviennent non de la partie narrative prise en charge par le narrateur mais plutôt des dialogues des personnages. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que cet emploi se présente comme calqué sur un emploi oral de *notamment*.

Par ailleurs, nous constatons que *notamment*$_{ext}$ ne peut pas être le focus d'une clivée mais peut apparaître dans une clivée, avant ou après le focus. Ainsi, la manipulation d'un exemple tel (271) donne :

(271a) **Ce** sont **Rosset et Camus**, *notamment*, **qui** tirèrent mainte anecdote de ce fatras…

Dans des constructions pareilles, *notamment*$_{ext}$ agit comme un modalisateur du foyer[82] (Anscombre 2001 : 249).

[82] *Focus* dans notre terminologie.

Afin de mieux déceler les caractéristiques formelles de *notamment*$_{ext}$, il est primordial de commencer par délimiter sa portée. La portée de *notamment*$_{ext}$, qui dépend, naturellement, de sa position dans l'énoncé, correspond systématiquement à Y. La portée de *notamment* ne correspond généralement pas à son focus (en gras dans les exemples numérotés de (271) jusqu'à (276)). Ainsi, dans (274), par exemple, *notamment*$_{ext}$ a *à un dialogue nouveau* comme focus mais il porte sur toute la séquence *à un dialogue nouveau qui doit inclure les problématiques du développement et de la bonne gouvernance*. (276) est un contre-exemple : la portée de *notamment*$_{ext}$ coïncide avec son focus.

Si *notamment*$_{ext}$ est interposé au verbe conjugué, il porte sur toute la proposition, donc à la fois sur le verbe (l'action ou le faire) ainsi que sur le syntagme nominal ou prépositionnel qui suit le verbe (l'élément sur lequel l'action a eu lieu). Soit l'exemple suivant :

(281) La Banque centrale européenne, dans son avis, a exprimé des réserves très importantes ; elle **a** *notamment* **mis en avant** le **risque** systémique et le **risque** de croissance exponentielle des litiges, lequel pourrait nuire à un arbitrage clair s'agissant de la détermination du rang des sûretés. (Béres 061214 *C-Parl*)

En effet, *mettre en avant* et mettre en avant *les risques* sont sous l'influence de *notamment*. Un exemple construit rend encore plus claire l'étendue de la portée de *notamment* interposé à un verbe conjugué.

(282) Il a *notamment* gâté la cadette de ses enfants.

Bien que *notamment* soit inséré dans le syntagme verbal, il porte aussi bien sur le verbe que sur le syntagme nominal *la cadette*. La proposition s'interprète comme suit : *Il a gâté tous ses enfants ; mais la cadette davantage*.

(282) est construit sur l'exemple proposé par Anscombre (1996 : 248) que nous reprenons ici :

(283) Les parents ont *particulièrement* gâté la cadette de leurs huit enfants.

De l'exemple (283), Anscombre déduit que ces particules substituables à *particulièrement* (*notamment*, *seulement*, *essentiellement*) ne portent pas sur le verbe, mais plutôt sur le syntagme qui suit ce verbe. Selon Anscombre (1996 : 248), « bien que [l'adverbial] puisse apparaitre devant un verbe (mais toujours après un auxiliaire), [sa] valeur semble toujours concerner un syntagme nominal/prépositionnel ».

Ajoutons finalement que *notamment*$_{ext}$ ne peut jamais apparaître sans l'élément qui l'accompagne, à savoir Y, ce qui explique le fait que cet adverbial ne peut pas constituer, à lui seul, une réponse à une question. Il peut néanmoins apparaitre seul avec son focus (c'est le cas dans (278) : –

Notamment, **ici** !). Contrairement à *particulièrement*, *notamment*$_{ext}$ ne peut pas être le noyau d'une réponse négative :

(284) Il y a eu, à l'époque, jusqu'à cinquante rapports par semaine évoquant dix projets d'assassinats différents.
– Moby a eu peur ?
– Pâleur prononcée, deux ou trois fois.
– Ce jour-là ?
– **Pas particulièrement**. Encore que la rapidité de sa réaction, prière immédiate, juste après les coups de feu, montre une préparation constante à une telle éventualité. (Sollers, 1993 : 136 *C-Rom*)

vs

(284a) – Pâleur prononcée, deux ou trois fois.
– Ce jour-là ?
– ?? Non, pas *notamment*.

La non-acceptabilité de (284a) s'explique par l'existence de certaines restrictions dues à la composante logico-sémantique que nous exposerons dans la sous-section 18.2.

18.2 Caractéristiques sémantico-pragmatiques

Les valeurs véhiculées par *notamment*$_{ext}$ dépendent directement du sémantisme de cet adverbe : celui-ci établit (et n'établit qu') une relation d'extraction. À cette relation-mère sont liées :

- une relation d'ingrédience ou d'inclusion référentielle : l'élément introduit par *notamment* appartient à un ensemble plus large duquel il est extrait ;

- une relation d'équivalence entre les éléments du sous-ensemble N2. Ces éléments sont interchangeables et se situent sur le même degré d'‘importance' ;

- une relation de non-équivalence entre N2 et tout autre élément du paradigme. *Notamment* véhicule en effet que les éléments du paradigme respectent une certaine hiérarchie, avec une mise en valeur de l'élément N2 sur tous les éléments du PA qui, eux, sont sur un pied d'égalité.

Illustrons ces valeurs par un exemple :

(285) Il l'accuse *notamment* **d'être responsable de la mort du duc d'Enghien** et **de la guerre d'Espagne**. (Villepin 2002 *C-HumSam*)

N2 dans (285) est formé de deux éléments actualisés appartenant à un sous-ensemble N*z* : les accusations d'être responsable (1) de *la mort du duc d'Enghien* et (2) de *la guerre d'Espagne*. Ces deux éléments sont sur un pied d'égalité : ils sont donc interchangeables. Le N*z* appartient à un paradigme plus large avec lequel il établit une relation d'appartenance ou d'ingrédience. Ce paradigme est formé de toutes les accusations dont la personne en question est inculpée (N*x*). La liste de charges est encore plus longue et elle contient d'autres accusations qui sont hiérarchiquement inférieures à celles qui ont été mentionnées et avec lesquelles elles nouent une relation de non-équivalence.

Notamment situe l'élément extrait du paradigme sur une échelle légèrement graduée, le pourvoyant d'une supériorité qui est prononcée, certes, mais pas aussi prononcée que celle que pourvoit *surtout* ou (*tout*) *particulièrement* à l'élément qu'ils introduisent. Ce point de vue diffère de celui défendu par Vergez-Couret (2009 : 254) qui considère que « *notamment* introduit un élément choisi par le scripteur ou le locuteur comme étant le plus important du paradigme, autrement dit le plus notable, comme l'indique son nom ». Nous pensons en effet que cette qualification sied plutôt à d'autres marqueurs d'extraction qui insistent, encore un peu plus, sur la particularité de l'élément. C'est le cas surtout de *particulièrement*.

Nous savons que *notamment* et *particulièrement* sont souvent commutables. Considérons ces deux exemples construits sur (271) et (273) :

(271a) Une comparaison entre les canards et les histoires tragiques prouve l'existence d'importantes corrélations. **Rosset et Camus**, *particulièrement*, tirèrent mainte anecdote de ce fatras où se mélangeaient des descriptions réelles extraites de l'actualité immédiate, des faits divers criminels que rapportaient également des journaux comme Le Mercure français et des récits imaginaires.

(273a) Ces missions comportent *particulièrement* **l'information et la sensibilisation** de la population et des personnes concernées par les situations de mineurs maltraités ainsi que **la publicité** du dispositif de recueil d'informations prévu à l'article 69.

La nuance sémantique des deux adverbes semble être difficile à identifier dans des constructions pareilles. Néanmoins, les cas où *notamment* n'est pas substituable à *particulièrement* sans modification du sens de la proposition ne sont nullement exceptionnels.

Nous remarquons d'abord que *notamment* ne peut pas commuter avec *particulièrement* dans les contextes où celui-ci (*particulièrement*) acquiert la signification « d'une manière singulière, remarquable », que les dictionnaires lui attribuent :

(286) Le concept de l'habitude est *particulièrement* **intéressant** pour réfléchir sur le façonnement du corps par le travail. (Détrez 2002 *C-HumSam*)

Dans (286), *particulièrement* n'est pas un marqueur d'extraction, mais plutôt un intensifieur (de même que *très* et *singulièrement*) et est, selon Anscombre, un « adverbe restrictif » (Anscombre 2001 : 246).

L'impossibilité d'introduire *notamment*$_{ext}$ dans (286) montre que la propriété dont l'élément N2 (qui suit *notamment*) est pourvu n'est pas envisagée comme gradable. Contrairement à *particulièrement*, *notamment* est incapable de situer le degré de la propriété en question à un niveau élevé. Certes, le N2 de *notamment* peut contenir un élément susceptible de gradation, mais ce degré de gradation met seulement en relation le N2 avec les éléments du PA.

Les enchaînements sur (286) et sur (276) (exemple où *notamment* porte sur un adjectif) révèlent bien cette distinction :

(286a) – Le concept est *particulièrement* **intéressant**.
– Non, il ne l'est pas *particulièrement*.
– Non, pas *particulièrement*.

(276a) – L'aide est *notamment* **pécuniaire**.
– ?? Non, elle ne l'est pas *notamment*.
– Non, pas vraiment.

– Non, elle n'est pas pécuniaire, mais elle maintient le tiers-monde dépendant des grandes forces mondiales.

Nous pouvons constater que *particulièrement* s'insère naturellement dans une négation, celle-ci porte précisément sur l'adverbial et pas sur l'adjectif, ni sur la proposition entière. En effet, *le concept n'est pas particulièrement intéressant* ne signifie pas qu'il n'est pas intéressant, mais que le degré de son intérêt n'est pas élevé. La négation de (286a) inverse l'orientation du degré de N2 du haut vers le bas.

La négation de (276a) (*l'aide est notamment pécuniaire*) porte sur l'adjectif ; les enchaînements font appel à des adjectifs qui sont antonymes à l'adjectif jouant le rôle de N2, ou présentés comme tels.

L'incapacité de *notamment*$_{ext}$ de véhiculer la valeur de gradation explique certaines restrictions qu'impose l'emploi de cet adverbial. Ainsi, *notamment* – et contrairement à *particulièrement* – ne peut pas porter sur des verbes ou des adjectifs qui admettent une gradation. Soit les exemples suivants :

(287) On a tout d'abord les langues indo-iraniennes : l'arménien, bien sûr, une langue magnifique, l'ossète, qui **m'intéresse** *particulièrement*, et le tat. (Littell 2006 : 200 *C-Rom*)

vs

(288) ?? Elle m'intéresse/m'attire *notamment*.

Ou encore :

(289) La chronique de ces trente derniers mois ne m'**honore** pas *particulièrement*. (Bazin 1991 : 56 *C-Rom*)

(290) ?? La chronique ne m'honore pas *notamment*.

Et aussi :

(291) J'étais *particulièrement* **agité** et **insomniaque**… (Guibert 199 : 78 *C-Rom*)

vs

(292) J'étais *notamment* agité et insomniaque…

(292) est possible, mais la proposition acquiert un sens différent de celui que véhicule (291) : tandis que (292) peut être compris dans le sens : *J'étais agité, insomniaque et perturbé*, (291) signifie, quant à lui : *J'étais* très *agité et insomniaque*.

Cette spécificité de *particulièrement* lui permet de se placer devant des syntagmes adjectivaux (ou des participes employés comme adjectifs) tels que *touchant*, *élaboré*, … et devant des adverbes qui véhiculent une valeur de gradation (*bien*, etc.). Il s'ensuit que, contrairement à *particulièrement*, *notamment* ne peut pas commuter avec les adverbes de degré, tels que *très*, *extrêmement*, *infiniment*, …

Par ailleurs, le processus de mise des éléments du paradigme sur une échelle graduée que déclenche l'insertion de *notamment* dans la proposition n'aboutit pas à l'exclusion des éléments non actualisés. L'exemple suivant nous aide à expliquer cette idée :

(293) Trois jours de colloque, dix conférences par session, six débats, une réception au ministère de l'Intérieur. Il y aurait plus d'une centaine de flics haut de gamme tassés dans ce grand hall, des flics et rien d'autre venus de vingt-trois pays pour optimiser la grande Europe policière et *plus précisément* pour « **harmoniser la gestion des flux migratoires** ». C'était le thème du colloque. (Vargas 2008 : 7 *C-Rom*)

Dans (293), le paradigme est divisé en sous-ensembles, mais un seul sous-ensemble est retenu au détriment des autres. Les conférences ne portent pas sur tous les aspects de la question « Comment optimiser la grande Europe policière ? », mais seulement sur un seul aspect de la question de la sécurité de l'Europe : « Comment harmoniser la gestion des flux migratoires ? ». Que la lumière soit mise sur cet aspect précis aboutit à l'exclusion des autres aspects/questions. *Notamment*, lui, suggère au contraire la non-exhaustivité des éléments qui peuvent remplacer N2. Que ce N2 soit sélectionné et actualisé dans le discours n'exclut pas l'éventualité de l'actualisation d'autres éléments du PA. La substitution de *et précisément* par *notamment*, possible syntaxiquement, aboutit à un changement de signification de la proposition et de ses présupposés.

La comparaison avec *particulièrement* aboutit aux conclusions que *notamment*$_{\text{ext}}$

- n'est ni un intensifieur, ni un adverbe restrictif ;
- ne véhicule ni l'idée de la gradation de la propriété commune aux éléments du paradigme, ni celle de l'exhaustivité de l'élément introduit.

Les analyses qui précèdent expliquent la raison pour laquelle nous considérons que *notamment* n'établit qu'une relation d'extraction (dont découle la valeur d'ingrédience et à laquelle est sous-jacente la valeur de non-équivalence). Cette relation aboutit à un rapprochement de *notamment* (et de certains marqueurs d'extraction) avec le marqueur d'exemplification *par exemple*. Nous avons remarqué dans 11.1 que *par exemple*$_{\text{sél}}$ peut être systématiquement remplacé par *notamment*. Cette commutation, possible

syntaxiquement, laisse-t-elle supposer que la séquence introduite par *notamment*$_{ext}$ est un *exemple* ?

Commençons par ce test de substitution :

(294) Pierre A. Lambert et Jean Guyotat [...] cherchent *par exemple* à démonter les mécanismes par lesquels une molécule antidépressive peut permettre, comme dans une psychanalyse, à un obsessionnel de prendre distance avec ses rituels compulsifs. (Ehrenberg 2000 *C– HumSam*)

(294a) Pierre A. Lambert et Jean Guyotat [...] cherchent *notamment* à démonter les mécanismes par lesquels une molécule antidépressive peut permettre, comme dans une psychanalyse, à un obsessionnel de prendre distance avec ses rituels compulsifs.

La commutation de *notamment* avec *par exemple*$_{sél}$ ne fait pas de *notamment* un MEx. Nous pensons en effet que la relation d'exemplification dans des exemples tels que (294) est établie grâce au marqueur ; elle est même inscrite dans le sémantisme de la locution. C'est la position de *par exemple* (interposé et postposé au verbe conjugué ou introduisant un constituant principal de la proposition) qui lui permet de se comporter comme un marqueur d'extraction et non pas le contraire. Ainsi, l'élément N2 introduit pas *notamment* n'est pas un *exemple* parmi tant d'autres (même si cet *exemple* a été sélectionné et choisi comme l'élément modèle par excellence), mais l'élément qui mérite, plus que tout autre, d'être noté, d'être désigné nommément. *Notamment* et *par exemple* ont un point commun : ils présupposent un processus d'extraction d'un élément d'un paradigme, mais tout élément extrait n'est pas nécessairement l'*exemple* de quelque chose ; il peut en effet avoir une existence autonome. C'est pour cette raison que nous avons affirmé que tout *par exemple*$_{sél}$ est substituable par *notamment*$_{ext}$, mais tout *notamment*$_{ext}$ n'est pas remplaçable par *par exemple*$_{sél}$. Certes, ces cas sont rares, mais ils sont fort suggestifs :

(295) Un complot de brigandage, conçu de longue main avec une profondeur inouïe, et qui se rattache à un plan de soulèvement des départements de l'Ouest, a éclaté par plusieurs attentats contre des citoyens et leurs propriétés, *mais notamment* par l'attaque et le vol à main armée d'une voiture qui transportait, le ... mai 180..., la recette de Caen pour le compte de l'État. (Balzac 1852 : 292 *Frantext*)

Dans cet exemple, *notamment* est commutable avec *surtout*, mais pas avec *par exemple*. *Notamment* joue le rôle de ce qu'Anscombre (2001 : 245) appelle un comparatif d'égalité : des éléments du paradigme sont cités et l'on présente le dernier élément comme le plus important (comparé à ceux qui le précèdent), et en quelque sorte le seul à retenir. Cette valeur de surenchère est renforcée par le recours au *mais* concessif qui précède immédiatement *notamment*. Il n'y a aucune valeur d'exemplification véhiculée par *notamment* dans (295) ;

il y a en effet une mise en lumière et une valorisation de l'élément noyau de *notamment*.

De ce qui précède, nous pouvons déduire que le paradigme N*x*, dont est extrait le sous-ensemble N*z* (ce sous-ensemble est lui-même composé d'éléments interchangeables), abrite des éléments qui sont présentés comme co-orientés. Cette valeur de co-orientation explique la concomitance de *et*/*mais notamment* avec *mais surtout*. Comparons (296) avec (297) :

(296) Aux générations suivantes, tout devenait alors possible à qui savait poursuivre sur la voie tracée. La prochaine étape était celle des professions qui pouvaient être exercées dans le chef-lieu voisin : **huissier, procureur,** *mais surtout* **notaire**. C'est cette voie que choisit en 1688 Jean Monge, marchand à Die, lorsqu'il place son fils en apprentissage chez le procureur Pierre Gueymar. (Beaucarnot 2002 *C-HumSam*)

(297) Dehors, la malheureuse Cendrillon se trouva vite des alliés. *Et notamment* **parmi les jeunes filles qui, bien que pensionnaires de couvents, rêvaient d'exprimer leurs émois en une langue claire et suave, sans passer par le tamis rouillé et désincarné qu'était devenu le latin (la joyeuse magie d'Ovide était bien loin !)**. (Orsenna 1993 : 77)

Mais surtout et *et*/*mais notamment* sont pragmatiquement identiques, à une différence près. Alors que *mais surtout* affaiblit les éléments *huissier* et *procureur*, en renforçant le dernier (un procédé que le recours à *mais* rend encore plus saillant), *notamment* ne dénigre pas les éléments qui ne sont pas sous sa portée de leur valeur, il ajoute néanmoins une valeur au dernier, à celui qu'il introduit. Si la différence est subtile, c'est parce que le fil qui sépare la valorisation de N2 de la dévalorisation de N*x* est fin. La mise en scène d'un élèment aboutit-elle systématiquement à une ignorance de tout autre élément du paradigme ?

Ce qui est toutefois évident, c'est que *mais surtout* se distingue par la mention d'au moins un des éléments N*x* qui est, en quelque sorte, hiérarchiquement inférieur à N2. En effet, l'insertion de ce connecteur dans (297), par exemple, nécessite une certaine manipulation de la proposition :

(297a) Dehors, la malheureuse Cendrillon se trouva vite des alliés **un peu partout**, *mais surtout* **parmi les jeunes filles qui, bien que pensionnaires de couvents, rêvaient d'exprimer leurs émois en une langue claire et suave, sans passer par le tamis rouillé et désincarné qu'était devenu le latin (la joyeuse magie d'Ovide était bien loin !)**.

Ajoutons que *notamment*$_{ext}$ est systématiquement commutable avec *particulièrement* dans tous les contextes où les deux adverbiaux marquent une relation d'extraction d'un sous-ensemble N2 d'un tout N1. Notons toutefois que seul *particulièrement* « admet la combinaison avec *plus*, qui provient vraisemblablement de son origine : plus particulièrement = de manière plus

particulière » (Anscombre 2001 : 249). Si « aux yeux de *particulièrement*, rien d'autre n'existe qui ne soit particulier » (Anscombre 2001 : 250), aux yeux de *notamment*, rien ne mérite d'être retenu que ce qui a mérité d'être noté. En d'autres termes, si N2 a une place de choix, c'est grâce à sa capacité à rendre la propriété commune à l'ensemble plus saillante, et c'est grâce à cette capacité que l'élément devient plus mémorisable comme l'élément typique de la PA.

19 *Notamment*, marqueur d'extraction avec effet d'exemplification

D'un point de vue argumentatif, la procédure d'exemplification par *notamment* consiste à extraire de la CP un sous-ensemble d'éléments particuliers mais identiques entre eux (ou supposés tels), et exposer ce sous-ensemble comme le plus distinctif – et donc le plus représentatif – de la CP.

19.1 Caractéristiques syntaco-sémantiques

Notamment$_{int}$ se présente syntaxiquement sous l'une de ces deux formes :

(X), (et) *notamment* Y1+Y2, …
(X), (et) Y1+Y2, …, *notamment*
Y est soit un syntagme nominal, soit un syntagme prépositionnel.

(298) Ainsi, au-delà de différences incontestables sur des points fondamentaux (*notamment* **l'absence de filiation fasciste et de xénophobie ouverte**), certaines ressemblances peuvent être relevées entre New Labour et FPÖ. (Leconte 2005 *C-HumSam*)

(299) Cette propagande systématique, *notamment* **en matière familiale et éducative**, vise à détruire la conception traditionnelle de la cellule familiale composée de la mère, du père et des enfants biologiques que ceux-ci ont eu ensemble et ce, au nom d'une liberté sans limites et sans règles morales. (Schenardi 070619 *C-Parl*)

(300) En témoignent à profusion les histoires de vampires, de loups-garous, d'animaux humains, de sorciers, innombrables masques de l'ennemi intérieur, qui déferlent sur Hollywood et envahissent les légendes urbaines, les comics ou autres bandes dessinées. Au temps de la guerre froide, la menace russe se trouvait fréquemment sublimée sous cette forme, *notamment* **dans les films consacrés à des envahisseurs de l'espace ou à des espions maléfiques cachés trompant les bons citoyens**. (Muchembled 2000 *C-HumSam*)

(301) Je n'étais pas certain de préférer les meilleurs restaurants français, que je connaissais mal puisque je n'avais pas les moyens de m'y rendre souvent, à ceux des États-Unis spécialisés dans les crustacés, **le crabe géant**

d'Alaska et les langoustes farcies de palourdes, *notamment*. (Bosquet 1978 : 327 *Frantext*)

Notamment$_{int}$ introduit très fréquemment un syntagme nominal ou prépositionnel, souvent en le précédant, mais il est possible aussi qu'il le suive. Nous n'avons pas trouvé dans le corpus d'étude d'occurrence de *notamment*$_{int}$ occupant la position finale, mais *Frantext* en fournit quelques-unes (dont (301)). Dans certaines propositions, l'étendue de la portée du marqueur se superpose avec celle du focus. Ainsi, dans (299), par exemple, le syntagme prépositionnel *en matière familiale et éducative* est à la fois le focus et le domaine de portée de *notamment*.

À la différence de *par exemple* et de *comme*, *notamment*$_{int}$ peut être précédé de la conjonction de coordination *et*, une caractéristique qu'il partage avec *particulièrement*, *spécialement*, *surtout* et *en particulier*, qui sont, dans ce cas précis, commutables. Mais contrairement à *particulièrement* et à *spécialement*, *notamment*$_{int}$, tout comme *surtout* et *en particulier*, n'admet pas la modification par les adverbes *tout* et *plus*. Nous ajoutons également que contrairement à un *notamment*$_{ext}$, celui introduisant un *exemple* ne peut pas être précédé par *mais*.

La Séq.Ex introduite par *notamment*$_{int}$ ne peut pas être un constituant immédiat de la proposition, mais plutôt un composant de l'un de ses constituants immédiats. Comme toute Séq.Ex, elle est composée d'un marqueur et d'un Y, liés syntaxiquement à un X qui correspond paradigmatiquement à la CP. Cette Classe est elle-même un sous-ensemble appartenant à un paradigme plus large. Ainsi, dans (298) par exemple, un grand paradigme, composé de *toutes les différences incontestables* entre les deux partis New Labour et FPÖ, est divisé en sous-ensembles, dont la CP, qui rassemble *toutes les différences incontestables sur des points fondamentaux*.

Contrairement à *comme*, *notamment*$_{int}$ n'exige pas la présence systématique de X : en effet la CP peut être, soit explicitement mentionnée (c'est le cas pour (298) et (301)), soit déductible à partir du cotexte (comme dans (299) et (300)). Ainsi, dans (300), la CP est composée de tous *les films américains produits au temps de la guerre froide*. La reconstruction de la CP est possible grâce au cotexte qui précède et, surtout, qui suit *notamment*. Si la CP est mentionnée, elle prend la forme d'un syntagme nécessairement nominal et précède immédiatement l'unité '*notamment* + Y1+ Y2'. Nous remarquons également que X est inévitablement au pluriel.

Notamment$_{int}$ joue le rôle d'un adverbial contextuel, et précisément d'un connecteur. Il lie Y à X ; le second n'existe que dépendamment du premier.

La Séq.Ex est précédée par une virgule (299), ou par une parenthèse (298) et l'ExI est composé d'au moins deux éléments. Nous avons en effet considéré indispensable, pour des raisons que nous évoquerons dans la sous-section suivante, que l'*exemple* introduit par *notamment*$_{int}$ soit composé de plusieurs éléments. L'ExI se manifeste, donc, sous la forme Y1+Y2, (et moins

fréquemment Y1+Y2+Y3). Les éléments de Y sont liés l'un à l'autre par les conjonctions *et* ou *ou* et forment ensemble un énoncé syntaxique.

La substitution de (*et*) *notamment*$_{int}$ par *par exemple*$_{ill}$ est systématiquement possible. Nous remarquons toutefois que dans des constructions telles (299), *surtout* semble avoir plus de propriétés sémantiques et pragmatiques communes avec *notamment* que *par exemple*. Et c'est précisément sur ces caractéristiques que nous voulons nous concentrer dans la sous-section suivante.

19.2 Propriétés sémantiques et valeurs argumentatives

Les Séq.Ex que nous retrouvons dans les exemples (298), (299), (300) et (301) véhiculent une valeur illustrative sélective : l'ExI est présenté comme une illustration permettant de mieux connaître ou de mieux identifier un concept ou un objet, mais le choix de l'élément qui illustre la classe n'est pas arbitraire : il a été sélectionné et bien choisi.

19.2.1 *Notamment* introducteur d'*exemple* : caractéristiques sémantiques

Notamment$_{int}$ est fort touché par la valeur d'extraction contenue dans le sémantisme même de l'adverbe. En effet, en introduisant un *exemple*, *notamment* ne se dépourvoit pas de cette valeur d'extraction et de mise en lumière. Contrairement à *par exemple* et même à *comme*, *notamment* ne devient marqueur d'exemplification que grâce au cotexte dans lequel il est inséré, et surtout, grâce à l'unité qui le suit, à savoir Y. Ce Y, prenant la forme d'une série de cas particuliers qui illustrent une CP dans le but de faciliter la construction de cette classe, acquiert les propriétés d'un *exemple*. La valeur véhiculée par *notamment* est celle d'extraction (et des valeurs qui lui sont liées, à savoir l'ingrédience et la non-équivalence), la relation d'exemplification, elle, est sous-jacente et déductible de plusieurs facteurs :

- Le statut périphérique de la Séq.Ex : celle-ci est en effet une séquence parenthétique. Ne pouvant pas avoir le rôle de constituant principal au sein de la proposition, cette Séq.Ex est irréconciliable avec les fonctions cardinales de sujet, complément, etc.

- Sur le plan pragmatique, la Séq.Ex a le statut d'un commentaire.

- L'énumération renforce l'idée de la non-exclusivité de l'élément introduit : l'ExI n'est pas unique et donc c'est une corrélation particulière de la CP.

- À la relation de non-équivalence qui lie les Y1, Y2 et Y3 aux autres éléments de la CP, s'ajoute, naturellement, la relation d'équivalence entre les éléments du sous-ensemble duquel ces éléments Y sont extraits.

- Que la séquence introduite par *notamment* véhicule une relation d'extraction (et de mise en lumière) de certains éléments du paradigme ou plutôt une relation d'exemplification reste une affaire de contexte. Expliquons-nous à l'aide de deux cas illustratifs : relisons (298) et (299) :

(298a) Ainsi, au-delà de différences incontestables sur des points fondamentaux (*notamment* **l'absence de filiation fasciste et de xénophobie ouverte**), certaines ressemblances peuvent être relevées entre New Labour et FPÖ. (Leconte 2005 *C-HumSam*)

(299a) Cette propagande systématique, *notamment* **en matière familiale et éducative**, vise à détruire la conception traditionnelle de la cellule familiale composée de la mère, du père et des enfants biologiques que ceux-ci ont eu ensemble et ce, au nom d'une liberté sans limites et sans règles morales. (Schenardi 070619 *C-Parl*)

La valeur d'exemplification semble être plus perceptible dans (298) que dans (299) ; dans celui-ci, l'emploi de *notamment* semble s'interpréter plutôt comme une mise en lumière de quelques éléments du paradigme plutôt que comme une illustration de ce paradigme. L'inclusion de cette forme d'emplois de *notamment* dans la catégorie d'extraction avec effet d'exemplification se justifie par le critère formel de la possibilité de suppression de la Séquence '*notamment* +Y'.

Ce qui distingue un *exemple* introduit par *notamment*$_{int}$ d'un *exemple* introduit par *par exemple* ou par *comme*, est sa propriété d'être à la fois un exemple-modèle mais qui a une valeur illustrative. L'extraction et la mise en lumière d'un élément spécifique ne relègue pas la relation générique/particulier au second rang. L'ExI est donc une amplification de la CP ; et ce qui suit porte précisément sur la CP et pas sur l'élément. Considérons cet exemple :

(302) La traite des êtres humains constitue une violation des **droits fondamentaux de la personne**, et *notamment* **du droit à la dignité et au respect de son intégrité physique et mentale et du droit à ne pas être soumis à la violence**. Les gouvernements doivent veiller à la protection et au respect **des droits des personnes victimes de la traite**, et notamment des femmes et des jeunes filles contraintes à la prostitution. Ainsi, il faudrait se concentrer davantage sur les trafiquants et leurs

> réseaux de criminalité organisée qui exploitent ces femmes, et non sur ces dernières. (Vergnaud 060612 *C-Parl*)

Les *droits fondamentaux de la personne* sont la CP de laquelle est extrait un sous-ensemble de droits que viole la traite des êtres humains. Le *droit à la dignité et au respect de son intégrité physique et mentale* et le *droit à ne pas être soumis à la violence* sont deux des principaux droits non respectés par les trafiquants. Mais le texte ne développe pas davantage ni des questions liées à la violation de ces deux droits, ni à celles liées à leur protection, mais plutôt à la protection et au respect de **tous** les *droits des personnes victimes de la traite*, donc de toute la CP, voire du paradigme duquel est extraite la CP.

L'intérêt primordial porté sur la CP explique la possibilité, syntaxique au moins, de substituer *notamment* par *par exemple* ou par *comme*.

Mais contrairement à ces deux marqueurs, *notamment* ne crée pas un effet de généralisation. Il suggère plutôt l'idée de la restriction non exclusive. Dans l'exemple (302), par exemple, la liste des droits fondamentaux que les gouvernements doivent veiller à protéger se voit se restreindre par le recours à *notamment* qui permet de créer des priorités, en situant les droits humains sur une échelle allant du moins fondamental au plus fondamental. *Notamment* peut en effet être qualifié de surenchérisseur (terme emprunté à Anscombre 2001 : 246).

Notamment$_{\text{int}}$ divise la CP en sous-ensembles. Contrairement à *par exemple*, *notamment* n'homogénéise pas cette classe : il pose son hétérogénéité. Dans l'exemple (302), à titre d'illustration, tout un ensemble est explicitement mentionné : *les droits fondamentaux* (le pluriel renforce l'idée que la CP est composée de différents éléments). L'ensemble est divisible en, au moins, deux sous-ensembles : les droits qui sont 'extrêmement' fondamentaux, et dont la violation doit être sévèrement sanctionnée, et les droits qui sont plus ou moins fondamentaux. *Notamment*, nous l'avons déjà remarqué, révèle cette division d'une manière saillante. Tout en insistant sur l'importance de préserver certains droits préservant sa dignité à l'être humain, le recours à *notamment* n'exclut pas les droits qui sont présentés comme plus ou moins fondamentaux.

19.2.2 Insertion de *notamment* introducteur d'*exemple* dans l'argumentation

Cette sous-section s'intéresse au rôle que joue *notamment*$_{int}$ dans l'argumentation et aux valeurs argumentatives que la Séq.Ex véhicule.

La Séq.Ex introduite par *notamment*$_{int}$ joue le rôle d'une illustration. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'*exemple* est composé de plusieurs éléments qui sont soit simplement nommés, soit brièvement qualifiés ou décrits (voir, entre autres, les exemples (298) et (300)).

Nous pouvons qualifier cette forme particulière de l'exemplification comme un raisonnement par le biais d'une référence ou, pour reprendre l'expression de Bacon (cité par Perelman 2008 : 482), d'un « usage servile » de l'*exemple*. Cet usage préfère les *exemples* rapportés succinctement à ceux qui sont détaillés.

Dans un tel emploi, l'*exemple* est à la fois ce qui détermine, qualifie et conditionne la règle et est déterminé, qualifié et conditionné par une règle préalablement établie. En effet, le pluriel d'occurrences que convoque le marqueur n'aboutit pas à la création d'une règle, déjà, « le général […] apparaît au sein du particulier, qui l'implique, ou sous le particulier, qui est son support » (Macé 2007 : 82).

Vergez-Couret (2009) s'est intéressée au rôle discursif de *notamment* dans la mise en place des relations de discours. L'étude s'inscrit dans le cadre de la SDRT (Segmental Discourse Representation Theory) élaborée surtout par Asher (1993). Selon Vergez-Couret (2009 : 250-252), *notamment* intervient dans la mise en place de la relation d'*Élaboration*, une relation qui, qualifiée de subordonnante, introduit un changement du niveau hiérarchique. Contrairement à ces relations subordonnantes, les relations coordonnantes, comme *Narration*, introduisent des constituants au même niveau dans la hiérarchie.

L'*Élaboration* est définie comme une relation qui

> relie deux propositions [...] ; la deuxième proposition fournit plus de détails sur l'éventualité[83] décrite dans la première proposition. (Vergez-Couret 2009 : 251)

La notion d'*Élaboration* a été également adoptée par Weber *et al.* (2003) pour identifier et qualifier le rôle que joue l'exemplification, entre autres dans le discours. Il nous semble toutefois que cette relation d'*Élaboration*, telle qu'elle est définie par la SDRT, englobe aussi bien l'exemplification que la reformulation, l'explication, la justification, etc. et est donc incapable de distinguer les caractéristiques de la Séq.Ex de toute autre séquence ayant pour rôle de revenir sur un segment précédent pour l'expliquer, le reformuler, l'exemplifier, le justifier, etc.

[83] Le terme *éventualité* est à comprendre dans le sens d'Évènement ou État.

Nous maintenons donc l'idée que toute Séq.Ex (qu'elle soit introduite par *notamment* ou par un MEx prototypique) s'inscrit, sur le plan discursif, dans une relation d'étayage (telle qu'elle est décrite dans 11.2.2).

Reconsidérons l'exemple (302) et précisément la première partie du paragraphe :

(302a) La traite des êtres humains constitue une violation des **droits fondamentaux de la personne**, et *notamment* **du droit à la dignité et au respect de son intégrité physique et mentale et du droit à ne pas être soumis à la violence**.

La proposition dans laquelle *notamment* est introduit peut être paraphrasée comme suit :

- p1 : La traite des êtres humains constitue une violation du droit à la dignité et au respect de l'intégrité physique et mentale de la personne ;
- p2 : La traite des êtres humains constitue une violation du droit à ne pas être soumis à la violence.
- Le droit à la dignité et au respect de l'intégrité physique et mentale et le droit à ne pas être soumis à la violence sont des droits fondamentaux.
- q : La traite des êtres humains constitue une violation des droits fondamentaux de la personne.

La Séq.Ex établit une relation d'explication (définie dans 11.2.2) et s'inscrit dans le cadre, plus général, de l'étayage.

Nous rappelons finalement que dans la relation d'étayage, *notamment* seul ne peut jouer aucun rôle. C'est la Séq.Ex, dans son intégralité, qui est une explication ou une justification de la séquence qui la précède.

19.3 Au seuil de l'exemplification : (X), *notamment* Y

Nous avons précisé dans 19.1 que si la séquence '*notamment* + Y' n'est pas un constituant principal, Y doit être composé de deux ou de plusieurs éléments pour qu'il soit considéré comme un *exemple*. Or, il est possible que Y ne soit composé que d'un seul élément. Rappelons à ce propos que dans la définition même de *notamment* (et par conséquent dans son sémantisme) est inscrite la possibilité d'introduire soit un seul élément, soit plusieurs. Cette distinction, absente dans les définitions de *par exemple* et de *comme*, laisse entendre l'existence d'une différence entre l'introduction d'un seul élément ou de plusieurs éléments. Ceci se confirme au fur et à mesure que nous exploitons les différentes occurrences de *notamment*. En effet, que Y soit composé d'un seul ou de plusieurs éléments, cela crée une différence saisissable ('*notamment* + Y' *vs* '*notamment* + Y1+Y2 +Y3'). Considérons les exemples suivants :

(303) – « Nous sommes en train de tout réorganiser en vue d'un déploiement maximum pour le travail. Quand ça sera fini, tout ce camp ne servira qu'à alimenter en ouvriers les industries de la région et même de l'Altreich. Les seuls détenus permanents seront ceux qui pourvoiront à l'entretien et à la gestion du camp. Tous les détenus politiques, *notamment* **les Polonais**, resteront au Stammlager. Depuis février, j'ai aussi un camp familial pour les Tsiganes ».
– « Un camp familial ? »
– « Oui. C'est un ordre du Reichsführer. Lorsqu'il a décidé la déportation des Tsiganes du Reich, il a voulu qu'ils ne soient pas sélectionnés, qu'ils puissent rester ensemble, en famille, et qu'ils ne travaillent pas. Mais beaucoup meurent de maladie. Ils ne résistent pas ». (Littell 2003 : 561 *C-Rom*)

(304) Les citoyens européens doivent pouvoir s'ouvrir aux cultures des autres pays européens et des pays tiers, *notamment* **les pays du voisinage**. (Gaubert 060531 *C-Parl*)

(305) Les personnes âgées peuvent rester dans leur cadre de vie à trois conditions. D'abord, adapter leur logement avec un mobilier fonctionnel, réduisant les risques de chute, *notamment* **dans la salle de bains**. Quand une chute est survenue, il faut analyser ses circonstances pour éviter son renouvellement. (Tubiana 2003 *C-HumSam*)

Dans les exemples cités plus haut, *notamment* marque nettement le passage du général au particulier, mais la relation d'exemplification n'est ni posée ni déductible du contexte. Cela ne signifie pour autant pas qu'elle est totalement absente. En effet, il est possible de voir dans l'élément extrait et mis en lumière un exemple-modèle qui incarne, par excellence, la propriété commune de toute la classe. Ainsi, dans (303), *les Polonais* incarnent, à un haut degré, la catégorie des détenus politiques capables de travailler et donc de se

transformer en ouvriers. La mise en lumière de l'élément ne marque toutefois pas une tendance à privilégier l'élément sur la classe. Les enchaînements sur l'élément sont en effet peu probables et ce qui suit l'unité '*notamment* +Y' révèle que l'interlocuteur ne s'intéresse pas à l'élément extrait mais plutôt à la classe dans toute son intégralité.

Cet emploi se rapproche d'un *notamment*$_{int}$: '*notamment* + Y' est une séquence qui joue le rôle d'un commentaire et qui s'inscrit dans une relation d'étayage. Mais d'un point de vue sémantico-pragmatique, *notamment* établit aussi, et parfois surtout, une relation d'extraction. (X), *notamment* Y se situe en effet dans une zone frontalière entre l'extraction et l'exemplification, avec une tendance parfois à privilégier soit la première interprétation (c'est le cas dans (305)) soit la seconde (306).

(306) La perception des couleurs est modifiée, notamment pour le vert-bleu-violet qu'il devient difficile de distinguer : les bleus paraissent plus sombres, le violet est moins visible, et le jaune devient moins lumineux. [...] Ce processus est accéléré par des maladies nutritionnelles, *notamment* **le diabète**, et par certains médicaments *comme* **la cortisone**. (Tubiana 2002 *C-HumSam*)

Dans (306), le parallélisme entre d'une part *des maladies nutritionnelles, notamment le diabète*, et, d'autre part, *certains médicaments comme la cortisone*, rapproche *notamment* de *comme* et la séquence *notamment le diabète* d'une Séquence-exemple.

Dans (305), *notamment* joue le même rôle que *surtout* en appliquant ce que Nølke (1983 : 113) appelle, à la suite d'Anscombre et Ducrot (1979 : 56), la « loi de faiblesse ». Cette loi implique qu'en mettant en lumière Y, le locuteur fait dévaloriser tous les autres éléments du paradigme qui « peuvent facilement finir par être senti[s] comme insignifiant[s] et par là sans valeur dans l'argumentation qu'on est en train de faire ». Dans notre cas précis, la chute dans une salle de bain est la plus dangereuse et donc *la* chute à éviter.

L'introduction d'un seul élément de la CP met encore plus en évidence l'idée de la gradience dans la structure interne de la catégorie. Tout en insistant sur l'intérêt que porte l'élément, la relation d'extraction établie par *notamment* passe sous silence la structuration intercatégorielle hiérarchique de la CP : les éléments pouvant être inclus dans l'ensemble et les propriétés dont ils sont pourvus restent vaguement identifiés.

Cet emploi intermédiaire entre l'extraction et l'exemplification montre que dans tout emploi de *notamment*, il y a une propriété commune inhérente à l'adverbial : celle de l'extraction et de l'inclusion référentielle. *Notamment* est-il alors un marqueur d'exemplification ? Considéré isolément, *notamment* n'est pas un marqueur d'exemplification : il est un marqueur d'extraction. Il peut néanmoins introduire un *exemple*. C'est en effet une question

d’interprétation. La description des profils sémantiques et pragmatiques a bien confirmé ce constat.

20 Conclusion générale – Pour ne pas en finir avec l'exemplification et ses marqueurs

Comme tout travail scientifique, la présente recherche avait l'ambition de définir son objet d'étude. Or, cet objet, à savoir l'*exemple*, est, pour reprendre les termes de Ouellet (1989 : 114), de « caractère élastique, malléable, maniable, bref, 'manipulable' ». C'est une notion insaisissable, mais paradoxalement prisonnière des définitions circulaires : un *exemple* est un cas particulier qui est caractéristique de quelque chose ou qui est semblable à ce dont il s'agit. Une notion floue qui peut absorber différentes interprétations, voire significations.

Il était à nos yeux temps de renouveler le discours sur l'*exemple*, d'établir les critères et les conditions permettant l'instauration de la relation d'exemplification. Comme nous l'avons bien remarqué dans les premiers chapitres de cette étude, l'*exemple* a certes été abordé dans les études rhétoriques, mais l'accent était surtout mis sur sa fonction persuasive par excellence.

L'exemplification et ses marqueurs est donc le lieu d'une problématique qui, bien qu'elle date de l'Antiquité, reste, paradoxalement, à construire, à revoir, à renouveler.

La première partie de cette étude avait précisément pour objectif d'identifier l'acte d'exemplification, de recenser et d'analyser les principaux traits distinctifs de l'*exemple* et de vérifier leur constance. Nous avons essayé de revoir la notion d'exemplification et d'en proposer une définition qui puisse permettre de saisir la nature propre à cet acte discursif et qui ne soit ni restreinte au point d'exclure tout point commun avec d'autres actes, ni large au point de faire perdre à l'exemplification ses spécificités.

Pour discerner les caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de l'*exemple*, nous sommes partie de l'hypothèse que tout *exemple* appartient, inévitablement, à une entité référentielle plus vaste, que nous avons appelée une Classe paradigmatique (CP). Sur le plan référentiel, la relation qui lie l'*exemple* introduit (ExI) à la CP est d'abord – et nécessairement – méronymique (liant la partie à l'ensemble). Sur le plan sémantique, la relation qui lie l'ExI à la CP est hyponymique dans la mesure où elle peut être traitée en termes d'inclusion référentielle. C'est surtout cette relation d'inclusion qui nous a persuadée que l'exemplification n'est ni une reformulation, ni une glose. Nos premiers constats se sont ensuite fortifiés

grâce à une étude – qui se voulait approfondie – sur la reformulation, ses manifestations, ses catégories et ses propriétés. Définie comme un retour sur une première formulation afin d'en modifier un des aspects, la reformulation établit entre deux séquences une relation d'équivalence (sémantique ou argumentative). Cette relation d'équivalence n'est pas un trait définitoire dans une exemplification.

Sur le plan syntaxique, la relation d'exemplification se manifeste sous la forme canonique *X marqueur d'exemplification Y*. X, la représentation syntaxique de la CP, n'acquiert ce statut que grâce à la séquence qui la suit (*marqueur d'exemplification Y*) et qui correspond à ce que nous avons appelé la Séquence-exemple (Séq.Ex). L'interprétation du statut de X est donc rétrospective.

L'analyse de l'exemplification et de ses marqueurs a été illustrée à partir d'extraits d'un corpus de textes écrits appartenant à trois genres discursifs : nous nous sommes basée sur l'ensemble de 920 débats français tenus en séance plénière du Parlement européen, sur 23 romans de littérature spécialisée et sur 20 œuvres romanesques. Les trois volets du corpus nous semblent constituer une base de données conséquente, pertinente et assez variée pour être significative.

L'étude des caractéristiques syntaxiques et sémantico-argumentatives de la Séquence-exemple nous a permis de vérifier la constance de certains traits définitoires, propres à cette séquence.

La Séq.Ex peut se manifester, syntaxiquement, soit sous la forme d'un syntagme nominal, verbal ou prépositionnel, soit sous la forme d'une proposition entière. Cette séquence peut jouer soit le rôle d'un constituant immédiat de la proposition, soit faire partie d'un constituant immédiat. Les exemples que nous avons introduits dans la présente étude montrent que l'exemplification exige des constituants X et Y de la relation une certaine harmonie quant à leur nature grammaticale : un syntagme appelle généralement un syntagme et une proposition une proposition. De même, une assertion est parallèle à une autre assertion et une question à une autre question.

Nous avons essayé d'analyser la trame des relations que crée l'insertion d'un marqueur d'exemplification (MEx) dans le discours. Ce marqueur introduit et focalise une séquence discursive, reliée, nécessairement, à une autre qui précède, activant ainsi une séparation textuelle entre ces deux unités discursives et, du même coup, établissant entre elles une relation de dérivation. Les extraits tirés de nos corpus d'étude montrent que la Séq.Ex est souvent en étroite relation avec le segment qui la précède directement.

Sur le plan sémantico-pragmatique, nous sommes arrivée à la conclusion que la relation d'exemplification est à la fois une relation d'ingrédience et d'équivalence. La première relation met au premier plan l'appartenance de l'élément à la classe et l'inclusion du cas particulier dans l'ensemble générique, alors que la seconde relation permet la réalisation de ce passage

d'un cas particulier à un autre cas particulier, propre au raisonnement inductif. Ce passage du particulier vers le particulier est une spécificité qui donne à l'*exemple* à la fois sa force et son caractère aléatoire.

Nous avons essayé de mettre en exergue, dans la première partie, mais aussi tout au long de la présente étude, la portée argumentative de l'*exemple* et sa force rhétorique. Étant accessible, l'*exemple* ne revendique pas d'explicitation, ni même d'explication, car c'est lui l'explicitation, et en tant que tel, l'*exemple* se transforme en un argument.

Les deuxième et troisième parties de la thèse ont été consacrées à l'étude de quelques marqueurs d'exemplification. Nous avons souligné – et nous soulignons encore – le rôle primordial que joue le marqueur dans l'établissement de la relation d'exemplification. Si le rôle des marqueurs peut, de toute évidence, être relativisé dans la conception et dans l'identification des reformulations, il est néanmoins indispensable dans l'exemplification. Par marqueur d'exemplification, nous entendons toute forme de ponctuation pouvant introduire un *exemple* (essentiellement les deux points) aussi bien que tout marquage linguistique (marqueurs grammaticalisés tels *par exemple* ou *entre autres*, expressions contenant un verbe type *illustrer* ou un substantif type *exemple*). Contrairement à la reformulation (principalement), l'exemplification est *conditionnée* par la présence du marqueur, celui-ci ayant pour rôle de la poser, de l'expliciter et d'établir les présupposés que cette relation véhicule.

Bien qu'elle soit nécessairement posée (par la présence obligatoire d'un marquage), la relation d'exemplification est présentée comme peu contestable. Elle n'est en effet ni présentée comme un objet informationnel nouveau, ni comme le pivot de l'énoncé. Contrairement à d'autres relations, particulièrement celle de causalité, la relation d'exemplification n'est pas l'objet de l'intervention et encore moins l'enjeu de l'argumentation.

Le marqueur *par exemple* a joui d'une étude approfondie : il est à la fois *le* marqueur d'exemplification par excellence et *le* marqueur à multiples facettes. Nous avons vu d'abord que malgré ses multiples fonctions, *par exemple* est essentiellement un marqueur qui introduit un *exemple* et qui fonctionne comme une locution (semi)-figée.

En tant que marqueur d'exemplification, *par exemple* est aussi un organisateur textuel. La fonction d'organisateur de mise en texte rapproche *par exemple* des marqueurs d'ordination (*d'abord*, *ensuite*), de reformulation (*c'est-à-dire*, *en d'autres termes*), d'analogie (*pareillement*, *semblablement*) et d'opposition (*par contre*). Néanmoins, *par exemple*, d'ailleurs comme tout MEx, se distingue de tous les organisateurs textuels par la nature de la relation qui lie Y à X dans *X marqueur d'exemplification Y* et qui est à la fois une relation sémantique et pragmatique. Les marqueurs d'exemplification

établissent et explicitent entre les unités textuelles un lien d'exemplification qui n'est pas simplement une relation de conjonction[84].

Il est aussi ressorti de l'analyse syntagmatique du marqueur que les restrictions sur l'emploi de *par exemple* sont rares. Cette rareté est due au fait que *par exemple* est un élément périphérique (expression de Nølke 1999 : 50) qui n'interfère pas dans les phénomènes d'interaction entre les composants de l'énoncé. Cette propriété n'est pas un trait distinctif de *par exemple* : il s'agit en effet d'une caractéristique fondamentale mais commune à tous les adverbiaux de phrase. À quelques exceptions près (le cas de *peut-être*), ces adverbiaux « n'entretiennent pas de restrictions sélectionnelles avec les parties centrales de la phrase » (Nølke 1999: 50). Mais *par exemple* est-il un adverbial de phrase ?

Nous avons constaté la difficulté à caser *par exemple* dans une sous-catégorie d'adverbiaux et avons remarqué que cette difficulté révélait bien les limites de la distinction traditionnelle entre adverbes de phrase et adverbes de prédicat, ou, en tout cas, son insuffisance à expliquer le comportement de tout adverbe/adverbial. Nous nous sommes rendue compte en effet que la locution adverbiale *par exemple* jouit d'une flexibilité syntaxique qui l'autorise non seulement à pouvoir faire partie soit de la structure syntagmatique de la phrase, soit de l'infrastructure des autres syntagmes, mais aussi à être placé devant ou après tout type de syntagmes ou de propositions.

Différents tests syntaxiques ont justifié notre décision de considérer *par exemple* comme un adverbial contextuel. Cette fonction d'adverbial contextuel rend *par exemple* le moins intégré de tous les marqueurs d'exemplification étudiés dans la structure syntaxique de la proposition.

Nous avons distingué entre trois emplois de *par exemple* en tant que marqueur d'exemplification : ce marqueur peut en effet introduire soit un *exemple* à valeur illustrative, soit un *exemple* à valeur sélective, soit un *exemple*-argument.

La Séq.Ex introduite par *par exemple*$_{ill}$ se distingue par ces propriétés :

- Sur le plan syntaxique, elle est un constituant périphérique : elle apparaît sous la forme d'un objet de discours secondaire, souvent mis entre parenthèses ou entre deux signes de ponctuation (deux virgules, une virgule et un point, etc.).
- Sur le plan sémantique et pragmatique, la Séq.Ex a le statut d'un commentaire.
- *Par exemple*$_{ill}$ est un connecteur.

[84] C'est parce qu'ils établissent notamment une relation de conjonction que les marqueurs d'ordination, de distribution, d'analogie, d'opposition, de consécution et de condition sont appelés des adverbes conjonctifs (Guimier 2001, entre autres).

La Séq.Ex introduite par *par exemple*$_{sél}$ se caractérise par les propriétés

- d'être syntaxiquement un constituant immédiat, dont la présence dans la proposition est souvent obligatoire,
- d'établir une relation d'extraction d'un sous-ensemble dont les éléments sont sélectionnés dans la CP.

La Séq.Ex introduite par *par exemple*$_{arg}$ est, quant à elle, pourvue des propriétés suivantes :

- L'ExI correspond à toute une proposition.
- Le MEx a un focus qui se distingue de sa portée.
- La Séq.Ex joue le rôle d'un argument (au sens rhétorique du terme) inséré dans une forme de raisonnement. La séquence est introduite dans une relation d'étayage dans laquelle elle se présente, selon le contexte et le co-texte, soit comme une explication, soit comme une justification (explicative ou non explicative).

La troisième et dernière partie a été consacrée à deux autres marqueurs d'exemplification, polysémiques et polyfonctionnels : *comme* et *notamment*.

L'étude syntaxique et sémantico-pragmatique de la Séq.Ex introduite par *comme* montre que ce marqueur présente quelques particularités.

Partant du constat que le *comme* de catégorisation pouvait introduire soit une comparaison, soit une qualification, soit une exemplification, et que les constructions dans lesquelles ce marqueur apparaissait étaient bien variées, nous avons essayé de revoir la question des rapports et des relations que noue le marqueur avec la séquence qu'il introduit et qui se situe nécessairement à sa gauche. Nous avons suggéré quelques critères pour distinguer l'exemplification de tout autre acte qui lui est parent.

La réflexion sur les constructions et les emplois du *comme* de catégorisation nous a conduite à accorder une place primordiale aux notions d'ingrédience et d'équivalence et à mettre en évidence l'existence de zones grises entre l'exemplification, la qualification et la comparaison.

Notre étude sur *comme* a montré, encore une fois, que la relation d'exemplification est, par essence, une relation d'inclusion et d'appartenance liant un élément à une entité plus large qui l'englobe. Elle est aussi une relation d'analogie entre deux éléments appartenant à un même paradigme. Ces deux relations se conçoivent principalement à un niveau pragmatique.

Sur le plan syntaxique, l'exemplification par *comme* apparaît sous la forme canonique :

les/des/d'autres/certains/beaucoup de X(,) comme *le Y/les Y1, Y2, Y3, ...*

Nous avons également pu constater que le domaine de focalisation correspond au syntagme introduit par le marqueur.

Sur le plan pragmatique, l'*exemple* introduit par le marqueur *comme* permet le passage de l'ensemble vers le particulier et ensuite la réintégration du cas particulier, de l'élément concret, dont les traits descriptifs sont facilement accessibles, au paradigme activé. Plutôt que de passer d'un degré d'abstraction supérieur vers un degré de concrétisation inférieur, le recours à l'*exemple* sert, dans ce cas, à focaliser la CP en y réintégrant l'élément-*exemple* et en le reliant à d'autres éléments.

L'exemplification par *comme* se conçoit donc dans le jeu de l'identique et du différent et se situe sur un continuum qui s'étend de la qualification jusqu'à la comparaison.

Les derniers trois chapitres de cette étude ont été consacrés au marqueur *notamment*. Inséré dans une proposition et ayant pour focus l'un des constituants principaux de cette proposition, *notamment* n'est doté que de sa valeur d'extraction et de mise en lumière d'un élément appartenant à un paradigme.

Précédant un constituant subordonné composé de plusieurs éléments, *notamment* s'apparente à un marqueur d'exemplification. En jouant ce rôle d'introducteur d'*exemple*, *notamment* ne subit pas une désémantisation. Les valeurs d'extraction et de mise en lumière sont bien présentes dans le sémantisme de cet adverbial, et ces valeurs jouent un rôle fondamental dans l'instruction qu'il donne pour la lecture de l'énoncé. L'alliance de *notamment* avec une séquence prenant la forme et l'allure d'un *exemple* fait surgir et établir une nouvelle relation, sous-jacente : celle de l'exemplification.

L'insertion de *notamment* dans une séquence subordonnée prenant la forme de X, *notamment* Y, met l'adverbial à mi-chemin entre la valeur de marqueur d'extraction et celle de marqueur introducteur d'*exemple*.

Nous soulignons donc, encore une fois, le caractère occasionnel de *notamment* en tant que marqueur d'exemplification. La mise en série des éléments constituant l'ExI est implicitement fondée sur la valeur principale de l'extraction dont *notamment* est doté. En outre, la liste d'éléments introduite comme *exemple* est présentée comme non close et aléatoire : que l'énumération s'arrête ici ne dépend que des limites matérielles de la mise en mots de l'opération de l'exemplification et non pas de l'exhaustivité des éléments.

L'analyse des trois marqueurs a montré que *par exemple*, *comme* et *notamment* sont dotés de quelques propriétés communes. De toute évidence, les marqueurs étudiés peuvent tous introduire un *exemple*. Mais alors que *par exemple* est principalement un marqueur d'exemplification, *notamment* n'accomplit cette fonction qu'occasionnellement et dépendamment de plusieurs facteurs (le cotexte, le nombre des éléments introduits par le marqueur, etc.). *Comme*, quant à lui, est fortement touché par sa polysémie, par la richesse de son sémantisme et par la variété de ses fonctions.

Par exemple et *notamment* se distinguent de *comme* par leur capacité à être antéposé ou postposé à l'*exemple* qu'ils introduisent. La postposition met

l'accent sur l'arbitrage du choix et la similitude de tous les éléments de la CP : ce cas-ci n'est pas sollicité parce qu'il est particulier mais parce qu'il se présente comme une des manifestations de la CP.

La nature de la valeur argumentative diffère d'une Séq.Ex à une autre, en fonction, non seulement du rôle que joue la Séq.Ex dans l'enchaînement discursif, mais aussi en fonction du MEx, de l'ExI et de la position de l'un et de l'autre. Il s'avère toutefois que la valeur argumentative dominante de l'*exemple* est l'illustration. La Séq.Ex n'est pas censée fonder une règle par l'accumulation de plusieurs cas particuliers, elle a plutôt pour objectif de renforcer le bien-fondé d'un argument et d'étayer une régularité déjà établie soit en citant une multitude de cas convoqués les uns après les autres, soit en se contentant d'un seul cas qui condense, à lui seul, une multitude de cas.

L'analyse des marqueurs a été basée sur le principe, qu'elle a ensuite bien confirmé, que derrière la multiplicité des emplois et derrière l'apparente divergence des valeurs véhiculées par ces marqueurs, il y a une unité sous-jacente donnant à la diversité une logique et un sens. Car en effet, même si nous avons distingué entre deux formes principales de l'*exemple*, à savoir l'exemple-échantillon et l'exemple-modèle, cet outil rhétorique par excellence possède une caractéristique qui lui est inhérente : c'est un argument sans fondement (termes sans connotation négative) basé sur un raisonnement surtout inductif et visant à accréditer la thèse énoncée au préalable. Nous concluons donc sur le fait que loin d'être des univers distincts, l'exemple-échantillon (et sa valeur illustrative) et l'exemple-modèle (et sa valeur d'argument) forment un continuum formé sur la dichotomie de l'identique et de l'autre. Nous partageons donc le point de vue d'Herman qui écrit à ce propos :

> [L']interrogation sur l'efficacité rhétorique de l'exemple conduit à poser une forme de continuité entre l'illustration, l'exemple-argument et le modèle, tout en proposant l'idée [...] que même la forme faible de l'illustration (introduite avec « *par exemple* ») emprunte au modèle le fait d'être au centre des regards, d'occuper une forme d'heuristique de disponibilité. (2011 : 117)

En achevant cette section, relisons une description de l'illustration dont la brièveté est impressionnante et dont le ton assertif et catégorique exhibe les traits caractéristiques de cette forme d'exemplification et fait d'elle, à la limite, un inévitable petit péché :

> Le trait le plus marquant de l'illustration est que sa place est incidente : c'est cette illustration-là qui est venue, à cet endroit-là, mais ça aurait pu être une autre, ou à un autre endroit. Pour qu'une illustration eût l'air d'être choisie, il aurait fallu qu'elle soit particulièrement appropriée, ou qu'elle tombe comme une nécessité ; mais en vérité, on peut toujours se passer de l'illustration. L'illustration est un exemple sans qualités. Aucun pouvoir de séduction ne s'y attache vraiment, et son autorité est nulle. [...] Bref, elle est une sorte de degré zéro de l'exemple, à laquelle est attribuée une fonction minimale. [...]

> Aussi l'illustration entretient-elle avec son objet un rapport principalement symbolique. C'est une parade bien connue de déplorer que, devant la richesse et la complexité de l'objet, l'illustration qu'on en donnera ne saurait être que « mauvaise ». L'illustration fait une piètre image de l'objet et en est un indice peu fiable, en effet ; mais, ceci étant, elle n'en accomplit que mieux sa fonction symbolique ; en exposant « mal » – partiellement, pauvrement, trivialement – l'objet elle le montre en ce qu'il est inaltérable. (Badir 2011 : 31-33)

L'illustration est incidente certes, est-elle toutefois le malheureux fruit du hasard ? Est-elle vraiment sans qualités, sans pouvoir de séduction et sans autorité ? sans vertus donc, à l'exception peut-être de son efficacité et de sa capacité de mettre en valeur ce dont elle illustre ? C'est au lecteur de ces lignes que revient la tâche d'émettre un jugement sur la valeur épistémique de ce « degré zéro de l'exemple », de cette forme 'primitive' de l'argumentation.

On ne peut terminer ce travail sans évaluer nos apports, mais aussi certaines limites liées aux choix que nous avons faits.

L'apport de ce travail est à notre sens double. D'abord cette thèse se présente comme la première théorisation linguistique d'ensemble de l'exemplification. Il existe certes quelques travaux intéressants sur ce sujet (voir chapitre 5 « Travaux antérieurs »), mais ils restent dispersés et partiels.

Notre second apport consiste à proposer une nouvelle catégorisation de l'exemplification et des *exemples* sur la base des modèles théoriques existants certes, mais en prenant en compte la spécificité de l'objet d'étude. L'analyse des propriétés syntaxico-sémantiques et des caractéristiques pragmatiques a été enrichie par une étude argumentative et rhétorique de l'*exemple*. L'originalité de notre étude réside, à notre avis, dans notre volonté de concilier deux lectures différentes sur l'*exemple* qui n'offrent, chacune, qu'une vue partielle du phénomène étudié. Devant les définitions infiniment variables que l'on attribue à l'*exemple*, nous avons proposé un inventaire de critères systématiques, prédictibles et inhérents à l'*exemple*, sans pour autant ramener cette notion à une définition figée et fermée. Nous avons essayé d'élaborer les outils théoriques dans l'intention de mettre en lumière la complexité de la notion étudiée. Nous espérons avoir pu ouvrir des pistes de recherche jusqu'alors peu explorées dans les domaines de la linguistique et des sciences du langage.

L'objectif de cette thèse étant de donner une théorie d'ensemble sur l'exemplification, sur ses marqueurs et sur les modalités de son insertion dans un mouvement discursif, nous avons délégué au second plan la question de l'impact du genre discursif sur l'emploi et la nature de l'*exemple*. Cette question n'est toutefois pas insignifiante. Notre priorité était de tracer les frontières et d'exploiter les territoires propres à l'*exemple*, d'avoir une vue panoramique sur un phénomène langagier complexe. Et c'est à l'aune des réflexions sur l'*exemple*, en tant que concept, et sur l'exemplification en tant qu'acte langagier que peuvent se construire et se développer des visions plus précises sur des usages particuliers de l'*exemple* dans des genres bien

spécifiques. Les résultats de cette étude pourraient donc être corroborés – ou remis en question – mais en tout cas affinés par des études ultérieures qui prennent en compte différents facteurs tels le genre discursif, la situation d'énonciation ou même le registre.

Plusieurs champs d'étude sont aussi ouverts à l'exploitation. L'analyse des marqueurs d'exemplification, par exemple, demanderait à être approfondie avec des études portant sur *tel(les) (que)* ou encore *entre autres*. Des études comparatives entre deux marqueurs ayant des emplois très proches contribueraient également à la compréhension du fonctionnement de la Séq.Ex. Nous pensons particulièrement aux marqueurs *comme* et *tel(les) (que)*.

Il nous semble aussi utile d'appréhender le sujet du rôle de l'exemplification dans une perspective dynamique et d'étudier ce processus dans des situations communicationnelles entre deux, voire plusieurs co-énonciateurs. Peut-on parler d'une hétéro-exemplification, à l'instar d'une hétéro-reformulation ?

Nous ne pouvons pas non plus négliger l'importance de l'emploi de l'*exemple* dans les pratiques pédagogiques et didactiques. Nous savons en effet que dans les sciences exactes, aussi bien que dans les sciences humaines, certaines théories ou définitions restent indéchiffrables tant qu'elles ne sont pas illustrées par un *exemple*. Rappelons-nous, à titre d'illustration, que l'on retient plus facilement « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles » de Corneille[85] que la définition de l'oxymore qui est « une figure de type microstructural, variété la plus corsée de caractérisation non pertinente. Dans sa forme la plus générale, l'oxymore établit une relation de contradiction entre deux termes qui dépendent l'un de l'autre ou qui sont coordonnés entre eux » (Molinié 1999 : 235).

Le rôle de l'exemple est certes fondamental dans les processus d'apprentissage et d'enseignement. Parmi les questions qui pourraient être posées dans le domaine des sciences du langage et de la didactique :

- Comment adapter la forme et le contenu de l'*exemple* avec l'âge et les connaissances de l'apprenant ?
- Quel rôle joue l'*exemple* dans l'acquisition des langues étrangères ?
- L'*exemple* dans l'enseignement supérieur : une explicitation du sens ? une compréhension garantie des concepts ou une inévitable réduction de la complexité théorique ?

Dans son étude sur l'exemple, Herman (2011 : 97) affirme que tout *exemple*, qu'il ait un rôle de modèle ou d'illustration, est fondé sur un paradoxe : c'est celui « d'être logiquement nul, mais rhétoriquement puissant ». Il est

[85] *Le Cid* (acte IV, scène 3).

logiquement nul car « il ne ferait qu'illustrer et ne serait jamais conclusif », mais « l'exemple agit en tapinois » et est par conséquent « omniprésent » dans des discours de différents genres. C'est précisément de ce paradoxe que l'*exemple* puise sa « force fragile » (Herman 2011 : 100). Ceci n'est pas seulement un oxymore : c'est en effet un trait définitoire de l'*exemple*. Un *exemple* est un *exemple* ; il n'est qu'un *exemple*, une représentation qui ne correspond jamais à l'essence. Mais parce qu'il en est précisément l'*exemple*, l'occurrence qui a bel et bien existé, l'illustration et en quelque sorte la personnification, il ne peut être qu'évident. L'*exemple* est, donc il est vrai, et dans le sens inverse, l'*exemple* est vrai, donc le paradigme auquel il appartient existe.

Nous avons précisé dans l'introduction que l'*exemple* n'est jamais présenté comme une entité autonome, mais plutôt comme une actualisation d'une éventualité. Nos analyses permettent de confirmer ce constat et de conclure que l'*exemple* se situe précisément dans cette partie qui sépare un élément de l'ensemble qui l'inclut, mais aussi d'un autre élément qui lui est semblable.

Dans ses réflexions sur l'exemple, Ouellet écrit :

> L'exemple, comme le 'type' dans les procédures de catégorisation, est une 'entité' qui se situe à mi-chemin entre la définition intentionnelle d'un concept et sa définition extentionnelle par une classe d'objets. Son rôle est d'extraire de cette dernière un ou plusieurs objets, tombant sous le concept, non pas pour donner une référence à celui-ci, mais pour servir d'image [ou] de modèle [...] pour toutes ses références possibles. (1989 : 113)

L'écart qui se creuse entre cette notion et sa représentation détermine le choix de la ponctuation. Une qualification, posée comme une description, comme une autre façon de présenter l'identique, rapproche Y de X, alors qu'une élaboration de X, sous la forme de Y, aboutit à une forme très saillante de la rupture : le point.

En tant que représentation, l'*exemple* se situe entre l'ego et son écho, entre l'entité et son semblable, entre la qualification et la comparaison. La comparaison d'un cas avec un autre cas et l'identification de ces deux cas comme sous l'emprise d'un même principe général. Un *exemple* est un cas, mais qui n'est pas particulier, une occurrence, parmi tant d'autres, bref un fait quelconque dont l'existence est parfois présentée comme le fruit accidentel d'une sélection fortuite (c'est cet *exemple*-ci, mais il aurait pu ne pas être choisi), et d'autres fois haussé au statut du modèle (c'est cet *exemple*-ci et pas un autre).

Avant de clore ces quelques réflexions, nous tenons à préciser que nous avons toujours renoncé à la prétention illusoire d'avoir pu embrasser la problématique de l'*exemple* et de l'exemplification dans sa totalité, et nous précisons que notre souci était de prendre en compte les multiples aspects de la question sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.

L'*exemple*, cher aux rhétoriciens et aux philosophes, n'a pas encore révélé tous ses secrets. Il intéressera certainement encore des linguistes, des pédagogues et des chercheurs appartenant à différents horizons. Peut-être que l'*exemple* ne tient pas son charme seulement de sa force fragile mais aussi de la nôtre. Toujours à la quête de l'essence, du vrai, de l'absolu et de l'authentique, l'Homme ne découvre que des représentations de l'être, fluides et fuyantes, relatives et imparfaites, bref, des occurrences, des *exemples*. Mais c'est grâce à ces représentations, à ces occurrences et à ces fragments que se construit la mosaïque de la connaissance humaine. Et c'est dans cet esprit que la présente étude a été conçue : de la notion d'*exemple*, elle ne présente que des aspects, n'expose que certaines dimensions, ne révèle que quelques caractéristiques. Et dans la quête du savoir, elle n'en est qu'un … *exemple*.

Bibliographie

Corpus

Corpus d'étude

C-ParaFraSe-HumSam

BAJOIT, G. (2003), Le changement social : Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines, Paris, Armand Colin.

BEAUCARNOT, J.-L. (2002), Qui étaient nos ancêtres ? – De leur histoire à la nôtre, Paris, éd. Jean-Claude Lattès.

BOURDIEU, P. (1996), Sur la télévision, Paris, éd. Raisons d'agir.

BOURDIEU, P. (1998), Contre-feux : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale, Paris, éd. Raisons d'agir.

CARRERE D'ENCAUSSE, H. (2000), La Russie inachevée, Paris, Fayard.

CLOSETS, F. de (1998), Le compte à rebours, Paris, Fayard.

DECAUX, A. (1996), C'était le XXe siècle 2. La course à l'abîme, Paris, Librairie Académique Perrin.

DECLERCK, M. (2005), Le malade malgré lui – comprendre et aider un hypocondriaque, Paris, Eyrolles.

DETREZ, C. (2009), La construction sociale du corps, Paris, Seuil.

DUBY, G. (1995), Dames du XIIe siècle, Paris, Gallimard.

EHRENBERG, A. (2000), La fatigue d'être soi – Dépression et société, Paris, Odile Jacob.

LECONTE, C. (2005), L'Europe face au défi populiste, Paris, Presses Universitaires de France.

MUCHEMBLED, R. (2000), Une histoire du diable XIIe-XXe siècles, Paris, Seuil.

NABATI, M. (2005), La dépression – une maladie ou une chance ?, Paris, Fayard.

NISSE, M. (2004), Enfant maltraité. Du bon usage de l'indiscrétion : savoir, identifier, répondre et agir, Paris, éd. Ramsay.

POSTEL-VINAY, K. (2005), L'Occident et sa bonne parole : nos représentations du monde, de l'Europe coloniale et l'Amérique hégémonique, Paris, Flammarion.

ROCHEFORT, R. (1995), La société des consommateurs, Paris, Odile Jacob.

SMITH, S. (2003), Négrologie – Pourquoi l'Afrique meurt, Paris, Calmann-Lévy.

TOURAINE, A. (1997), Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents, Paris, Fayard.

TUBIANA, M. (2003), Le Bien-Vieillir : La révolution de l'âge, Paris, éd. de Fallois.

VAILLANT, M. (2001), Pardonner à ses parents : Il n'est jamais trop tard pour pardonner à ses parents, Paris, éd. de la Martinière.

VILLEPIN, D. de (2002) [2001], Les cent jours ou l'esprit de sacrifice, Paris, Perrin.

VINCENT, C. (1995), Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval, Paris, Librairie générale française.

Romans 20/20

ANGOT, C. (1999), *L'Inceste*, Paris, Librairie générale française.
ANGOT, C. (2006), *Rendez-vous*, Paris, Gallimard.
ARNAUD, C. (2010), *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, Paris, Grasset.
BAZIN, H. (1991), *L'école des pères*, Paris, Seuil.
BENABOU, M. (2002), *Écrire sur Tamara*, Paris, Presses Universitaires de France.
CARRERE, E. (2009), *D'autres vies que la mienne*, Paris, P.O.L.
CECCATTY, R. de (1994), *L'Accompagnement*, Paris, Gallimard.
ECHENOZ, J. (1999), *Je m'en vais*, Paris, Les Éditions de Minuit.
GARAT, A.-M. (2003), *Nous nous connaissons déjà*, Paris, Actes Sud/Leméac.
GUIBERT, H. (1990), *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Paris, Gallimard.
GUILLEBAUD, C. (2009), *Dernière caresse*, Paris, Gallimard.
GUYOTAT, P. (2007), *Formation*, Paris, Gallimard.
LITTELL, J. (2006), *Les Bienveillantes*, Paris, Gallimard.
ORSENNA, E. (1993), *Grand amour*, Paris, Seuil.
PENNAC, D. (1999), *Aux fruits de la passion*, Paris, Gallimard.
PONTALIS, J.-B. (1996), *Un homme disparaît*, Paris, Gallimard.
ROCHANT, E. (1990), *Un monde sans pitié*, Paris, Gallimard.
ROUBAUD, J. (2008), *Parc sauvage*, Paris, Seuil.
SOLLERS, Ph. (1993), *Le Secret*, Paris, Gallimard.

Autres corpus et ouvrages cités ou consultés

CFPP2000

Discours sur la ville : Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000. http://cfpp2000.univ-paris3.fr/

Frantext

ALTHUSSER, L. (2007), *L'avenir dure longtemps*, Paris, Stock.
BALZAC, H. de (1977) [1850], *L'Envers de l'histoire contemporaine*, Paris, Gallimard.
BOSQUET, A. (1978), *Une mère russe*, Paris, Grasset.
CHAREF, M. (1991) [1983], Le *Thé au harem d'Archi Ahmed*, Paris, Gallimard.
DROIT, M. (1964), *Le Retour*, Paris, Julliard.
GARAT, A.-M. (1992), *Aden*, Paris, Seuil.
GARAT, A.-M. (2006), *Dans la main du diable*, Paris, Actes Sud/Leméac.
GONCOURT, E. de & GONCOURT, J. de (1863), *Journal : mémoires de la vie littéraire*, Paris, Fasquelle et Flammarion.
JULIET, C. (1994), *Accueils. Journal IV, 1982-1988*, Paris, P.O.L.
QUENEAU, R. (2003) [1948], *Saint Glinglin*, précédé de *Gueule de Pierre* et de *Les Temps Mêlés*, Paris, Gallimard.
LINHART, V. (2008), *Le jour où mon père s'est tu*, Paris, Seuil.

Divers

BELISLE, È. (1984), *Pension de famille*, Montréal, Libre Expression.
CORNEILLE, P. (2005), *Le Cid*, éd. Bazy, D., Paris, Pocket, « Classiques ».
WERFEL, F. (1977), *L'étoile de ceux qui ne sont pas nés*, trad. Marcheguay, G., Paris, Laffont.

Références bibliographiques

ADAM, J.-M. (2011) [2005], *La linguistique textuelle*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 3e éd.

ADAM, J.-M. & REVAZ, F. (1989), « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, 81, p. 59-98.

ANGENOT, M. (2014), « L'*exemplum* dans l'idéologie, ou : l'Affaire Dreyfus avant 1894 », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 39-60.

ANSCOMBRE, J.-C. (1973), « Même le roi de France est sage », *Communications*, 20, p. 40-82.

ANSCOMBRE, J.-C. (1990), « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur », *Langue française*, 86, p.103-125.

ANSCOMBRE, J.-C. (1991), « L'article zéro sans préposition », *Langue française*, 91, p. 24-39.

ANSCOMBRE, J.-C. (1996), « L'opposition *surtout/particulièrement* et la structuration discursive », in : Muller, C. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 245-256.

ANSCOMBRE, J.-C. (2001), « *Surtout* et *particulièrement* : le traitement des particules prgamtiques dans le cadre de la théorie des stéréotypes », *Quaderns de Filologia*, *Estidus linguistics*, VI, p. 1-22.

ANSCOMBRE, J.-C. *et al.* (1995), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, O. (1979), « Lois logiques et lois argumentatives », *Le français moderne*, 46, p. 35-52.

ANSCOMBRE, J.-C., DONAIRE, M. L. & HAILLET, P. P. (2013), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang.

AOKI, S. (2003), « Adverbes d'ordination, discours et énonciation : *d'abord* en français et *mazu* en japonais », in : Combettes, B., Schnedecker, C. & Theisen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, p. 5-16.

APOTHELOZ, D. (1987), « Logical and non-logical foundations of argumentation », in : van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Blair, J. A., Willard, C. A. (éds), *Argumentation : Perspectives and Approaches*, Dordrecht, Foris, p. 407-417.

APOTHELOZ, D. (2005), « Progression du texte dans les rédactions conversationnelles : les techniques de reformulation dans la fabrication collaborative », in : Bouchard, R. & Mondada, L. (éds), *Les processus de la rédaction collaborative*, Paris, Harmattan, p. 165-199.

APOTHELOZ, D. & BRANDT, P.-Y. (1992), « Relation d'étayage : justification et/ou explication ? », in : *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, vol. 60. Université de Neuchâtel, p. 55-88, disponible sur http://www.rechercheisidore.fr/search/resource/?uri=10670/1.u20vlr, consulté le 20/03/2016.

ARISTOTE (2007), *Rhétorique*, intro. et trad. par Chiron, P., Paris, Garnier Flammarion.

ASHER, N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht, Kluwer Academic Press.

AUCHLIN, A. (1981), « *Mais heu*, *pis bon*, *ben alors voilà*, *quoi* ! Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », *Cahiers de linguistique française*, 2, p. 141-159.

AUTHIER-REVUZ, J. (1993), « Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative », *Linguisticae Investigationes*, XVII-1, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 239-252.

BADIR, S. (2011), « Sémiotique de l'exemple », in : Cormann, G. & Letawe, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège, p. 19-37.

BAYLEY, P. *et al*. (2004), *Cross-cultural perspectives on parliamentary discourse*, Amsterdam, John Benjamins.

BEATENS, J. (2011), « L'exemple, un mal nécessaire ? », in : Cormann, G. & Letawe, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège, p. 135-148.

BECIRI, H. & SABLAYROLLES, J.-F. (2005), « Les marqueurs de gloses d'exemplification *comme*, *tel*, *par exemple* dans un corpus de spécialité et dans les exemples du *TLFi* », in : Steuckardt, A. & Niklas-Salminen, A. (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 203-215.

BERLIOZ, J. (1980), « Le récit efficace : l'*exemplum* au service de la prédiction (XIII-XVe siècles) », in : *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen-Age, Temps Modernes*, p.113-146.

BIKIALO, S. (2005), « De la reformulation à la glose : l'exemple de *ou plutôt* », in : Steuckardt, A. & Niklas-Salminen, A. (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 145-158.

BORREGO-PEREZ, M. *et al.* (2002), *L'*exemplum *narratif dans le discours argumentatif, XVIe-XXe siècles*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.

BOUVEROT, D. (2005), « Les marqueurs formés sur *appeler* d'après le *TLFi* », in : Steuckardt A. & Niklas-Salminen A. (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 29-36.

BRETON, Ph. (1997), « Le rôle de l'induction dans la représentation de l'argumentation comme situation de communication », *Communication et organisation* [En ligne], 12, consulté le 12/05/2014.

BROWN, P. & LEVINSON, S. (1987), *Politeness : Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.

CADIOT, P. (1991), *De la grammaire à la cognition, la préposition* pour, Paris, Éditions du CNRS.

CHARAUDEAU, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU, P. (2009), « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, 8, p. 37-66.

CHAUVIRE, Ch. (2010), « Aux sources de la théorie de l'enquête : la logique de l'abduction en Peirce », *Revista Colombiana de Filosofía de la Ciencia*, 20-21, p. 27-56.

CLEMENT, F. (2014), « Pourquoi les exemples 'marquent'-ils l'esprit ? Vers une approche cognitive des effets rhétoriques », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 61-80.

CONWAY, Å. (2005), *Le paragraphe oral en français L1, en suédois L1 et en français L2 : étude syntaxique, prosodique et discursive*, Lund, Études Romanes de Lund, 73.

CORMANN, G. & LETAWE, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège.

COURTES, J. (1991), *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette.

CUSTER, O. (2012), *L'Exemple de Kant*, Louvain, Peeters.

DAMAMME GILBERT, B. (1989), *La série énumérative. Étude linguistique et stylistique s'appuyant sur dix romans français publiés entre 1945 et 1975*, Genève, Droz.
DAMOURETTE, J. & PICHON, É. (1911-1940), *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Paris, éd. d'Artrey.
DANBLON, E., FERRY, V., NICOLAS, L. & SANS, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
DANJOU-FLAUX, N. (1980), « À propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement* », *Le français moderne*, 48, p. 110-139.
DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M.-A. (1994), « L'oral ou comment simplifier l'écoute de l'autre », *Cahiers du Français Contemporain*, 1, Paris, Didier-Erudition, CREDIF, p. 264-291.
DANSLOS, L. (2010), « D-STAG : a Formalism for Discourse Analysis based on SDRT and using Synchronous TAG D-STAG », in : Proceedings of the 14th Conference of Formal Grammar, IUF, ALPAGE, Université Paris 7, https://hal.archives-ouvertes.fr/inria-00511728/file/D-STAG-FG_09-ppt.pdf, consulté le 22/03/2012.
DELABRE, M. (1984), « *Comme* opérateur d'inclusion référentielle », *Lingivisticae Investigationes*, VIII, Amsterdam, John Benjamins, p. 21-36.
DELCAMBRE, I. (1997), *L'exemplification dans les dissertations. Étude didactique des difficultés des élèves*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Septentrion.
DESCLES, J.-P. & JACKIEWICZ, A. (2006), « Abduction et prise en charge énonciative de la causalité », *Linx* [En ligne], 54, mis en ligne le 01/08/2007, consulté le 17/04/2015. URL : http://linx.revues.org/500 ; DOI :10.4000/linx.500
DOSTIE, G. (1995), « *Comme*, genre et style postposés en français du Québec : une étude sémantique », *Lingvisticae Investigationes*, XIX, p. 247-263.
DOSTIE, G. (2002), « L'exemplification de *par exemple*. Un cas de pragmaticalisation en français québécois », *Journal of French Language Studies*, 12, Cambridge University Press, p. 149-167.
DOSTIE, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
DOUAY, F. & STEUCKARDT, A. (2005), « Avant-propos », in : Steuckardt, A. & Niklas-Salminen, A. (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 5-19.
DOWNING, A. & LOCKE, P. (2006), *English Grammar : A university course*, London, Routledge.
DUCROT, O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
DUCROT, O. (1984), *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
EGGS, E. (2014), « L'argument par l'exemple, l'*exemplum* et l'appropriation du passé », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 133-151.
EGGS, E. & MCELHOLM, D. (2013), *Exemplifications, selections and argumentations*, Berne, Peter Lang.
ENGEL, H., FORSGREN, M. & SULLET-NYLANDER, F. (2010), « De l'emploi des connecteurs *en effet*, *effectivement*, *en fait*, *de fait* dans différentes situations de discours : observations structurales, discursives et interactionnelles », in : *Acta XVIIe Congrès des Romanistes Scandinaves*, Tampere universitet. Disponible en ligne : https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:241798/FULLTEXT01.pdf, consulté le 23/11/2017.
FERRY, V. (2011), « La pertinence de l'exemple historique pour la délibération », in : Ferry, V., Sans, B. & Toma, A. (éds), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine, p. 120-137.

FERRY, V., SANS, B., & TOMA, A. (éds), (2011), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine.
FLØTTUM, K. (1994), « À propos de *c'est-à-dire* et ses correspondants norvégiens », *Cahiers de Linguistique Française,* 15, p. 109-129.
FLØTTUM, K. (1996), *La reformulation introduite par* c'est-à-dire, Stavanger, Hegskolesenterct i Rogaland.
FLØTTUM, K. (1999), « *Quant à* : thématiseur et focalisateur », in : Guimier, C. (éd.), *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, p. 135-149.
FLØTTUM, K. (2003), « À propos de *quant à* et *en ce qui concerne* », in : Combettes, B., Schnedecker, C. & Theisen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, p. 186-202.
FUCHS, C. (1982), *La paraphrase*, Paris, Presses Universitaires de France.
FUCHS, C. (1983), « La paraphrase linguistique : équivalence, synonymie ou reformulation ? », *Le Français dans le Monde*, 178, p. 129-132.
FUCHS, C. (1989), « L'opérateur *pouvoir* : valeurs, interprétations, reformulations », *Langue française*, 84, p. 83-93.
FUCHS, C. (1994), *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys.
FUCHS, C. (2014), *La comparaison et son expression en français*, Paris, Ophrys.
FUCHS, C. & LE GOFFIC, P. (2005), « La polysémie de *comme* », in : Soutet, O. (éd.), *La Polysémie*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne. <halshs-00067939>, consulté le 30/03/2015.
GARCIA NEGRONI, M. M. (1995), « Scalarité et réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants », in : Anscombre, J.-C. (éd.), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, p. 101-144.
GARDET, L. & ANAWATI, G. C. (1986) [1967], *Mystique musulmane : aspects et tendances, expériences et techniques*, Paris, Vrin, 4e éd.
GARDET, L. & ANAWATI, M.-M. (1981) [1948], *Introduction à la philosophie musulmane. Essai de théologie comparée*, Paris, Vrin.
GAUTIER, A. & MORINIERE, M. (2008), « L'interprétation des segments *comme N* : invariants sémantiques et facteurs contextuels », *Linx* [En ligne], 58, mis en ligne le 16 février 2011, consulté le 02 octobre 2016. http://linx.revues.org/334 ; DOI : 10.4000/linx.334
GENETTE, G. (1992) [1982], *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
GOVIER, T. (1987), *Problems in argument analysis and evaluation*, Dordrecht, Foris Publications, PDA 5.
GOYET, F. (2014), « Le démarrage des *Essais* : la séduction par les exemples », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 15-38.
GRIMALDI, E. (2005), « *Par exemple* : étymologie et subdivision des sens », in : Steuckardt, A. & Niklas-Salminen, A. (éds), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 309-315.
GROBET, A. (2003), « Une approche modulaire des marques d'extraction et d'ordre dans le débat médiatique. L'exemple de *notamment* », in : Combettes, B., Schnedecker, C. & Theisen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, p. 233-249.
GROSS, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris, Ophrys.
GUIMIER, C. (2000), « Non-congruence et congruence : *alors que* vs *tandis que* », *Syntaxe et sémantique*, p. 80-112.
GÜLICH, E. & KOTSCHI, T. (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de Linguistique Française*, 5, p. 305-351.

GÜLICH, E. & KOTSCHI, T. (1987), « Les actes de reformulation dans la consultation : *La dame de Caluire* », in : Bange, P. (éd.), *L'analyse des interactions verbales.* La dame de Caluire *: une consultation*, Berne, Peter Lang, p. 15-81.

HABRAND, T. & VANDENINDEN, É. (2011), « Tel exemple plutôt qu'un autre : usages de l'illustration de la pratique au discours scientifique », in : Cormann, G. & Letawe, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège, p. 117-134.

HALMØY, O. (1998), « *Comme :* adverbe, conjonction... et préposition ? », in : Bilger, M., van den Eynde, K. & Gadet, F. (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven, Peeters, p. 221-228.

HAMMA, B. (2004), « *Par exemple* : l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 15-16, Presses Universitaires d'Orléans, p. 155-181.

HAMMA, B. (2005a), *L'invariant sémantique de la préposition PAR à travers les distributions syntaxiques et lexicales*, thèse de doctorat, Paris X, Nanterre.

HAMMA, B. (2005b), « La préposition *par*, génératrice de polylexicalité ? », *Linx*, 53, p. 87-102.

HASPELMATH, M. & BUCHHOLZ, O. (1998), « Equative and similative constructions in the languages of Europe », in : van der Auwera, J. (éd.), *Adverbial constructions in the languages of Europe*, Berlin, de Gruyter, p. 277-334.

HERMAN, T. (2011), « De l'exemple à l'*exemplum* : réflexions sur leur efficacité rhétorique », in : Ferry, V., Sans, B. & Toma, A. (éds), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine, p. 96-119.

JACKIEWICZ, A. (2005), « Les séries linéaires dans le discours », *Langue française*, 148, p. 95-110.

JEANJAQUET, J. (1972) [1939], « Le problème de *par exemple !* Genèse et développement d'un gallicisme », *Mélanges de linguistiques offerts à Charles Bally*, Genève, Slatkine reprints, p. 439-459. Ouvrage disponible sur Google books, consulté le 23-10-2015.

JEANMART, G. (2011), « L'efficacité de l'exemple », *Dissensus, Revue de philosophie politique*, 4, p. 4-48.

KANAAN, L. (2011), *Reformulations, contacts de langues et compétence de communication : analyse linguistique et interactionnelle dans des discussions entre jeunes Libanais francophones*, Thèse de doctorat, Orléans.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992), *Les interactions verbales*, T. 2, Paris, Armand Colin.

KRONNING, H. (1993), « Modalité et réorganisation énonciative de la phrase », in : Hilty, G. (éd.), *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Zürich, 6-11 avril 1992, Tome I, Tübingen et Basel, A. Francke Verlag, p. 353-366.

KRONNING, H. (2002), « La conditionnel 'journalistique' : médiation et modalisation épistémique », *Romansk forum*, 16, 2, p. 561-575.

KRONNING, H. (2005), « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in : Bres J. *et al.* (éds), *Dialogisme, polyphonie, approches linguistiques*, Bruxelles, Du Boeck Duculot, p. 297-312.

KRONNING, H. (2013), « Monstration, véridiction et polyphonie. Pour une théorie modale de la polyphonie », in : Chanay, H. de, Colas-Blaise, M. & Le Guern, O. (éds), *Dire / montrer. Au cœur du sens*, Chambéry, Presses universitaires de Chambéry, p. 93-115.

KROUMOVA, Y. & HRISTOV, P. (1982), « Les fonctions de *comme* », *Revue Roumaine de Linguistique*, XXVII-I, Bucarest, p. 71-77.
LAGAE, V. (2008), « *Comme ornements, ils avaient des colliers et des bracelets* : à propos du détachement frontal de *comme* + *Nom* », *Langue française*, 159, p. 100-115.
LALANDE (2010) [1926], *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France.
LALLOT, J. (2007), « 'Dis-moi comment tu traites les exemples, je te dirai quel grammairien tu es'. Application à Apollonius Dyscole (*Syntaxe*) », *Langages*, 166, p. 58-70.
LANDOLSI, H. (2015), « Les valeurs argumentatives des séquences-exemples introduites par le marqueur *par exemple* », *Synergies Pays scandinaves*, 10, p. 39-54.
LANDOLSI, H. (2017), « De la notion d'adverbe à celle d'adverbial. Quelques réflexions sur la fonction du marqueur *par exemple* dans la proposition et dans le discours », *Myriades*, 3, p. 34-46.
LANDOLSI, H. (à paraître), « *Comme* et l'argumentation par induction », in : Herman, T., Jacquin, J. & Steve, O. (éds), *Les mots de l'argumentation*, Berne, Peter Lang, 2018.
LEARD, J.-M. & PIERRARD, M. (2003), « L'analyse de *comme* : le centre et la périphérie », in : Hadermann, P., Van Slijcke, A. & Berré, M. (éds), *La syntaxe raisonnée*, De Boeck Supérieur, coll. « Champs linguistiques », p. 203-234.
LEEMAN, D. (1998), *Les circonstants en question(s)*, Paris, Kimé.
LE GOFFIC, P. (1991), « *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description », *Travaux de linguistique du CERLICO*, 4, p. 11-31.
LE GOFFIC, P. (1994), « Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en *Qu*-) : parcours avec ou sans issue », *Faits de langues*, 4, p. 31-40.
LEHMANN, A. *et al.* (1995), *L'exemple dans le dictionnaire de langue. Histoire, typologie, problématique*, *Langue française*, 106.
LICITRA, A. (1979), « Le jugement d'analogie et l'opérateur COMME », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, 45, p. 159-179.
LYONS, J. D. (1989), *Exemplum – the Rhetoric of Example in Early Modern France and Italy*, New Jersey, Princeton University Press.
MAINGUENEAU, D. (1987), « Les connecteurs argumentatifs », in : *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, p. 116-136.
MACE, M. (2007), « 'Penser par cas' : Pratiques de l'exemple et narration dans *L'Idiot de la famille* », *Recherches et Travaux*, 71, p. 79-91.
MCEVOY, S. (2014), « Le précédent : de la *Rhétorique* d'Aristote à la *common law* », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 105-130.
MEJRI, S. (1997), *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique,* Tunis, Publications de la Faculté des lettres Manouba.
MEJRI, S. (2000), « Figement et renouvellement du lexique : quand le processus détermine la dynamique du système », *Le français moderne*, 68, p. 41-62.
MEJRI, S. (2002), « Le figement lexical : nouvelles tendances », *Cahiers de lexicologie*, 80, p. 213-225.
MEJRI, S. (2003), « Le figement lexical », *Cahiers de Lexicologie*, 83, p 23-39.
MEJRI, S. (2008), « Figement et traduction : problématique générale », *Meta*, 53, p. 244-252.
MILNER, J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

MOESCHLER, J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.

MOESCHLER, J. (2011), « Causalité, chaînes causales et argumentation », in : Corminboeuf, G. & Béguelin, M.-J. (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 339-355.

MOLINE, E. (1998), « *C'est juste une fille comme toi et moi* : un exemple de relatives en *comme*. De la comparaison au prototype », *Revue Romane*, 33, p. 67-86.

MOLINE, E. (2008), « *Elle volait pour voler, comme on aime pour aimer* : Les propositions d'analogie en *comme* », *Langue française*, 159, p. 83-99.

MOLINE, E. (2013), « *Un homme comme vous* ! Ressemblance et identité référentielle », *Studii de lingvistică*, 3, p. 107-125.

MOLINE, E. & FLAUX, N. (2008), « Constructions en *comme* : homonymie ou polysémie ? Un état de la question », *Langue française*, 159, p. 3-9.

MOLINE, E. & STOSIC, D. (2011), « *Marcher comme une reine / Nager comme une sirène*. Les verbes de déplacement et les compléments de manière en *comme* », *Studii de lingvistică*, 1, p. 159-178.

MOLINIE, G. (1999), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.

MOLINIER, Ch. & LEVRIER, F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz.

MONTAIGNE, M. de (1965) [1595], *Les Essais*, III, Villey, P. & Saulnier, V. (éds), Paris, PUF.

MØRDRUP, O. (1976), « Sur la classification des adverbes en *–ment* », *Revue Romane*, 11, p. 317-333.

MURAT, M. & CARTIER-BRESSON, B. (1987), « *C'est-à-dire* ou la reprise interprétative », *Langue française*, 73, Paris, Larousse, p. 5-16.

NOREN, C. (1999), *Reformulation et conversation – De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.

NOREN, C. (2012), « Increasing argumentative force in parliamentary debate. The example of *surtout* ('above all') », in : Ruxandiou, L. (éd.), *Parliamentary Discourses across Cultures : Interdisciplinary Approaches*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, p. 91-104.

NOREN, C. (2013), « Non seulement sur le débat parlementaire mais surtout sur *surtout* », in : Sullet-Nylander, F., Engel, H. & Engwall, G. (éds), *La linguistique dans tous les sens*, Stockholm, Éditions de l'Académie Royale Suédoise des Belles-Lettres, de l'Histoire et des Antiquités, p. 179-190.

NØLKE, H. (1983), *Les adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, *Revue Romane*, numéro spécial 23, Copenhague, Akademisk Forlag.

NØLKE, H. (1990a), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française*, 88, p. 12-27.

NØLKE, H. (1990b), « Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification », *Langue française*, 88, p. 117-127.

NØLKE, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain – Paris, Peeters.

NØLKE, H. (1997), « Note sur la dislocation du sujet : thématisation ou focalisation ? », in : Kleiber, G. & Riegel, M. (éds), *Les formes du sens*, Louvain, Duculot, p. 281-294.

NØLKE, H. (1999), « Linguistique modulaire : principes méthodologiques et applications », in : Nølke, H. & Adam, J.-M. (éds), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 17-73.

NØLKE, H. (2001), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, t. 2, Paris, Kimé.

NONNON, E. (1993), « *Prenons un exemple* : recours aux cas particuliers et problèmes d'intercompréhension dans l'interaction didactique », in : Halté, J.-F. (éd.), *Interactions : actualité de la recherche et enjeux pédagogiques*, Nancy-Metz, Presse Universitaire, p. 201-245.

O'DONNELL, M. (2008), Présentation au *Corpus Linguistics Summer Institute*, 30/06 – 03/07/2008, School of English, Liverpool.

OUELLET, P. (1989), « *Par exemple...* : Statut cognitif et portée argumentative de l'exemplification dans les sciences du langage », in : Reichler-Béguelin, M.-J. (éd.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Berne, Peter Lang, p. 95-114.

PAISSA, P. & TROVATO, L. (éds) (2016), *L'exemple historique dans le discours*, *Argumentation et Analyse du discours*, 16. https://aad.revues.org/2094

PEIRCE, C. S. (1931–1958), *Selected Papers*, Cambridge, Harvard University Press.

PENNEC, B. (2006), *La reformulation en anglais contemporain : indices linguistiques et constructions discursives*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2.

PERELMAN, Ch. (2012) [1970], *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.

PERELMAN, Ch. & OLBRECHTS-TYTECA, L. (2008) [1976], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.

PIERON, J. (2011), « Rôle et statut de l'exemple dans l'apprentissage selon Kant », in : Cormann, G. & Letawe, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège, p. 39-62.

PLANTIN, Ch. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS Éditions.

PORTINE, H. (1995), « Fin comme (un) cheveu », *Revue de Linguistique Romane*, 235-236, t. 59, p. 369-399.

PROVENZANO, F. (2011), « L'exemple dans les discours du savoir : trois lectures et une tentative de synthèse », in : Ferry, V., Sans, B. & Toma, A. (éds), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine, p. 83-96.

RABATEL, A. (1997), « '*Mais*' dans les énoncés narratifs : un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel », *Le français moderne*, 67, p. 49-60.

RABATEL, A. (2010), « Dire et montrer : quand les schémas reformulent le texte », in : Rabatel, A. (éd.), *Les Reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 27-45.

RABATEL, A. (2011), « Listes et effets-listes. Énumération, répétition, accumulation », *Poétique*, 167, p. 259-272.

RABATEL, A. (2014), « Raconter un événement inédit et exemplaire : *Auschwitz et après* de Charlotte Delbo », in : Danblon, E., Ferry, V., Nicolas, L. & Sans, B. (éds), *Rhétorique de l'exemple. Fonctions et pratiques*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 81-105.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2009) [1994], *Grammaire méthodique du français*, 4e éd., Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.

ROBERT, S. (2003), « Vers une typologie de transcatégorialité », in : Robert, S. (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation : Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Louvain-Paris, Peeters, p. 9-18.

RODRÍGUEZ-ABRUÑEIRAS, P. (2012), « Exemplifying constructions with *for example* and *for instance* as markers : A historical account », *Corpus Linguistics and Variation in English*, Rodopi, p. 155-163.

ROQUELAURE, M.-F. & GARCIA-DEBANC, B. (2015), « Les reformulations comportant des exemples dans les cours magistraux de l'enseignement supérieur », *Corela* [En ligne], HS-18, mis en ligne le 25/11/2015, consulté le 23/09/2016. URL : http://corela.revues.org/4066 ; DOI : 10.4000/corela.4066

ROSSARI, C. (1997) [1994], *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.

ROSSARI, C. & JAYEZ, J. (2003), « *Par exemple* : une procédure d'exemplification par la preuve », in : Combettes, B., Schnedecker, C. & Theisen, A. (éds), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, p. 461-478.

ROULET, E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, 8, p. 111-140.

ROULET, E. (2000), « Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours », in : Nølke, H. & Adam, J.-M. (éds), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 178-258.

SANS, B. (2001), « L'histoire par l'exemple et l'exemple de l'histoire : les exemples historiques chez Polybe », in : Ferry, V., Sans, B. & Toma, A. (éds), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine, p. 138-159.

SCHNEDECKER, C. (2001), « Adverbes ordinaux et introducteurs de cardre. Aspects linguistiques et cognitifs », *Linguisticae Investigationes*, 24, p. 257-287.

SEGOUAT, J., CHOISIER, A. & BRAFFORT, A. (2010), « Corpus de langue des signes ; premières réflexions sur leur conception et leur représentativité », in : Cappeau, P. *et al*. (éds), *L'exemple et le corpus, quel statut ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 77-94.

SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, œuvre numérisée par Szwajcer, M. http://www.remacle.org/ consulté le 12-04-2015.

SEVE, B. (2010), *De haut en bas. Philosophie des listes*, Paris, Seuil.

SITRI, F. (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

STEUCKARDT, A. (2007), « Usages polémiques de la reformulation », in : Kara, M. (éd.), *Recherches linguistiques*, 29, p. 55-74.

STEUCKARDT, A. (2009), « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique*, 52, p. 159-172.

STEUCKARDT, A. & NIKLAS-SALMINEN, A. (éds) (2003), *Le Mot et sa Glose*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence.

STEUCKARDT, A. & NIKLAS-SALMINEN, A. (éds) (2005), *Les marqueurs de glose*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence.

STIENON, V. (2011), « Le laboratoire du poéticien. Formes et fonctions de l'exemple dans *Palimpsestes* », in : Cormann, G. & Letawe, C. (éds), *L'exemple en question*, *MethIS*, 4, Liège, Presses Universitaires de Liège, p. 99-116.

STIERLE, K. (1972), « L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire. Contribution à la pragmatique et à la poétique des textes narratifs », *Poétique*, 10, p. 176-198.

STOYE, H. (2013), *Les connecteurs contenant des présuppositions en français. Profils sémantiques et pragmatiques en synchronie et diachronie*, Berlin, éd. Walter de Gruyter.

SVENSSON, M. (2010), *Marqueurs corrélatifs en français et en suédois*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.

SVENSSON, M. (2011), « Marqueurs corrélatifs en français et en suédois – l'exemple de *non seulement … mais* et *inte bara … utan* », *Revue française de linguistique appliquée*, p. 41-56.

SVENSSON, M. (2012), « Sens inattendu ou attendu de la concession marquée par *si* et par *même si* », in : Sekali, M. & Trévise, A. (éds), *Dynamiques de la construction des sens attendus et inattendus dans les langues*, LINX, 66/67, p. 83-98.

SVENSSON, M. (2013), « L'emploi concessivo-adversatif de *si* comparé à *même si* », in : Norén, C., Jonasson, K., Nølke, H. & Svensson, M. (éds), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières : Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, p. 327-346.

THAVAUD-PITON, S. (2002), *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne*, Thèse de doctorat, Paris IV.

TOMA, A. (2011), « La relation textuelle d'exemplification et l'exemple mathématique », in : Ferry, V., Sans, B., & Toma, A. (éds), *Études sur l'exemple*, *Diversité et Identité Culturelle en Europe*, 8, Bucarest, Éditions du Musée de la Littérature Roumaine.

TOURATIER, Ch. (2010), *La sémantique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus ».

TURCO, G. & COLTIER, D. (1988), « Des agents doubles de l'organisation textuelle : les marqueurs d'intégration linéaire », *Pratiques*, 57, p. 57-79.

VAZQUEZ-MOLINA, J. (2013), « Entité sémantique : *particulièrement* », in : Anscombre, J. C., Donaire, M. L. & Haillet, P. P. (éds), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, p. 149-158.

VERGEZ-COURET, M. (2009), « Le rôle de l'adverbe *notamment* dans la mise en œuvre des relations de discours », *Journal of French Language Studies*, 19, p. 249-268.

VINCENT, D. (1995), « Remarques sur *par exemple* en français québécois », *Le français moderne*, 63, p. 55-71.

WEBBER, B., STONE, M., JOSHI, A. & KNOTT, A. (2003), « Anaphora and Discourse structure », *Computational Linguistics*, 29, p. 545-587.

ZILLMANN, D. & BROSIUS, H.-B. (2000), *Exemplification in communication : The influence of case reports on the perception of issues*, Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum.

Dictionnaires et encyclopédies

Dictionnaire étymologique de la langue française de Clédat. https://archive.org/details/dictionnairety00cluoft

Dictionnaire historique de la langue française, (2012) [1992], Rey, A. (éd.), Paris, éd. Dictionnaires le Robert.

Larousse, www.larousse.fr/dictionnaires/francais

Le Grand Robert de la Langue française, 2005-2011, éd. CD-Rom, Paris, Le Robert/Sejer.

Le Littré, Le littre.reverso.net/

Trésor de la langue française informatisé, atilf.atilf.fr

ACTA UNIVERSITATIS UPSALIENSIS

Studia Romanica Upsaliensia

Editor: Hans Kronning

---

1. ARNE KLUM, Verbe et adverbe. Étude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbes de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain. 1961.
2. JUAN FERNANDEZ DE HEREDIA, La Grant Cronica de Espanya. Libros I–II. Edición según el manuscrito 10133 de la Biblioteca Nacional de Madrid, con introducción crítica, estudio lingüístico y glosario por *Regina af Geijerstam*. 1964.
3. LENNART CARLSSON, Le degré de cohésion des groupes subst. + *de* + subst. en français contemporain étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol. 1966.
4. SVERKER BENGTSSON, La défense organisée de la langue française. Étude sur l'activité de quelques organismes qui depuis 1937 ont pris pour tâche de veiller à la pureté de la langue française. 1968.
5. LENNART CARLSSON, Le type *C'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit* en espagnol, en italien et en français. 1969.
6. LARS OLSSON, Étude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par *quand* et *lorsque* et dans les propositions qui les complètent en français contemporain. 1971.
7. KARL ENGVER, Place de l'adverbe déterminant un infinitif dans la prose du français contemporain. 1972
8. BENGT HASSELROT, Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XXe siècle. 1972.
9. GUNNAR FÄLT, Tres problemas de concordancia verbal en el español moderno. 1972.
10. JOHN ÅGREN, Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique. Fréquences et facteurs. 1973.
11. MARGARETA SILENSTAM, L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVIIe siècle. 1973.
12. ÁNGEL CRESPO, Aspectos estructurales de *El moro expósito* del duque de Rivas. 1973.
13. KARL JOHAN DANELL, L'emploi des formes fortes des pronoms personnels pour désigner des choses en français moderne. 1973.
14. BIRGER PERSSON, Étude sur la concurrence entre les groupes du type *les côtes de France – les côtes de la France – les côtes françaises* en français contemporain. 1974.
15. KARL JOHAN DANELL, Le groupe substantif + préposition + substantif en français contemporain. Étude sémantique et syntaxique. 1974.
16. BIRGITTA JONARE, L'inversion dans la principale non-interrogative en français contemporain. 1976.
17. LARS PALM, La construction *li filz le rei* et les constructions concurrentes avec *a* et *de* étudiées dans des œuvres littéraires de la seconde moitié du XIIe siècle et du premier quart du XIIIe siècle. 1977.
18. Actes du 6e Congrès des Romanistes Scandinaves, Upsal 11–15 août 1975. Édités par Lennart Carlsson. 1977.
19. KRISTINA WINGÅRD, Les problèmes des couples mariés dans *La Comédie humaine* d'Honoré de Balzac. 1978.
20. MATS FORSGREN, La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique. 1978.
21. SVEN BJÖRKMAN, Le type *avoir besoin*. Étude sur la coalescence verbo-nominale en français. 1978.
22. FRÉDÉRIC MELCHIOR GRIMM, La Correspondance littéraire. 1er janvier – 15 juin 1761. Texte établi et annoté par *Ulla Kölving*. I. Texte. II. Introduction et notes. 1978.
23. BARBRO ERIKSSON, L'emploi des modes dans la subordonnée relative en français moderne. 1979.
24. MARGARETA SILENSTAM, Les phrases qui contiennent une complétive. Ébauche d'un système. 1979.

25. FRÉDÉRIC MELCHIOR GRIMM, La Correspondance littéraire. 1er janvier – 15 juin 1763. Texte établi et annoté par *Agneta Hallgren*. I. Texte. II. Introduction et notes. 1979.
26. GUNNAR LEMHAGEN, La concurrence entre l'infinitif et la subordonnée complétive introduite par *que* en français contemporain. I. Introduction. 1979.
27. INGEBORG KÖHLER, Baudelaire et Hoffmann. 1979.
28. CHRISTINA LINDQVIST, L'emploi temporel dans la complétive au subjonctif introduite par un temps du passé en français contemporain. 1979.
29. JOHAN FALK, SER y ESTAR con atributos adjetivales. Anotaciones sobre el empleo de la cópula en catalán y en castellano. I. 1979.
30. KERSTIN WALL, L'inversion dans la subordonnée en français contemporain. 1980.
31. INGRID FRÖBERG, Une « histoire secrète » à matière nordique : *Gustave Vasa, histoire de Suède* (1697), roman attribué à Charlotte-Rose de Caumont La Force (vers 1650–1724). 1981.
32. FRÉDÉRIC MELCHIOR GRIMM, La Correspondance littéraire. 1er janvier – 15 juin 1760. Texte établi et annoté par *Sigun Dafgård*. I. Texte. II. Introduction et notes. 1981.
33. ERIK RANKKA, *Li ver del juïse*. Sermon en vers du XIIe siècle. 1982.
34. LARS FANT, Estructura informativa en español. Estudio sintáctico y entonativo. 1984.
35. SVEN BJÖRKMAN, « L'incroyable, romanesque, picaresque épisode barbaresque. » Étude sur le suffixe français *-esque* et sur ses équivalents en espagnol, italien et roumain. 1984.
36. ISABELLE CIELENS, Trois fonctions de l'exil dans les œuvres de fiction d'Albert Camus : initiation, révolte, conflit d'identité. 1985.
37. LARS-GÖRAN SUNDELL, La coordination des propositions conditionnelles en français contemporain. 1985.
38. MARGARETA SILENSTAM, *L'homme est le bourgeois. Le prolétaire, c'est la femme.* Un examen des phrases d'identité de forme *A est B* et *A, c'est B*. 1985.
39. ANNETTE ÖSTLING ANDERSSON, L'identification automatique des lexèmes du français contemporain. 1987.
40. MARIA WALECKA-GARBALIŃSKA, Jules Lefèvre-Deumier (1797–1857) et le mythe romantique du Génie. 1987.
41. KRISTINA WINGÅRD VAREILLE, Socialité, sexualité et les impasses de l'histoire : l'évolution de la thématique sandienne d'Indiana (1832) à Mauprat (1837). 1987.
42. CLAUDE-FERDINAND GUILLEMAY DU CHESNAY dit ROSIDOR, *Les Valets de chambre nouvellistes,* comédie inédite en cinq actes et en prose, écrite à Stockholm vers 1701. Texte établi, présenté et annoté par *Mohammed Samy Djelassi*. I. Texte. II. Introduction et notes. 1988.
43. KAJSA ANDERSSON, Le « don sombre » : le thème de la mort dans quatre romans de Marguerite Yourcenar. 1989.
44. AGNE BEIJER, Les troupes françaises à Stockholm, 1699–1792. Listes de répertoire. Rédaction Sven Björkman. 1989.
45. LARS PALM, « On va à la Mouff'? ». Étude sur la syntaxe des noms de rues en français contemporain. 1989.
46. LARS LARSSON, La sintassi dei pronomi relativi in italiano moderno con particolare riguardo alla concorrenza tra *che* e *prep.* + *cui/il quale* nella proposizione relativa ad antecedente temporale. 1990.
47. IRENE PIHLSTRÖM, Le Médecin et la médecine dans le théâtre comique français du XVIIe siècle. 1991.
48. INGMAR SÖHRMAN, Las construcciones condicionales en castellano contemporáneo. 1991.
49. LARS-GÖRAN SUNDELL, Le temps futur en français moderne. 1991.
50. MARGOT LINDAHL, La conception du temps dans deux romans de Claude Simon. 1991.
51. HANS LAGERQVIST, La préposition *chiés* en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles. 1993.
52. INGRID ARTHUR, Uso e non-uso dell'articolo davanti a nomi di Stati e di Continenti nell'italiano contemporaneo. 1995.
53. BENGT NOVÉN, Les mots et le corps. Étude des procès d'écriture dans l'œuvre de Tahar Ben Jelloun. 1996.

54. HANS KRONNING, Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal *devoir*. 1996.
55. MICHÈLE SCHORTZ, Le parler de Senneville-sur-Fécamp. 1998.
56. MATS FORSGREN, KERSTIN JONASSON et HANS KRONNING (éds), Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996. 1998.
57. VÉRONIQUE SIMON, Alain Robbe-Grillet. Les Sables mouvants du texte. 1998.
58. SIGBRIT SWAHN, Le Pourquoi du récit. Étude d'un roman inachevé de Balzac, *Les Paysans*. 1999.
59. KERSTIN JONASSON, BENGT NOVÉN, GUNILLA RANSBO, VÉRONIQUE SIMON, LARS-GÖRAN SUNDELL et MARIA WALECKA-GARBALIŃSKA (éds), Résonances de la recherche. Festskrift till Sigbrit Swahn. 1999.
60. COCO NORÉN, Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles. 1999.
61. KERSTIN JONASSON och GUNILLA RANSBO (red.), Anna Ahlström, vår första kvinnliga doktor i romanska språk år 1899. Symposieföredrag den 9 december 1999. 2000.
62. RICHARD SÖRMAN, Savoir et économie dans l'œuvre de Molière. 2001.
63. HANS KRONNING, COCO NORÉN, BENGT NOVÉN, GUNILLA RANSBO, LARS-GÖRAN SUNDELL, BRYNJA SVANE (éds), Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans. 2001.
64. ANN-CRISTINE HÖGSTRÖM, Un miroir aux alouettes ? Stratégies pour la traduction des métaphores. 2002.
65. MATHIAS BROTH, Agents secrets. Le public dans la construction interactive de la représentation théâtrale. 2002.
66. ZAHRA SHAMS-YADOLAHI, Le retentissement de la poésie de Hâfez en France – Réception et traduction. 2002.
67. ULLA BERLING, Fautes de français. Fautes de français commises à l'écrit par des apprenants suédois au niveau universitaire – analyse quantitative, qualitative et corrélationnelle. 2003.
68. JÉRÔME-FRÉDÉRIC JOSSERAND, Conquête, survie et disparition. Italien, français et francoprovençal en Vallée d'Aoste. 2004.
69. SYLVIANE ROBARDEY-EPPSTEIN, La Constellation de Thespis. Présence du théâtre et dimension métathéâtrale dans l'œuvre dramatique de Victor Hugo. 2004.
70. NADEZHDA BRAVO CLADERA, *Y, pero, así que* y *es que* : un estudio de su uso en las interacciones del español de jóvenes bilingües y unilingües. 2005.
71. BRYNJA SVANE & MORTEN NØJGAARD, Les images du réalisme français : esthétique, réception et traductions scandinaves. 2007.
72. BRYNJA SVANE & MORTEN NØJGAARD, Réalisme, naturalisme et réception – Problèmes esthétiques et idéologiques envisagés dans une perspective scandinave, française ou comparative. 2007.
73. CARINA ANDERSSON, Équivalence et saillance dans l'expression de la localisation frontale dynamique en suédois et en français. 2007.
74. CONRAD JOHANSSON, Surfer sur Internet. 2007.
75. CATHERINE RENAUD, Les « incroyabilicieux » mondes de Ponti. Une étude du double lectorat dans l'œuvre de Claude Ponti. 2007.
76. CHARLOTTE LINDGREN, « Regarde, maman : le soleil se leva ». Emploi des temps du passé dans des récits d'enfants francophones en Suède. 2008.
77. ANNE ULLBERG, Au chemin de salvation. La chanson spirituelle réformée (1533–1678). 2008.
78. MARICA IVIER, De l'errant à l'artiste – Le Rayonnement d'Ulysse dans l'œuvre romanesque de Jean Giono. 2009.
79. MARIA SVENSSON, Marqueurs corrélatifs en français et en suédois. Étude sémantico-fonctionnelle de *d'une part… d'autre part*, *d'un côté… de l'autre* et de *non seulement… mais* en contraste. 2010.
80. CARLES MAGRINYÀ BADIELLA, *Post tenebras spero lucem.* Alquimia y ritos en el *Quijote* y otras obras cervantinas. 2014.

81. SOPHIE GUIGNARD, Le cœur, l'âme et le corps. Expressions de l'intime féminin dans sept romans du XIXe siècle et de l'extrême contemporain. 2015.
82. BIRGITTA HELLQVIST, Le gérondif en français et les structures correspondantes en suédois. Étude contrastive. 2015.
83. NILS B. THELIN, L'aspect, le temps et la taxis en français contemporain. Vers une sémantique de la perspective temporelle. 2016.
84. ARANTXA SANTOS MUÑOZ, Conversación digital: copresencia y disponibilidad. Estudio pragmático del preámbulo de reuniones multipartitas por videoconferencia. 2016.
85. MIRIAM THEGEL, ¿Opiniones, normas o pura necesidad? La modalidad deóntica y la modalidad dinámica a través de *deber* y *tener que*. 2017.
86. HOUDA LANDOLSI, L'exemplification et ses marqueurs. 2018.